5¢ SS. PRIME ET FELICIEN — MAXIMUM : 65 — NUAGEUX AVEC VENTS LEGERS

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 199 — MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1961 — 2 CAHIERS — 38 PAGES

M. Balcer promet:

A moins d'offres sérieuses...

Québec aura en juillet le canal SOULANGES

OTTAWA, (DNC) — Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a réitéré, hier, la promesse d'Ottawa à l'égard du canal Soulanges.

"A moins que nous ne recevions une offre de la part d'industriels désireux de s'établir aux Cascades, tout le canal Soulanges sera cédé à la province de Québec", a-t-il répété lors de l'étude des crédits de son ministère.

"Je dois dire toutefois, a-t-il ajouté, que nous avons déjà reçu certaines offres d'une couple d'industriels montréalais. Nous étudions présentement leurs offres."

Par ces paroles, le ministre répondait aux multiples observations, remarques et questions formulées depuis le début de l'étude des crédits de son ministère.

La mise au point du ministre des Transports, M. Balcer, sur le canal Soulanges, n'a pas empêché certains députés de revenir à la charge.

C'est ainsi que le député de Maisonneuve-Rosemont, M. J.-P. Deschatelets a parlé de ce même sujet, ainsi que le député de Laurier, M. Lionel Chevrier, et celui de Vaudreuil-Soulanges, M. Marcel Bourbonnais.

Alors que les deux premiers n'ont fait qu'insister pour qu'Ottawa cède tout le canal à la province de Québec, M. Bourbonnais a adopté un tout autre ton.

Aux observations que venait de formuler M. Chevrier en faveur de sa thèse, M. Bourbonnais a répondu sur un ton plutôt cavalier.

"Le député de Laurier ne connaît rien de la question, dit-il. Il a mentionné qu'il existait 8 Chambres de commerce dans Vaudreuil-Soulanges, mais il n'en existe que quatre."

"Si le gouvernement de la province de Québec avait été sérieux, il aurait accepté notre offre, poursuit M. Bourbonnais. Il ne l'a pas acceptée parce que, à l'image du député de Laurier, les gens qui le composent parlent à travers leur chapeau".

M. Chevrier ayant obtenu le droit de réplique, les Communes ont assisté, peu après, à l'un

Voir M. BALCER en page 2



Agé de trois ans, le petit Robert Honen, de Toronto, sourit à sa mère sans même percevoir, sans doute, l'inquiétude qui se lit sur le visage de celle-ci. Robert est en effet l'un des 15 enfants exposés aux radiations venant de plusieurs flacons de poudre de radium volés par certains d'entre eux dans un entrepôt du voisinage.

Toronto: course au radium

Sur 1,000 flacons de poudre radioactive, 300 manquent encore

TORONTO. (PC) — Une course au radium : c'est l'entreprise à laquelle la police et le service d'hygiène de Toronto se livrent depuis hier, dans l'espoir de retrouver 300 flacons de poudre radioactive disparus d'un entrepôt de la compagnie Prenco Progress and Engineering.

Cette société avait acheté la poudre durant la 2e Guerre mondiale, se proposant de l'employer pour la fabrication de cadrans lumineux destinés aux tableaux de bord des avions. Il s'en trouvait, dans l'entrepôt, 1,000 flacons emballés dans des caisses de bois lambrissées de plomb; on ne s'en était jamais servi.

Dimanche dernier cependant, croit-on, deux adolescents entrés par effraction dans l'immeuble avaient ouvert la porte à des enfants qui plus tard, pourchassant quelque animal domestique, avaient découvert la marchandise et s'en étaient emparés.

Jusqu'ici toutefois on n'a pu récupérer que 700 des 1,000 flacons et l'on craint que la poudre dangereuse ne soit entre les mains des enfants. C'est pourquoi les autorités effectuent présentement des recherches désespérées dans les quartiers environnants.

Une vingtaine de personnes, dont 15 enfants, ont été soumises à l'heure actuelle à des examens approfondis. Mais le directeur des services d'hygiène industrielle de l'Ontario, le docteur L. B. Leppard, a soutenu qu'aucune d'elles ne semblait contaminée "à un degré inquiétant".

Parmi les enfants en cause, on signale que certains auraient mangé de la poudre radioactive saupoudrée sur des gousses d'oranges, comme du sucre. L'un des enfants examinés, Robert Honen, âgé de 3 ans, a d'ailleurs montré un degré de radioactivité corporelle deux fois plus élevé que la normale. Le docteur R. B. Sutherland, du ministère provincial de la Santé, a déclaré que l'enfant aurait excrété les derniers résidus de la poudre toxique d'ici 30 jours, mais qu'il resterait probablement sous surveillance pendant un an.

Dans l'intervalle, les propriétaires de l'entrepôt ont confié à une maison de décontamination le soin de démolir l'immeuble et d'ensevelir les débris loin des agglomérations. Enfin la Commission fédérale de contrôle de l'énergie atomique a fait savoir à Ottawa que l'incident survenu à Toronto avait entraîné le lancement d'une vérification de tous les stocks de matières radioactives à travers le pays.

A l'enquête sur l'UN

Des lettres personnelles de M. Hardy à MM. Duplessis et Gérald Martineau

par J.-L. LACROIX

QUEBEC. — L'ancien directeur général des achats de la province, M. Alfred Hardy, a produit hier après-midi devant la commission Salvas, une liasse de lettres qui a écrites au premier ministre Duplessis et au "grand argentier" de l'Union nationale, M. Gérald Martineau.

Ces documents parlent par eux-mêmes et ce qu'ils dévoilent du système qui prévalait au service des achats et sur les relations de l'ancien directeur avec les maîtres politiques du jour vaut qu'on les lise dans toute leur intégrité.

Bien entendu, l'opposition a essayé de toutes ses force d'empêcher la déposition de ces lettres, sous le prétexte qu'il s'agissait de missives personnelles qu'on ne pouvait jeter en pâture au public. Mais les arguments des procureurs de la commission ont convaincu le président que ces lettres devaient être mises au dossier.

M. Hardy a également déposé un télégramme que lui avait adressé un contracteur ami du régime, M. James Franceschini, pour le féliciter de la victoire de "son parti" aux élections du 20 juin 1956.

Mieux que Napoléon

Voici, telles que les a lues M. Hardy devant la commission, la teneur de ces lettres:

Québec, le 22 juin 1956.

Personnelle

Honorable Maurice Duplessis, C.R., M.P.P., L.L.L.
Premier ministre,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Mon cher premier,

Tout retombe dans l'ordre ce matin, bien que les feux de la victoire vont éclairer encore plusieurs générations.

Votre succès éclipse même ceux de Napoléon, car, lui a succombé devant la coalition, tandis que vous avez écrasé l'union des mauvais éléments.

Ma femme et moi sommes anxieux de vous dire combien nous avons apprécié votre discours au soir du triomphe, et combien nous sommes réjouis de cette victoire éclatante.

Puisse la divine Providence vous assurer bonne santé et longue vie.

Nos plus sincères félicitations.

Signé: Alfred Hardy.

"De plus en plus efficace"

Québec, le 8 juillet 1955

Honorable Maurice-L. Duplessis, C.R., M.P.P., L.L.L.
Premier ministre et procureur-général,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Mon cher premier,

De tout coeur je m'associe à la grande légion de vos amis pour vous dire combien je suis heureux des succès que vous venez de remporter aux élections complémentaires. Les résultats démontrent que le sieur Lapalme est assuré de sa "permanence" comme employé de l'opposition.

Je désire en même temps vous remercier de m'avoir autorisé à choisir une réceptionniste qualifiée, et soyez assuré que je n'abuserai pas de cette marque de confiance.

En tout ceci, je n'ai qu'une ambition: c'est de rendre le service général des achats de plus en plus efficace afin de donner satisfaction aux centaines de visiteurs qui passent ici chaque jour.

Merci, et meilleurs voeux de bonne santé.

signé : Alfred Hardy.

Passer la tasse

Québec, le 3 janvier 1958

Personnelle
Honorable Gérald Martineau, C.L., M.P.P.,
480, rue Dorchester,
Québec, P.Q.
Mon cher ami,

A titre de paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens, et comme amis de toujours, ma femme et moi avons été très enthousiasmés de votre choix comme nouveau marguillier de la paroisse.

Non seulement cet honneur était-il mérité, mais il était juste qu'on honorât un paroissien distingué et un croyant sincère.

Nous avons bien hâte de vous voir, cependant, "passer la tasse" à Jean-Paul St-Laurent, Gaston Amyot et Gustave Ratté . . . Ce sera bien la première fois qu'ils vont souscrire à la caisse.

Si vous avez quelques misères, prenez l'allée du centre, où il y a un peu plus de nationaux.

Bonne chance dans la nouvelle carrière.

signé : Margo et Fred Hardy

Un petit coup de peinture

Québec, le 8 août 1958

Personnelle et confidentielle
Hon. Gérald Martineau, C.L., 480, rue Dorchester,
Québec, P.Q.
Cher monsieur,

Comme je n'ai rien à lui offrir présentement au nom de l'administration, vous pourriez peut-être "le passer à la peinture" si sa demande doit être considérée.

Bien amicalement,
signé : Alfred Hardy,
directeur général.

Après une augmentation

Personnelle et confidentielle

Québec, le 1er septembre 1955

Honorable Gérald Martineau, C.L.,
1,000, chemin St-Louis,
Québec.

Cher monsieur Martineau,

Dans la sphère où nous vivons tous deux, souventes fois inon-

Voir L'ENQUETE UN page 2

"Je me devais d'intervenir"

-- M. Bourbonnais

OTTAWA. (DNC) — C'est parce qu'il connait les problèmes de sa circonscription mieux que le ministre des Transports que le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Marcel Bourbonnais, est intervenu au moment où Ottawa s'apprêtait à céder tout le canal à la province de Québec.

"L'honorable ministre des Transports qui ne vit pas dans mon comté demeure aux Trois-Rivières. Naturellement, il ne comprend pas les problèmes de chez moi aussi bien que je les comprends. C'était mon devoir d'intervenir".

Ainsi s'est exprimé M. Bourbonnais, après que le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Deschatelet, eut demandé une dernière explication au sujet des transactions relatives au canal Soulanges.

Agriculteurs mécontents

Répression d'une émeute en France

MORLAIX, France. (AFP REUTERS) — La fermeté d'un haut fonctionnaire est venue à bout à Morlaix, en Bretagne, à la fin de la journée d'hier, du mécontentement violemment manifesté de quelque 5,000 agriculteurs. Après avoir mis en état de siège, par une action concertée, depuis l'aube, cette agglomération d'une vingtaine de mille habitants, ils se sont dispersés en fin d'après-midi, lorsque le préfet du département, M. Pierre Andrieu, eut fait savoir qu'il n'admettrait aucune conversation tant que dureraient les manifestations illégales. Les agriculteurs protestent contre la baisse des produits agricoles. Dimanche dernier, après d'autres manifestations, les urnes électorales avaient été brûlées à Pont-l'abbé, dans le même département du Finistère. Plusieurs édifices publics avaient également été saccagés.

Le premier ministre français, M. Michel Debré, s'est entretenu à Paris de la situation avec le ministre de l'Agriculture. Tandis que des adresses de solidarité avec les agriculteurs bretons parviennent de plusieurs régions, un communiqué gouvernemental affirme que des mesures donnant satisfaction aux producteurs sont étudiés par le gouvernement.

Au Congrès des commissaires d'écoles catholiques...

Le ministère des Affaires culturelles du Québec: une aide précieuse pour les minorités françaises du Canada

par Gaston DUGAS
envoyé spécial de "La Presse"

OTTAWA. — Le nouveau ministère québecois des Affaires culturelles sera largement mis à contribution par les minorités françaises des autres provinces canadiennes, pour peu qu'on leur en donne la chance. Presque tous les délégués des provinces minoritaires qui ont pris la parole, hier, au 2e Congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, y sont revenus d'une façon ou d'une autre.

Et celui qui s'est exprimé le plus clairement, celui qui semblait représenter le plus la conception qu'on se fait de ce nouveau ministère, en dehors du Québec, a été M. René Préfontaine, secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba. Il s'est exprimé ainsi :

"Le nouveau ministère des Affaires culturelles du gouvernement québecois n'a pas été sans susciter énormément d'intérêt dans les provinces de l'ouest. Son département d'outre-frontière en particulier a fait naître de nombreuses espérances. A l'annonce de la création de ce ministère, les Franco-Manitobains se sont sentis comme des combattants assiégés à qui on apprend l'approche de renforts. Il nous semble que la collaboration de notre association nationale avec le nouveau ministère devra être des plus étroites. La culture française s'acquiert en grande partie à l'école et, puisque les buts du nouveau ministère sont d'en assurer la survivance et le rayonnement, il ne pourra pas oublier l'école".

Avec le représentant du Manitoba, ceux de l'Alberta, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont reconnu hier qu'il ne s'agissait pas de favoriser une intervention

Voir AU CONGRES en page 2

Son nom coiffe une pétition endossée par 20,000 Canadiens

Le Dr Linus Pauling a confiance qu'un accord sur le désarmement interviendra sous peu à Genève

C'est une conférence de presse à bâtons rompus.

L'homme est optimiste : "Les peuples du monde ne savent pas assez que la conférence sur le désarmement, à Genève, n'a plus que quelques obstacles à surmonter. J'ai confiance qu'un accord interviendra, et sous peu."

Cet homme parle net : "La bombe propre ? Mais c'est de la propagande. C'est vrai, on peut fabriquer une bombe propre, et éliminer les séquelles de la radioactivité. Mais on n'en fabrique pas, de telles bombes ! Parce que c'est moins meurtrier que la "sale" bombe . . ."

Et ce disant, il vise des déclarations de l'ex-président Eisenhower. Il ajoute, un peu cassant, après avoir évoqué une conversation avec Einstein : "Depuis la fin de la guerre, la situation a changé du tout au tout. Il faut penser neuf, mais les politiciens sont dépassés . . ." Lui, Linus Pauling, prix Nobel, n'est pas loin de croire que la présence de savants à des postes électifs pourrait suppléer au manque de sagesse et à l'incompétence des gouvernants actuels.

Lui, en tout cas, le savant à l'immense renommée, ne craint pas de laisser traîner son nom sur la place publique : Ava Helen Pauling et Linus Pauling, voilà qui coiffe une pétition adressée hier au premier ministre Diefenbaker, une pétition endossée par 20,000 Canadiens, contre la diffusion des armes nucléaires.

Le Dr Pauling rencontrait les journalistes, hier matin, à l'hôtel Reine-Elisabeth, où il a déjà prononcé une conférence, dans le cadre du congrès mondial de la psychiatrie. Le savant, attaché, on le sait, au California

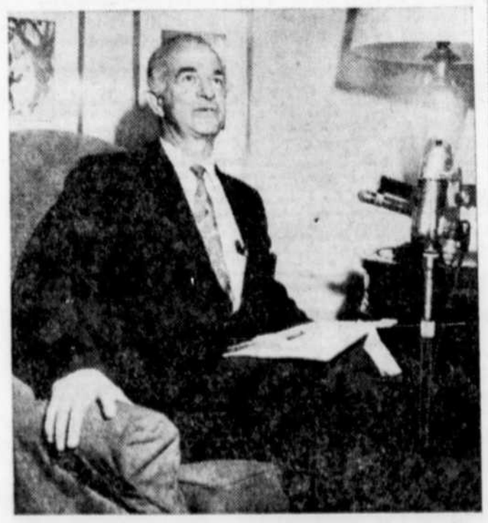


photo LA PRESSE
Le Dr LINUS PAULING

Institute of Technology, parlera ce soir, au Sir Arthur Currie Gymnasium, de la marche vers la paix mondiale. Cette soirée a été organisée par la section montréalaise de l'Association pour un gouvernement mondial fédératif et le Comité montréalais contre les dangers de la radioactivité.

Des compromis raisonnables

La conversation revient sans cesse à cette fameuse conférence sur le désarmement, à Genève, dont on ne veut plus entendre parler, d'oreille lasse. Le Dr Pauling, pourtant, est encore optimiste sur l'issue des pourparlers.

"On a proposé d'un côté qu'il y ait 15 stations de contrôle en URSS; de l'autre côté, on veut 19 stations de contrôle en URSS. Je crois qu'on en viendra à un compromis raisonnable, soit 17 stations sur le territoire de l'Union soviétique."

Et encore : "Les Soviétiques ne veulent permettre que trois tournées d'inspection sur leur territoire; les Etats-Unis exigent qu'il y ait 20 tournées d'inspection. On se mettra probablement d'accord sur 12."

Un autre compromis raisonnable, suggéré celui-là par Linus Pauling : "Le comité d'inspection pourrait être formé de trois membres choisis dans les pays neutres, et ces derniers seraient obligés de justifier publiquement chacune de leurs décisions." Ici, le savant note que la proposition russe d'une commission tripartite (un Américain, un Russe, un neutre) a été mal interprétée en Occident, qu'elle ne ruine pas nécessairement

Voir Dr PAULING page 2

Suspension maintenue de Me Bériault

ST-JEAN, (R. P.) — Le Barreau de la Province de Québec a maintenu la décision du Barreau de Montréal, de suspendre Me Jean-Marie Bériault comme membre de l'ordre des avocats pour une période de 4 ans.

La plainte portait sur un permis de vente de boissons alcooliques qui aurait été détenu par Me Bériault, au détriment des règlements du Barreau. Me Bériault aurait déclaré ne pas être détenteur de tel permis mais on aurait fait la preuve de l'inexactitude de cette déclaration.

On sait qu'une plainte est encore en suspens devant le Barreau de Montréal contre l'avocat Bériault, à la suite des événements survenus à St-Jean lors de la dernière élection provinciale.

M. F. Youlou, l'abbé-président, en visite officielle aux E.-U.

WASHINGTON. (AFP) — L'abbé Fulbert Youlou, président de la République du Congo, est arrivé hier en visite officielle de trois jours à Washington, et il s'est aussitôt entretenu durant plus de deux heures avec le président Kennedy à l'occasion d'un déjeuner de travail qui s'est déroulé à la Maison Blanche.

Cet entretien a été aussitôt suivi d'un communiqué conjoint dans lequel les deux hommes d'Etat ont souligné la complète identité de vues qu'ils partagent sur les problèmes mondiaux.

Souffrant d'une violente douleur dorsale et gêné par le lumbago aigu qui va le contraindre de se servir temporairement de béquilles, le président Kennedy a tenu à accueillir personnellement son hôte africain pour souligner toute l'importance qu'il attache à des relations étroites avec les pays nouvellement indépendants.

Sur le terrain de l'aéroport, l'abbé Youlou, qui portait une soutane noire, a prononcé une allocution exceptionnellement longue dans laquelle il a non seulement rendu hommage aux Etats-Unis mais aussi à la France qui a permis à leurs deux pays d'acquérir leur liberté et leur indépendance à moins de deux siècles d'écart.

L'abbé Youlou a également affirmé le désir de son pays de recevoir l'assistance économique dont il a tant besoin mais, sans pour autant "vendre son âme", a-t-il eu soin de souligner.



LES PRESIDENTS KENNEDY ET YOULOU — Vêtu de la soutane noire, l'abbé Youlou, président de la République du Congo, est reçu à Washington, à sa descente d'avion par le président Kennedy lui-même.

M. Walker refuse de discuter le projet de la 2e Transcanadienne

OTTAWA (DNC) — L'hon. D. Walker a déclaré hier, au Communes, à M. Pit Lessard, qui lui demandait de commenter une nouvelle voulant que les ministres de la Voirie du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique aient discuté d'un projet pour la construction d'une seconde route Transcanadienne, qu'il n'avait pas entendu parler de ces discussions et ne voulait pas davantage les commenter.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Aviation et Marine	33
Comiques	10
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	37
Editorial	4
Finance	34 et 35
Horoscope	10
Les Tribunaux	11
Mots croisés	10
Radio et Télévision	10
Session provinciale	2
Spectacles et Concerts	14 et 15
Sports	16 à 20
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

AUTOUR du MONDE

M. Gromyko à Genève

GENEVE. (UPI, AFP) — Dans les milieux de la conférence sur le Laos, on attend à Genève que M. Andrei Gromyko — arrivé depuis hier soir — exprime le point de vue de l'URSS sur le problème laotien et que le colloque des princes laotiens ait lieu avant que reprennent les travaux de la conférence après une suspension due à une violation manifeste du cessez-le-feu au Laos. On ne prévoit pas pour le moment de date de reprise des séances. Il semble que seules les consultations qui se poursuivront en fin de semaine entre les co-présidents et les princes laotiens pourraient donner le signal de départ de nouveaux entretiens des 14 nations.

Voyageurs de la liberté

JACKSON, Mississipi. (PA) — Vingt et un autres voyageurs de la liberté ont subi le même sort que les 81 voyageurs qui les avaient précédés et ont abouti en prison, après avoir voulu braver les lois de la ségrégation raciale du Mississipi. Le groupe comprend notamment un Canadien de Vancouver, 9 voyageurs de la Nouvelle-Orléans, un membre de la législature de l'Etat de New York et un directeur de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur. Ils ont tous été accusés d'avoir troublé la paix et condamnés à une amende de $200 et deux mois de prison.

Débats sur l'Angola

NATIONS-UNIES. (UPI, AFP) — Le débat sur la situation en Angola a repris hier après midi devant le conseil de sécurité. On apprenait au début de la séance que les auteurs de la résolution tripartite présentée au conseil se préparaient à modifier leur texte pour demander "l'arrêt de toute violence en Angola" au lieu de se limiter à la "répression portugaise".

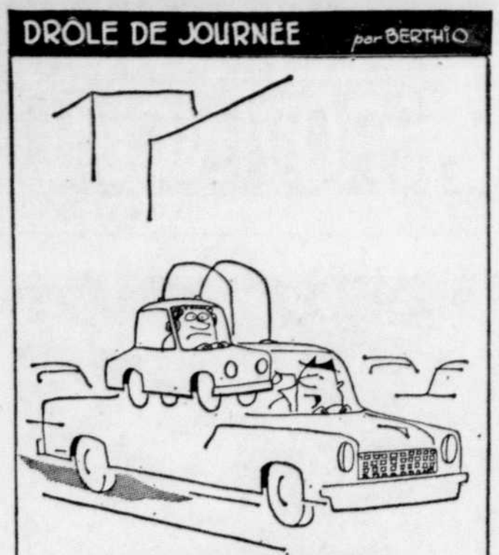
Révélations sur l'attentat de Trujillo

CIUDAD TRUJILLO. (AFP) — Pedro Livio Cedeno, ancien officier de l'armée dominicaine qui a participé à l'assassinat du généralissime Trujillo, a déclaré qu'il n'était pas dans les intentions des hommes du complot de tuer le chef de la république dominicaine, mais de s'en emparer et de l'obliger à quitter le pays avec toute sa famille. Selon Cedeno, qui se trouve en ce moment hospitalisé pour une blessure subie au cours de l'attentat, l'instigateur du coup d'Etat est un militaire haut gradé dont il a refusé de révéler le nom. Il a affirmé qu'aucun Vénézuélien, ni aucun étranger ou exilé politique dominicain n'était impliqué dans le complot.

Radio-Cuba accuse !

KEY WEST, (PA, UPI) — La radio cubaine a accusé hier le comité des "Tracteurs de la liberté" de faire tout en son pouvoir pour saboter les négociations en vue de l'échange de 500 tracteurs américains contre 1,200 prisonniers de l'invasion cubaine. D'autre part, les journaux cubains n'ont pas manqué de faire mention du différend canado-américain au sujet de la tentative d'embargo des Etats-Unis sur l'exportation de blé à la Chine.

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



$27,946,500 pour la Jeunesse

QUEBEC. (par **N. Girard**) — La Chambre basse s'est ajournée à 11 heures hier soir sur l'adoption des crédits de la Jeunesse qui se chiffrent par $27,946,500, soit 3.52 p. cent du budget total de la province.

Ils ont été défendus par le titulaire du ministère, M. Paul Gérin-Lajoie, qui a expliqué que l'écart qui existe entre $292,000 l'an dernier pour l'administration et $460,000 cette année est occasionné par l'addition de personnel et des augmentations de salaires consenties à des fonctionnaires de la plus haute compétence.

M. Gérin-Lajoie, a, de plus, souligné qu'il y a eu cinq renvois à ce ministère depuis le 22 juin : 3 pour activités politiques, une pour cause de maladie et une autre pour inaptitude.

Me Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, profite de l'étude des postes de ce département pour faire l'éloge du système d'enseignement spécialisé organisé par feu Paul Sauvé.

A une question de Me Bertrand, le ministre répond qu'il existe à l'heure actuelle dans l'enseignement spécialisé environ 1,200 professeurs et que leurs salaires varient entre $5,800 et $8,000.

A la reprise de l'ajournement, à 11 heures ce matin, on proposera l'adoption des amendements apportés par le Conseil législatifs à des projets de lois ; on discutera de la motion qui permettrait de siéger samedi ; on proposera la troisième lecture des bills 91 et 86 et on étudiera enfin les crédits des Affaires fédérales - provinciales, les crédits supplémentaires et les crédits du Conseil exécutif.

SESSION PROVINCIALE

Pour développer l'Abitibi

La Chambre de Commerce souhaite le harnachement de la rivière Nottaway

QUEBEC. (**G.P.**) — La Chambre de Commerce de la province présentera au gouvernement provincial, vers le 15 du mois, un mémoire sur les ressources hydroélectriques, dans lequel elle recommande, entre autres choses, le harnachement de la rivière Nottaway, qui se déverse dans la baie James.

Il semble assuré que si une quantité suffisante d'énergie électrique peut être disponible dans cette région, une importante usine à papier s'y établirait, grâce à une entente avec un consortium international.

Réunis hier au nouvel édifice de l'Assurance-vie Desjardins, à Lévis, le conseil d'administration de la Chambre a mis la dernière main au mémoire, sous la présidence du Dr Gérard Letendre.

Il est probable que l'organisme demandera au gouvernement de faire un relevé précis des ressources hydroélectriques de la province, tout en insistant pour que les travaux de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes soient conduits avec plus de diligence.

L'important de ce mémoire, dont la teneur n'est pas encore connue officiellement, semble toutefois être la recommandation visant au harnachement de la rivière Nottaway, ce qui permettrait une diversité nécessaire de l'industrie de l'Abitibi, actuellement centrée exclusivement sur les mines.

Le harnachement de cette rivière, pouvant facilement produire des millions de chevaux-vapeur, serait facilement réalisable. A 70 milles de l'embouchure s'élèvent deux rochers escarpés de chaque côté de la rivière qui, selon certains promoteurs du projet, faciliteraient le harnachement.

Tous estiment que l'industrie de l'Abitibi gagnerait à être diversifiée, pour fournir plus de travail à la main-d'oeuvre disponible. Ce programme pourrait facilement s'intégrer dans une vaste entreprise de planification visant à déterminer les particularités de chaque zone économique de la province.

Le bill No 96

Des craintes de M. Daniel Johnson

QUEBEC. (**J. M.**) — "Le jour n'est peut-être pas loin où la surveillance du comité catholique et du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique sera éliminée !" a déclaré M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, à la Chambre basse au sujet des manuels scolaires, dans une nouvelle attaque contre le gouvernement provincial à propos du bill No 96 qui rationalise le financement de l'enseignement primaire.

Le porte-parole de l'opposition devait ajouter :

— "Cette loi vise à concilier les deux ailes du parti libéral. C'est un moyen terme entre un ministère de l'Education et le département de l'Instruction publique, tel qu'il existait jusqu'ici ..."

Un peu plus tôt, M. Johnson avait reproché à M. Paul Gérin-Lajoie de vouloir s'ingérer dans le domaine des livres de classe en accaparant certains pouvoirs du surintendant.

Le député de Vaudreuil-Soulanges nie le bien-fondé de cette accusation : la loi de l'Instruction publique est explicite et laisse aux comités catholique et protestant un contrôle absolu sur les manuels scolaires. M. Gérin-Lajoie donne lecture de l'article qui le stipule.

L'opposition se plaint de ce que l'on "bouleverse complètement l'économie de la loi de l'instruction publique", selon l'expression de M. Antonio Talbot. L'Union nationale affirme qu'il est dangereux de restreindre les attributions du surintendant et de confier au ministère de la Jeunesse la tâche d'accorder les subventions ; car un surintendant serait moins enclin à céder aux pressions politiques qu'un membre du cabinet.

Un amendement, rédigé dans cet esprit, est proposé par M. Johnson ; mais l'Assemblée législative repousse la proposition par 31 voix contre 22.

L'opposition et son chef sont d'avis également qu'on porte atteinte à la liberté des commissions scolaires.

Ils craignent, d'autre part, que le produit de l'impôt de 2 pour 100 sur les ventes ne soit pas entièrement distribué entre les administrations locales des écoles.

M. Gérard Desjardins, député U.N. de Gatineau, demande si l'impôt de 2 pour 100, qui frappe les spiritueux au profit de la commission de Hull, sera perçu à l'avenir par le gouvernement de Québec. M. Jean Lesage répond dans l'affirmative ; car il s'agit d'une taxe sur les ventes.

A propos du nouveau mode de répartition du produit de l'impôt sur les ventes à Montréal, M. Gérin-Lajoie déclare qu'il corrige une injustice flagrante envers la collectivité protestante. Jusqu'à présent cette dernière accueillait les enfants juifs dans ses écoles, mais, pour défrayer les dépenses occasionnées ainsi, ne recevait pas une partie plus importante du produit de la taxe. Désormais sa part sera plus équitable.

Défi à la Cour suprême

Le parti communiste des E.-U. refuse de "livrer" ses membres

NEW YORK. (PC) — Le parti communiste des Etats-Unis a défié, hier, un ordre de la Cour suprême l'enjoignant de publier la liste de ses membres.

Le secrétaire du parti, M. Gas Hall, a déclaré que la décision rendue plus tôt cette semaine par le tribunal suprême forçait les communistes américains au suicide et mettait l'organisataion politique hors-la-loi.

"Nous n'avons pas du tout l'intention de nous soumettre à cet ordre, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, et nous ne nous instituerons pas dénonciateurs de qui ou de quoi que ce soit.

"En tant que directeurs du parti, a-t-il ajouté, nous préférerions passer le reste de nos jours en prison plutôt que de décevoir un de nos membres ou un de nos partisans ..."

M. Hall, qui est âgé de 60 ans, a passé six années en prison au cours de la dernière décennis après avoir été reconnu coupable de violation de la loi Smith ; cette injonction fédérale condamne toute personne reconnue coupable d'avoir approuvé le principe du recours à la violence pour des fins d'ordre révolutionnaire.

Deux autres communistes notoires des Etats-Unis assistaient à la conférence de presse du secrétaire : Mlle Elizabeth Gurley Flynn, présidente nationale du parti, et M. Benjamin J. Davis, secrétaire national.

Passée en 1940, la loi Smith stipule que tout Américain se rend coupable d'acte criminel s'il adhère au parti communiste.

M. Hall a précisé que son parti continuera d'adresser du courrier à ses membres dont le nombre serait de quelque 10,000.

Le bill du Collège St-Paul

QUEBEC (**J.M.**) — L'Assemblée législative a voté, en troisième lecture, le bill no 95 concernant le Collège Saint-Paul. Elle venait de refuser l'adoption d'un amendement de l'Union nationale.

Dès le commencement du débat, M. Paul Dozois, député de Saint-Jacques, avait dit qu'il a vu d'un très bon oeil le projet de confier l'administration du Collège Saint-Paul aux parents des élèves; mais, ajoute-t-il, ce n'est pas là le véritable objectif visé par le bill no 95, qui, en réalité, place l'institution sous la tutelle du ministre de la Jeunesse. Le porte-parole de l'opposition présente donc une motion en vue du renvoi du texte de loi au "comité plénier" de la Chambre basse avec instruction d'effectuer les modifications qui s'imposent pour assurer aux parents une participation plus active à la direction de l'établissement, conformément au voeu de Son Em. le cardinal P.-E. Léger.

M. Paul Gérin-Lajoie et M. Jean Lesage répondent que l'archevêque de Montréal approuve pleinement le bill no 95. Refuser de voter le projet en troisième lecture, c'est refuser de se rendre au désir de Son Eminence qui représente l'autorité suprême pour le Collège fondé sous l'égide de la loi des évêques catholiques romains. Mgr P.-E. Léger, seul, avait le droit de demander au gouvernement de modifier les statuts de l'institution.

MM. Gérin-Lajoie et Lesage ajoutent qu'ils n'acceptent pas l'amendement.

Par 40 voix contre 24, l'Assemblée législative repousse la proposition de M. Dozois.

M. Gérard Thibault, député U.N. de Mercier, voudrait bien savoir ce que le remplacement des religieux par des professeurs laïques signifiera au point de vue financier.

"On dit qu'au lieu de $580 par élève, il en coûtera quelque $780. Si les parents veulent bien payer la différence, bon ! Mais si les contribuables doivent être mis à contribution, il faut le savoir ...", dit le porte-parole de l'opposition.

L'ENQUETE UN

SUITE DE LA PAGE 1

dés d'ingratitude et d'indifférence, le seul soutien moral qui puisse nous réconforter et nous permettre d'aimer encore à vivre, c'est d'avoir un ami qui nous honore de sa confiance et de son amitié.

Un tel appui nous permet de passer les moments difficiles avec une vigueur toute nouvelle et nous stimule énormément à travers nos soucis quotidiens.

Depuis de nombreuses années, vous ne m'avez pas mesquiné cette loyale amitié dont ma femme et moi sommes si fiers. Vous avez couronné le tout, il y a quelques heures à peine, par un geste qui me laisse tout à fait sidéré, bouleversé et estomaqué à la fois; je veux vous dire, au-delà de toute expression, qu'il m'est impossible de trouver les mots vraiment significatifs pour vous dire toute notre gratitude.

Vous me pardonnerez sans doute d'être encore sous le choc d'une agréable émotion, car jamais dans toute ma vie j'ai eu l'occasion d'être aussi bien choyé, si ce n'est lorsque l'honorable premier ministre, dans sa grande générosité, a bien voulu me confier la direction du département que je dirige présentement.

Meilleurs voeux de santé à votre épouse distinguée et à vous-même et reconnaissance assurée.

signé : Alfred Hardy

Après une excommunication

Le 6 juillet 1956

Monsieur Gérald Martineau,
C.L.
1,000, chemin St-Louis,
Québec.

Cher monsieur,

J'ai été bouleversé de joie en apprenant le résultat de l'entrevue que vous avez bien voulu consentir à mon parent et ami Gustave Lavigueur.

Son problème d'assurances ne me concerne aucunement; mais après des années de travail, j'ai réussi à l'amener, avec sa femme et son fils, dans le giron de l'Union nationale ... Une douce vengeance pour moi sur son gendre Georges Demers qui nous a frappés tous deux durement et publiquement.

Or, après une telle conversion, Gustave, sa femme et son fils, finissant aux Jésuites, ont voté pour nous et soutenu le combat en notre faveur. Ce n'est pas si mal après tout, mais il m'apprend ensuite que le maire Gérard Guay veut lui enlever un contrat qu'il détenait avec la ville de Sillery.

On admettra que d'être excommunié le lendemain de sa conversion, c'est un peu dur pour le moral.

Je n'aime pas à intervenir ainsi car vous avez assez de besogne; cependant je veux pouvoir dire à tout ce monde que l'Union nationale ne massacre pas ses nouveaux amis quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Merci de tout coeur et meilleurs voeux de bonne santé.

signé : Alfred Hardy.

"Ne pas alimenter un adversaire"

Québec, le 21 novembre 1958.
Personnelle et
confidentielle

Hon. Gérald Martineau, C.L.,
480, rue Dorchester,
Québec.

Cher monsieur,

J'ai constaté cet automne, à Neuville, que monsieur Jean-Paul Grenier, fabricant de vénitiennes dont l'établissement est situé près de chez moi, recevait toutes les commandes de notre ami Charles Vallerand et exécutait le travail.

Or, voici que ce même Jean-Paul Grenier s'est fait élire au conseil municipal et travaille avec les libéraux de Neuville pour être candidat contre Rosaire Chalifour aux prochaines élections provinciales.

Il me semble, que Charles Vallerand, qui se prétend bon national, pourrait cesser d'alimenter un adversaire et un futur candidat. J'aimerais que vous puissiez l'aviser personnellement, sans mentionner mon nom, car Jean-Paul Grenier est un voisin, et vous savez comment cela se passe dans les campagnes.

Il y a certainement des nationaux qui fabriquent des vénitiennes dans la province, et Vallerand aurait dû être plus franc, quand il nous disait qu'il avait son propre atelier.

Je crois que le cas mérite une certaine attention, car il n'appartient pas à nos amis d'encourager les futurs candidats-oppositionnistes.

Croyez, cher monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

signé : Alfred Hardy,
directeur général.

Le télégramme

Daté de Montréal le 20 juin 1956, le télégramme envoyé par M. James Franceschini à M. Hardy se lit comme suit, dans la traduction la plus stricte qui puisse être :

"Félicitations les plus chaleureuses pour la magnifique victoire de votre parti. Votre dur travail a rapporté merveilleusement",

Jim.

Des bourses du Québec au N.-Brunswick

QUEBEC. (**N.G.**) — Les bourses d'études gouvernementales, sur le plan provincial, seront dorénavant accessibles aux étudiants de la province qui fréquentent la faculté de commerce de l'Université St-Joseph, au Nouveau-Brunswick.

M. Gérin-Lajoie, ministre provincial de la Jeunesse, a révélé que ce sera en 1961 la première année que la chose sera possible. Jusqu'ici, l'institution était considérée plutôt comme un collège.

Le ministre a, par ailleurs, déclaré qu'il n'est pas impossible que les instituts technologiques tombent un jour sous le contrôle du département de l'Instruction publique.

"Il n'en est pas question pour le moment, a-t-il précisé, mais la question de ces instituts fera certainement l'objet d'une étude."

Sur une déclaration de M. Jean David

Résolution de blâme et réponse

Le comité exécutif de la Fédération des jeunes libéraux du Québec a adopté mercredi une résolution de blâme à l'endroit de M. Jean David, président de la Fédération canadienne des jeunes libéraux.

C'est le premier geste officiel du comité exécutif de la Fédération provinciale depuis que M. David a accusé le premier ministre Jean Lesage d'être un démagogue, le 1er juin.

La résolution de blâme dit que les accusations de M. David sont fausses et constituent une insulte injustifiable envers le leader du Parti libéral du Québec.

M. David avait utilisé le mot "démagogie" en reprochant à M. Lesage d'avoir peur de faire connaître à tous les Québecois ses véritables positions quant à l'éducation neutre.

A ceci le président national de la Fédération des Jeunes libéraux du Canada, M. Jean David, a communiqué la réponse suivante :

"Par suite de la déclaration de non-confiance à mon égard, faite publiquement ces jours derniers par l'exécutif de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, je crois opportun de rétablir les faits suivants :

"En premier lieu, le poste de président de la Fédération des jeunes libéraux du Canada, que j'occupe présentement, échappe à la censure arbitraire de la Fédération provinciale.

"C'est donc dire que pour l'instant, le seul effet réel de la motion de la Fédération provinciale en est un de simple publicité. Toutefois, s'ils ont le courage de leurs idées, les membres de l'exécutif de la Fédération des jeunes libéraux du Québec pourront reformuler leur déclaration lors du prochain congrès national des Jeunes libéraux, en fin de septembre.

"En deuxième lieu, je persiste à croire personnellement qu'il est inquiétant de voir les plus jeunes éléments d'un parti qui se dit évolué adopter et maintenir une attitude rétrograde, de façon à faire croire qu'il se trouve dans le parti libéral plus de "Castors" que de vrais "rouges", c'est-à-dire plus de gens disposés à se servir de la religion à des fins politiques qu'à défendre vraiment la liberté."

Jean David,
président national,
Fédération des jeunes
libéraux du Canada.

M. BALCER

SUITE DE LA PAGE 1

des spectacles en voie de devenir fait courant, cette session. Pendant que le député de Laurier essayait de s'expliquer, on l'insultait à mi-voix et à haute-voix, dans les rangs conservateurs.

Le tout s'est terminé par l'injure traditionnelle à l'adresse du député de Laurier : "C'est un étranger dans le Québec, on l'a admis par charité", a lancé M. Louis-Joseph Pigeon, de Joliette.

Peu après cette passe-d'armes, M. Balcer répétait les renseignements qu'il avait donnés précédemment et affirmait clairement que si Ottawa ne reçoit aucune offre sérieuse d'ici un mois, tout le canal sera cédé à la province de Québec.

AU CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

directe, puisque chaque province est maîtresse absolue du système d'éducation qu'elle veut organiser chez elle. Mais un des problèmes fondamentaux, dans toutes les provinces minoritaires, à l'exception peut-être de l'Ontario, est la formation d'un personnel enseignant compétent assez nombreux. Et c'est ici particulièrement que le rôle du nouveau ministère serait très fortement apprécié.

Dans une petite province comme la Nouvelle-Ecosse, par exemple, ou pas plus de 15, ou 20 étudiants se présentent à l'école normale, chaque année, il serait peu pratique de réclamer une école de formation professionnelle française. Des futurs instituteurs du Nouveau-Brunswick profitent chaque année de bourses qui leur permettent de venir se retremper dans l'atmosphère française du Québec où ils viennent décrocher des certificats d'enseignement. On s'est demandé, hier, à Ottawa, si le nouveau ministère ne pourrait pas favoriser une telle initiative au profit des gens de la Nouvelle-Ecosse. Il s'agirait de conclure une entente en vertu de laquelle le gouvernement de la N.-E. reconnaîtrait les diplômes d'enseignement qui seraient décernés par des institutions québecoises à ses ressortissants.

Un délégué de l'Alberta a également parlé dans le même sens. (Il est peut-être bon de rappeler ici qu'en vertu d'une entente entre le Québec et l'Alberta, une succursale d'une école normale du Québec sera bientôt ouverte dans cette dernière province).

Les commissaires d'écoles étant des gens à l'esprit pratique, ils n'ont pas manqué d'aborder une question de grande actualité : le séparatisme. Et c'est encore M. Préfontaine qui a donné le ton. Après avoir énuméré les différents services que les minorités devraient être en droit d'attendre de leur association nationale, il a déclaré :

"Une telle orientation exigera de la part des dirigeants de la dite association un état d'esprit vraiment "canadien", et nous employons ce mot dans le sens de la Confédération canadienne. Nous croyons fermement que les séparatistes et les nationalistes à outrance n'ont pas leur place dans un organisme comme le nôtre, car une association vraiment nationale n'a pour frontières que les océans".

Avec le président de la Nouvelle-Ecosse, M. Cyriac Boudreau, M. Préfontaine est même allé plus loin. Parce que l'autonomie provinciale en matière d'éducation donne parfois l'occasion à une minorité fanatique de piétiner impunément les droits les plus sacrés des minorités canadiennes-françaises, "pour nous, l'entrée du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation ne serait pas une ingérence, mais une délivrance".

M. Préfontaine n'est pas allé jusqu'à demander cette intervention à cause des répercussions qu'une telle mesure pourrait entraîner dans le Québec et parce que "sans un Québec vigoureusement catholique et français, ce serait se leurrer de croire qu'Ottawa respecterait les droits des minorités en éducation, où que ce soit".

M. Boudreau croit, lui, que "c'est une question pratique qu'il faudrait aborder d'un front commun en songeant aux effets que cette assistance fédérale pourrait avoir sur les nôtres, répartis comme ils le sont en dix provinces".

Une autre question d'actualité a été abordée au cours de la journée d'hier : la situation très avantageuse qui est faite à la minorité dans la province de Québec. Certains Québecois étant les seuls à croire que notre système scolaire peut être injuste pour la minorité, les délégués des autres provinces canadiennes ont demandé qu'une très large publicité soit faite pour que la majorité anglo-protestante du Canada sache bien que le respect des droits minoritaires n'entraîne ni la confusion ni l'appauvrissement du système d'éducation d'une province. Quelqu'un dans la salle a même demandé que des débuts d'injustice soient faits dans le Québec pour donner l'exemple : la chose n'a pas été prise au sérieux par les délégués.

Dans son rapport aux commissaires — réunis en "véritable retraite fermée scolaire" — le représentant de la province de Québec, M. Camille Lavoie, a expliqué les rouages de la Fédération provinciale des commissions scolaires et a donné les raisons qui ont motivé sa participation à la fondation et au maintien d'une association nationale :

"Nous pouvons affirmer que les sociétés dites mixtes ou bilingues ne sont qu'en réalité des associations neutres ou unilingues. Dans ces sociétés, on fait bon marché de l'usage de la langue française et notre mentalité catholique est mise en veilleuse, sous le prétexte de la neutralité religieuse. La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, de par sa nature, ne peut adhérer à de telles organisations".

En définitive, le congrès qui se termine aujourd'hui au Château Laurier, sous la présidence de M. Paul Desrochers, aura été l'occasion pour chacune des délégations de "vider son sac", de dire ce qui allait et ce qui n'allait pas dans toutes les provinces, et de jeter un coup d'oeil attendri vers la province de Québec. Nous verrons, par les résolutions adoptées aujourd'hui, quelles seront les mesures envisagées pour améliorer la situation là où ça ne tourne pas rond — c'est-à-dire presque partout — mais déjà chacun est assuré de trouver une grande collaboration au sein de l'Association nationale dont le rôle et la fonction seront de discerner les injustices commises partout où les minorités françaises existent, injustices qui violent le droit des parents en matière d'éducation. On comptera sur l'Association pour faire les pressions nécessaires.

Dr PAULING

SUITE DE LA PAGE 1

l'idée d'une commission où ne jouerait pas le droit de veto.

Ce que craignent les Soviétiques, c'est que cette commission soit un outil d'espionnage. Et ils n'ont pas tort, souligne le Dr Pauling. D'ailleurs, il n'est pas sûr, ajoute-t-il, qu'une commission constituée d'un seul membre offre les garanties nécessaires d'objectivité.

Par ailleurs, le Dr Pauling croit qu'une entente sur les armes chimiques et bactériologiques s'inscrirait logiquement à la suite d'un accord sur les armes nucléaires. Ce problème des armes chimiques et bactériologiques se posera probablement de façon très aiguë d'ici dix ans.

Pourquoi l'optimisme ?

Optimiste, le Dr Pauling se justifie en disant que l'échec de Paris, l'an dernier, n'a pas arrêté les négociations de Genève; que l'attitude de tous les gouvernements vis-à-vis les problèmes de la paix et du désarmement s'est modifiée depuis peu, et que tous entendent travailler désormais au désarmement.

La Chine, un obstacle ? Il faudra que la Chine soit partie à une entente éventuelle sur le désarmement, il faudra que la Chine soit admise à l'ONU.

Le peuple américain, de son côté, n'entretient-il pas des idées belliqueuses ? Là-dessus, le Dr Pauling n'est pas du tout d'accord. Et puisqu'on met sur la table l'exemple de Cuba en butte à l'hostilité des Etats-Unis, il enchaîne en disant qu'on ne peut absolument pas se fier à ce qu'écrivent les journaux américains sur le sujet, que les journaux sur ce point ne reflètent aucunement l'état d'esprit du peuple américain.

Et il ne cache pas que pour lui l'invasion de Cuba, avec la bénédiction du président Kennedy, l'a grandement désappointé.

Nouvelle loi du cinéma au Québec

De notre dernière édition d'hier

QUEBEC. (JM) — M. Georges-Emile Lapalme, procureur général, a préparé une nouvelle loi du cinéma, qui sera présentée à l'Assemblée législative avant la fin de l'actuelle session du Parlement. Le gouvernement en donne avis à la suite de l'ordre du jour de la Chambre basse.

QUINCAILLERIE DE QUALITE
Pyramide
QUALITY HARDWARE

avec l'ELECTRICITE, vous n'avez qu'à
BRANCHER et TONDRE



LA SOURCE D'ENERGIE LA PLUS SURE
Sunbeam Garantie* 5 ans REPARATION OU REMPLACEMENT DU MOTEUR

TONDEUSE ROTATIVE ELECTRIQUE
A LAMES JUMELEES
Sunbeam
- Puissant moteur Sunbeam
- Démarre au déclic de l'interrupteur
- Fonctionne sur le courant domestique.

No RE 183
HACHEUR DE FEUILLES DISPONIBLE, MOYENNANT UN LEGER SUPPLEMENT.


MANCHE PIVOTANT
Tonte deux directions; rejet jumelé pour les deux côtés.


POIDS LEGER
Facile à utiliser; facile à remiser.


LE FIL S'ENROULE SUR LE MANCHE
Pratique pour le remisage.

*Un crédit sur le coût de réparation ou de remplacement sera calculé selon le temps d'usage de la tondeuse. Mode d'emploi avec la tondeuse.

EN VENTE CHEZ CES MARCHANDS
Pyramide
VENDEURS AUTORISES Sunbeam

FERRONNERIE
Sylvio Bégin
201, rue PRINCIPALE EST
MAGOG VI. 3-4773

FERRONNERIE
A. Boyer
707, BORD-DU-LAC
DORVAL ME. 1-3538

François Caouette
INC.
AMOS, comté Abitibi
Tél.: 52-1351

L. Cousineau
ENR'G.
24, BORD-DU-LAC
POINTE-CLAIRE
OX. 5-4475

Marcellin Deslandes
ST-VALERIEN
Comté Shefford
Tél. : 128

FERRONNERIE
L. Dubois
2081 Est, boul. GOUIN
DU. 7-1124

FERRONNERIE
Robert Filion
1100 rue LALLEMAND
St-Simon-de-Drummondville
GR. 2-3480

FERRONNERIE
Godbout Enrg.
323 ST-MARCEL
DRUMMONDVILLE
GR. 2-5446

The Hub
INCORPORATED
449 boul. BEACONSFIELD
Beaurepaire — OX. 5-3389

Maurice Lacroix
14290 Ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
NA. 6-3268

Laurier Lamontagne
579 SHERBROOKE
MAGOG — VI. 3-4254

A. Prud'homme
& FILS LTEE
DISTRIBUTEURS EN GROS
338 est, rue CRAIG

Rolland Lessard
35-118 AVENUE D.
DRUMMONDVILLE
GR. 2-4514

MEUNERIE COOPERATIVE
de NICOLET
Nicolet, P.Q.

FERRONNERIE
Montréal-Nord
4837 EST, boul. GOUIN
MTL-NORD — DA. 2-2420

E. PREFONTAINE & FILS LTEE
224, avenue GRANT
LONGUEUIL OR. 4-6278

QUINCAILLERIE
L. Gagnon & Fils
325 ouest, FLEURY
DU. 7-2421

FERRONNERIE
Rapides Ltée
359, boul. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES
MO. 9-8090

Roxboro Hardware
REG'D.
15, rue COMMERCIALE
ROXBORO MU. 4-2945

St-Denis Hardware Inc.
337 BORD-DU-LAC
Pointe Claire OX. 5-3334

St-Lambert Hardware Co.
C. Giroux, propriétaire
434, RUE VICTORIA
ST-LAMBERT OR. 1-7269

F.-X. Valiquette
1915 blvd des Laurentides
ST-ELZEAR — Comté de Laval
MO. 9-0261

VITE
Vous pouvez encore vous embarquer pour une
CROISIÈRE DE 14 JOURS
à bord du fameux paquebot climatisé
S.S. RYNDAM



De MONTRÉAL et QUÉBEC:
22 JUILLET
Croisière sur le St-Laurent et la mer des Antilles, où la brise est toujours fraiche!
Escale à Nassau!
Fin de semaine à Miami!
À partir de $295.00
PAIEMENTS DIFFÉRÉS
CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE
Holland-America Line
"It's Good to be on a well-run ship"
Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

6 SEULEMENT
Modèles FORD anglais
ZEPHYR '61
6 cylindres, démonstrateurs
PRIX REGULIER $2535
POUR $2167
TOUTE EQUIPEE
ZODIAC '61
6 cylindres, démonstrateurs.
PRIX REGULIER $2730
POUR $2367
TOUTE EQUIPEE
Avec PLEINE GARANTIE d'autos neuves
12 MOIS OU 12,000 MILLES
Option de transmission automatique extra.
ANGLIA
CONSUL
ZODIAC
ZEPHYR
THAMES
benoit MOTORS
VENTE — SERVICE — PIECES
7866 ST-HUBERT
CR 4-4394

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 192 MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI. 9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

La circulation du pont Champlain

Désastre envisagé au tunnel Atwater

OTTAWA. (M. G.) — Diriger vers le tunnel Atwater la circulation qui viendra des six voies du pont Champlain conduira à un désastre, affirme aux Communes le député de Sainte-Anne, M. Gérard Loiselle.

Il faut éviter ce désastre, soutient le député. Le moyen d'y parvenir serait de diriger la circulation du pont Champlain au-delà de la rue Saint-Jacques.

Je formule cette proposition sans beaucoup d'espoir, poursuit-il, car je sais que lorsqu'une idée émane de l'opposition, on la prend toujours avec un grain de sel. On nous demande souvent de faire des propositions, mais on n'en met pas beaucoup en pratique.

Ces remarques, le député les a formulées lors de l'étude des crédits du ministère des Transports. Au ministre qui l'écoutait, — M. Balcer, — le député de Sainte-Anne a signalé qu'il faut faire quelque chose en ce domaine. Si rien ne se fait, dit-il, les circonscriptions de Sainte-Anne, Saint-Henri et Verdun, — Cette dernière étant représentée par un député conservateur, — vont être inondées par la circulation et la situation sera désastreuse.

La vice-présidence Du Canadien National

A un autre point de son discours, M. Loiselle a reproché au gouvernement d'avoir laissé se faire la nomination d'un dix-septième vice-président de

Voir TUNNEL en page 12



photo LA PRESSE

L'Association des psychiatres canadiens a accueilli hier soir comme membres honoraires, à l'occasion du banquet marquant le congrès international de la psychiatrie, à Montréal, trois éminents étrangers spécialistes en la matière (de gauche à droite), les docteurs William Sargent, de Londres, Jean Saucier, président de l'Association canadienne, R. H. Felix, de Washington, et J. Lopez-Ibor, de Madrid.

Une seule clef à nos problèmes: l'éducation

par Jean DAVID

"Je suis fier d'appartenir à un gouvernement qui, dès cette année, fait un premier pas, un pas important, vers la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement."

M. René Lévesque parlait ainsi, hier soir, devant la Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation qui tient cette semaine son assemblée annuelle. M. Lévesque avait dû remplacer au pied levé le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, retenu à l'Assemblée législative par les bills sur l'éducation que le gouvernement présente ces jours-ci en Chambre.

Le député de Laurier — après avoir dit que bien qu'un "profane" il pouvait certes parler à titre de membre du cabinet et de père de trois enfants — a déclaré à ses auditeurs que "l'instruction est une question de vie ou de mort, à l'échelle du globe, à l'échelle du Québec."

M. Lévesque a noté que notre monde devient un monde de plus en plus compliqué techniquement et que l'instruction est une question vitale; il a signalé que les Canadiens français comme "toute minorité doivent s'affirmer par la qualité car ils ne le peuvent pas par la quantité"; il a parlé de promotion sociale des instituteurs, disant qu'il est inconcevable que la société traite un enseignant de pire façon que le plus vil commis dans un magasin; abordant la question des loisirs (qui sont moins rares avec l'automation) il a demandé: "Qu'est-ce que va faire le gars sans bagage intellectuel? Il va être seulement un légume devant la TV"; il a mis en lumière la politique du gouvernement Lesage en matière d'éducation qui, a-t-il dit, se présente sous deux aspects: la Commission royale d'enquête (qui par son mandat doit déterminer nos besoins, "ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas mettre en marche ce qui saute aux yeux") et l'instauration, par étapes, de l'instruction gratuite à tous les échelons.



photo LA PRESSE

M. RENE LEVESQUE
L'éducation, une question vitale...

Le conférencier a souligné: "L'équilibre mondial a changé et nous, de race blanche, le mieux que nous pouvons espérer est de vivre dans un monde où nous serons égaux aux autres races." M. Lévesque signalait que d'ici très peu de temps la Chine rouge possédera la bombe atomique. Pour survivre, nous devons recourir à l'instruction, enchaînait-il.

En tant que Canadiens français "nous devons nous rappeler que nous sommes une sorte de pays sous-développé de l'Ouest; nous ne sommes qu'une sorte de réservoir de richesses naturelles; nous ne contrôlons pas nombre de nos plus importantes affaires, surtout économiques; nous n'avons pas ce contrôle pour des raisons historiques et sociologiques mais aussi parce que nous n'avons pas les hommes-clefs pour prendre la relève, de façon raisonnable et pratique, d'un appareil administratif qui est largement colonial". M. Lévesque s'est longuement référé au discours que le premier ministre de la province avait prononcé la veille devant l'Association des médecins de langue française. "Il n'y a qu'une seule clef à nos problèmes: une éducation non seulement plus généreuse mais de meilleure qualité", a précisé le ministre des Ressources naturelles.

M. Lévesque a fait une seule allusion à la question des écoles neutres. Lorsqu'il a parlé des travaux de la Commission royale d'enquête et qu'il a entrepris un court relevé des questions que les commissaires devront étudier, il a dit à un moment: "Il y a aussi le problème croissant des minorités. C'est encore plus complexe."

A la suite d'une descente...

Le chef de police de Lachute et six de ses hommes démissionnent

Une descente, effectuée il y a deux semaines lors d'une soirée intime consacrée à la projection de films obscènes, a entraîné hier la démission du chef de police de Lachute, M. A. J. Whiteway, et de six de ses subalternes.

La nouvelle de la descente a été rendue publique à la suite d'une réunion de la police et du conseil exécutif de Lachute. Au cours de la réunion, le maire de Lachute, M. Fernand Legault, a lu le rapport sur la descente qu'il venait de recevoir de la Sûreté provinciale.

Selon les renseignements obtenus, la nouvelle toucherait également d'autres policiers, dont ceux de Montréal et des municipalités des Laurentides.

Voici la liste des démissionnaires. Ce sont: le chef Whiteway; le sergent Gilles Poirier; les policiers Gaétan Thériault, Thomas William et Kenneth Faille, ainsi que le commis Jean-Charles Ménard. D'après le maire de Lachute, ces per-

Voir POLICIERS en page 12

Où le reste est-il allé...?

Pas plus de 7,000 personnes inoculées avec du vaccin suffisant pour... 27,500

par Léopold LIZOTTE

Avec 2,750 ampoules de vaccin Salk, suffisantes pour inoculer 27,500 personnes contre la poliomyélite, la clinique mobile que dirigeait Jean-Paul Robinson, sur la rive sud, en août 1959, n'en aurait vacciné qu'au plus sept mille.

C'est l'étonnante conclusion à laquelle en est venu le juge Henri Masson-Loranger, hier après-midi, alors que se poursuivait le long contre-interrogatoire de l'individu de 34 ans accusé d'avoir commis le vol des 6,000 ampoules de l'Institut de Microbiologie, à Laval-des-Rapides.

Pressé par le procureur de la Couronne, Me Claude Wagner, aussi bien que par le tribunal lui-même, d'expliquer la différence entre le nombre de vaccins obtenus du gouvernement provincial et le nombre d'inoculations données aux gens, Robinson a souligné qu'il y avait notamment beaucoup de gaspillage, au cours de ces cliniques populaires.

Et qu'une ampoule qui contenait normalement dix vaccins pouvait ne servir qu'à en donner beaucoup moins.

On voulut alors savoir si seulement des médecins administraient les injections.

Robinson répondit que des infirmières le faisaient aussi.

—Et d'autres? de lui demander le juge Loranger.

"Bien, des personnes qui s'y connaissaient".

—Vous, par exemple?

"Oui, j'en ai donné, spécialement lorsque les médecins avaient trop de difficulté avec les enfants.

—Et où est allé le reste du vaccin non utilisé lors de ces cliniques publiques?

Cette question est définitivement restée sans réponse adéquate, le prévenu se contentant de déclarer qu'il en avait refilé à quelques reprises, mais par petites quantités, au pharmacien Gaston Bédard, de Pont-Viau. Et pour finalement lui apporter sa "balance", soit 299 ampoules, au moment de son entrée à l'hôpital. Et quelques heures aussi après le vol de Laval-des-Rapides.

Cette sorte de "placements"

Il avoue cependant que, pendant cette même période, il était harcelé de toutes parts (et même par des grossistes en pharmacie) pour qu'il leur vende du Salk.

Mais selon ses dires, il n'en a jamais vendu. Il le donnait, le prêtait, ou le laissait en consignation moyennant une garantie collatérale équivalente à la quantité fournie.

Evoquant ces "petites transactions", Me Wagner a voulu demander à Robinson, un peu avant l'ajournement:

—Est-ce que les intérêts sur vos placements d'argent, par hasard, ce ne serait pas cela?

Mais Me Claude Danis, qui représente l'accusé, est vite debout pour s'opposer à cette question, comme il devait s'opposer à la forme de dizaine d'autres au cours de la longue journée qu'a passée le prévenu dans le box des témoins.

—Pourquoi n'avoir pas remis le surplus de vaccin aux laboratoires de Laval? de demander à son tour le juge Loranger, en faisant incidemment remarquer que l'accusé s'était bien "démené" pour l'obtenir du même endroit pour une prétendue clinique qu'il devait tenir de toute urgence.

Des amis à accommoder

L'inculpé répond alors simplement qu'il n'y a pas pensé. Et il ajoute:

"J'ai pensé plutôt à accommoder mes amis, sachant que le vaccin servirait également à la population.

—Mais saviez-vous si les gens paieraient pour les inoculations, alors que ce vaccin, vous l'aviez obtenu gratuitement du gouvernement provincial?

A cela le prévenu, une fois de plus, se voit dans l'impossibilité de donner une réponse précise. Ou qui puisse satisfaire, en tout cas, le procureur de la Couronne.

On veut également savoir de lui pourquoi il n'a pas retourné le vaccin volé à l'Institut de microbiologie, lorsqu'il est entré en sa possession, dans l'appartement loué pour l'occasion de la rue Saint-Hubert.

Il commence par dire qu'il n'y avait pas pensé.

Puis il parle du soin que l'on devait apporter à la conservation du vaccin.

Cette réponse tourne rapidement contre lui, cependant, lorsqu'on lui fait remarquer que le vaccin avait beaucoup moins de chances de se contaminer au cours du bref trajet vers Laval-des-Rapides qu'au cours d'un voyage Montréal-Québec.

La Robinson explique finalement qu'ayant toujours transigé avec les autorités provinciales c'est à elles qu'il voulait faire la "faveur" de retourner les 6,000 ampoules des laboratoires Connaught.

Sa serviette disparue

A plusieurs reprises, le prévenu a par ailleurs déclaré que, s'il ne pouvait donner certains renseignements, préciser des dates, donner des quantités

Voir VACCIN en page 12

Avec deux autres individus . . .

Roger Poirier accusé de possession illégale d'armes à feu chargées

par Maurice MORIN

Roger Poirier, 30 ans, un des membres de la famille Poirier défrayant la chronique judiciaire depuis déjà de longs mois, qui subissait, ces jours derniers, un procès sous l'accusation de voies de fait sur la personne d'un chauffeur de taxi et "possède" une autre cause pendante devant nos tribunaux, a de nouveau "rendu visite" à la Justice, hier après-midi. Et cette fois-ci avec deux compagnons.

Le trio a été accusé de possession d'un revolver et d'une carabine chargés à bloc.

Poirier, dont l'adresse au dossier est indiquée comme étant le 5594, de la rue Basile-Patenaude, Frank Loiselle, 32 ans, 1980 est, rue Sainte-Catherine et Gérard Roger, 24 ans, 4362, boul. Saint-Laurent, ont été appréhendés, mercredi soir, à 11 h. 30, par la police d'Outremont, angle des avenues Bernard et Hutchison.

Le sergent-détective Paul Séguin, le détective C. Bégin et

Voir POIRIER en page 12

Le bill 86 donnera $2,009,008 de plus aux écoles de Montréal

QUEBEC, (J.M.) — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déclaré, hier, à la Chambre basse que, grâce au système de subventions établi par le bill no 86, la Commission des écoles catholiques de Montréal recevra $2,009,008 de plus.

Le député de Vaudreuil-Soulanges répondait à une question posée par M. Paul Dozois, député U.N. de Saint-Jacques, ancien ministre des Affaires municipales. Ce dernier avait exprimé la crainte que l'administration scolaire de la métropole ne pâtisse de l'adoption de la nouvelle loi.

Après la réponse de M. Gérin-Lajoie, M. Dozois a fait observer:

—"Comment la commission pourra-t-elle boucler son budget avec $2,000,000 de plus alors que le déficit prévu pour l'année prochaine est de $7,000,000?"

Le ministre de la Jeunesse est d'avis que les revenus de l'organisme vont augmenter rapidement.

M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, pense qu'à cause de ses difficultés financières l'administration des écoles de Montréal risque de perdre son autonomie.

M. Dozois: "Elle n'aura que la possibilité d'augmenter l'impôt foncier des neutres. Il est de $1.65 par $100 de biens-fonds; il faudra le porter à $3 ou $3.50. C'est intolérable . . ."

M. Gérin-Lajoie: "Avec notre nouveau système, la contribution gouvernementale sera proportionnelle au nombre des élèves et s'accroîtra donc comme ce nombre.

M. Johnson: "L'aide gouvernementale est insuffisante. Et le déficit s'accentuera au fur et à mesure que le nombre des élèves augmentera . . . La commis-

Voir BILL 86 en page 12

Demande d'injonction des policiers discontinuée

Le comité exécutif de Montréal ayant décidé d'annuler la résolution par laquelle il confiait à l'agence de détectives Phillips la distribution des billets de stationnement, la Fraternité des policiers, de son côté, en est venue à la conclusion que sa demande d'injonction pour empêcher la ville de mettre à exécution cette résolution devenait inutile.

Mes Dollard Dansereau, C.R., et Marcel Lafontaine, C.R., ses avocats, dressaient alors un projet de règlement qui a été déposé hier matin devant le tribunal.

L'hon. juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure, siégeant en division de pratique, l'a accepté, le représentant de la ville, Me Philippe Beauregard, C.R., y ayant adhéré.

Dans la procédure, les avocats déclarent que la demande d'injonction présentée il y a deux semaines est discontinuée. La requête était greffée à une poursuite en dommage de $2,980. Le règlement mentionne que la Fraternité consent à renoncer à cette poursuite.

En apprenant que la ville, après avoir abrogé sa résolu-

Voir INJONCTION en page 12

133 membres de la Police provinciale rayés en cinq mois

QUEBEC. (J.M.) — M. René Bernatchez, député U.N. de Lotbinière, a demandé au gouvernement combien, du 10 décembre 1960 au 15 mai 1961, d'officiers, de sous-officiers et d'agents de la Sûreté provinciale ont été destitués, suspendus ou mis à la retraite, et combien ont donné leur démission.

Les autorités du Québec ont révélé qu'il y a eu: 62 destitutions; 2 cas de suspension; 24 mises à la retraite; et 45 démissions.

Voici la liste des noms:

1 — **Destitutions**: Bonin Camille, Hyvon André, Larouche Joseph, Legault Madeleine, Marsolais Ginette, Rousseau Robert, Tessier René, Audet André, Baribeau Marc, Barnes Douglas K, Barsalou Maurice, Bastien Gilles, Bédard Robert, Berthiaume Fernand, Bouchard Pierre-Paul, Boulay Réal, Bourcier Jean-Guy, Cantin Clément, Caron Aldéric, Clouatre Roméo, Cournoyer Robert, Couture Ls-Philippe, De Cotret Henri-René,

Voir LA PP en page 12

Le Dr Georges Hori témoignera dans l'affaire du vaccin Salk

faits divers

ABATTU PAR UN POLICIER

Un individu, surpris au moment où il commettait un cambriolage dans une maison de la Place Prieur, dans le nord de la métropole, vers 10 h. hier soir, a été atteint d'une balle à un bras, lorsque deux policiers ont fait irruption sur les lieux.

Le blessé, un certain Eddy Nesbitt, âgé de 30 ans, a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

Nesbitt, qui "opérait" en compagnie de son frère, avait refusé de se rendre sur l'ordre des agents et tentait plutôt de prendre la fuite.

Son frère n'a pas offert de résistance aux policiers.

VOLS A MAIN ARMEE

Deux individus armés et le visage recouvert d'un bas de soie ont dérobé une somme de $175 à la pharmacie Lavigne, au 145, ouest, boulevard Henri-Bourassa, vers 7 h. hier soir,

Voir FAITS DIVERS en page 12

Le Dr Georges Hori, le directeur de l'hôpital Jean-Talon, où se tient présentement une enquête gouvernementale, sera témoin, vraisemblablement aujourd'hui, au procès de Jean-Paul Robinson, accusé du vol de 6,000 ampoules de vaccin Salk.

C'est ce qu'a révélé Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, hier midi, après avoir obtenu l'émission d'un subpoena contre le praticien d'origine japonaise.

Ce subpoena a été émis à la suite de la révélation faite par Robinson lui-même, au cours de son témoignage, à l'effet qu'il s'était rendu chez le médecin du Carré Saint-Louis, quelques minutes seulement après avoir constaté la présence du vaccin, dans le logis de la rue Saint-Hubert, qu'il avait préalablement loué.

Me Wagner, qui prépare présentement la contre-preuve qu'il entend présenter contre les multiples allégations du prévenu, veut apparemment interroger le Dr Hori sur les circonstances de cette visite nocturne à son bureau.

Au début de son contre-interrogatoire par Me Wagner, hier matin, Robinson a nié qu'il se soit jamais présenté à personne comme étudiant en médecine, surtout à l'époque où il effectuait une visite complète des laboratoires de Laval-des-Rapides. Et ce, deux semaines seulement avant que le vol y soit commis.

Pour justifier l'emploi "d'étudiant" qu'il avait lui-même donné au début de son témoignage, le prévenu a déclaré qu'ayant terminé ses études en neuvième année, il suivait présentement des cours au Collège classique de Laprairie pour tenter . . . d'entrer à l'Université.

Pressé de donner des détails sur la personnalité de "Bob", l'inconnu à qui il a acheté le vaccin pour la somme de $800, Robinson a tout simplement voulu dire que ce dernier avait "des beaux cheveux frisés".

Me Wagner et le juge Henri Masson-Loranger ont voulu obtenir beaucoup plus de précisions, mais ce fut bien inutilement.

L'accusé ajouta alors tout simplement que, comme tout le monde, "Bob" avait des yeux, un nez, une bouche...

Quant à ses présents moyens de subsistance, il ne les révéla qu'avec beaucoup d'hésitation.

Finalement, toutefois, il affirma qu'il vivait "des intérêts de sommes importantes "placées" depuis longtemps".

les Beignes RBI sont toujours populaires!
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Faites votre choix parmi ces délicieuses variétés:
• Beignes enrobés de sucre
• Beignes à la gelée
• Beignes glacés au chocolat
• Beignes glacés au sucre
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage — AIR CLIMATISE

LES PIANOS LANGELIER
sont dans les meilleurs foyers
En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert — Tél.: VI. 5-8111
Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
RELIEURS A POTEAUX
(avec clef et sections)
Couverture en canevas gris
No Format Prix c à c Rég. Spécial
750 7½x10⅜ 5/16 6½ 6.75 4.25
850 8¼x10⅞ 5/16 6½ 7.00 4.25
950 9¼x11⅞ 5/16 6½ 7.25 4.60
FEUILLES DE LEDGER pour relieurs à poteaux
No Format Rég. Spécial
750 7½x10⅜ 2.40 1.80
850 8¼x10⅞ 2.50 1.90
950 9¼x11⅞ 2.75 2.05
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC.
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
730, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

VIENT D'ARRIVER
VERITABLE SAUMON DE GASPE FRAIS
AUSSI HOMARDS VIVANTS
GROSSES CREVETTES
FAISANS — PINTADES — POUSSINS
VISITEZ NOTRE COMPTOIR DE VIANDES CUITES
Poulets rôtis — Viande de boeuf fumé — Pâté de foie — Gelée de langue de veau — Gelée de veau — Poulet rarci — Jambon Virginia — Rôti de boeuf — Rôti de porc — Mortadello — Variété de salades — Assortiment de pâtés à la viande — Et aussi aspics — tc., etc.
FROMAGES FINS DOMESTIQUES et IMPORTES
Bleuets — Cerises — Prunes — Abricots — Nectarines — Avocados Canteloups — Fraises — etc., etc.
A DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél.: VI. 9-2341

une maison REPUTEE
Jarry Automobile Incorporé
VOUS OFFRE
une auto REPUTEE
OLDSMOBILE
pour 1961
PLUS PERFECTIONNEE, PLUS PUISSANTE
ALLOCATIONS D'ECHANGE TRES ALLECHANTES
Votre dépositaire exclusif "Oldsmobile" et "Envoy"
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1961** — **No 199**

Les silences de M. Fleming

Après avoir débuté dans la littérature en écrivant "Les Silences du colonel Bramble", M. André Maurois couronnera-t-il sa carrière en nous interprétant "Les Silences de M. Donald Fleming" ? Car le ministre des Finances, naguère réputé pour la longueur de ses discours, — dont M. Maurois, à cette époque, aurait pu faire un pendant des "Discours du docteur O'Grady" — est devenu muet comme une carpe. C'est en silence qu'il a déposé aux Communes, hier, des nouvelles propositions de dépenses qui ajoutent $137,545,683 à celles qu'il avait déjà recommandées à la Chambre pour porter à $6,867,873,865 le total des prévisions pour l'exercice 1961-1962. Et ce n'est pas fini !

Les dépêches nous apprennent qu'après avoir déposé ces nouvelles propositions de dépenses sans un mot d'explication — ce qui est l'usage, en vérité — M. Fleming a gardé "le mutisme le plus complet" sur la date de l'exposé budgétaire par lequel il nous apprendra comment il entend faire face, par des impôts ou des emprunts, au budget de beaucoup le plus élevé de toute l'histoire bientôt centenaire de la Confédération canadienne.

Les principaux bénéficiaires des nouvelles et silencieuses largesses de M. Fleming seront les chemins de fer ($50,000,000), les anciens combattants ($31,250,000), les écoles techniques ($20,000,000), les chantiers maritimes ($10,000,000), la Société centrale d'hypothèques et de logement ($12,500,000), etc. Dans certains cas, il s'agit de subventions nouvelles, de subventions additionnelles dans les autres.

Mais il y aura inévitablement d'autres budgets supplémentaires d'ici la fin de l'exercice financier. Et celui d'hier ne prévoit rien pour le renflouement de la caisse de l'assurance-chômage, ce qui est d'une extrême urgence, bien que le ministre des Finances ne dise mot là-dessus non plus.

C'est dire que les dépenses de l'année 1961-1962 dépasseront largement les sept milliards, ce qui ne s'est jamais vu, même en temps de guerre. C'est dire également que le déficit, dont il est difficile de prévoir la taille tant que M. Fleming ne précisera pas dans quelle mesure il aura recours aux impôts et aux emprunts pour faire face à ces dépenses, sera énorme et atteindra presque certainement le milliard s'il ne le dépasse pas.

On comprend qu'il reste muet comme carpe pendant qu'il doit se livrer à de savants calculs pour chercher la solution de son problème financier. La mesure dans laquelle il comptera sur les impôts pour rencontrer ses dépenses et celle dans laquelle il aura recours aux emprunts dépendent d'ailleurs d'une décision qui ne semble pas avoir encore été prise : la date des prochaines élections.

Si M. Diefenbaker, devenu étrangement silencieux lui aussi, du moins sur ce sujet, opte pour un scrutin dès l'automne prochain, M. Fleming ne pourra pas se permettre d'augmenter les impôts. Il devra même peut-être les abaisser. Cela l'obligerait à combler par des emprunts un déficit qui pourrait bien, dans ces conditions, atteindre de un milliard à un milliard et demi. Mais si le gouvernement décide de remettre les élections à plus tard, le ministre du Silence hésiterait peut-être moins, alors, à serrer la vis aux contribuables pour ramener son déficit à une taille moins inquiétante.

On comprend que, dans ces conditions, M. Fleming joue depuis quelque temps le rôle, nouveau pour lui, du Sphinx. Mais il devra bien finir par ouvrir la bouche après avoir ouvert encore plus largement, hier, le sac des deniers publics. Et alors, selon qu'il comptera davantage sur les impôts ou plutôt sur des emprunts pour équilibrer son budget, nous serons fixés sur la date des élections.

Les journaux dans leur rôle

Les trois chefs politiques fédéraux, MM. Diefenbaker, Pearson et Argue ont été tous trois d'accord (ô surprise !) pour sermonner les journaux à propos de l'affaire des aspirateurs. Selon le premier, la publicité accordée à l'incident canado-américain était exagérée ; au dire de M. Pearson, les commentaires des journaux sont regrettables et M. Argue souligne que la nouvelle a été exploitée de façon déraisonnable. Nous remercions ces trois messieurs de l'intérêt qu'ils portent aux journaux du pays s au moins, ils les lisent.

Mais est-ce exagérer vraiment et se montrer déraisonnables que de commenter une décision du gouvernement américain — à moins qu'il ne s'agisse en fait d'une maladresse d'une agence bureaucratique de Washington — qui, sans le moindre avertissement, oblige les armateurs norvégiens et britanniques à repenser du tout au tout la technique de la vaste entreprise du transport du blé canadien à la Chine ? Certes, l'autorité américaine est nettement dans son droit et si elle interdit la vente de ces dispositifs mécaniques c'est sans aucun doute qu'elle a des raisons sérieuses à cet égard. Mais pourquoi sévir au dernier moment, pourquoi lancer l'interdiction alors que les cargos sont à quai, alors que l'opération se met en branle ? Notre pays est menacé de rater l'une de ses plus avantageuses transactions commerciales et les journaux devraient se taire, passer la chose en douce, ne voir dans tout cela qu'un incident banal. Quand même ! Que sous le choc de la surprise, les commentaires de la grande presse aient été sévères et, disons-le, aient pu manquer de pondération, il reste que les journaux ont sonné l'alerte et que le gouvernement fédéral a sur-le-champ pris des dispositions de défense.

Or, Washington a réagi. Le Canada obtiendra des aspirateurs à blé, les Etats-Unis levant l'embargo sur ces appareils. Si les journaux n'avaient pas joué leur rôle de chien de garde, les deux gouvernements en seraient encore aux pourparlers et les armateurs dans l'attente.

Evidemment, mettre les gens en colère pour une commande de dix aspirateurs à blé c'est pousser le ridicule à sa limite. Dans le cas présent, ce ne sont pas tellement les appareils qui importent mais l'économie de l'Ouest qui risquait d'être disloquée, ce sont $425 millions qui passaient dans le trésor de nos concurrents (le blé argentin n'est pas de si mauvaise qualité, après tout) et c'est le monde du travail canadien qui recevait un coup dur alors qu'il se remet à peine du long chômage de l'hiver. Un triple enjeu de cette envergure vaut la peine qu'on s'en préoccupe et l'alerte des journaux, leurs commentaires, leurs éditoriaux, les manchettes en caractères gras, étaient indispensables pour obliger qui de droit à réfléchir. Et à agir avec diligence. L'incident est clos. Tant mieux.

L'intervention diplomatique a été pressante et s'est faite en très haut lieu. Cela était nécessaire car il est inutile de parler de bonnes relations entre le Canada et les Etats-Unis si pour une misérable affaire d'aspirateurs, un pays impose un embargo mettant en péril le commerce de l'autre. Nous ne connaissons pas les réactions des journaux norvégiens mais il y a gros à parier qu'elles ont été du même ton que les nôtres.

MM. Diefenbaker, Pearson et Argue ne sont pas tenus de passer l'encensoir sous le nez des journaux mais qu'ils reconnaissent au moins que leurs commentaires, servis chaud, ont compté dans l'heureuse solution d'une affaire qui pouvait prendre des proportions graves.

Roger CHAMPOUX

Il faut un nouveau Palais

Qu'il soit urgent de construire un nouveau palais de justice à Montréal, on ne peut moins que jamais en douter après ce qui s'est dit à la Chambre des communes sur l'insuffisance des locaux à la disposition de la magistrature. Le gouvernement fédéral s'est fait autoriser à accroître le nombre des juges à la Cour supérieure de Montréal ; mais il se voit contraint de suspendre tout projet de nomination tant que persistera la situation présente.

Il a été reconnu depuis plusieurs années qu'à la source des retards souvent considérables que subit l'instruction des causes se trouve le nombre manifestement insuffisant de magistrats assignés à un travail écrasant. Les plaintes répétées formulées à ce sujet ont porté l'Assemblée législative à créer l'an dernier cinq nouveaux postes de juges à Montréal.

Trois nominations ont été faites. Il en reste deux autres à faire, et le ministre fédéral de la Justice est tout disposé à combler ces vacances. Mais la pénurie des locaux est telle actuellement, et deux députés montréalais ont été d'accord là-dessus, qu'il lui paraît inutile de nommer de nouveaux juges s'il est impossible de leur assurer les locaux nécessaires.

Ce qui s'ensuit, c'est que bien des gens doivent se résigner à attendre impatiemment qu'on ait trouvé le temps de s'occuper de leurs causes. Les retards d'une douzaine de mois ne sont pas rares ; et il y en a de plus longs encore. Durant ces attentes les plaideurs risquent d'être placés dans des situations embarrassantes, il n'est pas sûr que l'un ou l'autre des témoins sur lesquels ils comptent ne disparaîtront pas. Ce n'est pas là, de toute façon, la manière dont devrait s'exercer l'administration de la justice pour que plaignants et défendeurs se sentent pleinement protégés par les lois.

L'affaire a été évoquée à l'Assemblée législative. La construction d'un nouveau palais de justice paraît bien décidée en principe. Reste à déterminer à quel endroit il pourrait être construit. Et ici le gouvernement provincial désire s'entendre avec les autorités municipales, de façon à opter pour un emplacement qui recevra l'agrément de la ville comme du gouvernement.

Il ne devrait pas être tellement difficile d'en arriver promptement à un accord, surtout si l'on tient compte de l'urgence de mettre à la disposition de la magistrature les locaux dont elle a grand besoin, comme l'a souligné le débat engagé à la Chambre des communes cette semaine.

Marius GIRARD



LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Ne serait-ce qu'un prétexte ?

Monsieur le Rédacteur,

Pourquoi le ministre de la Chasse et des Pêcheries du Québec refuse-t-il l'offre magnifique du Fédéral: 13 milles de propriétés, terrains et bâtiments du canal Soulanges, pour y établir des parcs de tourisme, pisciculture et sanctuaires d'oiseaux ? Sur les terrains que nous offrons, il se trouve suffisamment d'espace pour établir cinq (5) fois les projets du ministère provincial. Les raisons du refus provincial sont, à mon avis, les suivantes.

Le gouvernement provincial est trop engagé financièrement dans les domaines de l'assurance-hospitalisation, de l'éducation et de la voirie, Québec a déjà tellement emprunté pour réaliser ses promesses les plus importantes qu'il lui est impossible d'attribuer des crédits à la réalisation de projets de pêche amateur et de camping.

Tant que le problème de la circulation aux ponts de Dorion et Ste-Anne ne sera pas résolu par la construction de nouveaux ponts et routes, le gouvernement provincial ne peut procéder à des travaux visant à accroître la circulation vers le canal Soulanges sans congestionner davantage les routes 2 et 17 aux environs de Dorion. Le Gouvernement Provincial sait que les automobilistes qui iraient pêcher dans le canal Soulanges, en provenance de Montréal, deviendraient autant de critiques de la Voirie et du gouvernement provincial, aussitôt qu'ils "goûteraient" à l'embouteillage du trafic aux environs de Dorion.

Le Gouvernement Provincial cherche un prétexte pour ne pas remplir une autre promesse, et ce prétexte, c'est le mille du canal Soulanges que nous, du Fédéral, voulons réserver aux travailleurs de Vaudreuil-Soulanges.

J. M. Bourbonnais,
député de Vaudreuil-Soulanges.

Protestation

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été tristement surpris et indigné hier soir de voir dans votre journal, qui s'intitule le plus grand quotidien d'Amérique, un journal sérieux qui se prétend dévoué à la protection des petits et des faibles "contre les grands et les forts" et "traite tout le monde avec justice", une caricature de votre collaborateur Lapalme, figurant le "sanguinaire" Dr Salazar en train d'être surpris par le "policier" ONU à éventrer des noirs symbolisant l'Angola.

D'abord, ce dessin, cette caricature, je le considère insultant pour le chef de mon gouvernement, aussi bien que pour moi, en tant que Consul et portugais. C'est dommage, monsieur le Rédacteur, que votre journal ait tellement de pitié pour les "pauvres" terroristes éliminés par les forces de l'ordre à Angola, et qu'il n'ait pas eu un seul mot de sympathie envers les centaines de mes compatriotes noirs et blancs (j'insiste, noirs et blancs) qui sont tombés là-bas en défendant leur honneur national.

Nous sommes une vieille Nation, fière de son passé, orgueilleuse des nombreux horizons que nos ancêtres ont ouverts à l'humanité et, à ce moment où tout nous est demandé, nous ressentons encore l'énergie de nos navigateurs, de nos pionniers et de nos soldats des XV et XVI siècles. C'est parce que nous sommes comme ça que, laissant de côté toutes frivolités et toutes timidités, je ne peux pas laisser passer, sans un cri d'indignation, une insulte contre mon pays. Nous ne sommes pas, nous les Portugais, les féroces sanguinaires que votre journal, à la suite d'autres, veulent maintenant faire croire. Nous n'avons pas la responsabilité de ce qui s'est passé dans les fours crématoires, de ce qui se passe encore au Tibet, etc. Nous n'avons pas eu besoin d'éliminer des populations autochtones (génocide) comme tant d'autres "colonisateurs"—qui se disent maintenant anti-colonialistes—pour nous fixer et répandre l'Evangile outremer. Partout nous nous sommes mêlés aux populations, bâtissant une nation multi-raciale, sans discriminations, sans haine, sans tensions. Au Brésil, le portugais de Minho ou d'Algarve se mêla à l'indien et au noir d'Afrique. En Inde, Goa, foyer d'une culture luso-indienne unique à la péninsule hindoustanique, fournit encore aujourd'hui à tous les échelons de la vie portugaise—de la magistrature et du service diplomatique, aux Universités et aux professions libérales—les plus illustres de ses fils. A Macao, à Timor, partout il n'y a que des portugais, qui fréquentent les mêmes temples, les mêmes écoles, les mêmes restaurants, qui prennent les mêmes autobus (il n'y a pas besoin de "freedom riders", Dieu merci !).

Nous sommes aussi un petit pays, dont les provinces d'outre-mer ont été toujours convoitées. Nous avons aussi, aujourd'hui, comme en 1891, à lutter contre "les grands et les forts", surtout contre l'impérialisme (le vrai impérialisme) des gros intérêts et du communisme international (les beaux alliés !). Voilà pourquoi je ne comprends pas votre attitude, vous qui prétendez protéger les petits et les faibles "contre les grands et les forts".

J'espère, Monsieur le Rédacteur, pouvoir compter encore sur la compréhension de votre journal, qui "traite tout le monde avec justice".

Fernando M. da Silva Marques
Consul du Portugal

A quoi tient la compétence ?

Monsieur le Rédacteur,

Je ne vois pas pour quelle raison le Dr Chaput abandonnerait son poste à Ottawa. La compétence d'un bio-chimiste n'est sûrement pas conditionnée par sa philosophie politique. Ou faudrait-il croire que le Canada traverse une crise de maccarthyisme à retardement?

En tant que Canadien possédant quelque expérience de ce que sont les droits du citoyen, car j'ai été président du Conseil montréalais de la citoyenneté et secrétaire du comité syndical des droits de l'homme (MLC-QFL-CCL), j'ai rarement vu un cas aussi flagrant d'aberration des principes, à savoir que la compétence d'un travailleur pour un travail bien défini dépende de l'orientation de ses sympathies politiques.

Paul F. King,
Montréal.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), mêmes si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Les privations n'effraient pas

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de protester énergiquement contre la lettre signée "Vrai patriote". Si ce monsieur avait une parcelle de patriotisme dans le coeur, il n'oserait pas qualifier de stupide le mouvement séparatiste qui ne demande que la justice et que le droit. Quand il affirme que, dans un second sondage, les gens ayant bien réfléchi, il n'y aurait plus que 10% de séparatistes, il se trompe royalement. Il serait en effet très étonné de constater le nombre grandissant d'indépendantistes. Voici d'ailleurs ce qu'il adviendrait, si le Québec demeurait "Canadian".

D'abord Ottawa et ses complices s'empresseraient d'assimiler à tout jamais le Canada français et d'ignorer complètement sa culture. Ottawa continuerait en toute conscience à s'emparer de 80% de nos impôts et à ne nous en faire bénéficier que d'une infime partie. Et M. Mackay se mettrait encore au garde à vous devant l'Union Jack tandis que Me Aubut se féliciterait d'avoir servi "patriotiquement" Sa Majesté.

Monsieur, il n'est vraiment pas sérieux de comparer le mouvement séparatiste à la révolution de Fidel Castro. La géographie est différente et les motifs ne sont pas les mêmes. Prétendez-vous donc que les séparatistes sont des antiaméricains enragés? Prétendez-vous aussi que la richesse de Cuba dépasse celle du Québec ? Prétendez-vous encore que le Québec est sous-développé comme l'est Cuba ? Nous prétendez-vous enfin mûrs pour le communisme dans le contexte où nous vivons?

Evidemment, il faudra travailler fort et se serrer la ceinture, car un pays ne se construit pas en deux mois, mais le Québec n'en vaut-il pas la peine?

Séparatiste

L'opinion d'un Manitobain

Monsieur le Rédacteur,

Un éclat d'Aubut nous arrive ici avec un peu de retard. Je crois que je me dois de vous donner mon opinion sur ce beau grand Canada pour lequel M. Aubut a combattu sur des terres étrangères.

Je suis pris en plein milieu de ce Canada bilingue, et je peux vous dire que la situation est désolante pour un Canadien français.

A mon travail dans la rue, dans les magasins, au téléphone, partout il n'y a que de l'anglais. Mon fils dernier-né ne parle que l'anglais et refuse d'apprendre le français, ce qui le ferait considérer inférieur par ses compagnons.

Et j'en suis même venu à la conclusion que nous vivons ici au Manitoba le sort qui attend le Québec s'il ne réagit pas bientôt. En me basant sur mon expérience, je crois à l'indépendance du Québec. Ce n'est qu'alors que nous, les minorités, nous sentirons fortes et appuyées. De toute façon, dès que je sentirai que le Québec retrouve son courage et s'engage dans la voie de la libération, nous retournerons au pays ancestral pour y recommencer une vie digne d'un homme libre.

J'ai lu que ce M. Aubut songe à être candidat aux prochaines élections. Je suis porté à croire qu'il veut utiliser les actes de vandalisme qu'il reproche aux indépendantistes pour se faire du capital politique.

J'ose croire qu'il n'est pas représentatif des anciens combattants qui, je le sais, se rallient de plus en plus à la cause de l'indépendance du Québec.

Québécois, nous, de l'Ouest, comptons sur vous. Vive l'indépendance du Québec.

M. Yvon Marleau
704, rue Melrose
Transcona,
Manitoba

Mécontent

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire le numéro du 29 mai de votre journal qui, sous le titre "Souvenir d'un Militaire" a publié une lettre répugnante.

Sans être Français, je suis profondément choqué, et j'ajouterais volontiers, honteux pour vous, que vous ayez prêté votre rubrique à l'attaque mensongère et ridicule que dirige contre tout un peuple d'amis un esprit visiblement dépourvu de tout jugement, qui se dit Canadien français.

En tant que dépositaire d'une mission d'information et d'éducation qui se doit de payer le premier tribut à l'honnêteté et, aux valeurs constructives, votre journal aurait dû s'abstenir de cette publication. L'auteur n'en vaut pas la critique mais le blâme que vous adressent les plus honnêtes parmi vos lecteurs devrait vous inciter à plus de circonspection dans vos publications.

Bien que ces lignes ne comportent pas beaucoup d'éléments qui soient à votre honneur, il me serait agréable que vous acceptassiez de les publier.

"Pour l'amitié entre les peuples".

R. Bonnier

N.d.l.R. — La lettre de M. Benoît Beaulieu n'a pas plu à M. Bonnier. A nous, non plus. Mais nous nous sommes donné pour consigne d'ouvrir largement cette rubrique à nos lecteurs, même au risque de publier des choses que nous n'approuvons pas, que d'autres lecteurs n'approuveront pas. Pourrait-elle rester vivante sans cela? Et être vraiment, ce que nous la voulons, "une tribune libre"? M. Bonnier désire user de cette liberté en nous priant de publier sa lettre, toute désagréable qu'elle soit pour nous. Pourquoi refuse-t-il cette même liberté aux autres ?

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Clarté ; mordant français

LONDRES — Trois jours après le départ du président Kennedy, la presse londonienne s'interroge encore sur la portée de son voyage en général et, plus particulièrement, sur ses entretiens avec M. Macmillan. Sur sept colonnes, le **DAILY EXPRESS** (conservateur) titre: Kennedy lui a dit: ne tergiversez plus. L'auteur de l'article affirme que c'est à dessein que le président des Etats-Unis, dans le rapport qu'il a fait de son voyage à son retour à Washington, a chanté les louanges du général de Gaulle et a fait à peine mention des entretiens qu'il a eus avec M. Macmillan. D'après le **DAILY EXPRESS**, le président a d'abord expliqué au premier ministre britannique pourquoi il n'avait pas voulu insister auprès du général de Gaulle, à Paris, sur la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Le premier ministre avait espéré, poursuit le journal, que M. Kennedy interviendrait auprès du général afin de l'amener à quelque solution de compromis.

Mais M. Kennedy lui a dit qu'à son point de vue, il était temps que la Grande-Bretagne offre de signer le traité de Rome sans conditions et propose aussitôt après des négociations à l'échelon gouvernemental. Au contraire, a-t-il dit à M. Macmillan, la Grande-Bretagne a refusé de définir clairement sa politique envers le Marché commun et personne ne sait quelles sont ses véritables intentions.

Le **DAILY EXPRESS**, après avoir noté que M. Kennedy ait été étonné par l'imprécision de la politique britannique dans d'autres domaines, poursuit :

Au cours de ses entretiens avec le général de Gaulle à Paris, le président a trouvé les objectifs de la politique française beaucoup plus faciles à saisir. Malgré le refus de la France de s'engager à fond dans le dispositif militaire de l'OTAN, il s'est enthousiasmé pour la lucidité et la précision du général. Il est revenu avec l'impression que de Gaulle savait exactement où il allait . . . Tant que la politique étrangère



britannique n'acquerra pas plus de clarté et de mordant, M. Kennedy préférera écouter les conseils de de Gaulle.

Le **GUARDIAN** (libéral) s'en tient à une analyse de la portée des entretiens Kennedy-Khouchtchev sur les négociations en cours à Genève. La conclusion d'un traité sur les essais nucléaires sans système d'inspection serait plus nuisible qu'utile, écrit le **GUARDIAN.** Le tout, dans un traité de ce genre, serait de dissiper la méfiance et de créer un climat de confiance qui permettrait par la suite de se mettre d'accord sur d'autres mesures de désarmement. Mais un traité accompagné d'un système d'inspection sans portée ne ferait qu'engendrer de nouveau la méfiance.

"Il y avait de bonnes raisons de blâmer les Américains pour les retards de Genève. Ces raisons n'existent plus. Le gouvernement Kennedy a cédé sur de nombreux points, pour lesquels son prédécesseur avait refusé de bouger ; et les Russes ont répondu en restant encore plus inflexibles qu'avant. Si les conversations échouent, ce sera leur faute.

Le **TIMES** (indépendant) fait une comparaison entre le retour du président Eisenhower après la dernière rencontre au sommet, l'an dernier, et celui du président Kennedy. La différence d'atmosphère est manifeste. On n'en est pas venu aux gros mots, on n'a pas formulé de nouveaux objectifs et on n'a pas cherché de nouveaux traités. Cette atmosphère, estime le **TIMES**, va permettre au président de reprendre souffle. Il est clair, d'après son discours, que le président est convaincu de la nécessité de faire face aux communistes sur tous les fronts — économique, politique et militaire.

Pour le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur), la rencontre de Vienne fut moins un dialogue que deux monologues destinés à faire savoir à chacune des deux parties sa propre position. Ce qui laissait peu de place aux espoirs illusoires et, par conséquent, aux désillusions . . . Si l'Est et l'Ouest doivent poursuivre leurs routes séparées dans la guerre froide, l'Ouest doit faire un nouvel effort pour utiliser sa supériorité en ressources au bénéfice des pays plus faibles."

NEW-YORK. — L'attaque du poste de Padong "n'est pas seulement une rupture de la trêve . . . mais également une transgression à l'accord auquel étaient arrivés, la fin de semaine dernière, à Vienne, le président Kennedy et M. Khrouchtchev", écrit jeudi matin dans un éditorial de tête le **NEW YORK TIMES.**

"Les Etats-Unis et les représentants alliés à Genève sont absolument justifiés d'exprimer leurs protestations et leur indignation à la suite de l'attaque de Padong. Ceci fait, pourtant, la meilleure procédure est de maintenir la participation américaine à la conférence. Nous ne voulons pas être ceux qui abandonnent la partie, malgré la provocation. Nous devrions éprouver un peu plus longtemps à Genève les professions de paix et de neutralité au Laos de M. Khrouchtchev."

Les Voyageurs de la liberté

NEW YORK. — A propos des "Voyageurs de la liberté", le **NEW YORK TIMES** écrit :

"Le problème qui se pose maintenant aux Voyageurs de la liberté est de savoir s'ils ont plus à gagner ou à perdre en poursuivant sans interruption, leur entreprise de défi aux lois locales sur la ségrégation dans le Mississipi, l'Alabama et la Louisiane . . .

"Les "Voyageurs de la liberté" ont, comme quiconque, un droit moral et légal absolu de voyager sans entrave d'un Etat à un autre de notre Union. Le président Kennedy et le secrétaire à la Justice doivent être félicités pour la fermeté avec laquelle ils sont intervenus pour défendre ce droit. Les incidents provoqués par la populace et, là où elle s'est produite, la carence des autorités locales et d'Etat sont une honte et un objet de mépris. L'injustice foncière de la ségrégation, sous n'importe quelle forme, cent ans après la guerre de Sécession est indéniable.

"La réaction dans l'Alabama est réconfortante. Les principaux journaux de l'Etat ont déploré non seulement le tort causé au bon renom de l'Etat, mais aussi la folie d'un gouverneur qui, après avoir encouragé les violences de la populace par ses déclarations irréfléchies, a été lamentablement incapable d'y faire face.

"Les éléments sérieux de la population de l'Alabama font maintenant **le bilan de cette** carence de l'autorité, bilan qui ne peut manquer d'être élevé, et sur le plan moral plus encore que sur le plan financier. Il faut par conséquent espérer qu'un progrès appréciable sortira de la tragédie de la semaine dernière."

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Kennedy bien vu de de Gaulle

NEW YORK — Le **NEW YORK MIRROR** et le **NEW YORK DAILY NEWS** commentent l'un et l'autre jeudi matin dans leurs éditoriaux le discours du président Kennedy de mardi soir.

Le premier de ces journaux souligne tout particulièrement l'importance du passage consacré aux entretiens avec le président de Gaulle.

"Il y a là, écrit l'éditorialiste, un résultat énorme parce que le président de Gaulle s'est méfié des Etats-Unis depuis la conférence de Téhéran lorsque le président Roosevelt l'a ignoré et a traité son pays comme la cadette des grandes nations."

De son côté, le **DAILY NEWS** écrit :

"Notre seule objection sérieuse au discours de mardi soir, c'est que le président n'y compte presque uniquement que sur l'aide à l'étranger comme si c'était là notre seule et meilleure arme dans la guerre froide . . . Nous estimons que c'est maintenant au président à trouver un moyen ou des moyens de convaincre le bandit sans conscience du Kremlin et ce personnage faux, de la décision des Etats-Unis de ne pas laisser tout le Sud-Est de l'Asie tomber dans l'égout communiste."

SERVICE FRANCE-PRESSE

A la Société historique du Canada

Cartier voulait que nous maintenions les institutions britanniques indéfiniment

La conception qu'avait Georges-Etienne Cartier du droit public et l'action profonde et durable qu'il a exercée sur le droit privé du Bas-Canada et par conséquent du Québec ont été analysées hier, au congrès de la Société historique du Canada, par M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire en chef du Parlement de Québec.

Après avoir rappelé les débuts au Barreau de l'homme d'Etat qui, dit-il manquait d'éloquence et parlait mal le français et l'anglais, le conférencier mit l'accent sur la vénération qu'eut toujours Cartier pour les institutions britanniques. Affirmant un jour que les "Canadiens français ne doivent pas avoir peur des Anglais, car après tout, ils ne sont pas si effrayants", il ajouta, en parlant de nos institutions : "C'est le seul gouvernement au monde qui, tout en utilisant l'élément démocratique, a su le tenir dans les limites raisonnables. L'élément démocratique a une heureuse action dans la sphère politique lorsqu'il est balancé par une autre force. Nous avons cet avantage sur nos voisins les Américains, qui ont la démocratie extrême". Et deux ans plus tard, il exprimait le voeu que "nos héritiers maintiennent les institutions britanniques jusqu'à la fin des siècles".

Un peu jaloux des Américains et de leur développement matériel, poursuivit le conférencier, Cartier eut pour eux des paroles assez dures comme celles-ci : "Individuellement, les Américains sont de bons voisins ; mais en tant que nation, il n'y a pas de gens au monde qui aient moins de libéralité envers les autres peuples, si l'on excepte les Chinois". Et parmi les arguments qu'il invoqua en faveur de la Confédération, il y eut surtout la menace d'annexion aux Etats-Unis.

Pour Cartier, dit-il, la Couronne était plus que l'objet d'un culte: c'était un rouage nécessaire. En comparant les systèmes électifs américain et britannique, il disait que dans le système anglais, les ministres peuvent être dénigrés, même insultés, mais les insultes n'atteignent jamais la souveraine. C'est également là, expliqua M. Bonenfant, que Cartier puisa son admiration pour le bicaméralisme traditionnel.

Comparant ensuite le conservatisme de Cartier au libéralisme de Papineau, le conférencier déclara que le premier était nettement opposé au suffrage universel et qu'il favorisait un sens électoral basé sur la richesse en immeubles. "L'instruction, disait-il, n'est pas un titre suffisant pour être éligible. Un homme peut dévorer vingt bibliothèques sans être plus apte à la législation". Il ne voulait pas non plus que les jeunes pénètrent tôt dans la vie politique.

Principal artisan de certaines réformes en dépit de son

Voir CARTIER en page 8

Humble supplique à MM. les savants

Survivre à une attaque nucléaire : tâche relativement facile comparée à celle, pour un journaliste ne possédant pas le don d'ubiquité, de survivre aux conférences des sociétés savantes qui fleurissent en juin dans la métropole comme pissenlits dans les prés.

Leur nom l'indiquant, ces sociétés savantes savent tout... sauf qu'un journaliste — qui lui, n'est pas savant — aura peut-être à "couvrir" deux congrès à la fois, dont l'un comportera quatre séances simultanées en autant d'endroits qui changeront d'ailleurs à la dernière minute, et dont l'autre comprendra deux séances, la première dans une salle baptisée H-404, la seconde dans une salle baptisée H'404 (n'oublions pas l'apostrophe, qui se prononce prime, sans ça nous sommes fichus), et le tout en au moins deux langues non simultanées.

Comment donc opérer un choix judicieux entre Metcalfe et Georges-Etienne Cartier d'une part, Charles Ier et Cromwell d'autre part, affichés aux deux rayons d'histoire; entre le commerce international, l'économie canadienne, le sous-développement et les relations étrangères des Ukrainiens, que l'on offre aux quatre rayons des Sciences po? Il ne s'agit plus d'un dilemme mais d'un hexalemme . . . Ayant donc opté pour l'une des six séances après avoir tiré à la courte paille, mais ne voulant pas léser les autres participants, nous partons pour la chasse aux textes. Las! mieux vaudrait tenter de capturer un oiseau-lyre dans son habitat australien ou un éléphant blanc dans la brousse cingalaise.

Les savants n'en sachant rien, une sténo sympathique nous indique une "salle de presse" : "Montez le grand escalier, tournez à gauche, vous verrez une table de marbre..." La table de marbre est là, froide et vierge de tout document. Le papier-carbone, comme on l'appelle vulgairement, doit être bien rare dans les bureaux des sociétés savantes.

En dernier ressort, nous irons traquer les conférenciers jusqu'à leur tribune, nous prendrons une voix suppliante, nous vouerons une reconnaissance éternelle à ceux qui se laisseront séduire . . . et qui nous passeront leur propre texte, leur unique texte, leur original, en nous faisant jurer sur l'Evangile de le leur retourner. Nous le jurons sans sourciller.

Et voilà pourquoi votre fille est muette, eut dit Molière. Et voilà pourquoi les journalistes pourront être excusés s'ils n'ont pas résumé pour vous, entre vingt et cent autres, la conférence sur la mort du roi Ladislas. Que Dieu ait quand même son âme et vive la science !

RENAUDE LAPOINTE

Association canadienne des Sciences politiques

Dans une société industrielle avancée : des CERVEAUX plus que des muscles



photo LA PRESSE

LE CHANOINE GROULX HONORE — A l'issue du banquet qui réunissait, hier soir, au Centre social de l'Université de Montréal, les membres de la Société historique du Canada, le président, M. Wallace FERGUSON, a décerné au chanoine GROULX le titre de membre honoraire de la CHA. Cette fête clôturait une journée de travail dans le cadre de la conférence des Sociétés savantes. Le chanoine Groulx sera demain soir le conférencier à la réunion conjointe de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la Société historique du Canada, à l'U. de Montréal. Il parlera du Canada français en Amérique latine.

Tout en illustrant la nécessité d'un recensement décennal, si un pays veut savoir où il va et comment évoluent ses habitants, le conférence extrêmement documentée de M. Noah M. Meltz, de la section de l'économie et de la recherche du ministère du Travail d'Ottawa, prononcée dans le cadre de la 33e réunion annuelle de l'Association canadienne des sciences politiques, a montré quels sont les facteurs qui déterminent les tendances de l'emploi dans l'économie canadienne.

En 1901, dit-il, plus de 50 p. 100 de la population laborieuse était engagée dans l'agriculture, l'exploitation de quelques ressources et le travail non spécialisé ; en 1951, un quart seulement de la force ouvrière était occupé à ces fonctions. Et pendant la même période, les emplois de la catégorie des cols blancs ont plus que doublé, passant de 15 à 32 p. 100. En 1951, les professionnels sont passés du 1er au 3e rang des travailleurs à collet blanc (après les employés de bureaux et les administrateurs) même si leur nombre s'est accru de plus de 300,000.

Une autre catégorie, a dit M. Meltz, est celle des cols bleus qui, en 1951, comprenait 1 million de personnes de plus. La plus grande partie de cette augmentation provenait des travailleurs industriels et mécaniques. Mais, ajouta-t-il, le point saillant, dans le secteur primaire, est le déclin des travailleurs agricoles dont le nombre est descendu à 15 p. 100 de la population laborieuse alors qu'en 1901, il était de 40 p. 100. D'un autre côté, les personnes affectées aux transports et communications ont vu presque doubler leur représentation au sein de la force ouvrière.

Après avoir analysé d'une façon très scientifique et à l'aide de graphiques impressionnants tous les changements dans les catégories d'emplois de 1931 à 1951, M. Meltz s'employa ensuite à définir les tendances plus récentes qui ont influé sur l'emploi de 1951 à 1960.

Chaque groupe, dit-il, a suivi une ligne différente de développement au cours des années ; alors que chez les collets blancs, les emplois demandent de plus en plus d'années d'étude, chez les collets bleus, on voit une évolution vers des spécialisations de plus en plus nombreuses, qui requièrent également une meilleure instruction.

Comme le déclarait le professeur Harbison, de l'Université de Princeton : "A mesure qu'une société industrielle avance, elle devient de plus en plus dépendante des cerveaux et de moins en moins des muscles de sa force ouvrière. Ceci signifie, dit M. Metz, que nous devrons consacrer une plus grande partie de nos ressources à l'instruction et à l'entraînement, que la période d'apprentissage des jeunes devra être plus longue, que les personnes dont les emplois sont devenus désuets devront subir une période de réadaptation à de nouveaux emplois et que le coût de tout cet ajustement croîtra constamment. Mais un investissement de cette importance en ressources humaines doit être basé sur une connaissance plus grande des besoins futurs de notre économie.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Les pommes de terre qui empoisonnent

Dr Wilfrid LeBlond, m.d.

En marge d'une chronique sur l'intoxication par la "solanine", parue dans "La Presse" le 17 juin 1960, un abonné du journal écrit pour signaler une série de cas d'empoisonnements collectifs, causés par les pommes de terre.

Cette succession rapide d'événements tragiques, provoquée par l'apparemment inoffensive, et bonne vieille "patate" est survenue au coeur même de l'Angleterre, à Londres. Et les faits cités, ont d'abord été rapportés dans les journaux de la métropole anglaise.

En trois occasions bien distinctes: soit à trois dimanches de suite, des groupes de 4 personnes ou plus, ont donné des signes manifestes d'intoxication alimentaire aiguë, après avoir mangé des pommes de terre cuites dans leur pelure, ou "en robe-de-chambre".

Ces signes, communs à un grand nombre d'aliments, devenus "accidentellement" toxiques, furent la nausée, les vomissements, la colique abdominale, la diarrhée plus ou moins profuse, joint à une sensation de faiblesse.

Ces symptômes, répétons-le, sont communs à presque toutes les toxi-infections d'origine alimentaire.

Il y a cependant des signes cliniques particuliers qui permettent de songer à l'empoisonnement par la "solanine" c'est la dilatation anormale de la pupille de l'oeil d'une part, et la sensation très nette de constriction, de "serrement" de la gorge.

C'est la présence constante de ces signes particuliers, chez les "intoxiqués" de Londres, qui permit d'identifier la cause de leur mal.

—La série de ces "accidents" alimentaires survenus à Londres, a du reste été relevée et étudiée par une excellente revue féminine le "Mc Call's", de juin 1960. Il faut lire cet article, sous la rubrique : **"Medical News of the month"**, intitulé "Poison fron potatoes". Il corrobore de façon dramatique, l'article que nous avions écrit le **5 mai 1960** sur l'"intoxication par la solanine des pommes de terre.

Tels que dans les cas que nous avions signalés nous-mêmes, les symptômes sont survenus, chez les cas rapportés en juin dernier, de 3 à 9 heures après le repas incriminant.

L'analyse des pommes de terre en cause révéla que la quantité de "solanine" qu'elles contenaient était de 90 milligrammes de cette substance toxique par 100 grammes de patates (soit un quart de livre). A partir de 20 milligrammes, la limite de tolérance de la solanine, par l'organisme est dépassée.

—L'enquête révéla que ces nine."

pommes de terre étaient déjà depuis un bon moment en réserve. On en avait mangé "bouilies", jusque là . . . ; sans "accident" ! C'est la préparation "en robe-de-chambre" qui a mis le poison en évidence... et en action.

Aussi longtemps qu'on faisait bouillir les patates, elles perdaient — par suite de cette ébullition de l'eau — une grande parrie de leur "solanine". La cuisson-au-four de la pomme de terre, en sa pelure, lui laissait toute sa soladine toxique: d'autant plus que cet alcaloide semblait s'être "ramassé" dans la pelure que l'on mangea aussi.

A l'occasion de ces accidents dramatiques survenus en série, à Londres, les journaux anglais ont rappelé certains facteurs qui pouvaient augmenter la teneur des pommes de terre en "solanine." Les patates cultivées dans les "pays chauds", sont plus dangereuses que les autres.

Les pommes de terres qui n'ont pas été semées assez profondément, et qui se sont formées trop proche de la surface du sol ; celles qui ont "trîné" trop longtemps à la surface du champ, après avoir été "déterrées"; les patates dont les tiges ont subi l'action de la grêle, de la gelée précoce, — voilà autant de facteurs qui s'ajoutent à ceux que nous avons déjà énumérés (patates "gerbées", ou trop "vertes", déterrées trop hâtivement), pour causer l'empoisonnemnt par la "sola-

Fonds votés à nos universités

QUEBEC. (J.M.) — En approuvant le budget du Département de l'instruction publique, l'Assemblée législative a voté hier soir les fonds nécessaires pour accorder certaines subventions à nos universités en 1961-1962.

Il y aura :

I — Université de Montréal, $3,806,000 ; Ecole d'hygiène, $40,000; Ecole des Hautes Etudes Commerciales, $621,600; Ecole Polytechnique, $1,444,500; Institut de microbiologie, $350,000; Autres établissements affiliés, $315,200.

II — Université Laval, $4,311,500; Institut de biologie, $50,000; Ecole des mines, $150,000; Arpentage et génie forestier, $15,000; Ecole supérieure de commerce, $449,700; Ecole commerciale de Chicoutimi, $42,900; Autres institutions affiliées, $119,300.

III — McGill et les établissements affiliés, $5,820,900.

IV — Université de Sherbrooke et institutions affiliées, $840,400.

V — Université Bishop, $282,300.

VI — Sir George Williams University, $470,000.

Notons que ces subventions seront en plus des sommes données par le gouvernement au cours de l'année pour les travaux de construction:

Université	1961/62
Laval	$15,300,000
Montréal	2,800,000
McGill	1,000,000
Sherbrooke	3,600,000
Bishop's	630,000
Sir G. Williams	1,200,000
Total	**$24,530,000**

Legaré

ABAT LES PRIX DURANT LA

VENTE 84 IÈME ANNIVERSAIRE

EPARGNES ALLANT DE 20% A 50% sur tous vos besoins pour le foyer et le jardin

84 ANS SIGNIFIENT POUR NOUS EXPERIENCE, FORCE ET PRESTIGE; POUR VOUS 84 ANS SIGNIFIENT SERVICE IMPECCABLE, DES PRODUITS DE LA PLUS HAUTE QUALITE ET, PAR-DESSUS TOUT, DES PRIX COMME SEUL LEGARE PEUT LES ABATTRE.



84 VENTE LEGARE 84ième ANNIVERSAIRE

DAVENPORT ou CHESTERFIELD, 2 mcx

Choix de mobilier chesterfield ou davenport à double utilité au même bas prix. Le davenport se transforme en grand lit double des plus confortables. Fabrication à ressorts spiraux non-effaissants. Couvert d'un frisé de première qualité dans une variété de jolies couleurs. Coussins en véritable "Polyfoam" avec fermeture-éclair pour faciliter le nettoyage.

ACCESSOIRES ILLUSTRES CI-HAUT DISPONIBLES :

Table étagère, Rég. 24.95 **18.95** — Table à café, Rég. 24.95 **18.95**

Lampe de table, Rég. 14.95 **9.95** — Lampe de plancher, Rég. 24.95 **18.95**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT SUR LE MOBILIER — SEULEMENT 1.50 PAR SEMAINE

PRIX DE VENTE 149.95

Magasinez le JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.

Tel que décrit et illustré "Satisfaction garantie"

AUCUN DEPOT REQUIS

(Taxe de vente payable à l'achat)

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER



84 VENTE LEGARE 84ième ANNIVERSAIRE

MOBILIER DAVENPORT "SKLAR", 2 mcx

Conversion facile en grand lit des plus confortables avec bras magiques s'escamotant à plat. Recouvert de frisé nylon et vinyl combinés, disponible dans le vert, or, chocolat, brun, beige ou turquoise. Construction à ressorts indéformables, recouvert de "Polyfoam" de 1½" d'épaisseur. Compartiment à literie.

ACCESSOIRES ILLUSTRES CI-HAUT DISPONIBLE :

Table étagère ..... 29.95 — Table à cocktail 29.95

Lampe de table ..... 17.95 — Lampe de parquet 29.95

AUCUN VERSEMENT COMPTANT SUR LE MOBILIER SEULEMENT 2.75 PAR SEMAINE

PRIX DE VENTE 269.95

Tel que décrit et illustré

SERVICE et SATISFACTION GARANTIS

11 MAGASINS A MONTREAL POUR CES SPECIAUX ANNIVERSAIRE

Legaré

1200, rue AMHERST. Victor 2-8911 — 258 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861 — 6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994 — 4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029 — 1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine) — 4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)

5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813 — 3250, rue MASSON RAymond 7-3770 — 1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373 — 3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

Le monde féminin

Pour l'équilibre de l'enfant

Des parents à qui parler

par Nicole MONGEAU

— Les deux ou trois premières années de la vie humaine doivent être vécues sous l'aile maternelle et l'absence de la maman risque d'être catastrophique dans la presque totalité des cas. L'enfant de cet âge ne reçoit pas que la pâtée nécessaire à ses besoins physiques mais la tendresse et l'amour impliqués dans ce geste universel. Ainsi s'exprimait Eva Giberti, psychologue et maman d'un fils de huit ans, lors d'une entrevue accordée hier dans le cadre du congrès de psychiâtrie.

La jeune femme, directrice du service social des maternités et de l'enfance en Argentine, est l'élève de son mari Florencio Escardo, pédiatre et professeur à l'Université de Buenos Aires. Fondatrice de l'Ecole des parents dans son pays, elle collabore à quatre périodiques dont une chronique de sociologie dans un important quotidien du soir. Trois fois la semaine, Mme Giberti travaille avec son mari et note les observations faites au cours du jeu des enfants et cela jusque vers dix ans. Il y aurait dans ces observations, matière à découvertes importantes dans le domaine du subconscient.

Contact mère-enfant

Ce sera donc, jusqu'à l'âge scolaire, une nécessité pour la maman de vivre avec ses enfants. Mais en ces temps de perturbations économiques et sociales, on ne peut nier aux femmes le besoin de contribuer au budget familial. C'est alors que la qualité du contact entre la mère et l'enfant doit suppléer à la quantité d'heures qu'elle pourra lui accorder. Nulle fatigue, nul besoin de carrière ne doit jamais l'empêcher de partager les jeux de ses petits. Les échanges doivent se poursuivre d'autant plus régulièrement qu'ils sont plus rares ou du moins plus espacés.

Il est faux de prétendre, continue la spécialiste, que la femme économiquement indépendante échappera à l'homme. Libérée de lui sur cet aspect secondaire, elle s'efforcera de penser par elle-même, en fonction d'une vie intelligemment conduite et non purement subie. Elle deviendra plus sûre d'elle-même à condition de ne pas chercher à devenir une rivale, mais bien une collaboratrice de tous les instants.

—Et le sentiment de paternité, dans tout cela ?

—Il sera accru. Le père n'est pas uniquement le père parce qu'il est le bailleur de fonds de sa famille, mais parce qu'il représente l'équilibre, la force et la sécurité. Les papas ont tout à gagner de participer plus étroitement à l'éducation de leurs enfants. Bien des déséquilibrés seraient corrigés, surtout chez les garçons, s'ils savaient prendre leur part de responsabilités dans ce domaine.

Apport intellectuel

De tout temps, la femme a agi par ruse, utilisant son charme pour le mieux et le pire de son compagnon. Il est temps de s'apercevoir que l'intelligence est asexuée. La femme qui, loin de nier ses attributions normales, y obéit et les développe dans la mesure de ses capacités apporte une juste part aux besoins d'un monde en constante évolution. Les pays sous-développés surtout ont un pressant besoin de cet allaitement spirituel. C'est là l'oeuvre d'un psychologue telle que Mme Giberti, chargée de former des femmes qui travailleront à l'intérieur du pays à compléter une nature à peine ébauchée qui n'a plus raison de demeurer stationnaire.



photo LA PRESSE
Mme EVA GIBERTI-ESCARDO

Les préjugés sexuels sont très forts en Argentine. On a peur de la ménopause. Cette peur cause de nombreux malaises psychiques basés sur la crainte de perdre beauté et fraîcheur et par suite l'homme. Là encore, il y a un travail énorme à abattre, travail de libération d'un esprit qui depuis des siècles a fui la vie intérieure.

Mme Giberti parle ensuite de la nécessité de développer une personnalité chez chaque enfant. Elle mentionne le cas des jumeaux, plus particulièrement celui des naissances multiples comme les quintuplés Diligenti. A son avis, l'un des enfants se révèle en général plus fort que les autres, d'où l'importance de les vêtir différemment et de leur imposer une discipline distincte. Il est également à conseiller d'encourager les opinions différentes afin de former un individu et non deux, trois ou cinq copies conformes. Quant aux adolescentes, seule leur maturité indiquera les moyens d'approche et le climat des relations parents-enfants suivra le mercure du respect de leur personnalité.

Petit contretemps au mariage du duc de Kent

YORK, (AFP) — Petit contretemps au mariage du Duc de Kent : la voiture dans laquelle avaient pris place un groupe de demoiselles d'honneur est tombée en panne à 8 km de la ville.

Un défaut d'allumage a été vite réparé, mais la limousine est tombée en panne de nouveau et les demoiselles d'honneur, qui se dirigeaient vers Hovingham Hall, durent accomplir les vingt kilomètres qui restaient dans une voiture de la police.

A York, la pluie tombait à torrents toute la matinée et la foule était moins dense qu'on ne le prévoyait.





COMITE FEMININ DU MUSEE : — Lors de l'assemblée annuelle du Comité féminin du Musée des Beaux-Arts, tenue hier, Mme J. Archibald Hodgson, (à gauche), a été élue co-présidente tandis que Mme Antonio Cantero a été réélue au même poste. Le nouvel exécutif se compose en outre comme suit : Mmes Roger Beullac, Brock F. Clarke, Bartlett Morgan, Guy Panet-Raymond, Léo Thibault et John A. Tyler, vice-présidentes, Mmes Jules Beauregard et R. Fraser Elliott, secrétaires, ainsi que Mme Howard Stikeman, trésorière.

Et contre la peur de la faim

Campagne contre la faim

WINDSOR, (PC) — Le Conseil national des femmes était invité à participer à une campagne canadienne contre la faim.

Mme W. A. Riddell, de Toronto, a demandé aux 150 déléguées du Congrès de 5 jours d'appuyer les projets exposés par Mitchell Sharp au sujet de cette campagne.

"Efforcez-vous, non pas à déplacer la famine dans le monde, a souligné M. Sharp, mais à travailler à une tâche spécifique pour détruire la peur de la faim chez certains peuples".

"Je vous soumets le cas d'un monde qui ne sera pas appelé à survivre tant que la moitié des humains garderont pour eux la meilleure et plus grosse part du gâteau".

Par ailleurs, Mme W. A. Riddell a souligné l'intérêt du Conseil national des femmes pour l'extension des relations canadiennes avec les autres pays et son désir d'être informé sur ce qui se passe dans le monde.

On sait que le projet de campagne de libération de la faim a été proposé à la Conférence triennale du Conseil international, tenue à Istamboul, en août dernier.

Lors d'un meeting tenu à Toronto, en mars dernier, les 25 délégués des organisations nationales ont procédé à l'élection d'un comité de cinq membres, lequel serait chargé du programme de la campagne contre la faim, avec Mitchell Sharp comme président et le Dr G. H. S. Barton, d'Ottawa comme premier conseiller technique.

Mme George A. Klinck a parlé de la nécessité de hausser le niveau de nutrition dans plusieurs pays sous-développés, là où les populations crèvent presque de faim en raison du surpeuplement.

"Pour chasser le fantôme de la faim de la surface du globe, les services de bienfaisance et les conseils de bien-être social ne sont pas suffisants. Le lt-col. A. Fairhurst, de Scarborough, a rappelé aux déléguées qu'il existe plusieurs régions, ici même, qui sont affaiblies par les dangers de la famine et que des groupes comme les Esquimaux et les indigènes vivent dans des conditions inadéquates et inférieures à la majorité des Canadiens.

"On a beaucoup fait pour stabiliser notre économie, pour aplanir la pauvreté, au moyen d'assurance-chômage, d'allocations familiales, de secours à la mère nécessiteuse, aux invalides, aux aveugles, de pensions de vieillesse et d'assistance hospitalière, mais ce n'est pas encore suffisant", a dit Madame Underhill, de London.

Dans un autre ordre d'idées, Mme J. R. Hoag, de Regina, présidente du bureau d'émigration et de citoyenneté, a dit que les femmes refusent d'entrer dans la course des services publics sur un pied d'égalité avec les hommes parce qu'elles répugnent à être considérées comme des individus et acceptent aussi bien les épines que les roses.



QUITTANT LA CATHEDRALE — Le duc de Kent et son épouse, Katharine Worsley, sont photographiés quittant la cathédrale anglicane de Minster, à York, hier, après leur mariage célébré par le rév. Michael Ramsey, futur archevêque de Cantorbéry.

Ce qu'il en coûte pour vos beaux yeux

NEW YORK. (UPI) — Les femmes dépensent $15 millions par année en cosmétiques et il semble que le maquillage des yeux l'emporte. Les coups de crayons dramatiques ou le mascara font dépenser bon nombre de femmes. Les cosmétiques sont d'une importante primordiale pour toute femme qui désire attirer l'attention et être jolie.

Mais le secret est que le maquillage a débuté par celui des yeux. L'histoire raconte que tout a commencé il y a plus de 3,500 années déjà, révèle Clarke C. Hambley, vice-président d'une compagnie de maquillage pour les yeux.

Plusieurs anciennes coutumes orientales voulaient que les femmes se noircissent les paupières avec un simili-charbon appelé tsocco avec lequel elles allongeaient aussi la ligne de leurs yeux.

Un peu plus tard, Cléopatre lança une mode chez les femmes égyptiennes qui consistait à porter l'accent sur les yeux en les agrandissant avec une matière appelée kohl, une sorte de mine ressemblant d'assez près à la mine des crayons que les femmes utilisent présentement pour marquer leurs yeux.

Les beautés de l'ancienne Grèce et de la Rome antique songèrent à se maquiller les yeux de façon différente pour les événements religieux et sportifs. Une variété de couleurs et de lignes devint l'apanage des beautés de ce temps, à un point tel que la femme élégante tenait à son maquillage autant qu'à sa toge. La pâleur et l'allure maladive fut à la mode durant une certaine période, dite romantique. Les femmes rasèrent alors leurs sourcils, les soulignant par un trait de crayon tout comme la fameuse actrice Greta Garbo le faisait vers 1930.

Il semble que ce soit au début des années 1920 que les femmes américaines commencèrent à se préoccuper de leur touche de maquillage aux yeux. Les femmes étalaient alors leur maquillage sur leurs paupières et agrandissaient leurs yeux par une touche artistique de crayon noir ou brun foncé, donnant un effet quelque peu surréaliste.

Les vedettes de la mode du maquillage furent tour à tour Garbo, Joan Crawford en 1940 et Elisabeth Taylor en 1950.

Les experts proclament que l'intérêt de la femme au maquillage fut consacré par Brigitte Bardot dont le prestige dans le domaine du cinéma et de la mode suffit à augmenter l'attrait du maquillage, toute femme désirant par un maquillage approprié ressembler à telle ou telle actrice.

Brigitte Bardot affirme que le maquillage est essentiel pour le visage de la femme et que si celui-ci est mal appliqué ou mal choisi la femme risque d'avoir l'air renfrogné ou désagréable.

Parmi les $15 millions dépensés au cours de l'année pour les cosmétiques, $7 millions fut consacrés à l'achat de mascara, $5 millions à l'achat du crayon à sourcil et $2 millions pour le maquillage de paupières.

Elections au conseil des infirmières

SASKATOON. (PC) — Mlle Marilyn Graham, de Montréal, est la nouvelle présidente de l'Association canadienne des infirmières et des aides dentistes.

Les autres membres du conseil élus lors du congrès annuel de l'Association hier à Saskatoon sont : Mme Irene Pollock, de Windsor, Ont., et Mlle Donna Butcher, de Vancouver, vice-présidentes, Mlle Mildred Star, de Montréal, secrétaire, et Mme Edna Ball, de Winnipeg, trésorière.

Cours de chapellerie

Des cours de chapellerie seront donnés sous les auspices de l'éducation familiale des services de l'Instruction publique, au sous-sol de l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inscription se fera dès lundi, le 12 juin, dans l'après-midi.

Mlle Girard au Congrès du C.I.I.

Normes élevées du nursing canadien

"Le nursing au Canada est sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et les pays scandinaves. On se tourne beaucoup vers le nursing canadien pour avoir de l'aide. L'Association des infirmières canadiennes est la 3e plus importante en nombre et par son niveau professionnel".

Telles sont les déclarations que nous faisait hier Mlle Alice Girard, de retour d'un voyage autour du monde et de Melbourne, en Australie, où elle était élue présidente au comité du service infirmier du Conseil international des infirmières lors d'un Congrès quadriennal, tenu en avril dernier.

Depuis 7 ans directrice du service et de l'enseignement du nursing à l'hôpital St-Luc où elle est également adjointe du directeur, Mlle Girard était l'une des dirigeantes de la délégation canadienne, soit 68 infirmières, au Congrès du C.I.I. Plus de 2,000 infirmières professionnelles venues de 34 pays y assistaient.

Composé de 56 associations nationale, le C.I.I. qui était fondé en 1899, a son siège à Londres. C'est un organisme d'entraide, de coordination et d'échange. Son but est de développer les conditions du nursing et de maintenir les normes élevées dans le domaine du service du nursing et de la morale professionnelle.

Au discours d'ouverture qu'elle a prononcé à Melbourne, Mlle Girard a développé le thème des responsabilités des associations professionnelles d'infirmières à tous les niveaux. Le congrès a surtout porté sur la formation générale de l'infirmière, formation nécessitant l'initiation à toutes les matières de base: pédiatrie, médecine, psychologie et autres. Il a été aussi question du caractère non ségrégationniste des associations.

Infirmière diplômée de l'hôpital St - Vincent - de - Paul de Sherbrooke, Mlle Girard s'est ensuite inscrite en hygiène publique à l'U. de Toronto et a obtenu son baccalauréat en nursing à l'université catholique de Washington. Elle présenta par la suite une maîtrise ès art à Columbia et termina un cours d'administration hospitalière à l'U. Johns Hopkins, de Baltimore.

A la suite de ces études, Mlle Girard a été directrice du service infirmier pour les fins du projet d'hôpital lancé par l'U. de M.

Elle a aussi dirigé l'école des infirmières de la santé publique de l'U. pendant 7 ans. De 1958 à 1960, elle fut présidente de l'A. des 60,000 infirmières professionnelles canadiennes et surintendante générale des services de nursing en hygiène publique à la compagnie d'assurance-vie Metropolitan.



Mlle ALICE GIRARD

"De nos jours, dit-elle, il faut 15 années à une infirmière qui a poussé des études spécialisées pour arriver à se rembourser. Si les bourses octroyées sont beaucoup plus abondantes, c'est encore insuffisant. On manque d'infirmières spécialisées capables de former les cadres et de se vouer à l'enseignement du nursing.

A la bonne fourchette

Pour une réception

Proche parent de la pêche, l'abricot est originaire du nord de la Chine mais on le cultive maintenant avec succès sous tous les climats tempérés. Les abricots qui nous viennent de France comptent aujourd'hui parmi les meilleurs dans le monde entier, bien que la Californie et l'Australie se classent au premier rang pour l'exportation des abricots séchés. Ce fruit savoureux et nourrissant se prête à un bon nombre de desserts dont les brioches aux abricots ne sont pas le moindre.

BRIOCHES AUX ABRICOTS (3 douzaines)

¾ de tasse d'abricots secs, coupés en morceaux — Eau bouillante — 1¼ tasse de lait — ⅓ de tasse de sucre granulé 1 c. à thé de sel — ⅓ de tasse de shortening — ½ tasse d'eau tiède — 2 c. à thé de sucre granulé — 2 sachets de levure sèche active — 1 oeuf bien battu — ½ c. à thé d'essence d'amande — 5 tasses (environ) de farine tout usage prétamisée.

Préparer les abricots et les couvrir d'eau bouillante. Amener le lait à ébullition ; ajouter en remuant ⅓ de tasse de sucre, le sel et le shortening. Laisser tiédir. Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol. Ajouter en remuant les 2 cuillerées à thé de sucre. Saupoudrer de levure. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Toujours en remuant, ajouter le mélange de lait tiède, l'oeuf bien battu, l'essence d'amande et 2½ tasses de farine. Battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Egoutter les abricots et les ajouter au mélange. Ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte molle (environ 2½ tasses en plus). Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettre dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 1¼ heure). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en trois portions égales. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10 minutes. Façonner une portion de la pâte en un rouleau de 12 pouces de longueur. Couper en 12 parties d'un pouce. Façonner chaque partie en boule lisse. Mettre les boules, bien espacées, sur des tôles graissées. Procéder de la même façon avec le reste de la pâte. Graisser le dessus. Couvrir d'un linge. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 45 minutes). Cuire au four modérément chaud (375°F) de 12 à 15 minutes.



Ce gâteau estival sans cuisson est d'une incroyable facilité de préparation. L'aspect royal de ce dessert tient à sa garniture, une glace à base de pouding instantané rendu plus délicieux par l'addition de jus d'orange et de noix pacanes.

Garnir les brioches chaudes avec la glace de confiseur dont la recette suit.

GLACE DE CONFISEUR

1½ tasse de sucre à glacer tamisé — ¼ de c. à thé de vanille — Quelques gouttes d'essence d'amande — Lait.

Mélanger le sucre à glacer, la vanille, l'essence d'amande et suffisamment de lait pour obtenir une glace qui s'étende bien.

GATEAU ESTIVAL SANS CUISSON

¼ de tasse de beurre — 1 paquet (environ 3⅝ onces) de mélange à pouding instantané à la vanille — 2 tasses de sucre à glacer, tamisé — ¼ de tasse (environ) de jus d'orange — ½ tasse d'amandes grillées, hachées — 2 étages (environ 7 pouces de diamètre) de gâteau de boulangerie — Tranches de bonbons aux fruits à saveur d'orange (facultatif) — Brindilles de menthe fraîche (facultatif).

Défaire le beurre en crème ; incorporer graduellement le mélange à pouding instantané, le sucre à glacer et suffisamment de jus d'orange pour obtenir une glace qui s'étende bien. Battre vigoureusement jusqu'à ce que le mélange soit lisse et crémeux ; toujours en remuant, ajouter les amandes grillées, sauf 1 cuillerée à table. Réunir les deux gâteaux avec la garniture et en glacer tout le gâteau. Décorer avec le reste des amandes et, si désiré, avec des tranches de bonbons à l'orange et des brindilles de menthe fraîche.

Notre spécialité :
AJUSTEMENT SCIENTIFIQUE de CHAUSSURES pour BÉBÉS





Lorsque votre enfant fait ses premiers pas, il lui faut des chaussures solides et bien faites pour qu'il ressente plus de sécurité. De plus il faut que ses chaussures soient bien ajustées. Confiez donc à des spécialistes le soin de chausser scientifiquement vos enfants. Il ne vous en coûtera pas davantage.

Choix de souliers de confort pour hommes, femmes et enfants

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

VI. 4-7819

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE

3680, ST-DENIS, près Cherrier

La "Conseillère de la Mariée" chez Simpson vous aide à réaliser un
mariage parfait



FORMALITES IMPORTANTES
...invitations et faire-part publication dans les journaux, photographies, transport, musique, service d'un traiteur, fleurs, rendez-vous avec le Salon de Beauté, cadeaux pour les membres du cortège.

LES PROBLEMES D'ETIQUETTE DU MARIE
...Lui aussi peut avoir recours à la "Conseillère de la Mariée" pour toutes les questions d'étiquette et conseils au sujet de sa tenue et accessoires, cadeaux à la mariée et aux placiers.

VOTRE NOUVEL INTERIEUR
...venez inscrire vos préférences dans le registre "Références-Cadeaux" chez Simpson. Vous y mentionnerez les décors de la verrerie, de l'argenterie et de la porcelaine vers lesquels vont vos désirs... De même pour vos meubles... Ces renseignements seront précieux pour vos amis.

VOTRE ROBE DE MARIEE
VOTRE VOILE
...et l'harmonie des couleurs de votre mariage, les robes des invitées, leurs chapeaux, les robes des mères, votre trousseau personnel.

"LA CONSEILLERE DE LA MARIEE" AU TROISIEME (RAYON 733)

Simpson MONTRÉAL

Nouvelle poudre entièrement végétale pour Bébé

NI TALC NI MINÉRAUX D'AUCUNE SORTE
PLUS LÉGÈRE, PLUS ADOUCISSANTE

La nouvelle poudre SLS aide à protéger Bébé contre l'irritation due aux couches, absorbe la moiteur, adoucit la peau irritée—une poudre à tous usages unique en son genre

Pourquoi la SLS est-elle unique en son genre? Tout simplement parce qu'elle a déjà fait ses preuves! Il y a bien longtemps, nos grand-mères ont découvert que la fécule de blé d'Inde était ce qu'il y avait de mieux pour poudrer un bébé. Adoucissante pour la peau sensible, elle aidait à prévenir la cuisson due aux couches. Maintenant, pour la première fois, vous pouvez acheter une poudre pour le bain, d'origine entièrement végétale. Voilà ce qu'est la SLS—de la fécule de blé d'Inde, hautement raffinée, stérile, dont les propriétés cicatrisantes et adoucissantes ont encore été renforcées par du "T4", un purificateur de l'épiderme qui a fait ses preuves.

Présentée dans un joli flacon en plastique turquoise et blanc, qu'on peut presser et secouer. Légèrement parfumée. Seulement 69¢ (prix de détail suggéré).

St. Lawrence Starch Company Ltd., Port Credit



2-SLSF





AUTO-ELEGANCE — Le spectacle annuel d'Auto-élégance se déroulera, le samedi 17 juin prochain, au Mont-Gabriel de Ste-Adèle. Ci-haut, de gauche à droite, Mmes Edmond Archambault, Guy Gérin-Lajoie et Guy Paré, du comité des billets. On est prié de noter qu'il y aura deux représentations dans la même journée : la première à 3 h. p.m., et la seconde, sous les étoiles, à 9 h. 30 p.m.



Le lieutenant-Colonel et Mme CLAUDE PRIEUR, E.D., seront les présidents d'honneur, ce soir, à la "Danse d'été" du 4e bataillon royal 22e Régiment (Châteauguay) qui se déroulera au mess des officers, 4660 avenue Lacombe. Cette soirée est organisée par les dames auxiliaires du Régiment.

Au pensionnat Ste-Anne de Lachine

Lors d'une récente assemblée, Mme Gertrude Baulne-Lessard, présidente, et le conseil de l'amicale du pensionnat de Lachine, ont lancé un appel aux anciennes (diplômées ou non) de bien vouloir faire parvenir, au plus tôt : noms et prénoms (nom de jeune fille, nom de religieuse; si mariée, les noms et prénoms du mari) adresse complète ainsi que le numéro de téléphone à Mme Lucienne Desjardins-Cormier, secrétaire-correspondante, au 8005 de la rue St-Denis, en vue du bottin du pensionnat et de la grande fête du Centenaire de ce couvent qui se déroulera en septembre prochain.

A la Ligue de la Jeunesse féminine

Une distribution de souliers a eu lieu récemment à l'église Notre-Dame pour les protégés d ela Ligue de la Jeunesse Féminine.

Le succès de "Une journée d'achats chez Simpson's" en faveur de l'Oeuvre des Petits Souliers a permis de distribuer 433 paires de souliers aux enfants nécessiteux.

Bridge-dessert au Club de golf Marlborough

Mme H. A. Dale, présidente, ainsi que Mme J. E. Thompson, 1ère vice-présidente et Mme W. Dunkerley, 2e vice-présidente accueilleront les invitées, le mercredi, 14 juin, lors de leur bridge-dessert organisé par la section féminine du Club de Golf Marlborough.

Mme D. Amory et J. V. Ransom présideront à la table d'honneur.

Les festivals de Musique du Québec

Après le concert de gala des Festivals de Musique du Québec, qui aura lieu le dimanche, 18 juin prochain, à la Comédie Canadienne, Son hon. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau et Mme Drapeau recevront les patrons et les invités au restaurant Hélène de Champlain, de l'Ile Ste-Hélène.

Buffet-danse

M. le juge Harry Batshaw, président de l'Alliance israélite universelle des amis canadiens, annonce qu'un buffet-danse se déroulera, le samedi soir, 17 juin, au Club "Riverside Country" de l'Ile Bizard.

Le comité d'organisation de cette réception est composé de: Mmes Cecil Vineberg et Philip Vineberg, M. et Mme Sassoon Abed, M. Robert Adelstein, Mme Lewis Batchaw, M. Sam Levy, M. et Mme H. Schwartzbein, Mlle Beatrice Cohen, Mme Kalman Samuels et M. Isaac Rawas.



9182—Le genre de robe que vous porterez tout au long de l'été sans vous lasser. A tailler dans un coton tartan, ou à rayures, ou dans une toile de couleur vive. Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20. **Prix : 43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Pour la Fête des Pères
LE 18 JUIN

DE CHEZ BIRKS



Mallette
"JET-FLIGHT"



Modèle accepté par AIR CANADA comme mallette de cabine. Suffisamment petite pour être glissée sous votre siège, elle peut néanmoins contenir un vêtement de rechange et tous les accessoires de toilette dont vous avez besoin dès votre descente d'avion. Large ouverture sur le côté, avec solide fermeture éclair fermant à clef. Dimension : 22" x 13" x 7". Poids : 5 lb. En cuir beige ou brun. **29.95** et **35.00**

BIRKS
BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND



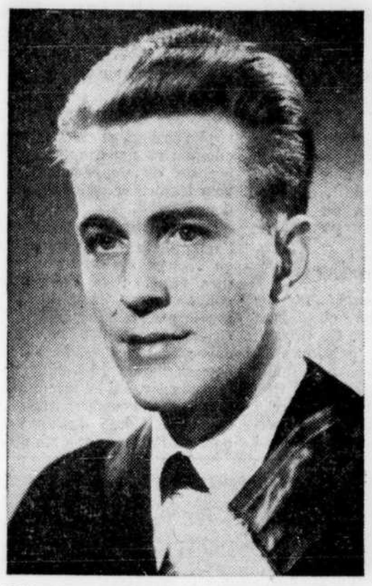
Mlle REINA CAREY, fille de M. et de Mme Noël Carey, de Montréal, et M. VLADIMIR SKRIPNIK, fils de M. Yvon Skripnik, décédé, et de Mme Skripnik, d'Indjia, Yougoslavie, dont le mariage sera béni, sous le rite bysantin, à l'église St-Roch de Montréal, le samedi, 10 juin.



Mlle EVELYNE PREVOST, fille de M. Hector Prévost, décédé, et de Mme Prévost, de Ste-Anne de Bellevue, et M. DOUGLAS JAMES NAIRN, fils de M. et de Mme Douglas Nairn, de Baie d'Urfé, dont le mariage sera célébré, le samedi, 10 juin, à l'église catholique de Ste-Anne de Bellevue.



Mlle DENYSE JEROME, T.M., fille de M. et de Mme Claude Jérôme, de Pont-Viau, et M. JEAN-PAUL LAWLOR, B.A., L.Péd., fils de M. et de Mme Rémi Lawlor, de Montréal, dont le mariage sera béni le samedi 24 juin, à dix heures par le R. P. André Fortin, s.j., à l'église Ste-Madeleine Sophie, à Ahuntsic.





Mlle Susane Beaudry, fille de M. et de Mme Hilaire Beaudry, de Joliette, et le Dr René Boyer, fils de M. et Mme Avila Boyer, d'Outremont, dont le mariage sera béni, dans l'intimité, le samedi 17 juin, à la Cathédrale de Joliette, à dix heures trente.





Mlle Claire Allard, fille de M. et de Mme Henri Allard, d'Ahuntsic, et M. Pierre Delisle, fils de M. et de Mme Albert Delisle, de Montréal, dont le mariage sera béni par l'oncle de la mariée le samedi 24 juin, à onze heures, à l'église St-Paul-de-la-Croix, d'Ahuntsic.



L'officier pilote LOUIS R. TOURVILLE et Mme TOURVILLE (Garnett Lillian Bushen) dont le mariage a été béni, récemment, par le R.P. J.-G. Campbell, à la chapelle Our Lady of the Assumption, HMCS Shearwater, N.E. La mariée est la fille de M. et de Mme Edward H. Bushen, de West Dublin N.E., et le marié, le fils de M. R.R. Tourville M.B.E., de Montréal et de Mme Tourville, décédée.



M. et Mme CLAUDE GELINAS (Thérèse Marchand) dont le mariage a été béni récemment à l'église de l'Immaculée Conception. La mariée est la fille de M. et de Mme Saul Marchand, de St-Tite, et le marié, le fils de M. J.-L.-A. Gelinas, de Shawinigan Falls, et de Mme Gelinas, décédée.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Andrée Delorme, i.l., fille de M. et de Mme Georges Delorme, avec M. Robert Walsh, fils de M. et de Mme M. Walsh, décédés, aura lieu, dans l'intimité, le samedi 24 juin, à la chapelle Ste-Anne de la paroisse St-Alphonse, de Montréal.

Le docteur et Mme Wilfrid Boudreault, de Chambord, font part du prochain mariage de leur fille, Diane, i.l., avec le docteur Slevin Danois, fils de M. Pierre Danois. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi, 17 juin, à l'église St-Louis de Chambord.

Le docteur et Mme L.-C. Simard ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Louise, avec le docteur Pierre Bertrand, fils du notaire et de Mme Marcel Bertrand. La cérémonie religieuse se déroulera, dans l'intimité, à onze heures, le samedi, 1er juillet, à la chapelle mariale de Ville Saint-Laurent.

On annonce le prochain mariage de Mlle Monique Deslauriers, fille de M. et de Mme Horace Deslauriers, avec M. Pierre Merrill Barsalou, fils de M. Joseph Barsalou, décédé, et de Mme Barsalou. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R. P. Jean Durand, c.s.c., le samedi 17 juin, à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville LaSalle.

M. et Mme Wilbert Thibault, de Montréal, annoncent le mariage de leur fille Lise, avec M. Gilles Marcil, fils de M. et de Mme Victor Marcil, d'Upton, qui sera béni par M. l'abbé Lionel Dupuis, cousin de la mariée, à neuf heures, le samedi 17 juin, à l'église Notre-Dame du Foyer.

Le mariage de Mlle Claudette Petelle, fille de M. et de Mme Joseph Petelle, de Verdun, avec M. Jean Leclair, fils de M. et de Mme Wilfrid Leclair, de Dorval, sera célébré dans l'intimité, le samedi 17 juin, à l'église Notre-Dame de la Garde de Verdun.

Vente de charité

L'Association "Pythian Sisters" tiendront leur vente de charité, le mardi, 13 juin, de 9 h. a.m., à 11 h. p.m., au Rialto Hall, 5711 avenue du Parc.

Déplacements

Mlle Elisabeth Scheib, de Suisse, est actuellement à Montréal, inscrite à l'hôtel Windsor.

M. et Mme Charles Boisvert, de Québec, passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel de la Reine-Elisabeth.

Mme E. R. Stainer, de Guernesey, Angleterre, est de passage à Montréal, inscrite à l'hôtel Windsor.

M. et Mme Pierre Gervais, de Montréal, sont actuellement en voyages de noces aux Bermudes.

Mlles Micheline et Huguette Mongeau partiront pour l'Europe, à bord de l'Homéric, mardi prochain, pour un séjour de deux mois.

Les personnes dont les noms suivent ont passé des vacances à Virginia Beach : MM. et Mmes F.-A. Chabot, Ed. Nicolle, Puire Germain, J.-H. Millard et Paul Lussier.

Réception

Ces jours derniers, Madame Roger Valiquette recevait à un shower de verrerie, à sa résidence de Ville d'Anjou, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Nicole Valiquette à Monsieur Pierre Brouillette et Mme Gabriel Pichette recevait un groupe d'amies à une réunion intime.

Mme Pinhas Eliav, épouse du consul général d'Israël a offert un thé, ces jours derniers, en l'honneur de Mme Sarah Herzog.

Parmi les invités on remarquait: Mme Samuel Bronfman, Mme S. Herschorn, Mlle Annie Lauterman, Mme M. E. Stern, Mme J. J. Eltes, Mme Myer Sager, Mme E. Yolles, Mme Y. Narkiss, Mme Wm Shuchat et Mme I. Lieff.

Ces jours derniers, M. et Mme Gérard Côté, de Sainte-Thérèse, recevaient à un dîner en l'honneur de M. et de Mme Arthur Labrèche, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Parmi les invités, on remarquait : M. et Mme Lucien Gince, M. et Mme Marcel Renaud, M. et Mme Guy Côté, M. et Mme J.-Arthur Léger, Mlles Suzanne et Johanne Côté, ainsi que MM. Michel Renaud et Robert Côté.

Rencontre des femmes chefs d'entreprise

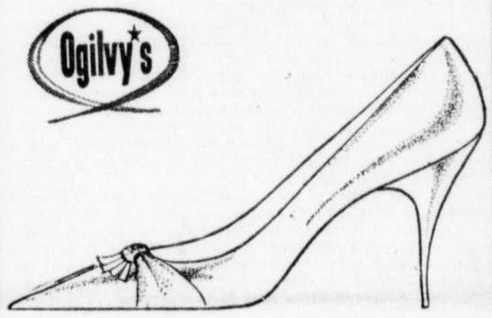
POITIERS. (AFP) — Sous la conduite de Mme Foinant, présidente de l'association mondiale des Femmes chefs d'entreprise, près de deux cents femmes d'affaires, venues de France, des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Hollande, de Finlande, d'Italie et d'Allemagne, étaient mercredi, les hôtes de Poitiers, où elles ont été somptueusement reçues. Le matin, venant de Bordeaux où elles avaient participé à leur congrès mondial, les Femmes chefs d'entreprises, avaient visité un élevage de visons à Angoulème, où un déjeuner était offert en leur honneur.

L'après-midi, après avoir visité Poitiers et ses monuments, à l'issue d'une réception à l'Hôtel de ville, les congressistes se retrouvaient au château de Touffou, splendide demeure médiévale sur les bords de la Vienne, à une trentaine de kilomètres de Poitiers.

Le banquet, offert en l'honneur de l'Association, a été servi par des valets portant livrée à la française, sur un parquet spécialement aménagé sur les pelouses du château, pendant qu'un spectacle de ballets était donné aux lumières. La soirée s'est terminée par une chasse, avec curée, aux flambeaux. Les honneurs du pied, comme il se doit, ont été réservés à Mme Foinant, qui a remercié son hôte, M. de Vergie, président régional du tourisme, au nom des congressistes.

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

Ogilvy's



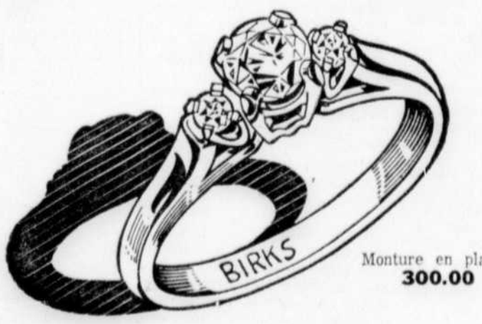
L'ELEGANCE DE CET ESCARPIN EN VEAU BLANC RESIDE DANS SA SIMPLICITE. Le souple drapé de l'empeigne est mis en relief par une jolie garniture frangée. Talon élancé haut ou illusion. Un des quatre modèles de notre collection est illustré. Pointures 6 à 9 largeur B, dans le groupe. **6.99**

OGILVY'S — *Souliers pour dames, au troisième*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

BIRKS

Les étoiles brilleront le jour de SES fiançailles



Monture en platine
300.00

OUI, POUR TOUJOURS AVEC UN DIAMANT *Birks*



La bague à diamant Birks est précieuse et durable, véritable symbole de l'amour. Bijou dont rêve toute élégante.

BIRKS
JOAILLIERS

Un écrin en argent sterling ainsi qu'une assurance sont fournis gratuitement avec l'achat d'une bague Birks. Conditions budgétaires sur demande.

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

Courrier Confidences

La fortune : un mauvais critère !

Q. — Je vous écris parce que tout ce que me fait ma soeur dépasse les bornes. Elle a un très mauvais caractère. Elle est partie de la maison à deux reprises ; elle ne s'accorde pas avec ma mère. Elle fut chassée de l'école souvent. Mais comme elle est intelligente et dipjlomate, elle réussit à se faire accepter de nouveau. Elle est brusque et vulgaire. Elle a dix-sept ans et demi et finit, cette semaine, sa douzième année spéciale. A la maison, elle n'aide jamais ou presque jamais maman ; elle est toujours à trotter !

Tout le monde la connaît et croit que je suis comme elle ; ce n'est pas toujours à mon avantage. Si j'ai un vêtement plus beau que le sien, elle fait une crise de jalousie. Je suis plus grande qu'elle, plus élégante, même si je suis plus pesante qu'elle.

J'ai quatorze ans et je finis mes éléments latins cette année. Elle en est aussi jalouse et me rappelle sans cesse que je suis déjà arrivée la dernière, en sixième année. Je suis assez distinguée, je vais au couvent et je ne sors qu'avec des filles et des garçons de la haute classe. Mon père est assez "en moyens" et j'en suis fière. Mais elle, elle ne fréquente que des joueurs de hockey et une fille qui travaille dans une manufacture. Il arrive que j'emprunte ses vêtements, elle aussi. Alors elle se met à crier et papa me gronde. Comme je suis sensible, je me mets à pleurer, même si je n'en ai pas envie.

Samedi, je suis allée à Québec, elle non. Elle m'a dit qu'un de mes amis très chers avec lequel je sors présentement était avec une autre fille. Je sais bien que non et elle dit qu'il lui fait la cour. Moi, je suis prête à être son amie, je fais attention pour ne pas la blesser. Elle dit sans cesse qu'elle est belle et moi laide. Elle, intelligente, moi "cruche". Elle ne cherche qu'à me faire de la peine. Que faire pour être moins sensible ? On me questionne sur la ville où j'ai demeuré, il y a deux ans, et je me mets à pleurer. Est-ce être snob que de chercher à monter de classe ? — FRAPPE SUR LA JOUE GAUCHE, BOURREAU !

R. — Ma chère enfant, vous avez un coeur excellent mais la tête remplie d'idées fausses. D'abord, vous dramatisez beaucoup. Beaucoup trop. Pour être moins sensible, ne pensez pas trop à votre petite personne. Ne prenez donc pas au sérieux les propos blessants de votre soeur. Bardez-vous d'indifférence.

Faites ce que vous devez, sans plus, et laissez vos parents élever votre soeur. Que chacune ait, bien délimitées, ses occupations. De même, ne lui empruntez rien ; vous éviterez des scènes.

Vous êtes fière, dites-vous, de l'aisance de votre père. Il n'y a pas de quoi. Quel mérite en avez-vous, dites-moi ? Est-on méprisable parce qu'on a peu ou pas d'argent ? C'est là un préjugé qu'il vous faudra bannir. Ça, ma petite amie, c'est du snobisme. Mais votre désir de vous raffiner, de vous cultiver est louable et ne saurait être confondu avec la vanité. Si les amis de votre soeur sont peu recommandables, ce ne saurait être parce qu'ils jouent au hockey ou qu'ils travaillent dans une manufacture. Chacun gagne sa vie comme il peut, avec les talents qu'il possède. Certaines personnes peuvent manquer de distinction et posséder un coeur d'or et une honnêteté inaliénable. Je ne saurais juger des amis de votre soeur d'après ces seuls critères : leur travail et leur amour du sport.

Si vous pleurez à la seule évocation de votre ancien lieu de résidence, c'est probablement parce que vous étiez moins riches, à cette époque. Somme toute, c'est votre amour-propre qui se rebiffe. Ce n'est pas très joli. Vous parlez beaucoup de "classes sociales". A tous les niveaux de la société, on trouve des êtres admirables de bonté, et d'autres méprisables, malhonnêtes. Ne vous habituez pas à juger les hommes d'après leur degré de fortune ; c'est une profonde erreur.

De plus, vous jouez les petites amoureuses : à votre âge, tout de même ! On dirait que vous êtes fiancée et que votre petit camarade n'a pas le droit de regarder une autre jeune fille. Quelle exclusivité !

On vous admirera pour votre force de caractère, votre simplicité, votre sourire ; non pour la fortune de vos parents. Si l'aisance où vous vivez constitue votre seul titre de gloire, vous aurez peu d'amis sincères. Exercez-vous à la maîtrise afin de vaincre votre sensiblerie. Si vous pleurez en lisant ces lignes, que ce soit la dernière fois. Voyez-y plutôt un encouragement à juger des gens avec plus de justesse . . .

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — A douze ans, a-t-on le droit de se tenir avec des garçons et de parler avec eux ? Mes parents ne le veulent pas. Il me semble que c'est bien normal de leur parler. On dirait que je suis autrement que les autres. La voisine veut que ses filles parlent aux garçons. Il n'y a pas grand mal. Pourriez-vous me donner un conseil ? — MARIE-HELENE

R.—Vos parents, j'en suis certaine, ne vous feraient pas un crime de causer avec un jeune garçon en revenant de l'école, par exemple. Rien de plus naturel. Ils s'opposent à ce que vous vous teniez avec eux, sur le coin des rues ou dans les restaurants. Ils ont raison. Ce n'est pas une question de "mal" ou de "péché", c'est une question de simple bon sens. Vous n'avez sûrement pas l'âge de fréquenter les garçons. Vous feriez mieux de le comprendre et d'étudier sérieusement ; ça, c'est de votre âge. Au lieu de parler de votre droit, vous pourriez penser à votre devoir. Vous n'avez pas à faire de complexe parce que vous avez plus de bon sens que les voisines.

Voyons, Marie-Hélène, réfléchissez un peu . . . je suis convaincue que vous êtes intelligente et qu'en y pensant bien, vous déciderez d'obéir avec plaisir à vos parents.

R.—A **"Intéressée à l'amie Andréa"** —J'ai plutôt l'impression, madame, que c'est l'intéressée qui m'écrit et non son amie. Cette union me paraît contraire au bon sens et à la morale. Andréa a peut-être quelque fortune ? Ou alors, ce garçon n'est pas normal. Excusez la brutalité de ma réponse ; mais je ne peux vraiment pas faire autrement.

Renseignements Divers

R. — A **"H. P. Laval"** — Les fraises, à Paris, sont très grosses. Cependant, comme il s'agit d'une denrée périssable, vous seriez imprudente d'envoyer de l'argent. Vous risquez qu'on ne vous les envoie pas et de ne pas revoir votre argent ; mais même si on vous les envoyait, il est probable que la douane ne les laisserait pas passer.

R. — A **"Pauline T."** — Non, la vaseline, au contraire, fait allonger les cils. Vous pouvez utiliser le mélange suivant : vaseline (10 g.), huile de ricin (4 g.) et acide gallique (1 g.). Enduire vos cils de ce mélange chaque soir.

S'ils tombent : thé infusé (100 g.) et sulfate de quinine (1 g.).

R.—A **"M. Louis-G. L."** — Vous désiriez vous procurer des reproductions des oeuvres d'Edmond-J. Massicotte. De nombreux lecteurs m'ont fait part qu'ils en possédaient et qu'ils seraient prêts à vous les vendre. **Comme je n'ai pas le** droit de servir d'intermédiaire dans des transactions commerciales, je suggère à ces lecteurs de faire paraître une note dans les "annonces classées", sous la rubrique : "A vendre ou à échanger". Vous pourrez ainsi communiquer avec ces lecteurs.

J'espère que cette réponse sera lue par les lecteurs intéressés à cette transaction.

R. — A **"Mme René B."** — Je regrette mais les règlements de ce courrier m'interdisent de répondre à mes correspondants par lettre personnelle. Voici l'adresse demandée : L'Ecole des Métiers commerciaux, 1265, rue St-Denis, Montréal, P.Q. (VI. 5-6181).

R. — A **"Marie Claude"** — Je doute que vous puissiez débuter en "faisant le patron". Vous avez un diplôme mais vous êtes sans expérience. Vous devez donc posséder votre métier avant de penser à diriger un salon de haute couture. Je vous suggère de faire des demandes d'emploi auprès des salons qui existent présentement et dans les magasins à rayons. Adressez aussi votre demande aux services de placement fédéral et provincial.

Si la chance ne vous sourit pas, après ces démarches, vous seriez peut-être sage d'accepter ce que vous trouverez, comme travail, serait-ce dans une manufacture. En attendant mieux . . .

R.—A **"Rita L."** — Les taches de rousseur ne disparaissent jamais complètement. On peut seulement les faire pâlir. Il faut employer le pissenlit en décoction (une poignée dans un verre d'eau) et vous laver le visage avec ce liquide préalablement passé, matin et soir. Le persil jouit des mêmes propriétés que le pissenlit. Faites-en une très forte décoction et touchez une à une chaque tache avec le liquide obtenu.

Ou bien faites une simple infusion (10 à 20 g. de feuilles fraîches pour un litre d'eau) que vous appliquez en lotion sur tout le visage. Vous pouvez aussi utiliser de l'huile d'olive, pour tamponner les taches de rousseur, après les avoir badigeonnées d'eau oxygénée.

Un masque de fraises écrasées, auxquelles vous ajouterez éventuellement crème fraîche, lait ou huile d'amandes douces pourra atténuer vos taches.

R.—A **"Lanterne éteinte"** — Les lettres que l'on trouve au début des articles, dans un journal, indiquent le nom de l'agence qui a transmis la nouvelle. Par exemples : P.A. : Presse-Associée ; A.F.P. : Agence France-Presse ; U.P.I. : United Press International ; P.C. : Presse Canadienne, etc.

La lettre "F" qui suit parfois indique que la traduction a été faite par les services mêmes de l'agence et non au journal.



7216—Protégez votre grille-pain contre la poussière et l'usure en confectionnant une housse-maison, couverte d'appliques de fleurs. Prix 38 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Cliniques de sang à Sorel : objectif encore à atteindre

SOREL (DNC)—Les cliniques de sang tenues dans le Sorel métropolitain lundi et mardi ont accueilli 434 volontaires, soit un peu moins que 75 p.c. du nombre de 600 qu'on avait prévu.

Même si ces résultats ne sont pas suffisants pour renflouer la banque de sang des hôpitaux de Sorel où se consomment annuellement 700 chopines de ce précieux liquide, ils sont supérieurs à ceux obtenus les années précédentes.

Pour tenter d'atteindre l'objectif, une seconde clinique de deux jours aura lieu aux mêmes endroits que cette semaine en décembre. Il est également possible qu'une clinique spéciale soit organisée d'ici juillet dans une usine de Sorel.

Le président du comité sorelois des donneurs de sang de la Croix-Rouge canadienne est M. Jean-Georges Descheneaux. La ville de Sorel souscrit à ces cliniques de sang depuis 1949.



LES SOUVERAINS BELGES CHEZ LE PAPE — Le pape Jean XXIII a reçu le roi Baudouin et la reine Fabiola, de Belgique, hier, en audience privée. Pour la souveraine, le souverain pontife a revisé une ancienne coutume lui permettant de s'habiller de blanc alors que les visiteuses se présentant chez le pape portent toujours du noir.

CARTIER

SUITE DE LA PAGE 5

conservatisme, Cartier était fier des quatre lois suivantes : abolition de la tenure seigneuriale ; application du droit français aux Cantons de l'Est ; décentralisation des tribunaux et surtout codification des lois civiles. M. Bonenfant expliqua brièvement chacune de ces réformes, puis il termina en disant que Cartier fut avant tout un avocat réaliste qui, contrairement à Papineau, ne se contenta pas d'un certain romantisme politique et juridique, mais s'inspira de quelques principes clairs et précis auxquels il croyait sincèrement. Pour Cartier, dit-il, le mot "law" eut autant de sens et de richesse que pour Mac-Donald.

Metcalfe réhabilité

Dans sa causerie sur Sir Charles Metcalfe et l'Union canadienne, M. W. G. Ormsby, des Archives publiques à Ottawa, s'employa à restituer à ce gouverneur son vrai visage qui ne fut pas, dit-il, celui d'un agent inflexible du gouvernement britannique, mais qui révéla souvent un esprit de conciliation et une compréhension réaliste du Canada français, pour lesquels on ne lui a jamais donné crédit.

Citant plusieurs exemple à l'appui de sa thèse, notamment en rapport avec trois problèmes épineux : le siège du gouvernement, l'amnistie aux rebelles et la liste civile, M. Ormsby poursuivit son plaidoyer en rappelant toutes les discussions de Metcalfe avec lord Stanley, qui lui recommandait une attitude plus énergique, et qui le blâma d'avoir pardonné à Papineau et à ses deux compagnons. Metcalfe fut sincère, dit-il, dans ses efforts pour abandonner la politique d'assimilation des Canadiens français et il fut désappointé de voir que ses mesures ne réussirent pas à réduire leur sentiment anti-britannique.

Metcalfe, dit en terminant M. Ormsby, considéra l'Union comme une mesure peu sage et il entrevit sa faillite. L'historien Kaye, affirma-t-il, a perpétué le mythe selon lequel Metcalfe, parce qu'il était un adversaire de Lafontaine et Baldwin, était ipso facto un adversaire de la "survivance".

Cour Supérieure

Division de pratique,
8 juin 1961.

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. Juge Benjamin Robinson.

Dame Suzanne Dagenais vs Charles Gerald Cadieux jugement; requête pour pension domicile etc.; jugement garde des enfants à la requérante et permis de demeurer où elle réside actuellement frais à suivre;

Ville de St-Elzéar vs Lucien Vaudry; jugement accordant requête pour possession préalable.

Dame Soulange Lafleur Gosselin vs Paul Lapierre et Clement Gosselin, mis-en-cause; jugement autorisant la requérante à ester en justice en une action en dommages frais à suivre.

Paul Galt Michaud vs Roger Ouellette; jugement motion pour règle nesi accordée pour les frais seulement;

La Cité de Montréal vs Gérard Levavalier; jugement motion pour examen médical du cédant de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre;

Dame Victoria Bourdon (Marché Vezeau Enrg) vs Rolland Chevalier; jugement motion pour règle nesi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 12 juillet 1961;

Dame Elizabeth Mary Meislerova vs Frank Nemec jugement; requête en revision du jugement de pension accordée, pension fixée à $25.00 par semaine à compter de ce jour frais à suivre;

Sweinberg vs Roland Thibodeau et Outremont Auto Repairs Inc. tiers-saisi ; jugement par défaut contre le défendeur;

Henri Fournier vs Emile Lapointe et Lucien Girardeau; jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre;

Fernand et Ernest Leveillé vs Lucien Leclerc; jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Gaston Paradis vs Lucien Duplessis; jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours frais à suivre;

Eugène Pariseau; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Lucienne Guenette et Jean-Marie Brabant; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

John Chezniak vs Dame Assunta Italiano; jugement requête pour droit de visite; jugement accordant requête suivant ses conclusions frais à suivre;

Commission de Transport de Montréal vs Gérard Rhéaume; jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

ANNONCE

Comment arrêter les signes précoces de l'âge

Le maquillage le plus soigné ne peut dissimuler les joues flétries, les pattes d'oie et les petites rides. Mais une fois que vous avez réalisé que ces signes prématurés de l'âge sont causés par un manque d'humidité naturelle de l'épiderme, vous pouvez agir! Employez la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne — une substance remarquable qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne disperse les cellules mortes et aide l'épiderme à s'imprégner de la lanoline richement hydratée qui agit en profondeur. Presque en une nuit, votre teint devient plus doux, plus velouté; il a l'éclat de la jeunesse! Procurez-vous la DRY SKIN CREAM POND'S — employez-la régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

RONSON
BUTANE
LE BRIQUET
pour papa!





CUITS À LA PERFECTION

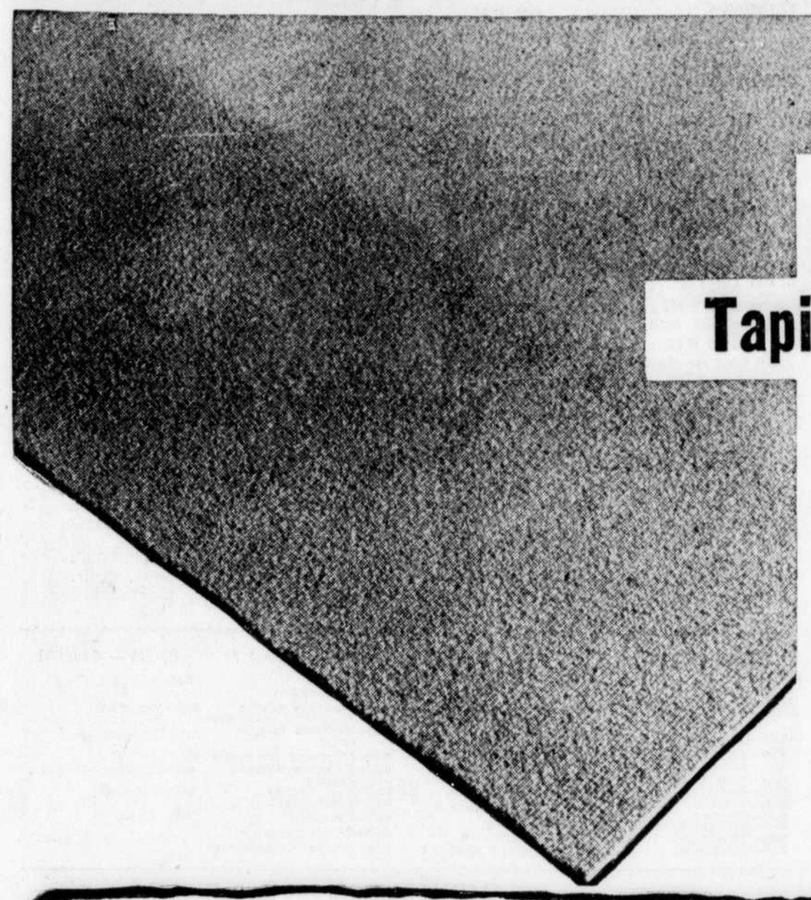
PEEK FREAN

EMBALLÉS POUR LEUR PROTECTION

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

MORGAN

LES CINQ MAGASINS OUVERTS CE SOIR ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE



Achat spécial

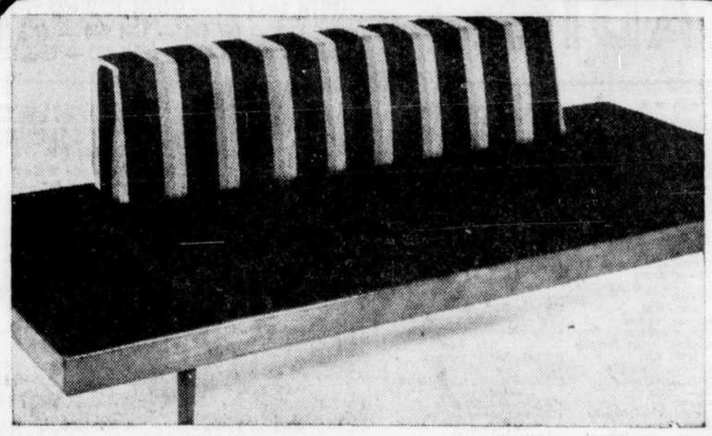
Tapis viscose à contexture serrée une valeur incontestée!

3.95 la verge carrée

6 pi. x 9 pi.	9 pi. x 12 pi.	12 pi. x 15 pi.	12 pi. x 18 pi.
23.70	**47.40**	**79.00**	**94.80**

Des bas prix merveilleux! Tapis en viscose à rayures "bonbon" multicolore ou effet tweed beige. Le tapis de grande résistance qu'il faut sur les parquets de salles de jeu, de T.V, ou à la villa d'été, car il demande un minimum d'entretien. Les bricoleurs prendront plaisir à le poser mur-à-mur. En largeur 12 pi. seulement.

Conditions budgétaires si désiré
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
TAPIS... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



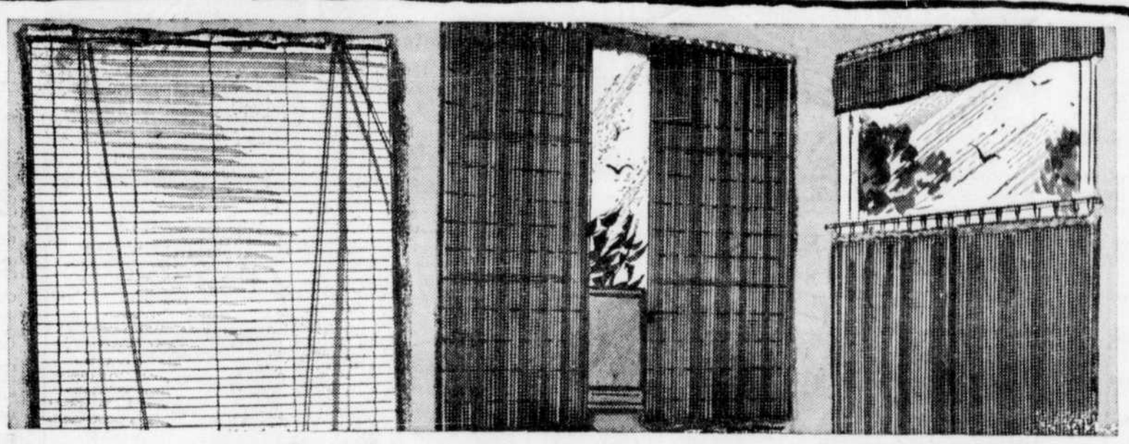
Modèle deux-dans-un!

Attrayant sofa "Dayniter"

Le sofa "Dayniter" de Singer est de ligne moderne... et conçu pour assurer un ultime confort le jour et la nuit. Il se transforme en un lit simple pour la nuit. Matelas caoutchouc-mousse avec large coussin dossier amovible. Cadre robuste en bois dur et sangles caoutchouc, piétement solide. Revêtement attrayant en tissu mélange nylon aux couleurs: mandarine, brûlé, bleu ou brun fusain.

79.50

Pas de paiement initial. 10 mensualités de 8.55
La taxe de vente payable à l'achat
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
LITS ET LITERIE... AU SEPTIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Prix spéciaux! **Grandes économies sur rideaux et tentures bambou**

Une "touche d'originalité" pour la saison qui s'annonce... et à de si bas prix! Essayez-les avec ameublement contemporain, oriental ou colonial et constatez la différence dans le décor de votre pièce!

A. Rideaux à rouler pour la véranda, ton naturel seulement.

Largeur et longueur

36 po. x 80 po.	Ch. **1.39**	84 po. x 80 po.	Ch. **3.39**	36 po. x 54 po.	La paire **3.29**
48 po. x 80 po.	Ch. **1.99**	96 po. x 80 po.	Ch. **3.79**	60 po. x 54 po.	La paire **5.39**
60 po. x 80 po.	Ch. **2.39**	108 po. x 80 po.	Ch. **4.29**	72 po. x 54 po.	La paire **6.49**
72 po. x 80 po.	Ch. **2.89**	120 po. x 80 po.	Ch. **4.89**	24 po. x 84 po.	La paire **3.39**
				36 po. x 84 po.	La paire **4.99**
				48 po. x 84 po.	La paire **6.69**
				60 po. x 84 po.	La paire **8.39**
				72 po. x 84 po.	La paire **9.99**

B. Tentures fin bambou naturel avec galon coton.

Largeur et longueur

24 po. x 54 po. La paire **2.19**

C. Rideaux fin bambou naturel seulement.

Largeur et longueur

24 po. x 26 po.	La paire **1.19**
30 po. x 30 po.	La paire **1.59**
30 po. x 36 po.	La paire **1.99**

Cantonnière assortie:
54 po. x 9 po. Ch. **.99**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus, jusqu'à épuisement de stock!

TENTURES... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Préférée de l'été...

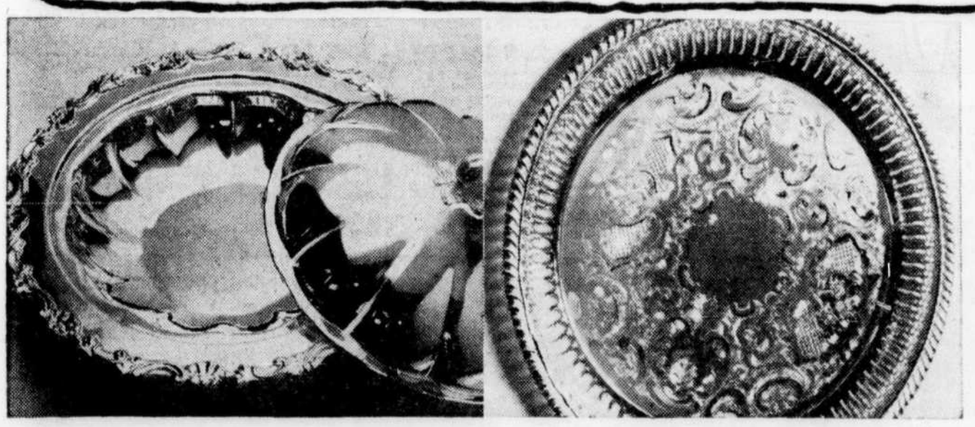
Jupe Arnel* blanche à plis, pour fillettes et jeunes adolescentes

Fillettes 7 à 14 ans	Jeunes adolescentes 8 à 14 ans
5.00	**6.00**

Pour la ville ou pendant les vacances, vous ne sauriez mieux choisir, comme vêtement parfait pour l'été, que cette jupe à plis permanents, drip dry, demandant un minimum de soin; portée avec blouses, chandails et corsages soleil, pour former de jolis ensembles! Glissière au côté; bande de taille droite pour jeunes adolescentes... panneau élastique au dos, pour fillettes. Blanc seulement.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS POUR FILLETTES... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Beaucoup moins que les prix habituels!

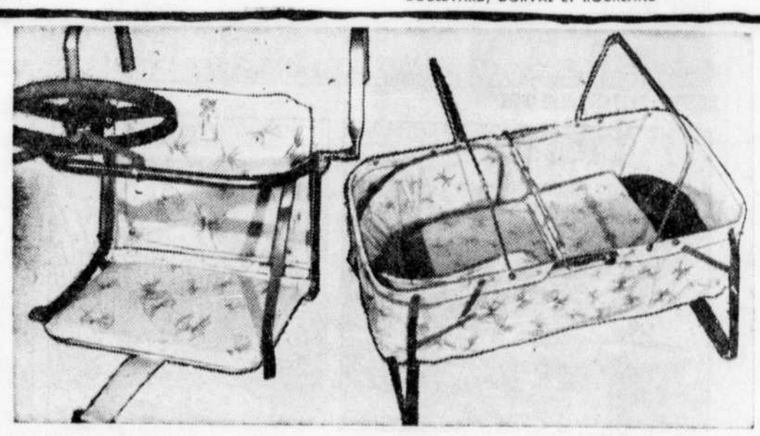
Joli plat à entrée et cabaret pratiques, en argent plaqué

Voici une merveilleuse suggestion pour cadeaux ou pour votre propre usage... vous êtes assurés d'aimer ces plats exquis en solide métal plaqué argent. Prix très raisonnables... alors venez tôt!

A. Reproduction d'un plat rond à légumes ou entrée Sheffield. Couvercle à poignée et plat en forme de melon avec bordure arabesque. Grandeur, environ 9½ po. de diamètre. **5.95**

B. Cabaret rond avec bordure godron populaire. Le tour du plat est joliment ajouré avec motif gravé au centre. Grandeur environ 14½ po. de diamètre. **9.95**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARGENTERIE... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Prix spéciaux!

Siège-auto avec volant pour bébés... 4.49

- Siège et dossier rembourrés Tufflex*.
- Barre tubulaire de couleur dorée, crochets revêtus plastique.
- Volant acier avec klaxon et bras de vitesses.
- Siège revêtu plastique facile à nettoyer... en blanc ou bleu.

*Marque déposée

Lit-auto et siège auto convertible De luxe pour bébés. 10.98

- Nouveau modèle plus large avec cadre acier chromé.
- Crochet trois-positions du siège, revêtement plastique.
- Piétement extensible trois-positions.
- Attrayant plastique épais avec matelas contrastant... blanc ou bleu.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
JOUETS... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Faciles d'emploi...

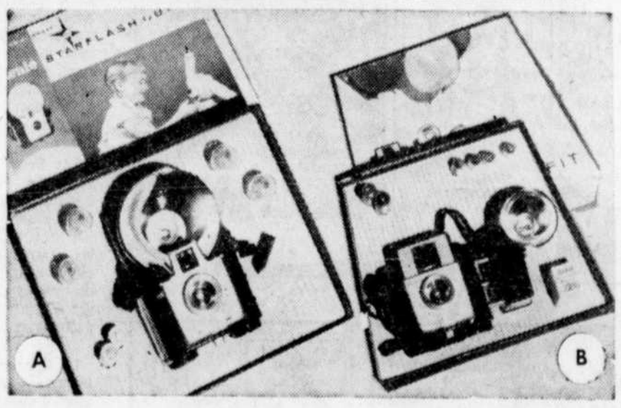
Ensembles camera Brownie ...à prix spécial ch. 11.95

Epargnes spéciales sur caméras Brownie... pour photos en noir et blanc et en couleurs.

A. Caméra Starflash Brownie au complet avec lampe-éclair incorporée, quatre ampoules M-2, 2 piles, un film blanc et noir 127.

B. Caméra Starlet Brownie — Lentilles Dakon, lampe-éclair, 4 ampoules ultra-petites, 2 piles de lampe de poche stylo, un film blanc et noir 127.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
CAMERAS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD ET ROCKLAND



Épargnez 18.00!

Aspirateur convertible Hoover à triple-action

Offert pour la première fois à un si bas prix.
Modèle 3115 Norm.: 79.95 **61.95**

- Il bat en balayant... et en nettoyant.
- Ajustement automatique pour nettoyage des tapis.
- Haute puissance de nettoyage Hoover.
- Se transforme instantanément en aspirateur à succion.

Outils de dépoussiérage disponibles avec un léger supplément
Pas de paiement initial — 10 mensualités de 6.65
La taxe de vente est payable à l'achat
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
Pour informations — téléphonez (VI. 4-1515) local 466
HOOVER... AU REZ-DE-CHAUSSEE **BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**



ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

À CKAC

Le "GRAND PRIX DE CKAC', le tremplin du disque canadien

L'ampleur qu'a prise le concours du "GRAND PRIX du disque canadien CKAC" depuis sa première émission présentée aux auditeurs en janvier 1959 se manifeste aujourd'hui de plusieurs façons. L'une des plus importantes constatations que l'on peut faire maintenant, consiste dans le fait que CKAC est devenu le point de contact par excellence entre l'industrie qui produit de nouveaux enregistrements et le public consommateur qui manifestera sa réaction par la demande (ou l'absence de demande) des derniers disques produits.

A CKAC avant la mise sur le marché

L'initiative prise par CKAC a donc forcé en quelque sorte l'attention des producteurs par la profonde répercussion que peut avoir la présentation d'un nouvel enregistrement révélé au public par une première audition entendue dans le cadre du "Grand Prix du disque canadien". Après s'etre rendu compte de l'importance du rôle joué par ce concours, on a su profiter de cet avantage en accordant la primeur exclusive de la plupart des enregistrements à CKAC qui se trouvent maintenant dans une situation privilégiée à cet égard. Chacun des nouveaux disques canadiens sont d'abord inscrits au concours du "Grand Prix" et présentés aux auditeurs quelques jours avant d'être mis sur le marché.

Expérience concluante

Les jeunes auditeurs qui syntonisent avec assiduité l'émission du "Grand Prix" ont permis à plusieurs reprises de constater quelle sorte d'accueil on fera à un nouveau disque lancé sur le marché. Cette expérience concluante s'est manifestée encore récemment alors qu'on a fait entendre en primeur à l'émission du "Grand Prix" un nouveau microsillon de Michel Louvain qui n'était pas encore en vente. Après l'émission, les marchands de disques de la région ont reçu des centaines d'appels téléphoniques demandant ce disque et pour l'avoir entendu à CKAC, on ne pouvait croire que ce long-jeu n'était pas encore disponible pour le public.

Vedette adulée

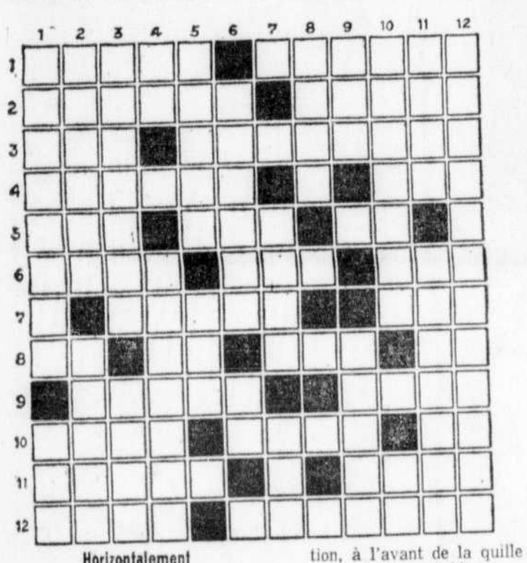
La présence de Michel Louvain au micro de CKAC chaque samedi matin, de 11h.05 à 11h.30, est un événement d'importance dans la vie des milliers de ses jeunes admiratrices. Ses commentaires en marge de la présentation des disques entendus durant l'émission sont reçus avec avidité et la moindre de ses opinions fait loi. De toutes les régions de la province, même des endroits les plus reculés où l'émission est à peine entendue, des lettres sont adressées à Michel Louvain pour lui poser des questions sur sa vie, sa carrière, ses goûts, plusieurs de ces questions sont d'une candeur, d'une naïveté prouvant d'une telle foi dans la vedette que Michel Louvain lui-même s'en trouve gêné. A chaque émission, quelques-unes de ces lettres sont lues au micro par Réal Giguère et Michel Louvain apporte ses réponses.

Demain à 11 h. 05

En plus des commentaires de Michel Louvain et des réponses au courrier, l'émission que l'on entendra demain matin, à 11 h. 05, sera composée par la première audition d'un nouveau disque de Denise Filiatrault. Sur cette nouvelle gravure, elle interprète "Besame Moucho" et "Je m'balance", de Gilbert Bécaud. On écoutera aussi un

Voir GRAND PRIX, page 11

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Revenu d'un prélat, d'un abbé — Désigné, destiné.
2—Tout ce qui sert à la toilette des femmes — Jeune élève en peinture.
3—Epais, touffu. — Nettoyer et unir avec un râteau.
4—Petit plat dans lequel on sert des hors-d'oeuvre — Colère.
5—Espèce de bugle à fleurs jaunes — Au jeu de bridge, chacune des manches jouées avec le même partenaire — Pronom personnel.
6—Oiseau passereau — Venue au monde — Fleuve de l'U.R.S.S.
7—Emploi d'une chose. — Mot servant a désigner une personne.
8—Article simple — Pronom indéfini — Voie de circulation — Note.
9—De duc — Plat et uni.
10—Tuyau, conduit — Greffa — Saint.
11—Roman de Chateaubriand — Finesse, artifice.
12—Fait tort à — Faire des plis à.

Verticalement

1—Petite pièce de vers exprimant une pensée fine, tendre ou galante — Pieu aiguisé à un bout.
2—Grosse pièce de construction, à l'avant de la quille d'un navire — Public.
3—Qui n'existe que depuis peu de temps — Arbre de Malaisie dont le latex est utilisé pour empoisonner les flèches.
4—Connu — Qui a deux côtés égaux.
5—Aller à l'aventure — Recueil de bons mots.
6—Sorte de jupon porté par les Malais — Article simple.
7—Etre ouvert — Grand fleuve d'Afrique.
8—Saisi.
9—Négation. — Répandu çà et là.
10—Cinquième lettre de l'alphabet grec — Coutumes.
11—Attacher — Palmier des Indes et d'Afrique.
12—Grouper des unités militaires par régiment.

Solution demain



Solution du dernier problème



VENDREDI, 9 JUIN

6 h. 00—TELE-METRO
6 h. 50—SPORT-IMAGES
7 h. 00—NOUVELLES DOW
7 h. 15—EN CINEMATHEQUE
9 h. 00—CARNET DE FILMS
10 h. 45—NOUVELLES
10 h. 56—METEOGRAMME
11 h. 00—LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10—CINEMA

SAMEDI, 10 JUIN

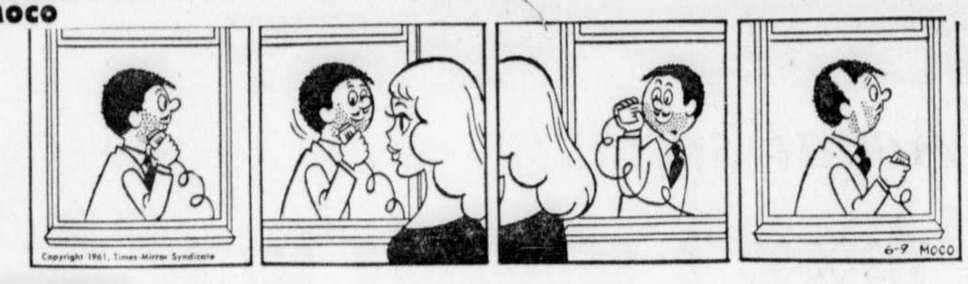
3 h. 20—OUVERTURE — HORAIRE
LES MANCHETTES—EN MATINEE
5 h. 00—PIC-NIC

Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes. En cas de difficulté, consultez votre expert électricien.

TARZAN



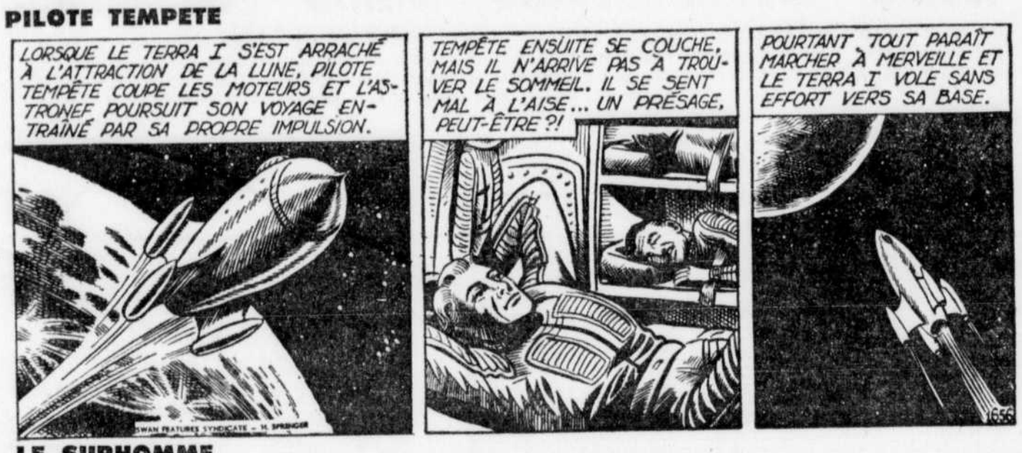
MOCO



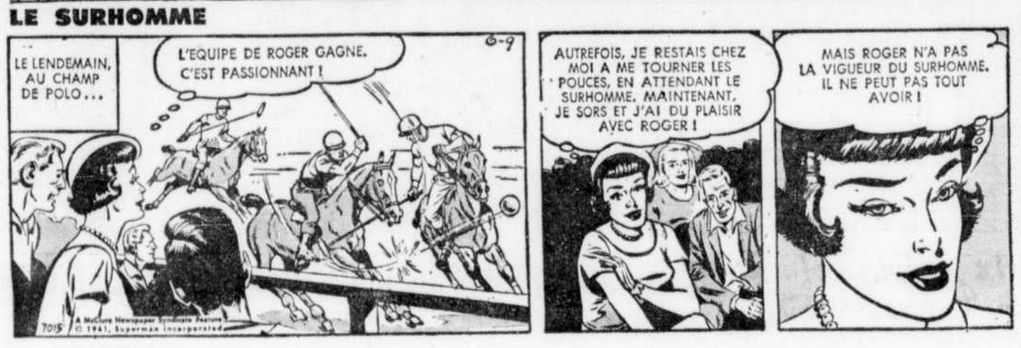
PHILOMENE



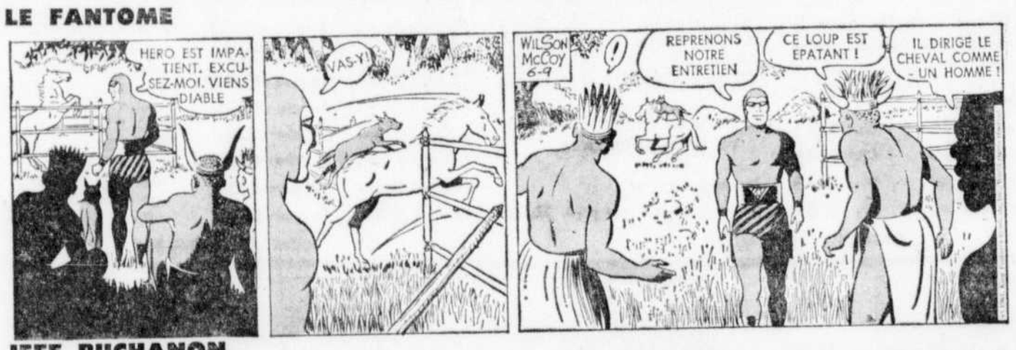
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: The American Legend
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
10: En matinée
12: Captain Gallant

4:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Sir Lancelot
3: Popeye the Sailorman
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: I Married Joan

5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: On Safari in Asia
7: Poney Express
8: Bugs Bunny
10: Hopalong Cassidy
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes int., Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Dennis O'Keefe Show
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: "Steamboat Round The Bend"
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
10: Sport-images
12: Carte blanche

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme
10: Nouvelles
12: Robin Hood

7:15 P.M.
4: Panorama
10: "Le lagon bleu"

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: La science et la vie
5: Flintstones
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
12: "Honeymoon in Bali"

7:45 P.M.
2, 4,7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4,7: Sur demande
5: The Untouchables
6, 8: Country Hoedown

8:30 P.M.
2,4,7: Jeunes visages
3: Route 66
6,8: Perry Mason

9:00 P.M.
2,4,7: Cinéma international
5: Lawless years
10: "Patrie"

9:30 P.M.
3: Way Out
5: Westinghouse Playhouse
6,8: Danger Man
12: Andy Griffith

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne
6,8: Have Gun, Will Travel
12: Lock-up

10:30 P.M.
3: Eyewitness
5: Peter Gunn
8: How To Marry a Millionaire
12: Pulse

10:45 P.M.
2,7: En roulant ma boule
4: Votre médecin vous parle
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports — Météo
12: "The Crucible"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "The Shanghai Story"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News
8: Hour Final
10: "L'échafaud peut attendre"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: "Tam Tam Mayumbe"
4: Long métrage
6: Gunsmoke
7: "Trop jeune pour mourir"
8: 'Foreign Intrigue"

12:03 A.M.
5: "The Marrying Kind"

12:30 A.M.
12: News, sports, meditation

SAMEDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
PM	PM	PM	P.M.
12:00—Musique	12:25—Vie de l'Eglise	12:00—Aujourd'hui	3:20—Nouvelles
12:30—Le golf et ses étoiles	12:30—Le golf et ses étoiles	12:15—Première édition	3:30—En matinée
1:30—Le Professeur Calculus	1:30—Le professeur Calculus	12:30—Le Golf et ses étoiles	5:00—Pic-Nic
2:00—L'Univers des sports	2:00—L'Univers des sports	1:30—Magazine international	6:00—Victoire sur Mer
4:30—Vacances d'une caméra	4:30—Vacances d'une caméra	2:00—L'Univers des sports	6:30—Safari
5:00—Walt Disney	5:00—Walt Disney	4:30—Vacances d'une caméra	7:00—Nouvelles
6:00—Cette semaine	6:00—Manchettes Int.	5:00—Walt Disney	
6:15—Nouvelles sportives	6:05—Court métrage	6:00—Trouhadours	
6:25—Ce soir	6:35—Nouvelles	6:30—Nouvelles	
6:30—Histoire à suivre	6:45—Cinéfeuilleton	6:50—Edition sportive	
6:45—Téléjournal	7:00—Nouvelles sportives	7:00—Soirées Canadiennes	
7:00—Orientation			

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

VENDREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro — Magazine
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News Pops

5:30 P.M.
CKAC—Comédie-éclair, Fin d'après-midi
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv., Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CFCF—News
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News — Parliament
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les Courses
CFCF—Gerry-Go-Round

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CBM—Byline
CKGM — Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert tzigane
CBF—Rond-point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Route 800
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel Bob Dell
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CBM—Listening Post
CKGM—Feature

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—I.Q.
CBM-FM—Résumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News - Pops
CFCF—Bob Dell Show
CJAD—News - Mike Stephens

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Ask the Weatherman

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
CBM—Provincial affairs

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Allegro
CKVL—Hit Parade Canadien
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM—Theatre
CBM-FM—Allegro
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:15 P.M.
CKAC—Nos gouvernements

8:30 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CBF—D'une génération à l'autre
CKVL-FM—Voix connues
CBM—Jazz Workshop
CKGM—News — CM-PM
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Bob Dell
CBM-FM—Jazz Workshop

8:45 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Orchestre de Radio-Canada
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
CBM-FM—Orchestre de Radio-Canada
CBM—CBC Strings

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Symphony

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Bergen
CBM-FM—Music and the Western Man
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CFCF—News, Late Show
CJAD—News Sports, Concert
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Fête du Sacré-Coeur
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—The Critical Year
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL-FM—Musique de Beethoven
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Round Midnight
CFCF—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBM-FM—Concert
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Scène de l'actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CBF—Les Pôles de l'esprit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland

12:00 A.M.
CKAC—Nouv. — LeBel de nuit
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—All Night boys
CJMS—Nouvelles — Sportorama—Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI - CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe
6:30—Les manchettes
6:33—Bon matin
7:00—Nouvelles : Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouvelles Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouvelles
8:35—Bon matin
8:57—Jouez radio
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep"
9:57—Jouez radio
10:00—Les manchettes
10:03—Un "beu" de tout
10:57—Jouez radio
11:00—Nouvelles
11:05—Le grand prix du disque canadien
11:30—Monsieur bricole
11:45—Gaietés musicales
11:57—Jouez radio

P.M.
12:00—L'angélus
12:01—Nouvelles
12:05—Chanson du midi
12:57—Jouez radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles
1:10—Du "pep"
1:57—Jouez radio
2:00—Nouvelles : Chansons françaises
2:30—Chansons canadiennes
2:57—Jouez radio
3:00—Nouvelles
3:05—Jazz variétés
3:57—Jouez radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Musique espagnole
4:57—Jouez radio

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 10 JUIN : Les enfants nés en ce jour trouveront facilement la possibilité d'agrémenter leur vie familiale, de l'harmoniser, notamment, à leur vie professionnelle. Ils peuvent s'attendre à une vie sociale plutôt animée et devront, par conséquent, veiller à ce que cette dernière ne nuise en rien à leur vie domestique. Ils seront des fervents de la vie au grand air et des sports.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Les premières heures de la matinée ne seront guère favorables aux démarches financières, ou aux sollicitations. Les personnes avec lesquelles vous vivez vous paraîtront obstinées, et indifférentes à vos projets. Soyez patient et confiez-vous davantage à l'être aimé.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Faites preuve d'autorité si vous voulez arriver à vos fins. Vous serez, par ailleurs, aidé dans vos efforts par une personne socialement bien placée; vous auriez tort de refuser cet appui par esprit d'indépendance. L'évolution d'un amour prendra plus d'ampleur que vous ne le pensiez.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Bien que vous soyez certain d'être aimé, n'oubliez pas qu'une affection se garde par les subtilités du coeur. Dans les affaires, évitez de vous associer avec une personne que vous connaissez depuis peu. Maintenez l'harmonie dans vos rapports avec votre famille.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous serez déçu au sujet d'une personne qui manquera de franchise avec vous, toutefois ne prêtez pas trop d'importance à cet incident. Ne vous octroyez pas trop de responsabilités dans votre travail, des jalousies en résulteraient. Suivez les conseils des plus âgés.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous réussirez dans un domaine artistique; on sera intéressé par votre talent dans un milieu qualifié pour en juger. Ne dramatisez pas un éloignement sentimental tout à fait provisoire et nécessaire. Prenez du repos lorsque vous en sentez le besoin.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Encore un peu de patience, le changement que vous attendez ne tardera plus beaucoup à venir. Une conversation avec un parent ou un ami vous apprendra des faits intéressants. Soyez plus objectif dans le choix de vos amitiés; à voir les choses uniquement avec votre coeur vous vous exposez à des déconvenues.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Sans que vous vous en rendiez compte, votre comportement déplaira à vos supérieurs et même à vos collègues; ressaisissez-vous et manifestez moins d'agressivité. Une affection sincère vous aidera à supporter calmement vos soucis actuels.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) Vous prendrez une initiative qui vous sera bénéfique ou vous apprendrez des nouvelles qui stimuleront votre courage. Vos compagnons habituels seront énervés par leurs préoccupations personnelles. Soyez discret à leur égard pour ne pas provoquer des réactions qui vous affecteraient.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 décembre) — Vous êtes dans un bon jour pour effectuer des transactions ou des démarches importantes. Une correspondance sentimentale permettra à chacun de mieux se connaître, toutefois la séparation rendra le ton pessimiste et faussera les appréciations.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Embarras dans un choix à faire; sachez voir loin et optez pour la proposition la plus stable au point de vue situation. L'attitude constructive d'un camarade de travail vous amènera à corriger votre opinion à son sujet. Ne prenez pas une attirance superficielle pour le coup de foudre.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — La matinée risque d'apporter contretemps et des rendez-vous manqués: vous prendrez les choses du bon côté, d'autant que, sur le plan sentimental, tout ira pour le mieux. Une rencontre éveillera votre intérêt. Veillez à vous détendre davantage et couchez-vous tôt ce soir.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Apaisez la mauvaise humeur d'un intime. Vous serez tenté d'opter pour une solution de facilité sur le plan des affaires. Faites un effort pour exploiter ce que vous apporte la réalité. Satisfaction sentimentale à l'ordre du jour. Vous recevrez une visite qui vous surprendra.

A la recherche d'un emploi sur un vélo... volé

Un jeune homme âgé de 18 ans et venant de la région du Lac Saint-Jean a fait un aveu bien candide, hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine ! C'est "qu'il avait besoin d'une bicyclette pour se trouver du travail . . ."

Et cette bécane, par surcroit, était volée, voilà pourquoi Germain Bergeron se trouvait devant le tribunal.

Il s'est reconnu coupable d'avoir été en possession illégale de la bicyclette évaluée à $10. Prié d'expliquer pour quelle raison il était venu dans la métropole, le jeune prévenu a tout simplement répondu "qu'il recherchait la gloire . . . et la fortune".

"Drôle de manière, a rétorqué le tribunal. Vous reconnaissez votre culpabilité et qui sait si la prochaine fois vous ne prendrez pas une automobile... pour obtenir du travail ? Vous possédez maintenant un dossier judiciaire. Comme c'est la première fois que vous comparaissez devant moi, je vais me montrer clément et je ne vous condamnerez qu'à deux jours de prison . . . mais gare à vous dans l'avenir."

Sasseville en liberté sous un dépôt de $500

Guy-Julien Sasseville, 33 ans, accusé d'avoir été en possession d'un alambic, le 24 octobre dernier, au 12,385, de la rue Dorchester, à Pointe-aux-Trembles, a recouvré sa liberté provisoire, hier après-midi, après que le juge T.-A. Fontaine se rendant à la requête de Me Antonio Lamer, fils, eut fixé un cautionnement ou dépôt de $500 dans cette affaire.

Affaire qui avait eu un retentissement particulier du fait qu'une fillette de six ans, l'enfant de l'un des opérateurs de l'alambic, avait perdu la vie lorsque l'appareil avait explosé.

Le procès de Sasseville doit s'instruire le 14 courant.

Cadets en croisière

C'est la saison des croisières et de l'entrainement pour les cadets de la marine du Canada.

La Marine Royale annonce qu'environ 280 cadets vont s'embarquer à bord de 14 navires pour l'entrainement d'été en mer.

Les cadets, divisés en groupes, visiteront plusieurs ports, dont Skagway, Alaska, Seattle, Vancouver, Halifax, les Bermudes, San Juan, Porto-Rico et Baltimore.

GRAND PRIX

SUITE DE LA PAGE 10

nouveau microsillon mettant en vedette Aimé Major qui interprète : "Te souviens-tu ?" et "T'aimer, te chérir, t'adorer". On écoutera ensuite un disque de musique instrumentale enregistré récemment par Gilles Laflamme. On fera tourner aussi quelques extraits du dernier long-jeu de Michel Louvain.

Avec cette émission, le disque canadien avance encore d'un nouveau pas vers un épanouissement de plus en plus complet grâce au rôle de premier plan tenu par CKAC dans ce domaine.

ADIEU, LES CORS!

Vous obtiendrez un prompt soulagement et la disparition rapide des cors douloureux, avec les Zino-pads du Dr. Scholl, minces et isolants. Ne coûtent presque rien. Super-moëlleux



Dr. Scholls Zino-pads

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN



Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

ANNONCE

Vous aide à surmonter L'ENNUI DES FAUSSES DENTS qui remuent

Ne soyez plus ennuyé ou mal à l'aise à cause de fausses dents qui remuent et se déplacent. FASTEETH, une poudre alcaline améliorée non acide, dont vous saupoudrez vos dentiers, les tiendra plus fermement et avec plus de confort. Evitez l'ennui des dentiers trop lâches. Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quelle pharmacie.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER . . . SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR . . . le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et cela, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

NR Vous aide à vous porter mieux . . . et à paraître mieux! Nature's Remedy

Régulier • Recouvert de chocolat • Junior

ANNONCE

COBS

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

Simpson MONTRÉAL

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h. et samedi toute la journée 9h. a.m. a 5h. 30 p.m.



Grande VENTE Vacances

2 DERNIERS JOURS pour gagner une magnifique CADILLAC 1961!

Toutes les factures (ou bons facsimilés) déposés samedi et lundi augmentent vos chances de gagner cette magnifique Cadillac 1961 :



Cadillac 1961 Modèle No. 6237, Coupé 2 portes

POUR SAMEDI! 16 SUPERBES AUBAINES!

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221 sauf indications contraires

√ Chaise-longue réglable 5 positions et fauteuil pliant assorti — CHAISE-LONGUE 10.77 FAUTEUIL 6.66

TRES BAS PRIX ! Cadre aluminium antirouille. Sangles à rayures tons vert, jaune, bleu ou rouge sur blanc.

SIMPSON — MEUBLES, AU SIXIEME, Rayon 769

√ Aubaines! Pataugeuses circulaires masonite ou acier! Rég. 19.98 à 89.98! — 11.88 CH. À 78.88 CH.

Choix de 5 dimensions. Doublure Vinyl. Coutures soudées électroniquement. **Masonite :** 5 pi. diam.,12 po. prof. Rég. 19.98, **11.88** — 8 pi. diam., 15 po. prof. Rég. 24.98, **17.88** — 9½ pi. diam., 2 pi. prof. Rég. 39.98, **29.99** — **Métal :** 11 pi. diam., 2 pi. prof. Rég. 69.98, **54.88** — 11 pi. diam., 3 pi. prof. Rég. 89.98, **78.88**

SIMPSON — JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759

√ Très bas prix! Confortable sac de couchage rembourré isolant "Celaphil" — 7.97 CH.

Extérieur nylon rouge ou vert, doublure Kasha fauve. Glissière antirouille pleine longueur. Env. 70 x 30 po.

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758

√ Pour hommes! Bas prix! Chemises blanches broadcloth coton, manches courtes — 2.99 CH.

Rebelle au rétrécissement. Col "Fused" pointes courtes. Encolures 14 à 17½.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 713

√ Pour dames! Bas nylon filet micro sans couture! Première qualité! — PAI. 59¢

400 aiguilles — 15 deniers. Talons et pointes renforcés. "Spring beige". Pointures 8½ à 11.

SIMPSON — BAS POUR DAMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 707

√ Pour fillettes! Prix spécial! Ravissants maillots de bain en coton imprimé! — 1.77 CH.

Dos froncé. Poches. Ton or/orange ou rose/lilas. 4, 5, 6, 6x. Tissu d'entretien facile. Rayures multicolores. Manches courtes. Petit, moyen ou grand.

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU DEUXIEME, Rayon 744

√ Pour dames! A prix d'aubaines! Attrayant peignoir en coton gaufré! — 3.99 CH.

Tissu d'entretien facile. Rayures multicolores. Manches courtes. Col "Claudine". Petit, moyen ou grand.

SIMPSON — LINGERIE, AU QUATRIEME, Rayon 742

√ Pour fillettes ou "grandes fillettes"! Pratiques jupes en coton imprimé! — 1.99 CH. ET 2.99 CH.

Plis non repassés tout autour. Glissière sur le côté. Vert, bleu, lilas, rose. 8, 10, 12, et 10, 12, 14 et 14x dans le groupe.

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU DEUXIEME, Rayon 745

√ Pour dames! Rabais 2.04! Gaines "Living" de Playtex! Rég. 4.95! — 2.91 CH.

Se lave et sèche rapidement. Blanc, tailles : petite, moyenne seulement. Rose, tailles : très petite, moyenne et grande.

SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 710

√ Bas prix! Minimes imperfections! Oreillers en mousse! Qual. rég. 6.98! — 4.99 CH.

Housse à glissière, coton blanc. Anti-allergies. 24 x 16 x 4½ po.

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU CINQUIEME, Rayon 751

√ Confortables coussins plastique à impressions multicolores pour chaise-longue! — 8.88 CH.

6 sections avec cordons d'attache. Motif floral sur blanc. 10 lb. 73 x 25 po.

SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES, AU CINQUIEME, Rayon 753

√ Rabais! Articles "Waterman" importés: Cuir véritable! Rég. 5.95 à 9.50! — porte-monnaie 2.09 CH. ET pochette 3.09 CH.

Pochettes et porte-monnaie parures de simili-perles. Tons noir ou ivoire.

SIMPSON — ARTICLES EN CUIR, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 702

√ Pour jeunes gens! Vestons sport tweed laine! Rég. 25.98 à 29.98! — 18.99 CH.

Devant droit, 3 boutons. Quadrillés tons gris, bleu ou brun. 35 à 40.

SIMPSON — VETEMENTS POUR JEUNES GENS, AU DEUXIEME, Rayon 714

√ Bas prix! Pompe à pression marque "Homart"! Moteur ⅓ c.v.! — 78.88 CH. Mensualités $7

Protection de surcharge. Interrupteur à pression. Soupape.

SIMPSON — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE, AU SOUS-SOL, Rayon 771

√ Pour hommes et jeunes gens! Pantalons coton uni ou viscose-acétate! — 3.99 CH.

Viscose et acétate : fusain, gris moyen, Loden. Tailles 28 à 42. Coton uni : antilope, froment, vert. Tailles 29 à 38. Coton uni : fusain, froment, antilope. Tailles P.M.G. et TG.

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL, Rayon 790

√ Rabais! Couvre-lit et tentures assorties! Rég. 12.98 et 8.98! — LIT SIMPLE OU DOUBLE 8.98 CH. TENTURES ASSORTIES 7.98 PAI.

Coton genre "grosse toile" lavable. Motif floral genre tapisserie : vert, brun, sur fond beige.

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL, Rayon 792

Aubaine exceptionnelle a ce bas prix spécial! Parfait pour carpettes ou installation mur a mur!

VENTE! BAS PRIX! BROADLOOM TRILAN*

PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE VALABLE POUR UN TEMPS TRES LIMITE! CHOIX DE 2 LARGEURS: 9 PI. ET 12 PI.!

Ce broadloom Trilan* est fait de nouvelles fibres dont la résistance aux pas et à la saleté ont été mises à l'épreuve. Les boucles en sont très serrées et lui donnent un aspect luxueux !

Il est anti-mites . . . et se nettoie très facilement.

Ne manquez pas cette offre, profitez-en pour vous procurer une carpette ou un tapis mur à mur qui vous feront des années d'usage. **Ver. car. 5.95**

Choix de : ● Bleu ● Ton or ● Blanc crème ● Rose ● Cacao ● Aqua ● Cannelle ● Vert.

*Marque canadienne déposée

DIMENSIONS ET PRIX SUGGERES

7'6" x 9'	9' x 10'6"	9' x 12'	10'6" x 12'	12' x 13'6"	12' x 15'
44.62 Mensualités $5	62.47 Mensualités $6	71.40 Mensualités $6	83.30 Mensualités $7	107.10 Mensualités $8	$119 Mensualités $8

PRIX EXCEPTIONNEL ! 9 pi. ou 12 pi. largeur 5.95 ver. car.

INSTALLATION MUR A MUR, sans clous avec sous-tapis anti-mites 40 on. 9.19 ver. car. (Dans la région métropolitaine seulement)

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME, Rayon 750

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — OUVERT SAMEDI 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. a.m. — VICTOR 2-7221

VACCIN

SUITE DE LA PAGE 3

exactes, c'est parce que tous ces renseignements se trouvaient dans sa serviette.

Et que cette serviette lui avait été chipée, la veille, dans le corridor attenant à la cour 21.

Mais, chaque fois, il n'a fait qu'une allusion discrète à la disparition de ses documents, sans prononcer le mot vol. Et sans accuser qui que ce soit, évidemment.

Une grande partie du contre-interrogatoire de Me Wagner a constitué une tentative presque continuelle, si l'on peut dire, de discréditer le témoin dans l'esprit du tribunal, en essayant de le faire contredire sur les points essentiels comme sur les faits purement accessoires.

Aura-t-il réussi ?

Il est difficile de l'affirmer, même si, à quelques reprises, le juge Loranger s'est nettement étonné que les réponses du témoin soient plus qu'évasives.

L'interrogeant sur un pied-à-terre qu'il possédait rue Saint-Hubert, par exemple, Me Wagner a voulu savoir de l'accusé le nom du propriétaire de la maison, l'adresse, le montant du loyer payé, etc.

Mais, dans chaque cas, le prévenu a été incapable de fournir les renseignements précis réclamés. Ou il ne l'a fait qu'après un temps de réflexion, avec des formules comme "je crois", "je pense", "ce devait être", et le reste.

BILL 86

SUITE DE LA PAGE 3

sion sera dans une camisole de force . . ."

Comparaison

Voici un tableau mettant en lumière l'accroissement de recettes de la Commission des écoles catholiques de Montréal :

Revenus actuels :

Taxe de vente 1959-1960 : $17,427,768
Education secondaire 1960-1961 : $42,600
Gratuité des livres 1960-1961 : $647,286
Bibliothèques scolaires 1960-1961 : $40,315
Total $18,157,969

Subventions du bill 86 :

(1961)

Elèves élémentaires à $100 : $13,812,200
Elèves secondaires à $175 : $6,354,775
Total $20,166,975
Augmentation, $2,009,008

Protestant School Board of Greater Montreal :

Revenus actuels :

Taxe de vente 1959-1960 : $3,724,340
Education secondaire 1960-61 : $148,140
Gratuité des livres 1960-1961 : $258,867
Bibliothèques scolaires 1960-1961 : (app.) $15,000
Total $4,146,347

Subventions du bill 86 :

(1961)

Elèves élémentaires à $100 : $4,412,300
Elèves secondaires à $175 : $3,178,175
Total $7,590,475
Augmentation, $3,444,128

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

après avoir enfermé le propriétaire, M. M. Richard, dans une chambre à l'arrière de l'établissement.

Deux individus armés ont fait main basse sur une somme de $100 à la pharmacie Camille Gagnon, au 10351, rue St-Laurent, vers 10 h. 30 hier soir.

Avant de prendre la fuite, ils ont enfermé le propriétaire dans le sous-sol.

ACCIDENT MORTEL

Un homme a été tué et deux autres ont subi des blessures légères, lorsqu'un camion a donné contre un poteau avant de verser dans un ruisseau, à Berthier-en-Bas, non loin de Québec, mercredi.

La victime est **Jean-Guy Blouin,** 21 ans, de Notre-Dame des Laurentides, militaire cantonné au camp de Valcartier.

Les blessés sont Germain-Elie Sergerie, 20 ans, de Bagotville, et J.-Antime Bourdages, 28 ans, de Shawinigan.

Les trois jeunes militaires avaient quitté le camp de Valcartier plus tôt, en route pour le camp Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

TUE PAR UN CAMION

Un bambin de 6 ans, Richard Marcoux, dont les parents demeurent à 6895, 27e Avenue, à Rosemont, a été tué par un camion, à l'angle de la rue Beaubien et de la 27e avenue.

D'après le sergent Alain Forest, du poste no 3, l'enfant aurait perdu pied après avoir glissé sur le couvercle d'un égout et c'est à cet instant que le camion l'a heurté.

Les agents de l'ambulance 13-7 de la police municipale ont transporté le garçon à l'hôpital Maisonneuve, mais le jeune Marcoux avait déjà rendu l'âme en cours de route.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 3

tion relative à l'engagement de l'agence Phillips projetait de s'adresser à l'Assemblée législative à ce sujet, la Fraternité décida de demander simplement une remise de la demande d'injonction de façon que l'affaire demeure sub judice, mais sur l'information que la demande de la ville ne pourrait être présentée à cette session-ci, on décida de se désister de l'injonction comme nous le mentionnons ci-haut.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

sonnes n'ont pas démissionné à la demande du conseil de ville, mais à la demande des citoyens.

La descente a été effectuée le 26 mai dernier dans une salle publique à St-Canut. Le sergent-major Anatole Roch, de la Sûreté provinciale, dirigeait 15 hommes de l'escouade de la moralité.

Il y avait 65 hommes dans la salle au moment de la descente surprise, dont le préposé à la projection des films qui ont d'ailleurs été saisis. Les noms de tous les participants ont été enregistrés ainsi que leur état civil. C'est là que les agents de la Sûreté se sont rendu compte qu'il y avait plusieurs policiers de Lachute, de Montréal et d'autres municipalités.

On ignore si, à la suite de ces démissions, d'autres suivront ailleurs. On ne sait pas plus si des rapports de l'incident ont été envoyés aux municipalités impliquées.

A la Sûreté provinciale, on tait divers faits qui resteront secrets tant que le procureur général de la province n'aura pas donné l'autorisation de les dévoiler.

Interviewé, le chef démissionnaire a répondu qu'il n'avait aucune déclaration à faire.

TUNNEL

SUITE DE LA PAGE 3

langue anglaise au Canadien National.

"Il n'y aurait pas eu de mal, dit-il, à ce que le ministre exprimât le désir qu'un Canadien français fût nommé à la vice-présidence. Je sais, dit encore M. Loiselle, qu'on portera de 7 à 12 le nombre des directeurs au Canadien National. Le gouvernement va peut-être faire deux ou trois nominations françaises dont il se servira pour parler d'unité nationale, mais cela ne suffit pas".

De l'avis du député de Sainte-Anne, il aurait été plus important de nommer un Canadien de langue française à un poste administratif.

Canal de Lachine

Pour mettre fin aux accidents qui se produisent trop souvent au canal de Lachine, entre la rue des Seigneurs et le pont Black, il faudrait ériger un mur de protection ou une barrière, dit plus loin M. Loiselle.

Encore la semaine dernière, rappelle-t-il, le canal a ravi la vie d'un enfant de dix ans. Tous les ans, ce canal nous ravit un enfant ou deux dans ce secteur. J'avertis le ministre que j'entreprends des démarches afin qu'une étude soit faite de ce danger et que l'on prenne les mesures de protection qui s'imposent.

A la fin de son discours, le député de Sainte-Anne a invité les autorités fédérales à céder à la métropole l'emplacement de la "cour Turcot", laquelle appartient présentement au Canadien National. Cet emplacement serait idéal pour la construction de logis à prix modique.

Il a également rappelé au ministre la nécessité de construire sous peu un nouveau pont pour relier Montréal à la terre ferme.

POIRIER

SUITE DE LA PAGE 3

le policier C. Desjardins, de la police outremontaise, avaient été mis au courant par un informateur que ces trois individus auraient proféré des menaces à l'endroit d'un citoyen domicilié à Outremont, quelques heures plus tôt dans la journée.

Le citoyen se trouvait alors à ville Saint-Michel et les menaces auraient été accompagnées d'un ultimatum dans le sens que voici :

"Si tu ne rembourses pas le billet à ordre de $10,000 au Monsieur pour lequel nous travaillons . . . tes jours sont comptés".

Représentés par Me Raymond Daoust, C.R., Poirier, Loiselle et Roger ont nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée au 15 juin.

Me Daoust n'eut aucune difficulté à obtenir un cautionnement de $950 pour la mise en liberté provisoire de Loiselle et de Roger, celui-ci propriétaire de l'automobile dans laquelle les trois individus se trouvaient au moment de leur arrestation. Mais la tâche fut beaucoup plus ardue dans le cas de Poirier qui était déjà en liberté sous un cautionnement de $5,000 dans les "deux causes pendantes".

Après avoir représenté que Poirier s'était toujours présenté en Cour . . . lorsque "le besoin s'en était fait sentir", Me Daoust a obtenu que ce troisième individu puisse de nouveau obtenir son élargissement . . . en attendant son enquête préliminaire, il va sans dire, sous un nouveau cautionnement de $5,000.

Selon les policiers d'Outremont, le revolver a été trouvé sur le siège avant de l'automobile, cependant que la carabine était dissimulée dans la voiture. Le trio n'opposa aucune résistance à l'arrestation.

Le citoyen menacé n'a pas encore porté plainte.

LA PP

SUITE DE LA PAGE 3

Desrochers Bernard, Drouin Jean-Marie, Dubé Victor, Duhaime Gaston, Duval Julien, Foucault Jean-Guy, Frenette Severin, Gauthier Maurice, Gelly Georges, Grammond René, Guillemette Viateur, Janelle Lactance, Jobin Jules, Jones Leslie, Lafrance Roger, Langevin Albert, Létourneau Marcel, Lévesque Henri, Longval Bernard, Lyonnais Albert, Maranda Paul-André, Martin Gérard, Pagé Côme, Paradis Jean-Guy, Patry J.-Raoul, Pichette Alonzo, Pinault Albert, Préville Lucien, Quaille Linden R., Quenneville Réal, Rajotte Jean-Camille, Rocheleau Claude, Roy Hervé, Sauvé Hormidas, Sheito Thomas, Simoneau Gaston, Tourville Paul-Emile, Vendittoli R, Vermette Gérard.

2) **Suspensions :** Huot Patric, Perreault Léopold.

3 — **Mises à la retraite :** Blais, Onésiphore; Forget, Lucien; Lemire, Rosario; Verreault, J.-Art.; Aubertin, Edouard; Bessette, Wilfrid; Brassard, Edgar; Bulteau, Ls-de-Gonzague; Caisse, Wilfrid-Honoré; Doutre, J.-Rosario; Duchesnay, John; Faucher, Charles-A.; Jolin, Arthur; Labrecque, Jos.; Leduc, Sylvio; Marcotte, Adrien; Meunier, Hector; Monette, Oswald; Pilon, Robert; Poutré, C.-H.; Proulx, Hervy; Sirois, Louis; Tremblay, Louis; Boudreault, E.-E.

4 — **Démissions :** Boivin, Raymond; Charron, Mme A.; Dignard, Raymond; Hamel, J.-M.; Larose, Denise; Martin, François; Perreault, Maurice; Amann, Paul; Boudreau, Marcel; Boulay, Réginald; Bruneau, Réal; Blais, Jean-Marcel; Breton, Roger; Brousseau, Victorin; Chabot, René; Clément, Armand; Collin, Maurice; Coupal, René; Dagesse, Paul; Deblois, Aurélien; Delaney, Forsyth; Dionne, Paul; Farquhar, Donald; Fleyry, Philippe; Gagnon, Denis; Gauthier, Jean-Louis; Goulet, Raymond; Gratton, André; Hétu, Rodrigue; Labette, André; Labrie, J.-A. Raymond; Laplante, Armand; Laporte, Marcel; Lortie, Marcel; Monette, Yvan; Normandin, Jean-Marie; Patenaude, Louis; Pinsonneault, Lucien; Poirier, Roger; Proulx, Fernand; Roberge, Marcel; Roger, Jean-Marie; Rousseau, Guy; Roussin, Léopold-A.; Tobin, Gérard.

Nous étions si heureux... assis par terre...en admiration devant nos murs si bien réussis. Quelle sensation de bien-être donne une couleur fraîche...et de plus, c'est si facile et si vite fait. Au fait, nos cadres étaient de nouveau en place vingt minutes après. Pourquoi ne pas donner à vos murs le charme merveilleux de la peinture Ciltone Satin?



DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

FERRONNERIE LACROIX — 6730, BOUL. MONK — VILLE-EMARD - PO. 8-3400

LAFAYETTE — HARDWARE STORES INC. — 5916, rue Papineau — CR. 1-6014 — 3715, boul. St-Laurent — VI. 4-3036

QUINCAILLERIE C.-J. LAPOINTE INC. — 2127 EST, BELANGER — RA. 7-2879

QUINCAILLERIE ALBERT LORD LTEE — 7331-A RUE ST-DENIS — CR. 4-2561

RE. 1-6871 — Modelectric HARDWARE LTD. — 1324 CHEMIN LUCERNE, Ville Mt-Royal — CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

NOISEUX LIMITEE — 2480 O., RUE NOTRE-DAME WE. 2-3191 — 1452 EST, RUE BELANGER RA. 9-1821 — 6094 O., RUE SHERBROOKE HU. 4-3591

FERRONNERIE NORTHMOUNT HARDWARE — 5288 AV. GATINEAU — COTE-DES-NEIGES — RE. 8-7437

PAQUETTE & GUY LIMITEE — 367, boul. des Laurentides — PONT-VIAU — MO. 9-7151

QUINCAILLERIE André PROULX Enr'g. — 4245 rue BEAUBIEN — coin 24e avenue, Rosemont — RA. 2-7451

QUEEN MARY HARDWARE LTD. — 5323 ch. REINE-MARIE — HU. 1-0129

Quint Hardware — CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN — 7770 RUE SHERBROOKE EST — CL. 9-3727

Fernand RAVARY — 8155, rue ST-HUBERT — CR. 6-3515

Hervé Ravary LIMITEE — 2328 Est, rue FLEURY — DU. 1-6660

QUINCAILLERIE Ravary LIMITEE — 3767 est, rue Ste-Catherine — LA. 7-2311

FERRONNERIE G. ROUX Limitée — 9162, boul. ST-MICHEL — Ville St-Michel DU. 8-1143

QUINCAILLERIE St-Aubin & Frère — 942, BOUL. DECARIE — St-Laurent - RI. 7-4754-5

QUINCAILLERIE STE-ROSE — YVES THUOT, prop. — 148 BOUL. STE-ROSE — STE-ROSE — NA. 5-9131

QUINCAILLERIE Georges Vincent — 1485 rue AMHERST — LA. 2-1752

Ryan PAINT CO. LTD. — LIVRAISON GRATUITE partout à Montréal et dans toute la banlieue — MONTREAL 1662, STE-CATHERINE E., LA. 5-9812 — 6515 PAPINEAU — RA. 2-3644 — OUTREMONT 1148 VAN HORNE — CR. 1-0926 — VERDUN 5661 VERDUN — PO. 9-8481 — WESTMOUNT 1311 GREENE — WE. 7-1496 — ST-LAMBERT 480 VICTORIA — OR. 1-7295 — CROYDON 287 DOMVILLE — OR. 6-1011

MARCHANDS C-I-L

GERARD ARIAL — CADEAUX — 6534 BOUL. ST-LAURENT — CR. 7-6530

FERRONNERIE Eugène Bélanger LTEE — 2918 MASSON, RA. 2-4651

QUINCAILLERIE BERNIER — 976 boul. St-Laurent UN. 6-7607 — 4638 rue St-Denis VI. 4-8838 — 3715 rue Wellington PO. 8-4759

ALEX. BREMNER LTD. — MATERIAUX DE CONSTRUCTION — 1501 ST-GREGOIRE LA. 1-4165 — 10680 ST-LAURENT DU. 8-3671 — ST-JEROME

CAPLAN HARDWARE LTD. — 6521 Somerled HU. 9-2291 — 4419 St-Laurent AV. 8-9731

CHARLEROI — Ferronnerie — Hardware — 4400 RUE CHARLEROI — DA. 2-2031

QUINCAILLERIE Geo. DUBREUIL ENRG. — 10344, boul. ST-LAURENT — DU. 8-5727

FERRONNERIE ANDRE DUFOUR — 2421, RUE LAFONTAINE — LA. 1-1127

QUINCAILLERIE DURAND LTEE — 804 OUEST, ST-JACQUES — UN. 6-3541

Fontaine & Lévesque — 7502 — 18e AVENUE — VILLE ST-MICHEL RA. 8-3663 — 5 MONTEE MASSON — ST-VINCENT-DE-PAUL NO. 1-7721

FREDETTE & FRERES Ltée — 5689 RUE HOCHELAGA — CL. 9-5928

CLAUDE GAGNE — 321, BOUL. DES PRAIRIES — LAVAL-DES-RAPIDES MO. 9-7141

QUINCAILLERIE GOYER — 1532, BOUL. CURE-LABELLE — ST-MARTIN — MU. 1-3328

QUINCAILLERIE J.-R. GREGOIRE — 3605 EST, RUE ONTARIO — LA. 4-1167

QUINCAILLERIE LACROIX HARDWARE — 497 OUEST, JEAN-TALON — CR. 2-5768

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES — BRUNO QUESNEL — OPTOMETRISTE — pratiquant chez — PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED — 1015, rue Ste-Catherine ouest — Pour appointement téléphonez — VI. 9-7071



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX — "le bien-être des yeux" — OT-12

La lutte incessante des écoles françaises d'Ontario

OTTAWA. (par G.D.) — Depuis sa fondation en 1910, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario a lutté sans cesse pour reconquérir les droits scolaires de la minorité. Tout n'est pas encore parfait, loin de là, mais la situation des Canadiens français dans la province voisine est maintenant viable.

Cela presque tous les Québécois le savent. Parce qu'il s'agit de la province voisine et que les Canadiens français y vivent nombreux, la question scolaire de cette province est souvent débattue dans le Québec. Malheureusement, trop peu connaissent véritablement la situation pour en parler avec autorité et il se fait que, dans les discussions, les victoires des Canadiens français d'Ontario sont ou amoindries ou exagérées.

Un document a été présenté, hier après-midi, au congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, qui pourra éclairer les esprits sur ce sujet. Nous citons donc dans ce but de larges extraits de l'exposé de M. Raymond Côté, le président de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario.

Deux sections

"Le système de l'instruction publique en Ontario est divisé en deux sections : l'élémentaire et le secondaire. La section des écoles élémentaires comprend les écoles publiques (non confessionnelles) et les écoles séparées (confessionnelles).

"Les écoles élémentaires éduquent les élèves à partir du jardin d'enfants jusqu'en 8ème année et peuvent aussi inclure les 9ème et 10ème années. Les écoles séparées sont à peu près les seules à prendre avantage des 9ème et 10ème années. Les écoles secondaires éduquent les élèves de la 9ème à la 13ème année inclusivement. Ces dernières écoles sont non confessionnelles.

"Les écoles élémentaires peuvent avoir des classes auxiliaires, (pour les enfants sous-doués), des classes d'enseignement ménager ainsi que des classes d'arts et métiers.

"Les écoles séparées peuvent être catholiques ou protestantes. Pour toutes fins pratiques les écoles séparées sont catholiques puisqu'il n'existe dans le moment que deux commissions d'écoles séparées protestantes (une à Renfrew et l'autre à Penetang).

Dans les endroits où les Franco-Ontariens sont assez nombreux et où la demande est faite par la commission scolaire, le ministre de l'Instruction publique autorise que le français soit la langue d'instruction aux élèves. Ces écoles dites bilingues sont pour la plupart des écoles séparées mais l'autorisation peut aussi être accordée à des écoles publiques. Actuellement plus de 400 commissions d'écoles élémentaires sont bilingues où 3,000 instituteurs enseignent à plus de 80,000 élèves.

"Les écoles bilingues dont il est question ici ne sont pas des commissions d'écoles bilingues. Ce sont des commissions d'écoles séparées ou publiques où le français est autorisé comme langue d'instruction aux élèves de langue française; il y a dans ces commissions scolaires des classes anglaises et des classes françaises basées sur le nombre et la langue parlée des élèves.

"Le Département de l'instruction publique a décentralisé la direction des écoles en confiant de lourdes responsabilités financières et administratives entre les mains de commissions scolaires. Dans une même localité il peut y avoir jusqu'à trois commissions scolaires : publique, séparée et secondaire. Dans les grands centres, les écoles publiques et secondaires peuvent s'unir et former un "Board of Education". Il y a tendance aujourd'hui à fonder des écoles secondaires de district. Les écoles séparées ne peuvent s'unir à un "Board of Education".

"Le nombre de commissaires varie d'après la population, le genre de commission et d'autres facteurs. Les commissions rurales sont composées de trois membres; les commissions d'union de cinq membres; les commissions urbaines de six à douze membres d'après la population et aussi d'après l'organisation municipale. Le nombre de commissaires dans certains cas est déterminé par un bill privé.

"Les commissaires des écoles publiques et séparées sont élus par les contribuables de ces écoles. Les écoles publiques doivent tenir leurs élections en même temps que le conseil municipal. Les écoles séparées urbaines peuvent tenir leurs élections avec le conseil municipal selon le désir de la commission scolaire. Quant aux écoles séparées rurales, les élections ont lieu lors de l'assemblée annuelle dont la date est déterminée par la loi.

"Les inspecteurs aident et coopèrent avec les commissions scolaires afin que les écoles puissent mieux servir les intérêts des élèves dans chaque milieu. Les inspecteurs sont de véritables agents de liaison entre les commissions scolaires et le ministre.

"Les commissaires en Ontario ne tracent pas le programme académique; les instituteurs en sont responsables et ils doivent suivre les programmes établis par le département. Les inspecteurs voient à ce que les programmes soient suivis.

Les frais de scolarité

"Les commissions d'écoles séparées ne sont pas obligées de maintenir les 9ème et 10ème années, mais le nombre de ces cours augmente sans cesse. Ces cours permettent à nos jeunes compatriotes de continuer leurs études dans leur langue maternelle jusqu'en 10ème année sans aucun frais de scolarité. Plusieurs institutions religieuses privées complètent le cours secondaire pour les nôtres jusqu'en 13ème année.

"Les sources de revenus pour nos commissions scolaires sont les octrois du gouvernement provincial et les taxes. Les octrois sont payés sur les salaires des instituteurs (à l'exception de quelques grands centres), sur les paiements de débentures et certaines dépenses approuvées dont le transport des élèves, $3.00 par élève pour livres, $1.00 par élève pour livres de bibliothèque (écoles rurales), pour le chauffage (écoles rurales), etc.

"L'évaluation égalisée, divisée par le nombre de classes, détermine le pourcentage des octrois et le montant versé en octrois par élève. Le pourcentage varie entre 34 pour cent et 92 pour cent. L'octroi per capita varie entre $17.00 et $42.00 par élève. Le gouvernement remettra $5.00 par élève en 1961, $12.00 en 1962 et $20.00 en 1963 aux commissions scolaires. Ces derniers octrois ne devront servir qu'à diminuer les taxes sur les résidences et les fermes. Les municipalités perçoivent les taxes pour les commissions d'écoles séparées. Les taxes sont basées sur l'évaluation des catholiques qui désirent devenir contribuables des écoles séparées.

Défense de nos droits

"Un protestant marié à une catholique et qui envoie ses enfants aux écoles séparées ne peut pas payer ses taxes aux écoles séparées. Les corporations, les gouvernements, les compagnies d'utilités publiques ne paient leurs taxes qu'aux écoles publiques. Pour qu'une compagnie limitée puisse payer ses taxes aux écoles séparées, il faut que cette compagnie prouve que ses actionnaires sont catholiques, ce qui n'est pas toujours facile.

"Les écoles publiques perçoivent beaucoup plus d'argent provenant des taxes que les écoles séparées. Le taux de taxe est généralement plus élevé pour les contribuables des écoles séparées.

"Les instituteurs qui enseignent dans les classes bilingues reçoivent leur formation pédagogique à l'école normale de l'Université d'Ottawa. Cette école normale n'est pas confessionnelle au sens de la loi, mais les élèves et les professeurs sont tous franco-ontariens et catholiques. Les instituteurs catholiques de langue anglaise n'ont pas d'école normale à eux. Ils sont éduqués dans les mêmes écoles normales que les instituteurs des écoles publiques. Au ministère de l'Instruction publique les Franco-Ontariens comptent un surintendant adjoint, un directeur de l'enseignement du français, un directeur adjoint de l'enseignement de la musique, 25 inspecteurs d'écoles élémentaires et 2 inspecteurs d'écoles secondaires. Le nombre d'inspecteurs augmente d'année en année.

"Depuis sa fondation en 1910, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario s'est occupée de défendre nos droits. Déjà, il n'existait qu'une seule Association de commissaires catholiques; c'était l'Ontario Separate School Trustees' Association. En 1943, l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario s'est organisée et les commissaires bilingues se sont retirés de l'association de langue anglaise. Nous sommes redevables à l'Association d'éducation pour son beau travail. Nous l'avons remplacé dans ce domaine pour la sauvegarde de nos écoles, mais nous collaborons toujours avec elle pour la fondation de nouvelles écoles ou commissions scolaires et tout autre problème se rapportant aux nôtres.

"Au niveau provincial, les officiers des deux associations de commissaires catholiques se rencontrent et discutent de problèmes mutuels. Des mémoires sont présentés conjointement par les deux associations; des représentations sont aussi faites au ministère de l'Instruction publique par les deux associations.

"L'Ontario School Trustees' Council groupe en une fédération les sept associations de commissaires d'Ontario. Le Trustees' Council ne discute que de projets d'intérêt commun à toutes les associations. Notre association de commissions d'écoles bilingues est actuellement représentée au Conseil ontarien des commissaires d'écoles par 5 membres de son exécutif.

"Nos commissaires d'écoles sont très bien organisés et nous sommes respectés et écoutés plus que jamais par nos compatriotes anglo-protestants et même catholiques".

Selon M. Gérard Filteau

Notre culture et l'ère technique, deux concepts qui peuvent s'accommoder

OTTAWA. (par G. D.) — "Plusieurs, se sentant désorientés en face des conditions nouvelles, en sont venus à voir en notre culture la cause de notre inadaptation partielle et de nos difficultés à nous intégrer dans l'ère technique, et, par suite, à douter de sa valeur et à lui refuser toute fécondité dans la recherche des solutions possibles. Lorsque nous considérons la nécessité de nous adapter à notre monde nouveau, il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas le seul groupe à éprouver ces difficultés. D'autres, qui peuvent se réclamer de traditions encore plus riches et variées que nous, les connaissent aussi.

C'est ce que déclarait hier soir, au banquet réunissant les délégués au 2e congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, à Ottawa, M. Gérard Filteau, conseiller technique au département de l'Instruction publique du Québec et représentant de MM. Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie à cette occasion.

M. Filteau a regretté que certains esprits s'en prennent jusqu'à l'enseignement religieux, lequel pour eux serait une cause de retard dans l'étude des mathématiques et des sciences. "On a tout simplement oublié de tenir compte du fait que lorsqu'un pays puissant décide d'appliquer le meilleur de ses forces et de ses ressources à la réalisation d'un projet spécifique, il est capable de réalisations techniques étonnantes sans que, pour cela, il ait acquis une supériorité d'ensemble réelle".

S. Exc. Mgr Joseph-Marie Lemieux, archevêque d'Ottawa, n'a pas manqué d'attirer l'attention de son vaste auditoire sur cette question de l'en-

Voir M. FILTEAU en page 15

RÉSERVEZ VOTRE PASSAGE D'AVANCE

sur le BLUENOSE

le rapide transbordeur d'autos, à destination de la

NOUVELLE-ÉCOSSE*

Entre Bar Harbor, Maine, et Yarmouth, N.-E.

Épargnez-vous des heures de conduite!

Une occasion de vous détendre: la traversée de six heures à bord du célèbre transbordeur international, le BLUENOSE. Vous abrégez aussi votre parcours de centaines de milles.

Ce navire peut transporter 600 passagers et 150 véhicules. $17.60 par voiture pour l'aller. Les adultes paient $6. Cabines de jour; spacieux salons, repas genre cafétéria, bar-salon et étalage de journaux.

Service trois fois la semaine jusqu'au 16 juin incl.
Service quotidien du 17 juin jusqu'au 18 sept. incl.
et trois fois la semaine par la suite.



VOUS DEVEZ RÉSERVER D'AVANCE VOTRE PASSAGE

Appelez votre représentant du CN

Tél: UN 6-3471

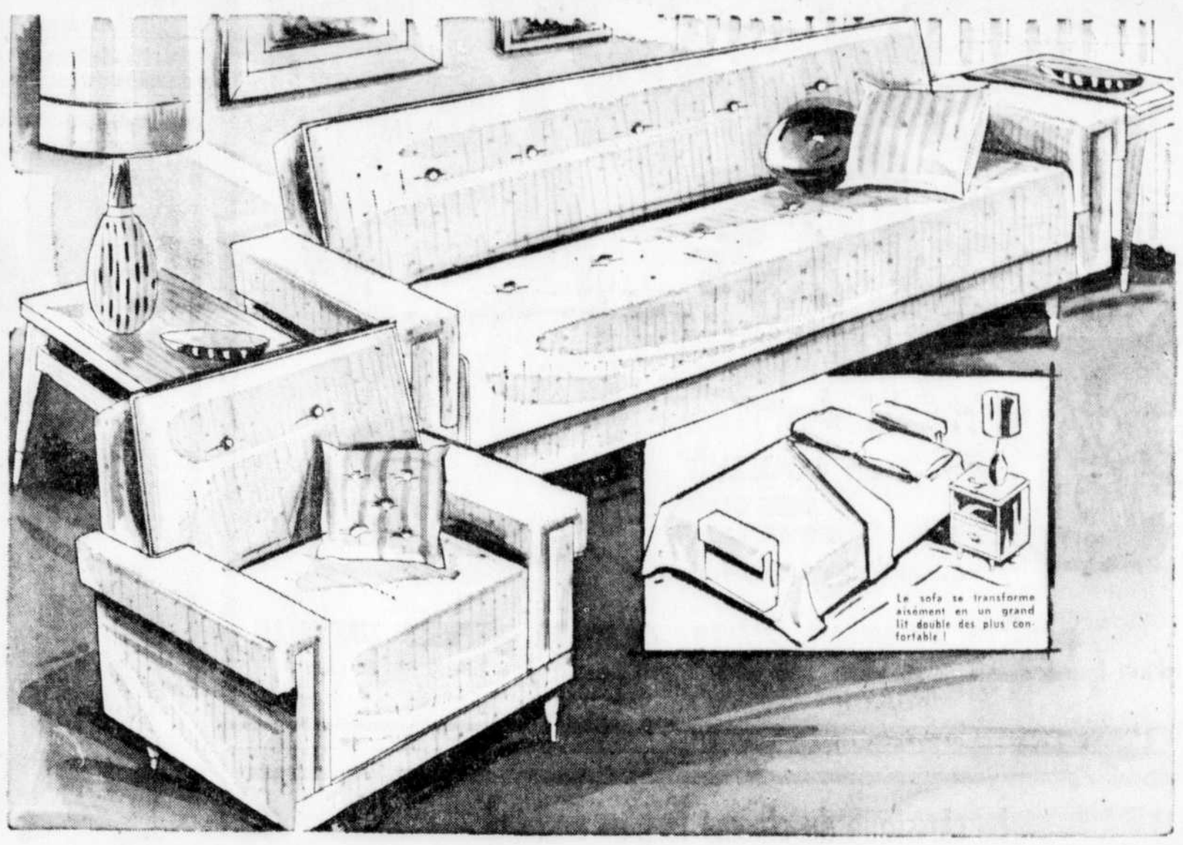
CN Canadien National

*QUAND VOUS PASSEREZ EN NOUVELLE-ÉCOSSE, NE MANQUEZ PAS D'ASSISTER AUX FÊTES DU BICENTENAIRE DE YARMOUTH

MAINTENANT BAT SON PLEIN... SURPASSANT TOUS LES RECORDS!

Une Vente Colossale à la taille du Grand Montréal

VENTE ANNIVERSAIRE DU JUBILE D'OR WOODHOUSE



De bel aspect et à prix budgétaire !

MOBILIER DAVENPORT, 2 MCX

Une autre super aubaine de la Vente Anniversaire Jubilé d'Or Woodhouse ! Le summum de confort et d'élégance ! Fabrication à ressorts spiraux non affaisants pour plus de mollesse. Assortiment varié de tissus de couverture dans une grande variété de teintes décoratives. Compartiment à literie. Pattes fuselées, emboutées de cuivre luisant. Le sofa se transforme instantanément en un grand lit confortable !

UNE AUBAINE JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Prix Vente Anniversaire! 74.50

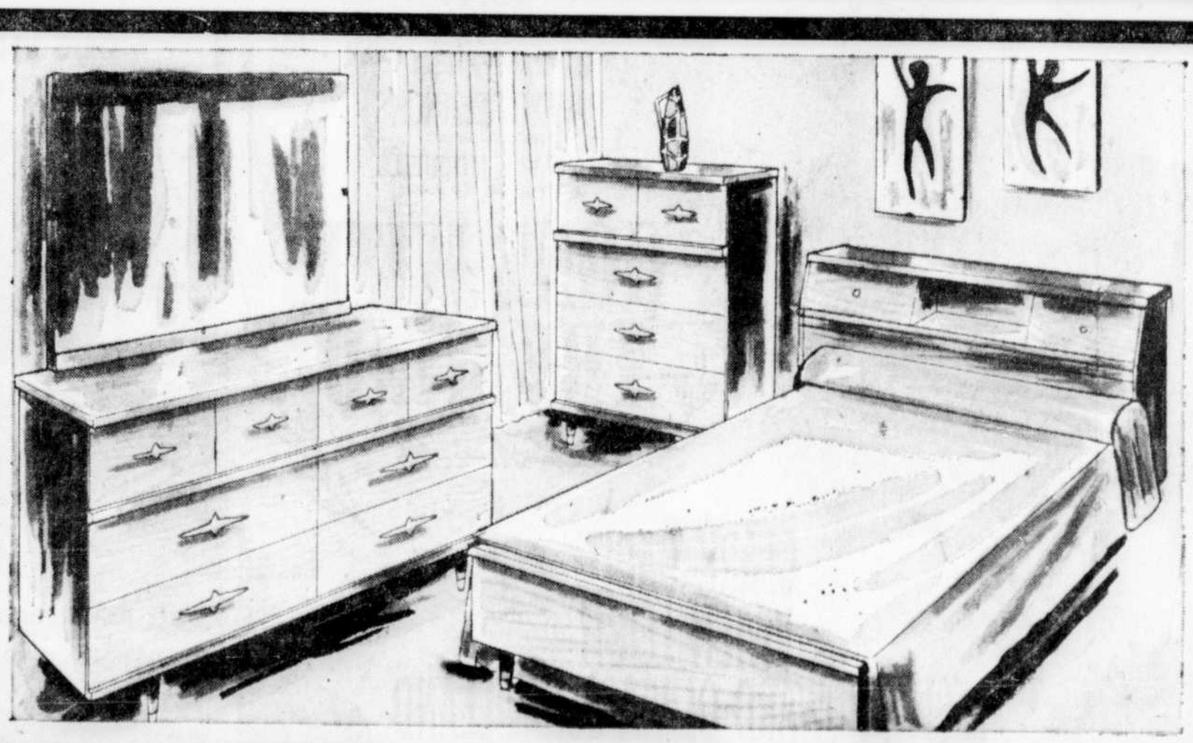
Aucun versement comptant

Seulement 80¢ par semaine

Une vacance gratis au CHALET COCHAND !

Gagnez une semaine de plaisir pour 2 au Chalet Cochand, et $100 pour dépenses ! Rien à acheter, remplissez tout simplement une formule d'entrée aujourd'hui au rez-de-chaussée. Le tirage aura lieu samedi, le 17 juin !





Elégant ! Moderne ! Durable !

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 mcx

Un autre spécial spectaculaire typique de la Vente Anniversaire Jubilé d'Or Woodhouse ! Notez les points saillants recherchés de tous ! Composé d'un extra-grand bureau double à 6 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant à bords biseautés pleine largeur, 26" x 36", d'un chiffonnier à 4 tiroirs et d'un lit à tête-bibliothèque grand format à 2 panneaux coulissants. Fini vison argenté, noyer ou moka.

UNE AUBAINE JUBILE D'OR WOODHOUSE !

Prix Vente Anniversaire! 109.50

Aucun versement comptant

Seulement 1.25 par semaine



MAGASINEZ COMMODEMENT LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT : au Town Parking Ltd. sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu au vendeur.



à l'avant-garde depuis 1911

Une politique Woodhouse depuis... 1911

Aucun versement comptant

et jusqu'à

36 mois pour payer

(Taxe de vente payable à l'achat)

Vous pouvez gagner un radio !. Un radio "Fleetwood" de grande valeur est donné chaque samedi au magasin. C'est une gracieuseté de CKVL. Surveillez les aubaines économiques Woodhouse annoncées tous les jours par Léon Lachance sur CKVL, 850 au cadran.

Woodhouse

105 ouest rue STE-CATHERINE

Tél. : VI. 5-9261

7 étages géants — Vêtements, 2ième étage. Tél. : VI. 5-9101

AUSSI : 3913, rue Wellington, VERDUN. Tél. : PO. 6-2343

Spectacles et Concerts

Huit longs métrages déjà choisis pour le 2e Festival du film, en août

Du 11 au 17 août 1961, sous la présidence d'honneur de M. Norman McLaren, le 2e Festival international du film de Montréal se déroulera dans la métropole canadienne. C'est ce qu'annonçait, lors d'une conférence de presse tenue hier à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal, M. Pierre Juneau, président du conseil d'administration du F.I.F.M.

Parmi les pays qui participeront cet été à ce festival, on signale le Canada, la France, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la République Fédérale Allemande, la Hollande, le Japon, la Tchécoslovaquie et le Mexique. Les quinze longs métrages qui seront présentés seront tirés du plus récent répertoire du cinéma mondial; la qualité constituera le premier critère du choix et l'on accordera aux courts métrages un intérêt spécial. Tous les films sélectionnés recevront un certificat de participation.

La séance d'ouverture du 2e Festival international du film de Montréal aura lieu le vendredi 11 août à 9 h. du soir, au **cinéma Loew's**, le plus grand cinéma de Montréal. Les autres représentations se tiendront les jours suivants, à 3 h. de l'après-midi, à 6 h. et à 9 h. du soir. A chacune de ces heures, un programme différent sera présenté et chaque film ne sera projeté qu'une fois.

Tous les matins à 10 h. sauf le dimanche, des séances spéciales seront consacrées exclusivement à la projection de 25 films scientifiques et éducatifs, films choisis parmi la meilleure production mondiale de ces trois dernières années.

Ce sera la première fois qu'une manifestation de cet ordre se déroulera sur le continent américain. M. Rock Demers est responsable de cette section du Festival.

Le Festival organisera éga-

Voir FESTIVAL en page 29



AU FESTIVAL DU FILM. — Une scène du film tchèque, "Roméo, Juliette et les ténèbres", qui sera présenté au Festival international du Film de Montréal, du 11 au 17 août, au Loew's.

DEMAIN DANS "LA PRESSE"

Claude Gingras rend compte d'un voyage de deux jours à HOLLYWOOD.

Jean Béraud, dans sa CHRONIQUE DU SAMEDI, nous parle de "Réflexions et anecdotes d'hier et de toujours".

Et, comme à l'accoutumée, les FILMS, DISQUES et LIVRES nouveaux, et les EXPOSITIONS en cours.

Jean Guitton à l'Académie

PARIS. (AFP) — L'écrivain et philosophe Jean Guitton a été élu à l'Académie Française par 14 voix contre 8 au duc de Gramont.

Un Modigliani est vendu $25,000

PARIS, (AFP) — Une toile de Modigliani, "Portrait d'Igor Stravinsky", a été adjugée pour 120,000 N.F., au cours d'une importante vente de tableaux modernes, qui s'est déroulée à Versailles. Une toile de Paul Cézanne a été vendue 8,100 NF. ($1,600).

CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST MILTON
UN SUCCES DU FESTIVAL DU FILM DE MONTREAL
UN FILM D'UN HOMME QUI VIT AVEC D'AUTRES HOMMES
Un film de ROBERTO ROSSELLINI
IL GENERALE DELLA ROVERE
aussi
HARLEM WEDNESDAY
VI. 2-6053

Venez !
Venez !
LE 13 JUIN

2 FILMS D'EMOTIONS!
GRANDE AVENTURE AFRICAINE !
Etait-ce un accident ou un meurtre !
GREGORY PECK
Joan BENNETT • Robert PRESTON IN
ERNEST HEMINGWAY'S
"GREAT WHITE HUNTER"
PLUS
Cesar ROMERO dans
THE LOST CONTINENT
Où des périls sans nom menaçaient tout homme !
A L'AFFICHE
STRAND

AUJOURD'HUI A 8 H.
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 9 a.m. à 10 p.m.
sièges réservés
commandes postales acceptées
MATINEES à 1 h. 30
MERCREDIS $1.50
SAM., DIM. et FETES $2.00
SOIREES à 8 h.
LUN. à VEN. $2.00
SAM., DIM. et FETES $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2907

LA POUDRIERE
5ième SEMAINE de l'Ile Ste-Hélène
La Folle Nuit
Un spectacle à ne pas manquer !
Réservations
LA. 6-0821
BILLETS EN VENTE AU MEDICAL ARTS PHARMACY AU "400"
THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL

Comm. DEMAIN ! ★
UN AMOUR SANS ISSUE, UN SUJET AUDACIEUX.. TEMERAIRE... HARDI !
DOROTHY DANDRIDGE
CURT JURGENS
UN RECIT TELLEMENT EXPLOSIF, QUE PERSONNE N'OSAIT LE FILMER !...
TAMANGO
CinemaSCOPE COULEURS
JEAN SERVAIS · ROGER HANIN · ALEX GRESSAN
Auj.: "La fille Rosemarie" et "Tombeau Hindou"
FRANCAIS et RIVOLI
UN ÉCLATANT TRIOMPHE DE L'AMOUR SUR LA HAINE!...
CE REMIEMENT DU PASSE, EBRANLA LES MURS DU KREMLIN!...
les Prisonniers du mal!
MAY BRITT · FRANCISCO RABAL
BERNARD BLIER

3 DERNIERES
"Spectaculairement, ces Choéphores ont de très grandes qualités." Jean Béraud—La Presse
"...cette troupe est la seule à Montréal capable de monter une telle pièce..."
Jean Tainturier—Le Devoir
"...reçue avec enthousiasme, à en juger par la longue ovation faite aux comédiens, à la fin de la représentation."
ORESTE OU LES CHOEPHORES D'ESCHYLE
par le
Théâtre du NOUVEAU MONDE
à la Comédie-Canadienne
UN. 1-1240 — UN. 1-3339
Ce soir et demain soir à 9 h.
Dimanche à 7 h. 30

Mes amis, c'est la dernière vague
Tout tourne autour d'une jolie nageuse qui tourne la tête des jeunes nageurs !
Vidget GOES HAWAIIAN
en COULEUR
JAMES DARREN
MICHAEL CALLAN
Debora Walley • Vicki Trickett
2ND HIT!
MOST DANGEROUS MAN ALIVE
Pris dans un terrain d'essai atomique
RON RANDELL · DEBRA PAGET · ELAINE STEWART
Com. Aujourd'hui !
PRINCESS Salle climatisée
ROSEMONT RA. 1-8930
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS Air frais
PAPINEAU LA. 1-6853

Va-t-il faire exécuter le fils de son amie à cause de "vieux souvenirs"?
BURT LANCASTER
dans le monde de HAROLD HECHT
the YOUNG SAVAGES
co-starring DINA MERRILL · EDWARD ANDREWS · VIVIAN NATHAN · LARRY GATES · and SHELLEY WINTERS
Stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
capitol

TOUTE L'HORREUR D'HITLER
MEIN KAMPF
Chaque pied de ce film révèle d'authentiques secrets des archives nazies
Gardé à l'affiche !
Outremont Salle climatisée
Monkland Rafraîchie
Orpheum Salle climatisée
Château et Savoy CR. 1-4400

Le meilleur film étranger!
WINNER ACADEMY AWARD!
INGMAR BERGMAN'S THE VIRGIN SPRING
"Laisse le spectateur médusé !" N. Y. Times
SUJETS COURTS :
Les danseurs MOISEYEV dans "THE STROLLERS" en couleurs
De Walt Disney "MYSTERIES OF THE DEEP" en Technicolor
TOUS SIEGES RESERVES — (sauf en matinée du lundi au vendredi)
MATINEE A 2 H. 30 Du lundi au vendredi $1 Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREE $1.50 Du lundi au vendredi à 8 h. 30 Sam. et dim. 7 h. et 9 h. 30
A L'AFFICHE ! Salle climatisée
SEVILLE WE. 2-1139
Billets par la poste Guichet ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

Le classique du cinéma le plus acclamé
Spectaculaires tableaux, paysages et un amour qui en ont ému des millions
INTACT COMPLET
DAVID O. SELZNICK'S PRODUCTION OF MARGARET MITCHELL'S STORY OF THE OLD SOUTH
GONE WITH THE WIND
in Technicolor
STARRING CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE HOWARD · OLIVIA deHAVILLAND
10 prix de l'Académie
FUITE EPERDUE DEVANT UNE CONFLAGRATION. L'ATTAQUE DE TARA HALL
Loew's
A L'AFFICHE * * *
STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR A PARTIR DE 6 P.M.

VOUS EN HURLEREZ DE RIRE... TANDIS QUE VOS SOUCIS S'ENVOLERONT!
DANNY KAYE MR. FUN en personne
DANA WYNTER
jamais on n'a tant vu le rire "courir" les rues
TECHNICOLOR PANAVISION
ON THE DOUBLE
co-starring WILFRID HYDE WHITE · MARGARET RUTHERFORD and MISS DIANA DORS
A L'AFFICHE
Palace
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 8-4210
BEAUBIEN BA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6324
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-3577
VERDUN PALACE PO. 8-2092
SINATRA · ROBINSON · PARKER · JONES · RITTER
'UN TROU DANS LA TÊTE' AU FIL DE L'EPEE
LANCASTER · DOUGLAS · OLIVIER
CHEF DE RÉSEAU
JACK HAWKINS · GIA SCALA
TYRONE POWER POUR QUE LE AUTRES VIVENT..
LA RAGE DE VIVRE
LES PARAS Attaquent

Spectacles et Concerts



VEDETTE DE CINEMA : M. Jean Coutu devenu acteur hollywoodien pour le film de Walt Disney tourné d'après un roman de James-Oliver Curwood, "Nikki, Wild Dog of the North", dans une scène de cette production du grand Nord canadien qui prendra l'affiche au cinéma Capitol le 30 juin. Un autre acteur canadien-français, M. Emile Genest, est le protagoniste de M. Coutu. Pour le lancement du film, M. Coutu se rendra dans quatre ou cinq villes canadiennes, où sa réputation d'acteur est d'ailleurs déjà faite.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.

LA POUDRIERE : "La Folle nuit" ; à 9 h.

STELLA : "La Brune que voilà" ; 8.30 ; le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE : (Comédie Canadienne) : Les Choéphores, à 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc. sam. et dim.

AVENUE : "Watch Your Stern", 1.35, 3.35, 5.30, 7.30, 9.25.

BIJOU : "Nous voulons un enfant", 12.10, 3.35, 6.40, 10.45; "Weekend de Néron" : 1.45, 5.10, 8.35.

CANADIAN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches", 12, 3.15, 6.35, 9.50.

CAPITOL : "The Young Savages", 10.35, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

CHAMPLAIN : "Confidences sur l'oreiller", 2.30, 6.16, 10.02; "Le homme sur la montagne", 12.30, 4.23, 8.09.

CHATEAU, SAVOY, MONKLAND, OUTREMONT : "Mein Kampf", 1.35, 4.05, 6.35, 9.10.

ELYSEE : "Il Generale della Rovere", 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 11.30; "You Live Only Once".

EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT : "Gidget Goes Hawaiian", 2.40, 6.05, 9.30; "Most Dangerous Man Alive", 1.05, 4.35, 7.55.

FRANÇAIS : "Rosemarie" : 2.15, 5.55, 9.40; "Tombeau hindou", 12.30, 4.15, 7.25.

IMPERIAL : "South Seas Adventure" 8.40; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.

KENT : "Bottoms Up", 1.40, 4.20, 7, 9.40; "Royal Tour Of India", 12.50, 3.30, 6.10, 8.50.

LOEW'S : "Gone With The Wind", 9 h., 12.45, 4.30, 8.20; le dimanche, 12 h., 3.50, 7.40.

ORPHEUM : "Mein Kampf", 10.40, 1.20, 4, 6.40, 9.20.

PALACE : "On The Double", 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.45.

PRINCESS : "Gidget Goes Hawaiian", 11.45, 3, 6.15, 9.35; "Most Dangerous Man Alive", 10 h. 15, 1.25, 4.40, 8.

REGENT : "Moment Of Passion", 3 h., 6.25, 9.50; "Come Dance With Me", 1 h. 20, 4.45, 8.10.

RIVOLI : "Rosemarie", 3, 6.10, 9.45; "Tombeau hindou", 1.15, 4.30, 8.05.

SAINT-DENIS : "Weekend de Néron", 12.10, 3.35, 6.40, 10.05; "Nous voulons un enfant" ; 1.40, 5.05, 8.30.

SEVILLE : "Virgin Spring", 2.30, 8.30; les samedis et dimanches, 2.30, 7, 9.30.

SNOWDON : "Never On Sunday" 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.

STRAND : "Great White Hunter", 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; "The Lost Continent", 10.05, 1.25, 4.50, 8.10.

WESTMOUNT : "League Of Gentlemen", 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 14

lement une rencontre internationale de cinéastes qui groupera à Montréal 40 cinéastes dont 20 cinéastes étrangers de grande réputation.

Comité d'honneur

M. Pierre Juneau annonça la création, au cours de l'année écoulée, d'un comité d'honneur qui groupe, sous la présidence de M. Norman McLaren, Mmes Anne Hébert et Blanche Van Ginkle, MM. Maurice Blackburn, Pierre Dansereau, Robert Elie, Guy Glover, Jean Marchand, Yves Ménard et Jean-Louis Roux. Il remercia le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal, le ministre des Affaires culturelles de la province de Québec et le Conseil des Arts du Canada pour l'aide apportée au F.I.F. M. et par là au développement et au prestige de l'art cinématographique. Il déclara que, fort du succès de l'année dernière, des marques de confiance et des encouragements reçus, le 2e Festival international du film de Montréal sera un des grands événements cinématographiques du continent nord-américain, ajoutant ainsi au lustre de la saison des Festivals de Montréal.

Le conseil d'administration du Festival international du film de Montréal, corporation sans but lucratif, se compose de MM. Pierre Juneau, président, Fernand Cadieux, secrétaire, Guy Côté, Marc Lalonde et Claude Sylvestre. M. Germain Cadieux occupe les fonctions d'administrateur, M. Arthur Lamothe de publicitaire et M. Jean-François Pelletier de publicitaire-conseil.

Longs métrages

Parmi les 15 longs métrages prévus à la programmation on peut déjà nommer: FRANCE — **Chronique d'un été,** réalisé par Jean Rouch. **La pyramide humaine,** réalisé par Jean Rouch. Cinéaste - ethnologue, Jean Rouch est l'initiateur du "cinéma-vérité", une des tendances les plus intéressantes du cinéma contemporain. **Lola,** de Jacques Demy, un film dont Alain Raisnais a dit: "J'aimerais bien avoir été l'auteur de ce film".

GRANDE-BRETAGNE — **Les criminels,** réalisé par Joseph Losey, cinéaste qui retient de plus en plus l'attention de la critique internationale.

JAPON — **Le cahier noir,** réalisé par Hiromichi Horikawa, jeune cinéaste de la "nouvelle vague" japonaise.

MEXIQUE — **La jeune fille,** réalisé par Luis Bunuel, un des noms les plus prestigieux du cinéma contemporain.

POLOGNE — **Panic on a train,** réalisé par Kazimir Kutz, réalisateur attaché à l'équipe de production de Wajda et Kalerowitcz.

TCHECOSLOVAQUIE — **Roméo, Juliette et les ténèbres,** réalisé par Giri Weiss. (Grand Prix au Festival de San Sebastian, 1960).

Courts métrages

CANADA — **Le soleil perdu,** réalisé par Colin Low. (Participation du Canada au Festival de Moscou, 1961). **Têtes blanches,** réalisé par Guy L. Côté. (Présenté à Cannes, 1961).

ETATS-UNIS D'AMERIQUE — **L'interview,** réalisé par Ernest Pintoff.

FRANCE — **Description d'un combat,** un moyen métrage de 50 minutes réalisé par Chris Marker en Israël. **Actua-Tilt,** réalisé par Jean Herman. (Grand Prix du Court Métrage, Tours 1960). **Ars,** réalisé par Jacques Demy. **Les astronautes,** réalisé par Waleria Boroweczyk. **Les marines,** réalisé par François Reichenbach, l'auteur de "L'Amérique vue par un Français". **Songe des chevaux sauvages,** réalisé par Denys Colomb de Daunant. (Primé à Berlin, Edimbourg et Oberhausen). **Le sourire,** réalisé par Serge Bourguignon. (Palme d'Or, Cannes 1960). **X Y Z,** réalisé par Philippe Leifchitz. (Prix de la critique internationale, Tours 1960).

GRANDE-BRETAGNE — **The Innocent Eye,** réalisé par John Schlesinger. **Seawards the great Ships,** réalisé par Hillary Harris.

HOLLANDE — **La rumeur,** réalisé par Keiss Brusse Laren.

POLOGNE — **La course,** réalisé par Waclaw Weiser. **La vie est belle,** réalisé par Tadeusz Makarczywski. **Les musiciens,** réalisé par Kazimierz Karabasz. (Prix du court métrage pour enfants, Tours 1960).

ROUMANIE — **Homo Sapiens,** réalisé par Ion Popesco Gopo.



PIERRE BOUCHER représente la Fédération des auteurs et des artistes du Canada au Ve Congrès général de la Fédération internationale des acteurs qui vient de s'ouvrir à Paris. Près de trente pays ont envoyé des délégués à ses assises. A son retour, Pierre Boucher présentera un rapport sur les délibérations de cette manifestation au congrès de la F.A.A.C., qui se déroulera à Québec du 15 au 18 juin.

Vers une Union des éditeurs de langue française

Au cours d'entretiens qui ont eu lieu à Montreux, en avril, on a jeté les bases d'une Union Internationale des Editeurs de Langue Française à laquelle les éditeurs canadiens ont déjà accepté d'adhérer.

M. Bourdel, président du Syndicat National des Editeurs de France, vient de le confirmer à M. Claude Hurtubise, président de l'Association des Editeurs Canadiens, en l'invitant à la réunion constitutive qui se tiendra à Paris, en octobre prochain.

Cette Union des Editeurs de Langue Française sera constituée par les Associations professionnelles des éditeurs français, belges, suisses et canadiens, auxquelles d'autres associations pourront se joindre par la suite.

L'Union a pour but l'étude et la solution en commun des problèmes relatifs à la diffusion du livre en langue française dans le monde, la mise en commun des moyens de propagande et la conjonction des efforts de promotion de vente sur les marchés extérieurs.

Artistes catalans

Une exposition du Centre culturel catalan du Canada groupera à compter du 12 juin, à la salle Méditerranée, 806, rue de Fleurimont, les oeuvres de quatre artistes membres du Centre : R. Guardia, P. Font, J. Royez et J. Pascalet. L'exposition durera du 12 au 16 juin.

Une pièce de Marcel Aymé marquera la réouverture du théâtre de la Renaissance, en septembre prochain. Il s'agit d'une pièce nouvelle pour laquelle l'auteur n'a pas encore trouvé de titre.

Radio et Télévision

Remise des trophées La Flèche et Frigon

Au cours du "Gala des splendeurs" tenu hier soir en l'Auditorium Saint-Laurent, Andrée Champagne a été proclamée reine de la télévision et de la radio pour 1961. On a aussi procédé à la remise des trophées, médailles et plaques La Flèche, Frigon et Radiomonde, ainsi que des médailles d'or, d'argent et de bronze du lieutenant-gouverneur de la province.

Voici le palmarès de l'année:

Trophée de popularité

Médaille d'or, Jean Duceppe ; trophée Radiomonde, Jean-Paul Nolet ; plaque Radiomonde, Claudette Avril ; plaque Radiomonde, Roch Prou.

Trophée LaFlèche (17e année) Radio

Meilleure artiste dramatique, Monique Miller ; meilleur comique, Miville Couture ; Meilleure chanteuse (populaire), Muriel Millard ; meilleur chanteur (classique), Louis Quilicot ; meilleur maître de cérémonies, Roger Baulu ; meilleur commentateur, René Lecavalier ; meilleur programme (soutien), Dr Claudine ; meilleur scripteur, Jean Desprez.

Trophée Frigon (9e année) télévision

Meilleure production, "Les trois valses"; meilleure série de programme (soutien) "Premier plan"; meilleure série de programme (commercial) "Joie de vivre"; meilleure série de programmes (enfants) "La boîte à surprise"; meilleure série de programmes (adolescents) "La vie qui bat"; meilleure série de programmes (variétés) "Le p'tit café"; meilleur acteur : Jean Duceppe (Le bilan) ; meilleure actrice : Gisèle Schmitd (Un beau dimanche) ; meilleur réalisateur : Jean Faucher (Les frères Karamazov) ; meilleur réalisateur (série) Florent Forget ; meilleur réalisateur (actualités), Gérard Chapedelaine ; meilleur acteur (rôle secondaire), Robert Gadouas (Les frères Karamazov) ; meilleure actrice (rôle secondaire), Monique Miller (Les frères Karamazov) ; meilleur animateur : Roger Baulu (La boule aux oeufs d'or) ; meilleur scénario original : Marcel Dubé (Le bilan) ; meilleur scénario (adaptation) : Hubert Aquin (L'échange) ; meilleur scénario original (série), Jean Desprez (Joie de vivre).

Meilleur réalisateur technique : Roger Morin ; meilleur éclairagiste : Michel Duhamel (Les frères Karamazov) ; meilleur prise de son : Michel Caron (reportage) ; meilleurs décors : Alexis Chiriaeff (Les frères Karamazov) ; meilleurs costumes : Jérôme Marchand (Les trois valses) ; meilleur maquillage : Fernand Bastien (Les belles histoires) ; meilleur caméraman : Yvon Benoit (Music Hall) ; meilleure chanteuse classique : Cécile Vallée ; meilleure chanteuse populaire : Pauline Julien ; meilleure série sur film : "Temps présents" (Office National du film) ; trophée spécial à Olivier Guimond (Les trois valses) ; Trophée spécial à Laurier Hébert (Superviseur des émissions de variétés) ; médaille de bronze: Olivier Mercier-Gouin, scripteur) ; médaille d'argent : Guy Mauffette, (comédien et meneur de jeu) ; médaille d'or : Jacques Beaudry (chef d'orchestre).

Prix Historia au duc de Castries

PARIS, (AFP) — Le duc de Castries a reçu le prix "Historia", décerné pour la première fois pour son "Mirabeau".

Ce prix, d'un montant de 5,000 NF ($1,000), créé par la revue "Historia", est destiné à couronner un ouvrage "consacré à la résurrection du passé sous les aspects les plus divers et qui mérite par ses qualités d'être signalé au public".

Le jury, présidé par la reine Marie-José d'Italie, était composé par MM. Jacques Chastenet, Daniel-Rops, André François-Poncet, Pierre Gaxotte, André Maurois, André Chamson et le duc de Lévis-Mirepoix, de l'Académie-Française, ainsi que de MM. Julien Cain, Philippe Erlanger, Albert Ollivier et André Castelot.

Le duc de Castries, âgé de 53 ans, avait obtenu le Grand Prix Balzac pour son livre "Mademoiselle de Méthanis".

M. FILTEAU

SUITE DE LA PAGE 13

seignement religieux dans la brève allocution qu'il a prononcée à l'occasion de ce banquet. L'Eglise, a-t-il dit, n'est pas intransigeante quand elle demande l'enseignement religieux dans les écoles. L'Eglise ne fait qu'obéir au commandement de son Fondateur et si Elle tient à cet enseignement, c'est pour que les jeunes puissent posséder une vision intégrale de la réalité humaine, qu'ils possèdent une idée des vraies dimensions du monde.

Quand on songe, a-t-il poursuivi, aux sacrifices que se sont imposés les groupes minoritaires canadiens-français pour conserver cet enseignement, on ne peut douter de la valeur permanente de ce pourquoi ils ont si vaillamment lutté et on ne peut songer à abandonner cet enseignement sans en subir les conséquences graves. Il faut faire en sorte que l'homme atteigne sa destinée totale et cela ne peut se faire que si les vérités fondamentales sont enseignées aux enfants.

M. Paul Desrochers, président de l'Association, avait d'ailleurs quelques instants avant, assuré les représentants de l'Eglise présents au banquet, que les commissaires d'écoles lutteraient sans répit dans ce sens. M. Desrochers a également voulu assurer ses auditeurs — dont une bonne partie venait d'en dehors du Québec — que les séparatistes ne parviendraient pas à rompre l'unité qui unie les Canadiens français, d'un bout à l'autre du pays.

Pour sa part, M. Filteau a mis en garde la population contre tout esprit de panique, devant la nécessité d'évoluer. "Il faut bien considérer, a-t-il dit, que l'homme n'est pas créé pour la matière mais bien la matière pour l'homme. Si l'homme veut rester homme, il lui faut continuer à dominer la matière et non se laisser dominer par elle, sinon il ne deviendrait qu'un automate.

"Le but de l'éducation reste toujours le même. Ce but, écrivait le père Paul Vannier, n'est pas d'abord de fournir les moyens de maîtriser et de discipliner, mais d'apprendre à comprendre et à aimer. Si l'on centre l'éducation sur la conquête de la matière, il est inévitable qu'une préoccupation socialisante s'y introduise et bientôt la domine. Il est inévitable qu'une mentalité totalitaire tende à façonner les générations nouvelles selon des visées fragmatiques plutôt qu'à former des hommes.

"Il faut nous souvenir que, quoi qu'en pensent quelques-uns, notre culture possède des valeurs permanentes, universelles, éternelles même qu'il ne peut être question de rejeter. Au contraire, c'est à partir d'elles et autour d'elles que doivent s'ordonner les réformes.

"Ce serait nous trahir nous-mêmes que de nous cramponner à des formules désuètes, mais ce serait une trahison non moins grande que de faire table rase du passé et de rompre avec les sources".

En terminant, il a demandé la collaboration de tous pour que les responsables de l'éducation, se sentant plus compris dans leur action, puissent se donner avec plus d'ardeur encore à la tâche de faire progresser notre culture catholique et française et de contribuer à son plein épanouissement dans toute l'étendue de notre pays.

NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette
GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
Salle climatisée pendant le spectacle
Après le théâtre venez rire avec
LES RESISTANTS !

COMMENÇANT DEMAIN
CLIMATISÉS
ST-DENIS et BIJOU
Un film sensuel, osé, sans égal
DÉTOURNEMENT DE MINEURES
FRANK VILLARD
HÉLÈNE CHANCEL
Un spectacle grandiose par sa violence et sa passion.
ANTHONY QUINN
SOPHIA LOREN
EN COULEURS
Attila
FLÉAU DE DIEU
Aujourd'hui dernier jour
"LES WEEK-ENDS DE NERON" — "NOUS VOULONS UN ENFANT"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— CLIMATISE PAR REFRIGERATION —
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
"S.O.S. PACIFIQUE", Eddie Constantine - Pier Angeli. "MA TANTE", CinémaScope couleurs, Rosalind Russel - Forrest Tucker. "DANIEL BOONE", couleurs, Bruce Bennett - Faron Young.

ORLEANS AUJOURD'HUI A VENDREDI !
"AMOUR FRENETIQUE"
VistaVision et Technicolor
Elvis Presley — Lizabeth Scott
— AUSSI —
"CAR SAUVAGE EST LE VENT"
Anna Magnani — Anthony Quinn

VI. 5-5047
Laval
BURT LANCASTER
"DIX DE LA LEGION"
en Technicolor — aussi
DIANA DORS, VICTOR MATURE
"TRAFIQUANTS DE NUIT"

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
FESTIVAL
BRIGITTE BARDOT
"LE PORTRAIT DE SON PERE"
"LA MARIEE EST TROP BELLE"
"HAINE, AMOUR ET TRAHISON"

AU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST, MILTON
CE SOIR AU
CHAT NOIR
le prestidigitateur TOULOUSE
ET CLAUDE LEVEILLEE

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
"SURSAUT DE L'AMOUR"
Judy Holiday — Jack Lemon
"SUR LA TRACE DU CRIME"
Robert Taylor — Janet Leigh
"VENISE, LA LUNE ET TOI"
Alberto Sordi — Marisa Allasio

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA !
de Robert Lamoureux
Mise en scène Y. BRIND'AMOUR
"La Brune que Voilà!" une pièce à succès à la fin d'une saison-succès.
Marcel Vleminckx — Vedettes
Enlevante façon de jouer de Gérard Poirier... intelligente mise en scène de Yvette Brind'Amour.
Laurence Sabbat — Mtl. Star
AU STELLA — VI. 4-1793

ON S'AMUSE !
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
BICYCLETTES GRATUITES
OFFERTES
TOUS LES MERCREDIS
AU PAVILLON DE DANSE
week-end, en soirée
2 ORCHESTRES ET ARTISTES INVITÉS, CHAQUE SOIR
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
Parc ouvert en après-midi et en soirée
MARDI AU DIMANCHE
FERMÉ LE LUNDI
PARC BELMONT

MARIA SCHELL JEAN MARAIS MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU CŒUR
1200 STE CATHERINE EST — CANADIEN — Air climatisé — PLAZA — 6305 ST-HUBERT

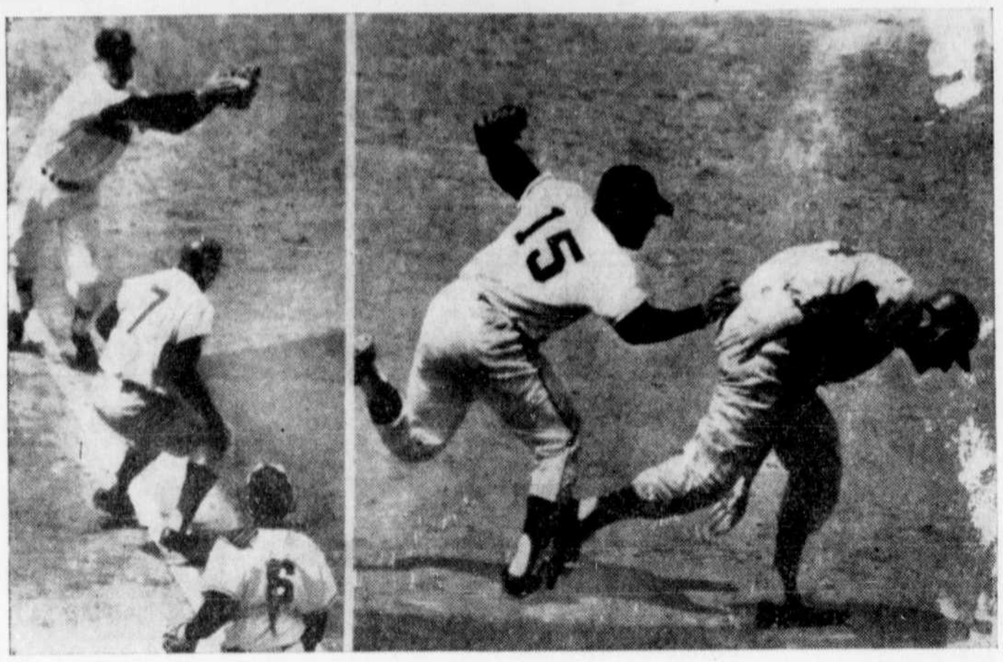
AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air climatisé ! "FLAMING STAR", CinémaScope et couleur, Elvis Presley, Barbara Eden. "ALL HANDS ON DECK", CinémaScope et couleur, Pat Boone, Dennis O'Keefe.
Lucerne — Air climatisé ! "OPERATION EICHMANN", Werner Klemperer, Ruta Lee. "HIPPODROME", en Eastman-Color, Gerhard Reidmann, Margit Nunke.
Snowdon — Air climatisé ! 7e semaine ! "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York — Air climatisé ! Van Horne
"THE WORLD OF SUZIE WONG", Technicolor, William Holden, Nancy Kwan. "ALL IN A NIGHT'S WORK", Technicolor, Dean Martin, Shirley MacLaine.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
★ CE SOIR A 8 H. 40 ! ★
GOÛTEZ L'ILLUSION DE LA FRAICHEUR DES "MERS DU SUD" GRÂCE AU CONFORT CLIMATISÉ DE CE THÉÂTRE...
CRÉATION NOUVELLE DE CINERAMA
AVENTURES DES MERS DU SUD
TECHNICOLOR
Une production de Carl Dudley en CINERAMASOUND
Raconté en anglais par Orson Welles
GUICHET OUVERT de 10 A.M. à 5 P.M.
IMPERIAL : TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
1430 BLEURY AV. 8-7102 • RÉSERVATIONS AVenue 8-5603



PAR AIR CANADA!
Papa, maman, Lise et Luc vont en vacances en avion... Pas vous?
(tarifs réduits pour les enfants jusqu'à 12 ans)
CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA — $113 SEULEMENT (CL. ECONOMIQUE) POUR WINNIPEG ALLER-RETOUR. Voyez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada.

SPORTS



UNE STRATEGIE COMPLETEMENT RATEE — BOBBY DEL GRECO des Phillies de Philadelphie aurait, si son coup retenu avait réussi, fait compter un point. Mais quand il rata la balle, ses deux coéquipiers Pancho Herrera (7) et Don Demeter furent coincés entre deux buts et retirés. Le receveur ED BAILEY (6) des Giants de San Francisco lança tout d'abord au troisième-but HARVEY KUENN qui effectua le premier retrait, puis à droite, l'arrêt-court JOSE PAGAN effectue le second retrait avec l'aide du deuxième-but CHUCK HILLER, qui n'apparait pas sur la photo.

Après un protêt des Tigers

Lary arrête la marche triomphale du Cleveland

Le classement de la Ligue Américaine n'a subi aucune modification par suite des importants programmes doubles disputés hier. En divisant les honneurs avec les Tigers, les Indiens de Cleveland ont maintenu leur avance d'une demi-partie sur l'équipe de Détroit. Les Yankees de New-York ont gagné une seule joute aux dépens des Athlétiques de Kansas City et la marge de trois parties les sépare toujours des meneurs.

A Détroit, les Indiens de Cleveland ont décroché une victoire de 1-0 avant l'encaisser un revers de 2-1.

Le 13e circuit de Norm Cash a aidé Frank Lary à remporter sa neuvième victoire, dans la seconde joute, disputée sous protêt par le Cleveland.

Joute protestée

Le gérant Jimmy Dykes a logé le protêt à la huitième manche quand le frappeur d'urgence Bob Hale a cogné dans un jeu forcé. L'arbitre au premier but, Larry Napp, a jué que Hale était sauf, ce qui n'a pas plu aux joueurs des Tigers et particulièrement au gérant Bob Scheffing qui a envahi le terrain.

Pendant les discussions autour du premier but, Hale s'est rendu vers le deuxième but mais le receveur Kike Roarke l'a touché avec la balle et fut retiré.

Dykes et ses équipiers ont discuté cette dernière décision pendant près de 15 minutes, prétendant que Hale ne pouvait être retiré depuis que Scheffing a fait son apparition sur le terrain.

Les Indiens ont croisé le marbre à la première manche et ce fut le seul point de la joute initiale. Jim Perry a été le lanceur gagnant et Don Mossi, le perdant.

New York divise

La recrue Jim Archer, même s'il a permis une deuxième manche de cinq points, n'a accordé aucun circuit aux Yankees dans la deuxième joute d'un programme double, ce qui arrêtait à 17 la série de joutes consécutives au cours desquelles les New-Yorkais ont obtenu au moins un circuit. Les Athlétiques ont ainsi décroché une victoire de 9-6 à la suite d'un revers de 6-1.

Un double de Hank Bauer et

Voir LARRY en page 19

tennis

Deux Australiens éliminent Swann et Godbout en double

François Godbout, de Waterloo, et John Swann, de Toronto, membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis, ont été éliminés en quart de finale du double messieurs au tournoi de tennis du comté de Godo à Barcelone en Espagne.

Ils ont été défaits 6-3, 6-3 par Bob Hewitt et Fred Stolle d'Australie.

Chuck McKinley bat Neale Fraser

Chuck McKinley de St-Louis a défait Neale Fraser, l'as de l'équipe australienne de la coupe Davis, 6-2, 6-8, 6-2, au tournoi de tennis à la ronde de Stockholm.

Cependant, les Australiens ont enregistré une victoire de 2-1 sur les Etats-Unis dans la troisième ronde. Rod Laver d'Australie a disposé de Dennis Ralston de Bakersfield, Calif., 4-6, 6-1, 6-0.

Fraser et Laver ont fait équipe pour vaincre McKinley et Ralston dans le double, 6-4, 6-8, 6-2.

Harry Fauquier éliminé

— Harry Fauquier, champion canadien du tennis junior, a déçu à l'ouverture du tournoi de Leaside. L'étudiant de l'Université du Michigan, en qui on reconnait une future étoile de la coupe Davis, a été défait par Dick Ring, de Toronto, par des comptes de 6-3 et 7-5.

Ring a ensuite été défait en quart de finale par Dick Robinson de Toronto, 8-6, 6-3.

Ken Sinclair du Cricket Club de Toronto a causé une surprise en éliminant Frank Mott-Trille, ex-membre de l'équipe de la coupe Davis des Antilles Anglaises, par 8-6, 6-1, pour ainsi atteindre la semi-finale du tournoi invitation annuel.

Dans le simple dames, Ann Barclay de Vancouver, classée no 2 au Canada, a écrasé Mme Dorothy Tinline de Toronto, 6-1, 6-0.

Tournoi de la Bohème

Le tournoi invitation de La Bohème sera présenté au cours de la semaine prochaine à compter de mardi soir, le 13.

Le comité d'organisation du tournoi, formé de Michel Viau, président, Bert Ouellette, arbitre en chef, Rolland Godin, publiciste, et Fernand Savard, gérant, a décidé de n'inviter que 32 joueurs (16 chez les hommes, 16 chez les dames) à envoyer leur inscription.

Les trophées Jean-Paul Deschatelets et Théo Legault, détenus respectivement par Rolland Godin et Shirley Harit, seront à nouveau mis en jeu cette année.

Au Papineau

Le jeune Claude Savaria de Boucherville a retrouvé son aplomb et a enregistré une brillante victoire de 6-2, 6-4 mercredi soir contre M. McGarahan. Chez les dames, Michèle Parent, du club de l'université de Montréal, classée septième dans la province, a joué un excellent match avant de céder devant Sieglinde Boeck au compte de 2-6, 7-5, 6-3. Mlle Boeck est considérée comme l'une des meilleures joueuses de tennis du Canada.

Mercredi

Y. Le Blanc bat L. Dupras, 6-0, 6-2;
T. Blais bat E. Arusoo, k., 6-2;
K. Carpenter bat W. Boelke, défaut;
C. Savaria bat M. McGarahan, 6-2, 6-4;
V. Harit bat A. Hotte, 6-2, 6-2;
B. Bastien bat G. Legault, 6-2, 6-1;
S. Boeck bat M. Dupuis, 6-1, 6-1;
Y. Le Blanc bat C. Doyon, 6-1, 6-1;
M. Bibace bat F. Jodoin, 2-6, 6-0, 6-1;
D. Hunnius bat M. Sullivan, 6-2, 6-0;
C. Dagenais bat M. Shaw, 6-1, 8-6;
C. Gélinas bat J. Murray, 6-1, 6-0;
P. Rys bat F. Béchet, 6-1, 6-0;
A. Tielemans bat F. Mathys 6-4, 6-1;
M. Carpenter bat J. Patenaude, 6-1, 6-4;
G. Pilon bat S. Roberts, 6-4, 6-0;
Y. Laberge bat A. Duff, défaut;
M. Rochon bat J. Comeau, 6-1, 6-0;
D. Crotty bat R. Lemieux, 6-0, 6-1;
H. Westra bat R. Provencher, 6-1, 6-1;
J. Bourgoin bat H. Gervais, 3-6, 6-3, 6-2;

Voir TENNIS en page 19

La question d'égalité en tête

Un grand problème du football résolu

Les dirigeants de la ligue de football du Big Four ont décidé hier que la question d'égalité entre deux équipes à la fin de la saison régulière serait résolue d'après le nombre de victoires et de défaites entre les deux équipes en question.

Ainsi, la méthode d'accorder la préférence à l'équipe qui avait marqué le plus de points contre l'autre club en question durant la saison est annulée.

Cette saison, les équipes joueront trois fois entre elles et adviendra une égalité à la fin du calendrier, l'équipe qui aura deux victoires à son crédit contre sa rivale se verra accorder la préférence.

Un boni de $850

Advenant maintenant qu'il y ait également égalité entre ces deux équipes dans les trois joutes disputées entre elles, soit une victoire, une défaite et un match nul chacune, on s'en remettra alors à l'ancienne méthode.

Les équipes du Big Four ont par ailleurs ratifié une entente selon laquelle les membres de l'équipe qui remportera la coupe Grey recevront la somme de $850 chacun et ceux de l'équipe vaincue dans cette classique, celle de $500 chacun. Auparavant, les joueurs des deux équipes en cause recevaient $500 chacun.



"La batterie est morte ! Rends-toi au chalet du club et téléphone au garagiste."

T.V. Lark est blessé

INGLEWOOD, Calif., (PA) — T.V. Lark s'est blessé à une patte et ne pourra peut-être plus courir du reste de la saison.

Le cheval de quatre ans s'est mis à boiter hier matin. Le dresseur Paul Parker a déclaré qu'il souffrait d'une légère fracture à l'intérieur de la patte gauche avant.

"Je ne sais pas au juste quand la blessure est survenue", de dire Parker. "Il est difficile de se prononcer sur la gravité de la chose, ou de savoir à quoi s'en tenir."

T.V. Lark a rapporté un grand total de $600,152 en bourses.

Un boni de $125,000 versé par Kansas City à Krausse

NEW YORK (PA) — Un ancien lanceur des ligues majeures dont le salaire maximum avait été de $3,000 a assisté hier avec fierté, à la signature de son fils avec son ancienne équipe pour un boni sans précédent de $125,000 et cela sur ses recommandations.

L'heureux papa n'est nul autre que Lew Krausse, père, qui occupe le poste de dépisteur des Athlétiques de Kansas City.

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle ont assisté Charles Findley, propriétaire des Athlétiques, Frank Lane, directeur général et Joe Gordon, gérant, le jeune Krausse a apposé sa signature à un contrat qui entraine un salaire minimum de $7,000 par année en plus de la somme de $125,000 qui lui sera versée au cours de cinq années.

"Avant de décider d'engager le jeune Krausse, de dire Finley, nous avons avisé son père que son poste de dépisteur n'était pas en jeu si son fils signait avec une autre équipe. Toutefois, je lui ai donné l'assurance que nous étions prêts à verser toute somme offerte par une autre équipe.

"Ce boni n'est pas supérieur à ceux qui lui ont été offerts par d'autres clubs. Apparemment, les équipes de Houston et de Baltimore lui auraient offert le même montant."

Krausse, père, occupait le poste de lanceur avec les Athlétiques du temps que ces derniers évoluaient à Philadelphie, soit en 1931-33. A sa première saison, son salaire était de $2,500 et l'année suivante il avait obtenu une hausse de $500.

Haute considération

Lew Krausse, fils, est si hautement considéré qu'il sera admis au sein du personnel des lanceurs des Athlétiques. Selon Lane, Krausse, fils, qui est âgé de 18 ans, possède une excellente balle rapide et une courbe digne des majeures.

18 joutes sans coup sûr

Le jeune Krausse a un total de 18 joutes sans coup sûr à son actif et au cours de sa dernière partie il a retiré 24 frappeurs au bâton avant d'être diplômé du High School de Chester en Pennsylvanie.

Les journalistes qui avaient été invités à assister à cette conférence de presse prévoyaient une session orageuse à la suite des rumeurs voulant qu'il y ait mésentente entre Finley et Lane, Finley et Gordon, Gordon et Lane.

Toutes les parties en cause ont nié ces conjectures et ont affirmé que la direction des Athlétiques ne formait qu'une seule et heureuse famille.

Mise au point

"Je ne nierai toutefois pas qu'il y ait eu discorde entre Lane et moi-même", de dire Finley. "Toutefois, à mon avis c'est un signe de santé. Nous sommes tous connus comme des gens qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent. Il est assuré que je ne choisirais aucun autre directeur général.

"Si Lane m'apprenait que d'autres équipes lui ont fait des offres, je ne le laisserais pas partir. Il est lié aux Athlétiques par un contrat de quatre années et j'ai la ferme intention de voir Lane occuper son poste jusqu'à l'expiration de son contrat."

De son côté, Lane a dit que Finley avait refusé certaines de ses suggestions, mais il a ajouté que c'était là l'une des prérogatives du propriétaire de l'équipe.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Cleveland, (Locke 1-0) à Détroit, (Regan 5-2) — Soir
Kansas City, (Herbert 3-5) à New-York, (Coates 6-2) — Soir
Chicago, (McLish 2-6 et Shaw 3-4) à Washington, (Daniels 3-3 et Hobaugh 3-3) (2) — Soir
Minnesota, (Pascual 4-6) à Baltimore, (Barber 7-3) — Soir
Los Angeles, (James 0-1) à Boston, (Formieles 2-2) — Soir

LIGUE NATIONALE

Philadelphie, (Sullivan 2-6) à Los Angeles, (Drysdale 3-3) — Soir
Pittsburgh, (Haddix 4-1) à San Francisco, (Marichal 2-3) — Soir
Cincinnati, (O'Toole 5-5) à St. Louis, (Gibson 2-3) — Soir
Milwaukee, (Buhl 3-4) à Chicago, (Cardwell 3-2).

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Richmond
Syracuse à Jersey City
Rochester à Charleston
Toronto à Columbus

HIER

LIGUE NATIONALE

Milwaukee	002 000 510	8 13 2
Cincinnati	011 314 00x	10 14 0

Spahn, Drabowski (6), Brunet (7) et Torre; Maloney, Bridges (7), Henry (8), Brennan (8) et Zimmerman.—Maloney, (4-2); P.—Spahn, (6-5). Coups de circuit: (Milwauk.) Mathews 2 (14e), Aaron (10e), Adcock (6e), Thomas (8e); (Cincin.): Freese (11e), Coleman (9e).

Philadelphie	310 000 100	5 10 0
San Francisco	010 100 000	2 4 3

Buzhardt et Dalrymple; Jones, Duffalo (2), O'Dell (8) et Bailey. G.—Buzhardt, (2-5); P.—Jones, (5-5). Coups de circuit: (San Franc.): Mays (11e), McCovey (8e).

Pittsburgh	000 400 000	4 7 3
Los Angeles	000 001 010	2 7 1

Friend, Shantz (8) et Burgess; Williams, Perranoski (6), L. Sherry (9) et Roseboro. G.—Friend, (6-7); P.—Williams, (4-5). Coups de circuit: (Pittsb.): Skinner (1er), Mazeroski (5e); (Los Ang.): W. Davis (10e).

LIGUE AMERICAINE

Première joute

Kansas City	000 001 000	1 5 2
New York	021 001 02x	6 8 1

Bass, Kunkel (8) et Pignatano; Stafford et Blanchard. G.—Stafford (3-2); P.—Bass (4-3). Coup de circuit: (N.-Y.): Skowron (11e).

Deuxième joute

Kansas City	015 030 000	9 11 0
New York	050 000 010	6 11 1

Archer et Pignatano; McDevitt, Ditmar (3), Reniff (5), Clevenger (7), Sheldon (9) et Howard. G.—Archer (3-1); P.—McDevitt (1-2). Coup de circuit: (Kansas C.): Sullivan (2e).

Première joute

Los Angeles	000 410 000	5 11 1
Boston	001 003 20x	6 7 1

Kline, Duren (6), Heman (8) et Sadowski; Delock, Wills (6) et Pagliaroni. G.—Wills, (2-2); P.—Duren, (1-6). Coups de circuit: (Los Ang.): Wagner (11e); (Boston): Wertz (7e).

Deuxième joute

Los Angeles 4 — Boston 4 (Arrêtée à la 11e, pluie)

Première joute

Cleveland	100 000 000	1 7 0
Détroit	000 000 000	0 10 0

Perry, Funk (8) et Romano; Mossi, Fox (8), Aguirre (8) et Brown. G.—Perry, (4-4); P.—Mossi, (6-1).

Deuxième joute

Cleveland	000 001 000	1 6 2
Détroit	010 010 00x	2 7 0

Hawkins, Latman (6), Funk (8) et Romano; Lary et Roarke. G.—Lary, (9-3); P.—Hawkins, (5-3). Coup de circuit: (Détroit): Cash, (13e).

Minnesota	002 000 010	3 7 1
Baltimore	000 000 010	1 10 0

Kaat, Lee (8), Stobbs (8) et Battey; Fisher, Wilhelm (9) et Triandos. G.—Kaat, (2-5); P.—Fisher, (2-7). Coup de circuit: (Minn.): Martin (1er).

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute

Toronto	100 111 0	4 7 0
Richmond	000 000 1	1 9 0

Johnson et Hannah; Wieand, Blaylock (6) et Gonder; G.—Johnson; P.—Wieand.

Deuxième joute

Toronto	200 000 310	6 10 0
Richmond	000 000 003	3 11 3

Mathias, Sanchez (9) et Hannah; Carpin, Walz (7), Bronstad (9) et Gonder. G.—Mathias; P.—Carpin.

Rochester	100 000 030	4 14 1
Jersey City	004 003 03x	10 12 0

Moford, Luebke (7), Kay (8) et et House; Pena, Jones (8) et Kravitz. G.—Pena; P.—Moford.

Buffalo à Columbus (remise, pluie)
Syracuse à Charleston (remise, pluie)

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Charleston	30	18	.652	—
Columbus	26	17	.605	2½
Jersey City	25	19	.568	4
Rochester	24	22	.522	6
Buffalo	22	23	.489	7½
Richmond	22	27	.449	9½
Toronto	20	26	.435	10
Syracuse	14	33	.298	16½

ASSOCIATION AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Louisville	29	20	.592	—
Denver	26	25	.510	4
Houston	28	27	.509	4
Indianapolis	25	26	.490	5
Omaha	25	30	.455	7
Dal.-Fort W.	23	28	.451	7

Poursuite de $295,000 intentée contre Moore

NEW YORK, (PA) — Feature Sports Inc. a intenté une poursuite en dommages de $295,000 en cour fédérale contre le champion mi-lourd Archie Moore sous prétexte qu'il a refusé de rencontrer l'Allemand Eric Schoeppner l'été dernier.

Les avocats de la poursuite prétendent que Moore a signé un contrat le 8 mai 1960, s'engageant à rencontrer le boxeur allemand à Toronto le 18 juillet dernier et encore une fois à une date ajournée, le 8 août.

Feature Sports fait remarquer qu'elle a dû débourser beaucoup d'argent pour assurer la promotion du match. Elle exige les $295,000 à titre de remboursement et pour compenser la perte de profits.

Acquisition des Twins

BALTIMORE. (PA) — Les Twins du Minnesota ont rappelé les lanceurs gauchers Bill Pleis et Gerry Arrigo de leur système de clubs fermes et ont cédé le lanceur Ted Sadowski au Syracuse de la ligue Internationale.

Pleis, 22 ans, a participé à neuf parties avec les Twins en relève et a conservé une fiche de 2 victoires, 1 défaite.

Arrigo, 19 ans, a été acheté par Minnesota, des White Sox de Chicago, lors du repêchage de décembre dernier. Il s'est fracturé un os du pied à l'entraînement du printemps et avait été cédé au Charlotte de la ligue du sud de l'Atlantique.

Sadowski a participé à 15 parties, n'a pas gagné de partie et en a perdu deux.

Problème 45

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

Finissez votre "swing" avec les deux pieds à plat sur le terrain et prévoyez des ennuis. Visiblement, votre côté droit n'a pas continué le mouvement après que vous avez frappé votre coup. Si oui, vous auriez fini en transposant votre pesanteur sur la jambe gauche, comme il se doit.

Vous pouvez avoir continué avec vos bras, mais pas avec votre corps. Le résultat? Une balle imprécise et beaucoup moins loin qu'elle aurait dû se rendre.

L'erreur survient généralement au point décrit dans le dessin. Juste après le contact de la balle et du bâton, le poids cesse de se transporter vers la gauche et demeure sur la jambe droite.

Remédiez à cette erreur en continuant votre mouvement avec tout le corps. Faites pivoter votre hanche gauche vers la gauche et la hanche droite suivra.

Assurez-vous que le talon droit quitte le sol en même temps que l'orteille droite pointe dans le sol pour transporter votre poids vers la gauche.



CHANGEZ votre MOTEUR
pour aussi peu que $3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE
AVEC UN MOTEUR REMANUFACTURE
pour toutes marques d'autos—à partir de $169.00 plus installation
INSTALLATION EN 8 HEURES
GARANTIE : 3 mois et 4,000 milles
AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine
Delisle automobile Ltée
25 ans d'expérience à votre service
2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813

PORTEZ Le M.G. Continental
LE DINO
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque coté et les manches sont à revers.
à partir de $69.50
26 SEMAINES POUR PAYER
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE CATHERINE PRÈS DE BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS

ARRÊTEZ DONC
de chercher ailleurs!
PATENAUDE vous fera
la meilleure offre
jamais vue à Montréal
CHEVROLET '61
AUCUN COMPTANT
si vous avez un échange raisonnable
Aussi peu que $525 Comptant
si vous n'avez pas d'échange, et jusqu'à 36 mois pour payer
FAITES VITE! Nous avons un grand besoin de vos AUTOS USAGEES
et nous vous allouerons LE MEILLEUR PRIX
Patenaude
AUTOMOBILE LTÉE
l'un des plus importants dépositaires en province
CHEVROLET • CORVAIR ENVOY • CAMIONS
10765 LAJEUNESSE (PRES BOUL. GOUIN) DU. 9-8461-62

Pour le pêcheur...
J.E. Beauséjour
EQUIPEMENT COMPLET
Pour le campeur...
OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS
559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

KA'N'ENDA
Grand Lac Nominingue
BELLERIVE STATION, QUE.
100 milles de Montréal, route 11. Première route gauche pavée après l'Annonciation. 3 pièces et cottages, saison $300.00 à $450.00; semaine $50.00 à $75.00; par jour $12.00 à $14.00. Téléphonez 604-1-3 ou écrivez.

CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15
C'est un départ!
PARC Richelieu
CLUBHOUSE ULTRA-MODERNE
SALLE A MANGER
CAFETERIA
(Ouverts dès 5 h. 30)
TV et RADIO (TOUS LES JOURS)
CANAL 10 : 6 h. 45 Sélections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2 : 11 h. 10 Film du pari double
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

Un sujet d'étude au congrès du hockey

Les collèges américains enlèvent plusieurs joueurs prometteurs aux clubs de la N.H.L.

Les propriétaires et les directeurs généraux de la ligue Nationale de hockey en sont venus à la conclusion que, dans le domaine des jeunes joueurs, les collèges et les universités des Etats-Unis leur livrent une très forte concurrence.

En effet, il existe environ de 35 à 40 écoles américaines qui offrent des bourses d'études aux jeunes Canadiens.

Personne n'ose faire des pronostics quant à savoir le nombre exact des adolescents qui ont franchi la frontière. Toutefois, les dirigeants du hockey s'accordent à dire que ce recrutement a débuté il y a 7 ou 8 ans et qu'il s'accroit d'année en année.

Lorsque les dirigeants de la LNH se réuniront en session annuelle à Montréal, la semaine prochaine, avec les leaders des rangs professionnels mineurs et des organismes amateurs, cette situation sera vraisemblablement l'objet d'une étude approfondie.

La solution susceptible d'être apportée à cet état de choses représente un véritable problème.

Les professionnels soutiennent qu'ils ne réprouvent en rien l'idée d'un jeune homme qui désire parfaire son éducation et ils affirment qu'ils l'encourageront en ce sens. Toutefois, ils sont unanimes à dire que les jeunes Canadiens peuvent facilement s'instruire ici au pays. Ainsi, les professionnels sont prêts à fournir une assistance financière et ils l'ont fait par le passé.

Ils citent en exemple le cas de deux joueurs des plus prometteurs, Bruce MacGregor, des Red Wings de Détroit et Johnny McMillan, des Maples Leafs de Toronto.

MacGregor a suivi les cours dispensés par l'Université de l'Alberta et McMillan ceux de l'Université de Toronto.

La principale source de soucis des professionnels face à l'ingérence des collèges américains provient du fait que ces derniers ont créé un démembrement des carrières dans le hockey junior au Canada, une importante phase du développement du hockey par le truchement des équipes amateurs financées par les professionnels. Les institutions américaines se concentrent surtout sur les joueurs âgés d'environ 18 et 19 ans.

Les professionnels expriment également une vive inquiétude relativement aux jeunes hommes qui quittent le Canada, peut-être pour toujours, à cause des bourses d'études.

Advenant qu'un adolescent souhaite parfaire son éducation dans un collège après avoir fait ses premières armes dans le hockey, les professionels estiment que cette décision est juste et raisonnée. Toutefois, ils désirent demeurer en contact avec ce jeune joueur au cas où il déciderait de faire le saut chez les professionnels.

Apparemment, seulement quelques-uns des jeunes étudiants qui se sont rendus aux Etats-Unis sont devenus professionnels. Ils ont en effet l'heureux choix de faire une carrière dans le monde des affaires ou dans le hockey.

Le cas de Billy Hay

Il en est cependant un qui a réussi à fusionner les deux carrières, soit Billy Hay, des Black Hawks de Chicago. Hay est natif de Calgary et a été diplômé en géologie à l'Université de Denver. Au cours de la saison morte, il est actif dans le monde des affaires.

Le collégien n'a contracté aucune obligation, du moins du point de vue des gens du hockey. En effet, s'il ne décide pas, dans les 30 jours qui suivent sa sortie du collège de devenir professionnel, il devient agent libre.

D'autre part, son nom pourrait fort bien être inscrit sur la liste des négociations d'une équipe professionnelle. Ainsi, cette équipe posséderait les droits de négociations avec ce joueur si ce dernier décidait de quitter les rangs amateurs.

De plus, il est vraisemblable qu'un joueur prenant cette décision préférerait appartenir à l'équipe professionnelle qui lui est venue en aide durant les premières phases de sa carrière.

Conflit aux E.-U.

Cette situation a donné naissance à une rude bataille entre les collèges américains, certains préconisant l'importation de joueurs et d'autres la rejetant.

Les deux personnes qui sont à l'origine de ce conflit sont, semble-t-il, Murray Armstrong, instructeur de l'équipe de Denver et Johnny Mariucci, instructeur de l'Université du Minnesota. Armstrong s'est fait l'avocat de l'importation tandis que Mariucci préconise la promotion des joueurs américains.

Le repêchage

Entre-temps, la session annuelle du repêchage de la LNH sera peut-être plus une affaire de routine qu'on le croit, à la suite d'ententes conclues avant cette session.

Plusieurs transactions ont déjà été faites et il est fort probable qu'il y en ait d'autres qui mijotent.

Cette session de repêchage au sein même de la LNH doit se tenir à 2 h. p.m. mercredi prochain. Chacune des équipes peut protéger un total de 18 joueurs en plus de deux gardiens de but. Les équipes doivent verser la somme de $20,000 pour chacun des joueurs obtenus au cours de cette session.

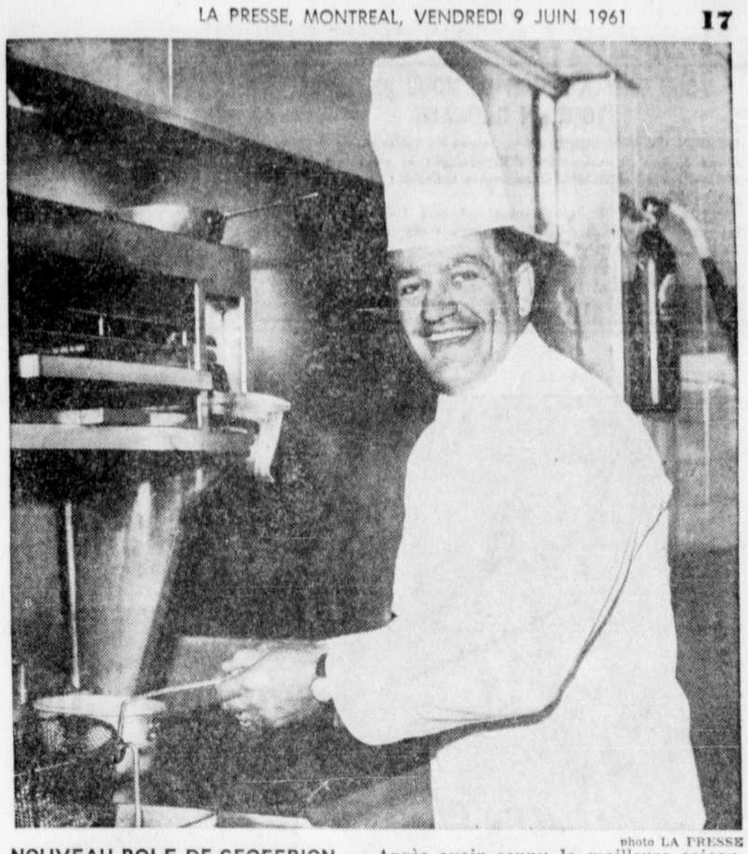


photo LA PRESSE

NOUVEAU ROLE DE GEOFFRION — Après avoir connu la meilleure saison de sa carrière, après avoir été choisi le joueur le plus utile, BERNARD GEOFFRION a décidé de se joindre aux nombreux athlètes qui se sont lancés dans les affaires. Geoffrion n'est pas devenu cuisinier, mais restaurateur sur la route no 9. Son associé est le sportsman Jean-Paul Hamelin.

Dernière chance pour Billy Harris

VANCOUVER. (PC) — Si un jour Billy Harris doit finalement aboutir aux majeures, c'est la saison qu'il joue présentement qui en aura décidé.

Natif de Dorchester au Nouveau-Brunswick, Harris est âgé de 29 ans et il en est à sa septième saison dans le baseball trois A. Et il espère bien connaître une saison assez bonne pour lui permettre de réaliser finalement le rêve de sa vie. La venue des deux nouvelles équipes dans la Ligue l'an prochain semble l'encourager.

Présentement, Harris doit lancer malgré une douleur persistante au bras, suite d'une blessure subie durant la saison d'hiver au Venezuela. Il espère que la balance de la saison lui aidera à prouver que son bras est encore assez solide pour lui permettre de lancer dans les majeures.

"La situation s'est améliorée au cours des derniers mois," a-t-il déclaré au cours d'une entrevue. "Au cours de



BILLY HARRIS

mes deux dernières joutes, je me sentais un peu mieux. Je ne lance pas aussi rapidement que je voudrais, mais je sens que mes forces me reviennent".

Beau début

Le premier sport à emballer Harris fut le hockey, mais l'organisation d'une ligue junior dans sa ville l'incita à se lancer dans le baseball, et il signa son premier contrat professionnel avec les Dodgers.

A peine de 19 ans, Harris possédait déjà une bonne balle rapide, une courbe décevante et surtout un contrôle quasi inébranlable. Depuis, il a conservé son contrôle, mais il a réussi à ajouter une balle lente très intéressante.

Lors de sa première saison dans le baseball organisé, Harris a connu beaucoup de succès en conservant un record de 18-9 avec le Valdosta de la classe D. Puis en 1952, alors qu'il évoluait avec le Sunsox de Miami de la classe B, Harris a laissé son nom dans le livre de records du baseball en conservant une moyenne de points mérités de 0.083, tout en gagnant 28 fois en 34 joutes. Le record de points mérités tient toujours.

Au monticule, la motion de Harris ressemble tellement à celle de cet ancienne vedette des Dodgers, Kirby Higby, que ces coéquipiers le surnomment "Hig".

Quant à son baseball, Harris l'a presque appris tout seul.

"Dans ma jeunesse, très peu de gérants se sont occupés de moi, parce qu'alors je possédais une très bonne balle rapide et un excellent contrôle."

Duel de 16 manches

Ironie du sort, la seule saison où Billy a subi plus de défaites qu'il a remporté de victoires fut en 1954 avec le Mobile de l'Association du Sud, un club de la classe deux-A. Cette saison là, Harris avait lancé une partie sans point ni coup sûr, et il avait gagné un duel de 16 manches 1 à 0 en faisant compter le seul point de la rencontre. Malgré cela, il avait conservé un record de 12-16.

Puis Harris a joué avec les Royaux de 1955 à 1959, gagnant 54 fois et perdant 44 fois. En 1957, 58, 59 et 60, il a été le dernier lanceur à quitter les Dodgers.

"J'espère encore passer aux majeures, mais je suis convaincu qu'il s'agit là de ma dernière chance," a-t-il dit. "Si je peux me rétablir de ma blessure très rapidement, toute la chance me favorise. Je sais que je ne serai pas protégé par les Dodgers lors du repêchage pour aider les deux nouvelles équipes, et je crois que l'une d'elle achètera mon contrat.

"Je ne crois pas que même une bonne saison pourrait m'assurer d'un poste avec les Dodgers (il a présentement un record de 2-2), parce qu'ils comptent déjà sur une pléiade de jeunes lanceurs."

Harris, qui est marié et père d'un garçon de 6 ans, est le fils de l'ingénieur en chef de la prison fédérale de Dorchester. Présentement, plusieurs offres de compagnie de bois de Spokane l'intéressent, mais il croit qu'il possède cinq bonnes saisons de baseball derrière lui à condition... que son bras ne l'abandonne pas.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Des figures populaires avec les As

L'équipe des As de Québec devrait connaître une saison fructueuse dans la Ligue Américaine de hockey, en 1961-62, si l'on en juge par les nouvelles acquisitions.

La nomination de l'instructeur Floyd Curry, un ancien joueur du Canadien et instructeur du Royal de Montréal, a été accueillie avec enthousiasme à Québec et son expérience devrait aider le club de la vieille capitale à faire excellente figure dans le circuit.

Un joueur très populaire à Québec, depuis les jours où il débuta dans le hockey junior avec les Maple Leafs de Verdun pilotés alors par Sylvio Mantha, sera de retour dans la vieille capitale et devrait participer aux succès des As. Le diminutif ailier Guy Rousseau, qui est passé aux As lors d'un échange avec les Américains de Rochester, est l'idole des amateurs locaux de hockey.

Claude (Baba) Dufour, un ancien des Reds de Trois-Rivières de la Ligue Junior, sera de retour et l'on prévoit que le poste de gardien de buts ne suscitera aucun ennui.

Le joueur d'avant Danny Lewicki a signé son contrat de même que le joueur de défense Jim Morrison, un autre ancien de la Ligue Nationale et des Maple Leafs de Verdun.

La présence de joueurs d'expérience de grande valeur en même temps que fort populaires joint au talent de quelques jeunes recrues de fort calibre devrait faire des As de Québec à la fois une attraction et une puissance dans la Ligue Américaine au cours de la prochaine saison.

Un fer numéro 5 très dangereux

Un de nos amis nous relatait hier une anecdote se rattachant bien à la fièvre des débutants . . . et débutantes dans le golf. L'on connaît l'entrain de ceux qui sont littéralement mordus par ce sport après leur première expérience avec un bâton de golf.

Ainsi, la femme d'un de nos amis recevait récemment sa soeur en visite et était tout heureuse de lui montrer son assortiment de bâtons, son sac de golf et l'abonnement à un club pour la saison. Tout cela, un cadeau de son mari à la fête des mères.

On causait naturellement de golf et avec beaucoup de verve, et Mme X expliquait à sa soeur le fonctionnement et surtout l'usage de chacun des bâtons. Après une expérience avec le bois numéro un, Mme X, tout à l'enthousiasme et à la fierté de son assortiment de bâtons encore tout reluisants de vernis, voulut lui montrer comment s'élancer avec un fer numéro 5.

Incidemment, Mme X a pris son golf au sérieux et ne manque pas une des leçons de Sam Snead dans notre journal. Aussi, c'est en suivant cette méthode qu'elle lui décrivait la façon de se placer les pieds et l'élan qu'il convenait pour un tel coup.

Mais . . . il y a toujours un mais. Au moment où Mme X s'élança pour joindre la pratique à la théorie, sa soeur, qui avait cru l'expérience finie s'était penchée pour voir de plus près cette balle de pratique que les profanes n'ont pas l'occasion d'admirer tous les jours.

En un rien de temps, la soeur de Mme X recevait un magistral coup de fer sur la mâchoire et s'effondrait sur la pelouse du parterre de l'agent d'assurances. Moments d'excitation, précipitation vers l'hôpital où la soeur de Mme X apprit bientôt qu'elle s'était fait extraire (accidentellement bien sûr) deux dents, et que sa blessure avait nécessité trois points de suture.

En suivant ses leçons de golf, Mme X, comme sa soeur d'ailleurs, n'oublie pas cet incident tragico-comique, mais l'aventure inoubliable n'a rien qui puisse arrêter son nouvel élan. "C'est un pur accident. La vie continue", nous dit-elle. Qui sait, ce fer numéro 5 sera peut-être celui qu'elle maniera avec le plus de dextérité à l'avenir.

Choses et autres — Selon le bulletin "Le sport chez les jeunes", le moment est venu de jeter les yeux vers les jeunes joueurs de tennis de la Colombie britannique. Il semble que le jeune John Fraser, de Victoria, âgé de 17 ans, ait des chances d'aller jusqu'en finale des championnats nationaux junior, cette année. Quant à Vickie Berner, 16 ans, et Hedy Rutzebeck, on leur accorde de fortes chances de l'emporter sur Susan Butt, de Victoria, qui ne risquera pas son titre aux championnats adultes de la Colombie britannique . . . le club sportif Francs-Amis annonce la formation d'une section de tennis dont MM. Ernest Ulric et Pierre Barbeau seront les directeurs. Il y aura instructions et matches tous les mercredis soir au parc Jarry.

Pratique du St-Eusèbe

Le club St-Eusèbe midget, qui a décroché cinq victoires au cours de ses sept premières joutes, tiendra une pratique à 7 h. ce soir au parc Morgan.

Le club est à la recherche de quelques lanceurs.

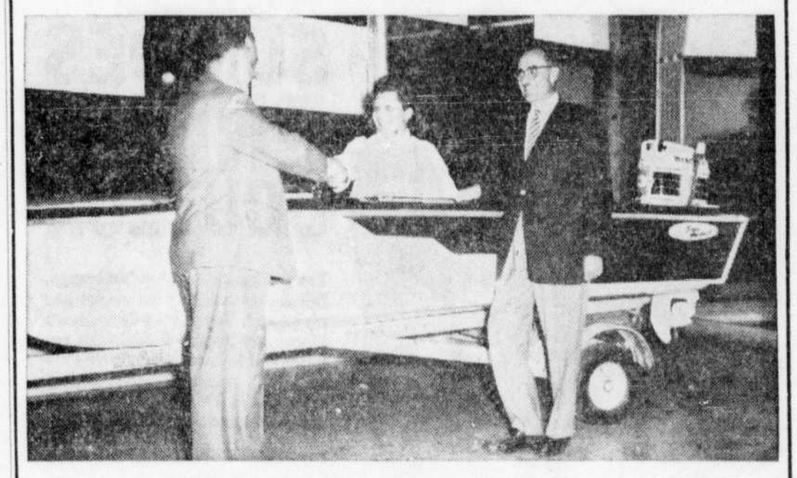
CALENDRIER DU PÊCHEUR



Aujourd'hui et demain, bon au cours de la matinée et le soir.

GAGNANT DU CONCOURS BUICK-VAUXHALL

Chez Wilhelmy Automobiles Ltée



M. Gérard Niding, conseiller municipal présentant les clefs du magnifique bateau à M. Jean-Guy Lizée, le gagnant du concours **BUICK-VAUXHALL.** A droite M. J. René Wilhelmy président de **WILHELMY** Automobiles Ltée. Le gagnant fut proclamé en présence de plusieurs centaines d'acheteurs satisfaits le 31 mai dernier.

Chez votre vendeur
METEOR-MERCURY
AUTOS USAGÉES
A PRIX TRES REDUITS
Voici quelques exemples

'55 CHEV., 6 cyl., 2 portes, aut., radio	$675
'58 RENAULT Dauphine	$875
'58 FORD 4 portes, aut., radio	$1345
'59 DODGE Mayfair, toit rigide, équipé	$1975
'59 FORD, 4 portes, radio	$1725
'55 MONARCH sedan, automatique	$575
'55 CADILLAC tout équipé	$925
'55 DODGE toit rigide, aut., radio	$325
'56 CHEVROLET sedan 4 portes	$725
'56 LINCOLN tout équipé	$975
'57 PLYMOUTH station-wagon	$1125
'57 METEOR sedan, aut., radio	$1195
'57 OLDSMOBILE tout équipé	$1345
'57 MERCURY toit rigide, 2 portes	$1325
'59 VAUXHALL Cresta	$1445

SPECIAUX sur DEMONSTRATEURS
MERCURY et METEOR 1960
jusqu'à $1400 de réduction

COUSINEAU GABOURY LTEE.
10,200, BOUL. ST-LAURENT, près Fleury
Ouvert le soir jusqu'à 10 h. — DU. 9-3581
METEOR — MERCURY — COMET — FORD ANGLAISES
VENTE — SERVICE — PIECES

LA FÊTE DES PÈRES: LE 18 JUIN

l'homme qui rêve d'un appareil de photographie rêve d'un FOYT-LANDER*

Au moment d'acheter un appareil pour le papa, votre choix sera plus sûr s'il porte sur le Voigtlander! Car seuls les objectifs Voigtlander, soumis à de rigoureuses épreuves de précision, proviennent de l'expérience et de la compétence technique acquises au cours de deux siècles. Amateur ou professionnel, le papa s'enorgueillira d'un appareil qui prend des photos parfaites à tout coup. Votre fournisseur sera heureux de vous montrer les nombreux nouveaux modèles, tous équipés du fameux objectif Voigtlander, à partir de $41.95!



Voigtländer
DITES "FOYT-LANDER"
Distributeur exclusif au Canada:
BELL & HOWELL CANADA LIMITED

PLEINE GARANTIE!
TOUTES PORTENT UNE GARANTIE D'AUTO NEUVE
3 MERCURY
3 METEOR
1 COMET
ECHANGES ET CONDITIONS ACCEPTES
LALONDE AUTOMOBILE Ltée
Distribution
MERCURY — METEOR — LINCOLN — FORD ANGLAISE — COMET — CAMIONS MERCURY
3897, av. Bannantyne et Hickson, Verdun PO. 6-8521
1961
DÉMONSTRATEURS

VOUS SOUVIENT-IL ?



9 juin, 1956
Il y a 5 ans...

SWAPS a établi un record dans la course d'un mille quand il a gagné l'handicap Argonaut à Hollywood Park par un temps de 1:33 1/5. Swaps, conduit par Willie Shoemaker, portait 128 livres.

c-Chicago Tribune — NY News, 1961

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement* . . . sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!

12 TUMS pour l'estomac

VENDEUR A SALAIRE

pour Montréal et les Cantons de l'Est, pour manufacturier bien connu de produits de qualité fort annoncés. Salaire au début $4,600 avec augmentations régulières pour homme compétent et dynamique. Faut être parfait bilingue, préférablement de trente à quarante ans. Allocation pour auto. Ecrire en anglais, donnant détails complets des emplois occupés avec revenus, spécifiant si marié ou non, âge, etc. Discrétion assurée. On ne se mettra en communication avec les employeurs, présents ou anciens, qu'avec le consentement du postulant.

Ecrire CASE 3702 LA PRESSE

VOICI UNE OCCASION DE VOUS INSTRUIRE TOUT EN GAGNANT

ENTRAINEMENT TECHNIQUE en mécanique de véhicules, en soudure, armes légères et instruments d'électroniques et en même temps ENTRAINEMENT MILITAIRE et survivance nationale ; Et vous recevez une solde.

POUR S'INSCRIRE à l'entrainement qui sera donné en 1961-62, les recrues doivent se présenter au bureau régimentaire le mardi, 13 juin, entre 8 A.M. et 10 P.M.

LE CORPS ROYAL CANADIEN
des INGENIEURS MECANICIENS et ELECTRICIENS (MILICE)
1055 rue St-Grégoire (coin Christophe-Colomb) Montréal

Gérard Beaulac dans le deuil

Le président du club St-Laurent, M. Gérard Beaulac, est en deuil de sa mère, Mme Willie Beaulac, décédée hier à l'âge de 72 ans.

La dépouille est exposée au 790 Boul. Ste-Croix, à St-Laurent et les funérailles auront lieu lundi à 9 h. en l'église Ste-Odile d'Ahuntsic.

Le Golf

Le premier tournoi amateur du circuit provincial a connu un vif succès en dépit de la pluie au club Lorette hier.

90 joueurs ont pris le départ, parmi lesquels se trouvaient 80 joueurs des catégories A et B.

Dans la classe A, scores bruts, trois joueurs, Clermont Vézina, du Royal Québec; Guy Rousseau, du club de l'Ile d'Orléan et Alfred Chouinard, du Royal Québec, se retrouvaient sur un pied d'égalité après la ronde de 18 trous avec un 77, soit 5 au-dessus de la normale.

Avant de réussir à départager les golfeurs, il a fallu disputer trois trous éliminatoires, et c'est Vézina qui l'a finalement emporté. Rousseau a pris le deuxième rang.

Dans le domaine des scores nets, c'est le commentateur sportif Louis Chassé, du Royal Québec qui l'a emporté avec un 72, M. Gagné a réussi un 73 et R. Pouliot, du Lorette un 76.

Dans la classe B, scores bruts, ce sont trois joueurs du Royal Québec qui ont remporté tous les honneurs. S. Nadeau, J. Marcoux et J.-C. Ste-Marie ont respectivement réussi 82, 83 et 85.

E. Simard du Lorette a réussi un 71 pour mener dans le domaine des scores nets. Le suivent R. Dubeau du Lévis avec un 73, et J.-R. Lainteau du Lorette avec un 74.

Enfin dans la section C, les meilleurs scores bruts furent réussis par trois golfeurs du Lorette, R. Watters (91) ; P. Tousignant (100) et G. Bilodeau (102) .

Y. Dufour (77) ; D. Marcotte (80) ; et L. Jacques (81) ont réussi les meilleurs comptes nets. Ces trois joueurs sont aussi du Lorette.

A Nassau

Quand débutera la prochaine conférence internationale sur le golf à Nassau, samedi prochain, la participation toujours élargie du Canada dans les matches internationaux, un système universel de repêchage et la possibilité d'étendre les cadres du populaire circuit des Caraïbes, telles seront les principales parties de l'agenda.

Les représentants de la région montréalaise seront alors M. M. Schneckenburger et Frank Marshall, les vice-présidents de la Maison Seagram qui commandite le circuit des Caraïbes et qui participe au développement d'un tel circuit dans l'Extrême-Orient.

En ce qui concerne le circuit des Caraïbes, sa popularité toujours grandissante semble avoir intéressé les autres pays latins qui n'y sont pas encore inscrits et qui semblent devoir faire application. L'an dernier, le circuit comprenait cinq arrêts : à Panama, à Maracaibo, à Caracas, à Porto Rico et à la Jamaïque. Les bourses atteignaient facilement la somme de $55,000.

Le repêchage qui sera proposé par les représentants montréalais ressemblerait à celui de la Ligue Nationale au hockey avec un pays pouvant profiter du surplus de bons joueurs dans une autre contrée.

Enfin, dans les pays de l'Extrême-Orient, on voudrait partir des omnium de Hong Kong et de Manille pour partir un circuit qui comprendrait Singapour et la Malaisie.

Tournoi des optométristres

Le tournoi provincial annuel des optométristres a été présenté mardi à St-Hyacinthe sous la présidence d'honneur de M. Pierre Crevier, président du collège des optométristes.

Une centaine de participants se sont inscrits et les gagnants ont été Léopold Gervais (81), Raymond Trempe (86), Bernard Verschelden (87) dans la classe A pour l'obtention du trophée du collège des optométristres ; Raymond Lamarche (91), Bruno Lavigne (92), Marcel Gosselin dans la classe B pour le trophée Armand Bastien ; Jean-Paul Prud'homme (101), Sylvio André (103), Gabriel Lavallée (105) pour le trophée Paul-Emile Talbot.

Le comité d'organisation était formé de M. Raymond Lamarche, président, de MM. Albert Lozeau, Bernard Verschelden et Bruno Lavigne, organisateurs.

Tournoi par équipes

Le club de golf Kanawaki, le champion l'an dernier dans le tournoi intersections par équipes, demeure favori pour conserver son titre lorsque débuteront les prochaines rencontres de championnat. Les équipes représentant 24 clubs de la région de Montréal tenteront de s'emparer du premier rang dans les six différents groupes.

Les champions, qui seront du groupe numéro un, auront à vaincre les équipes de 8 hommes des clubs de golf Hampstead, Marlborough et Wentworth.

Voir GOLF en page 19

Kenny Payne en vedette

Même si la pluie a forcé les équipes de la Petite Ligue de Côte Saint-Luc à l'inactivité au cours de la dernière semaine, deux joutes ont pu être disputées et les Giants en ont profité pour prendre une avance confortable grâce à une victoire et une joute nulle.

Au début de la semaine, les Giants ont tout d'abord déclassé les Braves 14 à 4, grâce à la puissante offensive des Stan Gale, Gilles Bergeron, Henry Cuckoff et Wayne Robinson. Le lanceur gagnant, Billy Rotchin a enregistré son deuxième triomphe consécutif.

Puis, mercredi, ils ont réussi à faire match nul 7 à 7 avec les Yankees, en comptant 5 points à la dernière manche. La défaite a semblé décevoir le gérant Pete Baumann, parce que son équipe semblait voguer vers une victoire certaine. Le lanceur Kenny Payne des Yankees a continué son excellent travail en retirant 11 joueurs au bâton (il en a retiré 38 en 3 joutes), mais ses coéquipiers ont été erratiques à la dernière manche.

Chez les frappeurs, c'est Harry Goldberg des Yankees qui vient au premier rang avec une moyenne formidable de .636. Ses succès sont d'autant plus étonnants que l'an dernier, il éprouvait de la difficulté à réussir un coup sûr.

Chez les lanceurs, ce sont surtout Kenny Payne et Billy Rotchin qui se mirent en vedette, ayant réussi à gagner deux joutes contre aucune défaite.

Dans une conversation téléphonique avec le publiciste Pete Baumann, nous avons appris que présentement la Petite Ligue connait des succès inespérés, grâce au magnifique travail des officiels, et aussi grâce à la prudence nécessaire pour assurer la sécurité des jeunes joueurs. Aussi, on n'a pas encore enregistré une seule blessure grave.

Quant au gérant des White Sox, on nous apprend qu'il n'est nullement découragé par la tenue de ses joueurs et qu'il se dit confiant de pouvoir remonter la côte, tôt ou tard.

Voici le classement :

	G	P	N	Pts
Giants	4	0	1	9
Yankees	2	1	1	5
Braves	1	3	0	2
White Sox	0	3	0	0

Aux Diamond Gloves lundi

Tony Germinaro opposé à Jones

Tony Germinaro, l'un des boxeurs amateurs les mieux connus de l'Est des Etats-Unis, a accepté de faire partie de l'équipe internationale américaine à l'occasion des Diamond Gloves de cette année.

Germinaro qui, l'an dernier, l'avait emporté aux dépens de Robert Piau dans un match fort spectaculaire, est présentement champion de l'AAU de la Nouvelle-Angleterre à 165 livres. A l'occasion de la 5e reprise annuelle des Diamond Gloves le 12 juin, au gymnase des Loisirs St-Jean-Baptiste, Germinaro s'attaquera au robuste Ronald Jones. Paul Breil, champion des Golden Gloves, du University Settlement, qui devait rencontrer Germinaro, a été blessé lundi soir et ne pourra monter dans l'arène.

Les Diamond Gloves, organisés annuellement par la loge Lionel Kirsch des chevaliers de Pythias, ont toujours connu un succès exceptionnel. La rencontre Etats-Unis-Canada de cette année devrait se révéler tout aussi enlevante que celles du passé.

Deux boxeurs montréalais, qui ont représenté le pays aux derniers Jeux olympiques à Rome l'été dernier, ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe internationale du Canada. Il s'agit de Gabriel Mancini et de Marcel Bellefeuille, tous deux de la Palestre Nationale. L'équipe canadienne sera complétée par George Cherry, du club Terrebonne, Ronald Jones, Albert Breault, du White Owl, et Jacques Leduc, du Champêtre.

L'équipe américaine comptera également le jeune Roger Fréchette, champion de Nouvelle-Angleterre cette année et vainqueur l'an dernier aux Diamond Gloves. Fréchette fera face à George Cherry.

Don Paquette est rétabli

Le jeune Don Paquette, un rude ailier défensif canadien, s'est présenté au camp d'entraînement des Alouettes pour joueurs canadiens et il s'est déclaré complètement rétabli de la blessure à la jambe qui l'a tenu à l'écart du jeu au cours de la saison dernière.

Paquette a été cédé aux Alouettes par les Tiger-Cats de Hamilton en échange pour l'ailier Hal Patterson.

Dassary affrontera Kowalski

Le lutteur basque Claude Dassary a accepté de rencontrer l'ancien champion mondial Wladek Kowalski dans la rencontre par équipes, mercredi soir, au Forum. L'homme fort qui a gagné son dernier combat mercredi dernier caresse de grandes ambitions. Une victoire contre le dur à cuire Kowalski rehausserait son prestige et augmenterait ses chances de se mériter un match pour le titre contre le champion mondial Edouard Carpentier.

SOCCER
LE MEILLEUR AU MONDE
STADE McGILL
2 h. 30, samedi 10 juin
BESIKTAS vs KILMARNOCK
TURQUIE ECOSSE
Gagnez 2 billets de BOAC pour l'Europe à chaque partie
Commandes téléphoniques: VI. 2-4487

Pour votre plaisir... dégustez
LE WHISKY LE PLUS SYMPATHIQUE!



Goûtez-en la saveur moelleuse... aujourd'hui!



2 VOITURES SUR 5 ROULENT SUR DES PNEUS DOUTEUX

Les pneus ne durent qu'un temps, faites donc vérifier les vôtres par un expert. Voyez tout dépositaire Dominion Royal, il dépistera rapidement le pneu perdant de l'air ou sur le point d'éclater. Faites monter des Dominion Royal, si vos pneus ont des points faibles.

Le Dominion Royal Master "Low Profile" a la forme de sécurité. Plus bas et plus large qu'un pneu ordinaire, il est plus stable, s'échauffe moins, facilite la conduite et a une grande puissance d'arrêt. Son élégance rehausse l'apparence de toute voiture.

Le Safety 8 est le pneu d'origine des meilleures voitures. C'est le plus parfait des pneus sans chambre jamais construit. Il donne un millage remarquable et offre une valeur imbattable à l'achat.

Safe-Way — est parfait pour ceux qui roulent peu. Extrêmement avantageux par son prix, il incorpore tous les derniers perfectionnements intéressant la sécurité.

Echangez vos pneus douteux MAINTENANT et économisez.

Votre sécurité l'exige choisissez des PNEUS DOMINION ROYAL

Dominion Rubber



DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

CANADA TIRE CO
7141, rue ST-HUBERT
CR. 1-3551

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
690 BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT — RI. 7-9937
2955 BOUL. LAURENTIEN — FE. 4-8420

CANADA TIRE CO
850 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-4885

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
1801 ouest, rue St-Jacques—WE. 7-2891
744, rue de la Montagne — WE. 5-5237

CHAMPLAIN OIL PRODUCTS LTD.
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

SUPERTEST
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

DOMINION TIRE STORE
1169 ouest, rue BERNARD
OUTREMONT — CR. 4-7555

United Tire
671 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-3667

LABERGE TIRE
GERRY et GUY GOSSELIN (PROPS).
7751, rue ST-HUBERT
près Villeray — CR. 4-4447

DISTRIBUTEURS
UNITED AUTO PARTS
LIMITED

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

1 UN MULTI-MÉLANGE PARFAIT

Un multi-mélange parfait de 36 brassages différents assure à la bière Dow une uniformité certaine, une qualité constante. Ce procédé exclusif fait ressortir toutes les qualités de la bière.

2 UNE LEVURE ENRICHIE

Dow utilise une levure spéciale qui provient des meilleures cultures au monde. Cette levure enrichie donne à la bière Dow son goût particulier apprécié de tous.

3 DES ORGES SÉLECTIONNÉES

Dow n'utilise que des orges soigneusement sélectionnées parmi les meilleures cultivées au Canada. Pour faire ressortir toutes les qualités de la bière, il faut des ingrédients de choix. Sur ce point, Dow a toujours été d'une exigence absolue.

4 UN MÉLANGE SOIGNÉ DE HOUBLONS

Seul un mélange minutieux de houblons peut faire ressortir la fine saveur de la bière. Dow ne choisit donc que les meilleures récoltes: des houblons cueillis au moment précis de leur maturité.

GARANTIE CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité



SEULE DOW EST CLIMATISÉE

Le mutuel, travail délicat

Pour Victor Gareau: 43 ans derrière un guichet

Au nombre des 250 à 300 employés du pari-mutuel au parc Richelieu, il en est très peu qui gagnent leur vie à ce seul métier de payeur ou de vendeur. Chose certaine, chacun est responsable de sa caisse. Et de la même façon qu'un parieur qui quitte la piste avec des gains a empoché l'argent des autres parieurs et non celui de la piste, ainsi, un employé du mutuel qui fait une erreur la commet à ses dépens.

Il faut bien comprendre que si la piste acceptait à sa charge toutes les erreurs, il y aurait abus !

Armand Délisle, gérant du mutuel, explique qu'il cherche autant que possible à utiliser des jeunes employés, des gens qui ont le réflexe rapide et une certaine facilité pour les chiffres.

Mais au nombre des rares employés qui ont fait une carrière de ce métier, Victor Gareau est probablement le plus ancien. Il s'adonne à ce travail depuis 43 ans. Il a même été à l'emploi d'une piste où l'on présentait des courses de chiens. Son travail l'a conduit à Toronto, Windsor, Fort Erié, Hamilton, Cleveland, Détroit, Chicago et même à la Nouvelle-Orléans. Il a fait ses débuts à Montréal au temps où les pur sang faisaient le circuit des pistes Mont-Royal, Delorimier, Kempton, Dorval, Blue Bonnets, Ile Gros-Bois et Maisonneuve.

"Le mutuel a commencé au Canada avant de s'installer aux Etats-Unis", raconte Gareau. "Le premier a été installé à la piste Washington qui appartenait à Jos. Cattarinich. Au début, les billets étaient détachés à la main. Aujourd'hui, tout ce fait mécaniquement et il y a un code pour chaque machine."

Gareau a vécu nombre de situations. Mais de façon générale, il assure que le public parieur se montre très aimable à l'égard des employés du mutuel. "Il n'y a que les professionnels qui tentent leur chance avec de faux billets ou de la fausse monnaie".

Au sujet des faux billets, la police avait arrêté un graveur, il y a quelques années, à Blue Bonnets, qui travaillait sur place.

Les tuyaux

Victor ne gage pas. Du moins il ne gage plus. "J'ai appris à mes dépens", explique ce célibataire, "qu'il ne fallait pas laisser à mes employeurs l'argent que je gagnais. Je ne crois pas aux "tuyaux". Un jour, à la piste Delorimier, le nom d'un cheval fit le tour des employés. C'était certain. Comme les autres je gageai. Il prit une forte avance en tête et la chose paraissait certaine en effet. Mais le cheval est tombé mort avant le fil".

Gareau raconte plusieurs autres anecdotes en marge de son métier. A Montréal même, un voleur s'est substitué à un caissier et s'est sauvé avec plusieurs centaines de dollars.

A Chicago, un payeur avait réclamé plus de $3,000 et il avait majoré tous ses encaissements.

Selon Gareau, sur les pistes de Montréal, un payeur peut manipuler jusqu'à $20,000 dans une seule soirée. Il doit alors se montrer vigilant s'il ne veut pas partir en dette avec la piste !

La course principale, ce soir, au Richelieu, opposera huit ambleurs de classe B-1. Adios Mont sera l'un des favoris.



PRET A COMMENCER SON TRAVAIL — VICTOR GAREAU, employé au mutuel du parc Richelieu, a travaillé toute sa vie comme caissier sur les pistes canadiennes et américaines.

LARRY

SUITE DE LA PAGE 16

des triples consécutifs de Leo Posada, Norm Siebern et Joe Pignatano ont valu cinq points au Kansas City à la troisième manche.

Le gaucher Danny McDevitt (1-2), le premier des cinq lanceurs des Yankees, a essuyé la défaite.

Tony Kubek, avec un simple dans la première joute et trois coups sûrs dans la seconde, a porté à 18 sa série de joutes consécutives au cours desquelles il a cogné en lieu sûr.

Le fait saillant de la joute Initiale fut un circuit de quatre points de Bill Skowron, son 11e de la saison.

A Baltimore, les Twins de Minnesota ont triomphé des Orioles, 3-1, pour mettre fin à une série de 13 défaites consécutives.

Dans un autre programme double, les Red Sox de Boston ont eu raison des Angels de Los Angeles, 6-5. La deuxième joute a été arrêtée à la onzième manche à cause de la pluie alors que le compte était égal, 4-4.

Les Reds de Cincinnati sont passés seuls au premier rang de la Ligue Nationale par suite d'une victoire de 10-8 aux dépens des Braves de Milwaukee. Pendant ce temps, les Dodgers subissaient une défaite de 4-2 aux mains des Pirates de Pittsburgh.

Bob Skinner et Bill Mazeroski des Pirates et Tom Davis, des Dodgers, ont cogné des circuits à Pittsburgh.

A Cincinnati, les Braves de Milwaukee ont établi un record alors que quatre de leurs porte-couleurs ont frappé des circuits consécutifs. Eddie Mathews et Hank Aaron, aux dépens de Jim Maloney et Joe Adcock et Frank Thomas, contre Marshall Bridges, ont logé successivement la balle hors du terrain.

Dans une autre joute, les Phillies de Philadelphie ont remporté une victoire de 5-2 sur les Giants de San Francisco.

Tennis

SUITE DE LA PAGE 16

D. Zeskoski bat K. McReynolds, 6-4, 6-3 ;
L. Desmarais bat J.-G. Hogue, 6-1, 6-1 ;
S. Boeck bat M. Parent, 2-6, 7-5, 6-3 ;
K. Carpenter bat C. Brouillard, défaut ;
J.-L. Lamoureux bat G. Pilon, 3-6, 6-1, 6-1 ;
J. Bourgoing bat L. Jinks, 6-2, 6-1 ;
G. Black bat R. Sauvé, 6-4, 6-1 ;
C. Savaria bat R. D'Aoust, 6-2, 7-5 ;
Y. Laberge bat R. Leblanc, 6-2, 7-5 ;

TIRAGE POUR AUJOURD'HUI

12 heures

J. Sénécal vs I. Nordstrom ;

4 heures

K. Carpenter vs gagnant J. Sénécal — I. Nordstrom ;

5 heures

H. Westra vs M. Carpenter ;
G. Black vs C. Gélinas ;
C. Savaria vs V. Harit ;
H. Rochon vs B. Bastien ;
D. Crotty vs L. Desmarais ;

6 heures

P. Rys vs A. Tielemans ;
R. Raymond vs J. Charbonneau ;
T. Blais vs M. Boundy (semi-finale) ;
M. Bibace vs D. Hunnius (quart de finale) ;

7 heures

R. Blais vs R. Brodeur ;
D. Zeskoski vs C. Gélinas ;
Y. Laberge vs gagnant H. Rochon — B. Bastien ;

8 heures

R. Godin vs gagnant R. Blais — R. Brodeur ;
J. Bourgoing vs gagnant R. Raymond — J. Charbonneau.

Six Russes à Wimbledon

Six joueurs de tennis russes sont partis à destination de la Grande-Bretagne et ils participeront au tournoi de Wimbledon.

Anna Dmitrieva et Thomas Lejus ont joué l'an dernier à Wimbledon. Les autres sont Valeria Kuzmenko, championne nationale soviétique, Alina Baksheyeva, Sergie Likhachev et Hugzar Mdzinatishvili.

Les Russes doivent participer aux championnats de Kent à Beckenham la semaine prochaine.

Bill Bond en semi-finale

Bill Bond, de San Diego, Calif., s'est qualifié pour la semi-finale au tournoi de tennis Lowther à Barnes en Angleterre.

Le jeune Californien a défait Al Driscole de Hollywood, Calif., membre de l'équipe Lamar Tech de Beaumont, Tex., par 7-5, 5-7, 6-2.

Un autre membre de l'équipe Lamar Tech, l'Anglais Reginald Bennett, a remporté une victoire en quart de finale mais a dû céder le match par défaut parce que lui et les autres joueurs de Lamar Tech doivent affronter une équipe représentant les universités Oxford et Cambridge aujourd'hui à Cambridge.

Bennett a gagné le premier set contre l'Anglais Norman Kitovitz et menait 5-3, 40-15 dans le deuxième. Il a alors concédé la victoire à son adversaire.

Bond rencontrera Robin Sanders, d'Afrique du Sud, vainqueur du Japonais Osamu Ishiguro, 6-3, 6-0, pendant que Kitovitz sera opposé au Rhodésien Adrian Bey, vainqueur d'Alan Grubb, d'Australie, 6-3, 6-0.

Cinq autres boxeurs locaux seront désignés pour ces matches internationaux lundi soir, le 12 juin. Les profits réalisés à cette soirée annuelle de boxe sont versés à des oeuvres de charité pour les jeunes.

Nos choix au Richelieu

1 — Bye Bye Ezra, New Idea, Victorious Regent
2 — Mr. Dean Jr, Broncho Lane, Kit of Denmark
3 — Homestretch Tres, Galawin, Cannon Fire
4 — Mr. T.V., Demolou, Lusty Tom
5 — Mifflin Hanover, Bradcliff, Ben Direct
6 — Success Key, Chief's Pride, The Real Remus
7 — Vera Riddell, Braden Volo, Archie Mon
8 — On Key, Ike C., Guy Elkington
9 — Adios Mount, Great Adios, Hickory Major
10 — Some Chance, Shooting Song, Lockvale Ginny

Le meilleur : Adios Mount

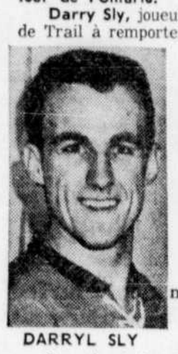
d'un SPORT à l'autre

Murph Chamberlain, autrefois du **Canadien de Montréal** et des **Maple Leafs de Toronto** de la ligue de hockey **Nationale,** abandonne son poste d'instructeur-gérant général des **Wolves de Sudbury** de la ligue de hockey **professionnelle de l'Est** . . . La finale de la coupe **Drago** de football a été remportée par **Monaco,** champion de **France 1960-61** qui a battu **Strasbourg** (club nouvellement promu en première division) par 2-1 . . . **Mlle Dorothy Perkins** a réussi la traversée de la Manche. Elle est arrivée près de **Walner** après avoir passé **21 heures** dans l'eau depuis son départ de Calais . . . les officiels de **l'Association de hockey de l'Ontario** discuteront de la prochaine saison et inviteront de nouvelles équipes à participer aux éliminatoires senior, à l'occasion d'une assemblée à **Woodstock dimanche** . . . Sur la recommandation de **Police provinciale** de l'Ontario, l'**Association cycliste** du Canada a décidé de contremander son **tour de l'Ontario.**



MURPH CHAMBERLAIN

Darry Sly, joueur de défense qui a aidé les Smoke Eaters de Trail à remporter le titre mondial cet hiver, aurait signé un contrat avec les **Maple Leafs de Toronto** de la ligue de hockey Nationale. A Toronto, l'instructeur et gérant général **Punch Imlach** n'avait aucun commentaire à faire . . . **Gene Verble** a déclaré hier qu'il continuerait à gérer **les Chiefs de Syracuse** de la ligue de baseball **Internationale.** Les Chiefs occupent la dernière place . . . Les **Tiger-Cat Bees** de Hamilton ne participeront pas aux éliminatoires de la ORFU cette saison . . . **Bo Wininger,** mis à l'amende et suspendu par la PGA pour avoir participé au tournoi d'Odessa, va demander à la PGA de modifier sa punition . . . La **première** piste de courses automobiles d'importance au **Canada** ouvrira ses portes, samedi, près de **Bowmanville, Ont.**



DARRYL SLY

Le gérant des **Twins du Minnesota, Cookie Lavagetto,** a été informé qu'il vient de tomber en vacances pour une semaine et qu'il pourra occuper ses loisirs à discuter de la piètre situation de son équipe avec le propriétaire **Calvin Griffith.** Durant son absence, le club sera dirigé par l'instructeur **Sam Mele . . . Jackie Brewer,** 15 ans, le frère du joueur de défense **Carl Brewer** des **Maple Leafs de Toronto,** a reçu un coup de couteau en pleine poitrine dans une cour d'école hier. A l'hôpital, son état a été décrit étant satisfaisant . . . Aux championnats mondiaux de **lutte,** style gréco-romain, catégorie poids welters, le **Soviétique Jan Rootf** a fait match nul avec l'Allemand de l'Ouest **Gunther Maritschnigg,** médaille d'argent aux jeux de **Rome,** et le **Romain Georgi Popovici** a également obtenu un match nul avec le champion olympique des mi-lourds, le **Turc Tezfik Kif** . . . La quatrième reprise des régates pour rameurs, subventionnées par le club **Commodore,** aura lieu samedi sur la **rivière des Prairies** à **Pont-Viau.**



COOKIE LAVAGETTO

Tommy Richardson, président de la ligue **Internationale,** a déclaré que la ligue s'attend de continuer à exploiter sa franchise à **Jersey City** . . . les **Rough Riders d'Ottawa** ont mis sous contrat **John Nichols,** 23 ans, un importé de l'université de **Syracuse,** et **Joe Poirier,** de retour pour une troisième saison consécutive . . . **Jack Price,** entraîneur de **Carry Back,** a laissé entendre que son cheval se rétablissait rapidement et qu'il espérait le revoir s'entraîner sur la piste à compter de lundi . . . Le club de **soccer Vasco,** du **Brésil,** a défait **une équipe norvégienne** 2-0 hier soir à **Olso** . . . **Denis Law,** un des meilleurs inter-avant de **Grande-Bretagne,** a quitté **Londres** par avion avec le **Manchester City** pour **l'Italie.** Il se peut qu'il accepte de signer avec **Turino,** une équipe italienne . . . La convention annuelle de 4 jours de l'**Association nationale** des commissaires de courses s'est ouverte à **Toronto** hier . . . la bourse la plus élevée, $32,000, sera offerte aux juments de 3 ans samedi dans l'épreuve **Canadian Oaks** à la piste **New Woodbine.**



TOMMY RICHARDSON

Keith Waples, 37 ans, de Victoria Harbour, Ont., quittera Montréal par avion à destination de Coldwater, Ont., pour participer à un meeting de courses sous harnais de 10 jours à compter de samedi après-midi . . . les **Eskimos d'Edmonton,** de la WIFU ont mis sous contrat le demi **Bill Hill,** 21 ans, du Presbyterian College de Clinton, N.C., ainsi que deux recrues canadiennes, Ken Bochen, de Winnipeg et Bill Morrow, de Vancouver . . . **Joseph Morrill** Jr, 55 ans, ancien joueur de football et hockey à Harvard, a gagné le championnat national sénior de golf des E.-U. à sa première tentative . . . **Thaddeus B. Bruno,** de Portland, Ore., a été élu président de l'Association nationale des commissaires de courses . . . **Fred H. Harris,** 73 ans, membre du temple de la renommée au ski, est décédé. Il était un ex-président et ex-trésorier de l'Association nationale de ski . . . onze juments de 3 ans prendront le départ dans les Canadian Oak Stakes de $31,925 samedi à New Woodbine.



Keith Waples

GOLF

SUITE DE LA PAGE 18

Dans le groupe numéro 2, il faudra surveiller attentivement les clubs Royal Montreal et Whitlock, pendant que dans le groupe numéro 3 le Summerlea, dû à l'acquisition de Dave Hardie et Gordon LeRiche, qui arrivent du Hampstead, sera premier favori.

L'équipe gagnante de chaque section passe au groupe précédent lors que la dernière équipe tombe dans la section suivante.

Dans les rondes matinales, deux joueurs de chaque club tenteront de vaincre un autre club en jouant avec la même balle, alors qu'au cours de l'après-midi, les matches ont lieu de la façon régulière.

A VENDRE

CENTRE DE SKI dans les Laurentides, 80 acres, T-Bar, équipé, restaurant et grand terrain de stationnement. Ecrire à CASE 3701 LA PRESSE.

LA PEINTURE CAROUSEL® POUR EXTÉRIEURS
PROTÈGE MAISON ET FOYER

Soleil brûlant, bise glaciale, rien ne prévaut contre la maison que protège la peinture Carousel! Carousel résiste aux craquelures et à l'écaillage. Chaque bidon est soumis à de rigoureux tests d'usine. Une seule couche de Carousel recouvre la vieille peinture. En fait, c'est plus qu'une peinture: c'est un placement.

Protège pendant des années!



BRANDRAM-HENDERSON LIMITED / *Rajeunit la maison canadienne depuis 1875!*

Disponible chez les marchands ci-dessous :

F.-P. BASTIEN
1841 est, rue Ontario
LA. 1-6918

DUPUY & FRERE
INC.
301 AVENUE ST-DENIS
ST-LAMBERT
OR. 1-1969

J. Pascal HARDWARE
A tous nos magasins
4250 Jean-Talon est RA. 2-4681
301 Craig ouest UN. 6-5692
4050 Wellington PO. 8-4793
5742-46 av. du Parc CR. 4-6453
1191 boul. St-Laurent UN. 6-5692
1494 Ste-Catherine O. WE. 5-1156
4833 Sherbrooke O. WE. 7-3918
Centre d'achats Dorval ME. 1-4291
Service des commandes postales 301 Craig ouest

Hervé Rouleau
7822, rue ST-HUBERT
CR. 7-6036

OMER DESERRES
1406 RUE ST-DENIS — AV. 8-0251
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

R. A. FORTIER
LIMITÉE
12080 boul. Reed, Cartierville
FE. 4-4410

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS



La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

LES COURSES

INSCRITS
CE SOIR
RICHELIEU

PREMIERE COURSE
TROT C-3 — $700

3. Bye Bye Ezra, K. Carmichael 5-2
1. New Idea, R. Bouthillier 3-1
2. Maid Away C., J. Gordon 4-1
6. Maryland Grace, L. Pelletier 6-1
7. Alice Lind, B. Madill 6-1
4. Victorious Regent, V. Cowger 8-1
5. Victor Darnley, L. Hamelin 10-1
8. Duke of Marabil, C. Hilliard 12-1
Eligible :
Scarlet Poppy, Ron Turcotte

DEUXIEME COURSE
AMBLE C-3 — $700

1. Kit of Denmark, V. Cowger 5-2
3. Hells N' Blazes, J. Larente 3-1
4. Mr. Dean Jr., K. Waples 7-2
5. Broncho Lane, P. Robillard 6-1
8. Dailey Joy, J. Jodoin 6-1
2. Irene's Beauty, A. Hanna 8-1
7. O'Henry Volo, Henri Filion 8-1
6. A. P. Dale, J. Lahaie 12-1
Eligible :
Quick Prime, L. Pelletier

TROISIEME COURSE
AMBLE C-2 — $1,000

6. Cannon Fire, L. Floyd 5-2
8. Stormy Atom, Henri Filion 3-1
2. Dust Storm, M. Gingras 4-1
5. Homestretch Tres, L. Bourgon 6-1
7. Galawin, P. Caldwell 6-1
3. Indirect's Boy, M. Turcotte 8-1
4. Brenda Dillard, J. Gordon 8-1
1. Frisky's Atom, A. Hanna 10-1
Eligible :
Miss Ethel, V. Cowger

QUATRIEME COURSE
TROT C-2 — $1,000

5. Demolou, C. Watters 2-1
6. Lusty Tom, C. St-Jacques 3-1
3. Meadow Brownie, K. Waples 5-1
7. Patoka Ed, J. Giguère 5-1
2. Flash Song, A. Walker 7-1
4. Castle Song, M. Gingras 8-1
8. Time Zone, J. Jodoin 8-1
1. Mr. T. V., T. Turcotte Jr 12-1

CINQUIEME COURSE
AMBLE B-2 — $1,700

8. Mifflin Hanover, C. St-Jacques 5-2
1. Bradcliff, R. White 4-1
2. Doc Johnston, M. Dostie 4-1
3. Ben Direct, R. Bardier 6-1
5. Carolwyn Grattan, B. Madill 6-1
4. Fast Traffic, P. Miller 8-1
7. S. W., P. Caldwell 9-1
6. Grandee, R. Bouthillier 12-1

SIXIEME COURSE
AMBLE C-2 — $1,000

3. Chief's Pride, A. Walker 5-2
4. The Tippler, A. Hanna 3-1
5. Stewart Direct S., R. Quessy 4-1
2. Success Key, K. Waples 6-1
7. Miss Madelina, R. Ponton 6-1
6. The Real Remus, R. White 8-1
8. V. L., Hervé Filion 8-1
1. Kelly Boy, P. Casey 10-1
Eligible :
Mahlon Diem, L. Bourgon

SEPTIEME COURSE
TROT C-1 — $1,300

7. Archie Mon, M. Pusey 5-2
8. Thelgiers, A. Walker 3-1
4. Chappie's Boy, J. Gorlon 4-1
1. Wonder Bud, Hervé Filion 6-1
5. Vera Riddell, W. Habkirk 6-1
2. Braden Volo, W. Hopkins 8-1
6. Dallas Hanover, Del McTavish 8-1
3. Ariel Orvit, B. Madill 12-1
Eligible :
Shadydale Mystery, R. Quessy

HUITIEME COURSE
AMBLE C-1 — $1,300

5. On Key, R. White 3-1
2. Guy Elkington, P. Robillard 7-2
3. Speedway Flashy, W. Bourgon 4-1
1. Frisco Chief C., P. Miller 6-1
4. Ike C., Dunc McTavish 6-1
7. Rapid Song, R. Caldwell 8-1
8. Confuscious, W. Habkirk 10-1
6. Pin Up Daughter, M. Gingras 12-1

NEUVIEME COURSE
AMBLE B-1 — $2,200

1. Adios Mont, C. St-Jacques 3-1
2. Klamath Song, R. Grandmaison 4-1
5. Great Adios, J. Giguère 4-1
4. Hickory Major, M. Pusey 6-1
7. Sandy Dares, Dunc McTavish 6-1
3. Direct Bud, D. Gillis 8-1
8. June First, L. Floyd 8-1
6. Kessler Hanover, J. Larente 10-1
Eligible :
Indian Prince, K. Waples

DIXIEME COURSE
AMBLE C-3 — $700

4. Shooting Song, J. Vachon 5-2
3. Some Chance, R. Grandmaison 3-1
2. Lockvale Ginny, P. Robillard 9-2
1. Irish Bubbles, P. Caldwell 6-1
7. Peter Up, Hervé Legault 6-1
5. Little Linda Sue, F. Church 8-1
6. Indiana Joe, R. White 9-1
8. Mr. Grace, G. Beauvais 12-1
Eligible :
Gallant Grattan S., V. Hughes

ROOSEVELT

1ère course — Trot B-3, $2,300

1 Oremus, J. MacDonald 5-1
2 Charity, H. Pownall, Jr 8-1
3 Gay Master, E. Cobb 10-1
4 Flight Song, J. Hackett 4-1
5 Miss Rose Key, C. Hodgins 8-1
6 Porterhouse, C. Boyd 5-2
7 Discretion, P. Iovine 9-2
8 Sue, L. Huber, Jr 10-1
Aussi éligibles : Ludlow Hanover, G. Butterworth; Merrie Clem, J. Patterson.

2e course — Amble B-3, $2,300

1 Doc Castle, R. Cherrix 3-1
2 Donald Adams, S. Welch 6-1
3 First Captain, G. MacDonald 5-1
4 Grace D. Congress, R. Myer 12-1
5 Gallant Star, E. Cobb 7-2
6 Dick Nelson, G. Bostic 12-1
7 Wishful Dream, L. Carter 6-1
8 Grattan's Lawyer, A. Abbatiello 5-1
Aussi éligibles : Mister Knight, H. Bell; Joey H, G. Phalen

3e course — Amble B-3, $2,300

1 Memory Boy, W. Wathen, Jr 4-1
2 Merrie Rilda, A. Nelson 8-1
3 Sandy's Knight, C. Abbatiello 5-1
4 Sam J. Direct, A. Myer 10-1
5 Worthy Gallon, R. Camper 6-1
6 Trader Vic, W. Haughton 10-1
7 Miss Abbe Stone, E. Minniear 9-2
8 Meadow Tempo, J. Faraldo 8-1
Aussi éligibles : Cash Adios, F. Cuff; Chalidale Jewel, S. Werner.

4e course — Amble A-3, $3,000

1 Wealthy Widower, E. Cobb 6-1
2 Rusty G., G. MacDonald 3-1
3 Cardinal James, A. Myer 8-1
4 Earl L. Lusty, A. Nelson 12-1
5 Mayor Joe, W. Hudson 6-1
6 Coppermite, C. Fitzpatrick 4-1
7 Devon Goose, W. Haughton 6-1
8 Bright Demon, S. Werner 9-2

5e course — Amble The Old Country, $7,000

1 Arania, A. Thomas 4-1
2 Stephan Smith, G. Sears 5-2
3 Betting Time, C. Hodgins 4-1
4 Royal Rick, G. Sholty 7-2
5 Keen's Victorwin, R. Cherrix 6-1
6 Cadureus, W. Haughton 4-1
7 Tar Boy, L. Harner 9-2

6e course — Amble A-3, $3,250

1 Edgewood Averill, J. Dennis 7-2
2 Actor Pick, C. Abbatiello 6-1
3 Irvin Paul, C. King 4-1
4 Merry Go Boy, R. Cherrix 10-1
5 Yankee Chip, P. Dussault 12-1
6 Mr. High, J. MacDonald 3-1
7 Flying Pence, W. Hudson 10-1
8 Welcome Stranger, E. Cobb 4-1
Aussi éligible : Hodge Podge, W. Haughton

7e course — Trot Handicap, $4,000

1 Carlene Hanover, A-1, Baldwin 6-1
2 Lord Chuck, A-1, E. Cobb 10-1
3 Curly Harry, A-1, S. Werner 15-1
4 Elaine Rodney, AA, C. Hodgins 3-1
5 Camas B., AA, J. Dennis 8-1
6 Demon Damsel, AA, G. Phalen 4-1
7 Mystery Song, AA, J. Hackett 5-1
8 Gait Way Snippy, AA, C. King 7-2
Aussi éligible : Victory Frost, A-1, W. Haughton

8e course — Amble B-2, $2,500

1 Ship Ahoy, J. Jordan 5-1
2 Suzanne Creed, S. Ridgway 4-1
3 Lee's Captain, G. Phalen 8-1
4 Shafter Brooke, K. Cartnal 3-1
5 Troy Hedgewood, J. Dennis 7-2
6 Reine Byrd, E. Avery 8-1
7 Little Gay Girl, R. Cherrix 10-1
8 King Rhythm, P. Myer 10-1
Aussi éligibles : Gene Ike, G. Bostic; Meadow Emerald, E. Cobb

9e course — Amble B-1, $2,700

1 Evergreen Jean, A. Myer 5-1
2 Grand Joe, H. Bell 3-1
3 Colonel Dell, D. Legum 6-1
4 Black Trooper, A. Burton 4-1
5 Grand Cardinal, G. Phalen 12-1
6 Duke Yates, W. Kirk 12-1
7 Jule Abby, J. Dennis 6-1
8 Merrie Bianca, J. Patterson 9-2
Aussi éligibles : Lilac Time, C. Fitzpatrick; Adios Lutz, J. Adams

RESULTATS
HIER
ROOSEVELT

1ère course — Trot — $2,300

6—Sonny Frost (P. Iovine)	26.80	14.60	7.60
8—Tartan Hanover (F. Minniear)		25.20	15.10
7—Siskiyou Song (G. MacDonald)			7.70

Durée : 2:06.4.

2e course — Amble — $2,300

3—Dr. Dudley (W. Haughton)	4.90	3.00	2.40
2—Tanoa (J. Dennis)		3.90	3.00
1—Clarence Gallon (J. Labarge)			3.20

Durée : 2:04.
Pari-double : $99.40.

3e course — Trot — $2,500

5—Spud (A. Myer)	23.80	7.40	3.90
1—Curt Hanover (K. Cartnal)		4.40	3.30
3—Ozark Man (J. Dennis)			3.50

Durée : 2:05.2.

4e course — Amble — $1,900

4—Windy City (H. Beissinger)	5.70	4.00	2.90
5—Chester Debby (R. Myer)		15.60	6.30
8—Artie Hanover (V. Dancer)			4.10

Durée : 2:06.

5e course — Amble — $4,500

1—Right Time (J. Patterson)	5.50	3.20	2.20
2—Champ Volo (H. Beissinger)		6.30	2.90
5—Sweet Singer (V. Dancer)			2.40

Durée : 2:00.3.

6e cou rse — Amble — $3,250

3—Blending Well (J. Faraldo)	8.70	4.30	2.70
7—Vandyke Hanover (J. Cruise)		4.20	2.70
2—Bright Knight (E. Avery)			2.70

Durée : 2:01.4.

7e course — Amble — $3,000

6—Prince Dares (H. Warner) 13.90 6.50 4.00
3—So Quick (J. MacDonald) 4.20 3.10
2—Pleasant Lady (R. Camper) 3.40
Durée : 2:03.

8e course — Trot — $2,500

1—Rhythm Time (J. Patterson) 3.50 2.70 2.40
2—Chief Pug Hood (C. Fitzpatrick) 5.60 3.50
3—Storm Moraka (W. Haughton) 4.20
Durée : 2:05.1.

9e course — Amble — $2,700

5—Park Rainbow (J. Adams) 18.90 5.60 3.30
1—Friendly Dares (H. Beissinger) 3.30 2.40
2—Sampson's Lady (W. Haughton) 2.80
Durée : 2:04.3.

Assistance : 20,151.
Paris : $1,768,041.

BUFFALO

1ère course — Trot C-3, $700

Elmer McElwyn (L. Rapone) 15.80 6.90 4.10
Evelyn M. (Dolph) 7.00 3.80
Buzz Buzz (Metcalfe) 6.50
Durée : 2:19

2e course — Amble C-3, $700

Mr Oregon (Mongeon) 7.60 3.90 3.20
Fondren (Dufford) 3.90 3.40
Success Bev (K. Beadle) 4.60
Durée : 2:16
Pari double : $77.30

3e course — Trot C-3, $700

Cy Hanover (Huntress) 36.90 14.20 8.60
Portrait (Miller) 9.90 6.10
Logan J. (Cleveland) 4.60
Durée : 2:15 4-5

4e course — Amble, $1,500

Lucky Layne (D. Hodgins) 4.80 2.80 2.00
Athenita (L. Harner) 4.10 3.20
Harmonize (L. Rapone) 3.40
Durée : 2:16 1-5

5e course — Trot C-1, $900

Cracker (Richardson) 14.90 5.60 3.90
Cathy Diggles (Findley) 3.20 2.90
Flashy Fellow (Gilhooly) 5.40
Durée : 2:13 1-5

6e course — Amble C-2, $800

Mountain Nibble (Aquino) 13.60 5.50 3.70
Bobby Larue (Leboeuf) 3.40 2.40
Armbro Belle (McKinley) 3.20
Durée : 2:12

7e course — Trot C-1, $900

Rhody Hal (Schroeder) 12.40 5.20 4.80
Waystyle (Dufford) 7.30 4.30
Marimba Hanover (G. Gilmour) 4.40
Durée : 2:11 4-5

8e course — Amble C-3, $700

Oyster (Webster) 9.20 5.30 3.70
Lumber Lad (Poplifer) 7.50 4.50
Little Debbil (Slade) 3.60
Durée : 2:11 4-5

9e coudse — Amble C-2, $800

Lee Echo C. (Hewson) 6.10 3.70 3.10
Telford C. (Forshey) 4.80 3.80
Sweet Rhythm (McKinley) 3.10
Durée : 2:12 1-5

Assistance : 3,652; Paris : $212,509.

Assemblée annuelle
AMBULANCE ST-JEAN
CONSEIL DU QUEBEC
Lundi, le 19 juin 1961, 8.00 p.m.
3489, rue Drummond, Montréal

EATON
OUVERT CE SOIR
jusqu'à 9 h.

Faites les emplettes avec toute la famille, ce soir et samedi toute la journée !

EATON en fait
UN GRAND JOUR POUR PAPA!
LA FÊTE DES PÈRES, DIMANCHE, 18 JUIN

Venez chez EATON acheter le cadeau que vous désirez offrir à votre père ! Ici, où se trouve réunie, sous un même toit, de la marchandise provenant des quatre coins du monde, vous n'avez que l'embarras du choix. De plus, vous avez l'assurance d'obtenir la pleine valeur de votre argent. Quel que soit l'article que vous achetiez, grâce au *vaste choix* et aux *prix avantageux* EATON, vous aurez la satisfaction d'offrir un plus beau cadeau à votre papa en ce jour de la Fête des Pères.



Emballage de cadeaux

Présenter un cadeau bien emballé en augmente la valeur ! Confiez celui de papa au personnel spécialement entraîné de chez Eaton. Pour une somme modique on vous fera un emballage qui vous ravira.

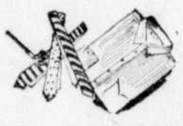
QUATRIEME ETAGE



Certificats de cadeaux

Quelle grandeur, quelle couleur, quel modèle choisir ? Rien de plus simple, offrez un Certificat de cadeau EATON. Sur demande, un chapeau, une pantoufle ou une chaussure miniature en plastique accompagne le Certificat.

BUREAU DE POSTE, QUATRIEME ETAGE ET KIOSQUE DES BILLETS, REZ-DE-CHAUSSEE



Pour le "Beau Brummell"

Chez Eaton vous trouverez les cadeaux les plus merveilleux pour la Fête des Pères ! Tenue du soir — complets de ville — vêtements sport — cravates fantaisie — chaussettes — chaussures — pantoufles — coupe-vent — vestes — pantalons, etc., etc.

REZ-DE-CHAUSSEE ET DEUXIEME

Le régime Lévesque-Lesage impose $32,500,000 de plus aux contribuables ruraux

Les promesses de Jean Lesage·

"Je tiens à vous dire et à vous répéter ce que j'ai dit: le programme du parti libéral sera réalisé sans aucune augmentation de taxe – et j'insiste: sans aucune augmentation de taxe"

(Extrait d'un discours de Jean Lesage, tel que rapporté dans *Le Devoir* du 2 juin 1960)

LES FAITS

Ça ne lui suffit pas d'avoir:

1. taxé les petits salariés à un niveau anti-familial;
2. augmenté l'impôt sur les corporations sans déduction fédérale;
3. haussé les droits d'enregistrement des véhicules commerciaux;
4. haussé le coût des permis des opérateurs de machines fixes;
5. augmenté de $4,500,000 par année les revenus de la vente des liqueurs;
6. exigé une ristourne de 60 pour cent sur le prix des chambres privées et semi-privées.

Par le bill 86, il ose encore:

1. enlever aux commissions scolaires un droit fiscal qui leur rapportait $35,000,000 et étendre la taxe de vente à toutes les campagnes pour en tirer $67,500,000;
2. saboter l'autonomie des commissions scolaires en remplaçant leurs droits fiscaux par des subsides;
3. chambarder une institution fondamentale en donnant au ministre de la Jeunesse des pouvoirs qui appartenaient au surintendant de l'Instruction publique.

Le gouvernement soi-disant libéral va chercher l'argent dans les goussets des petits contribuables ruraux, qui devront désormais payer une taxe de vente provinciale de 4 pour cent au lieu de 2 pour cent.

EN MOINS D'UN AN
PRÈS DE $80,000,000 EN TAXES NOUVELLES POUR LES GRATUITÉS DE JEAN LESAGE

(ANNONCE PUBLIÉE PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE)



Covermark et Spotstick de Lydia O'Leary

SPOTSTIK 1.50
COVERMARK 1 once 2.50
3¼ onces 6.50

Préparations dont la nuance s'harmonisent à votre peau, et faites pour dissimuler ses imperfections superficielles. Traitées pour résister à l'eau et au soleil, et tenir jusqu'à ce que vous les enleviez.

DEMONSTRATION LYDIA O'LEARY

Par Mlle Anna May Rule, représentante Lydia O'Leary qui sera au Rayon des Cosmétiques chez EATON du samedi 10 juin au mercredi 14 juin.

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES
COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Mobiliers de cuisine! 20% à 30% de rabais!

Rég. 49.95 à 159.95
A SOLDER SAMEDI
39.95 à 110.95
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES S.V.P.

Offre spéciale de liquidation pour faire de la place pour de nouvelles marchandises. Quantités limitées. Cadres chromés ou ton bronzé, dessus des tables en ARBORITE ou autres matières plastiques laminées, chaises recouvertes de plastique. Styles, dimensions, dessins et coloris variés.

RAYON 370 AU SEPTIEME

Livraison spéciale Eaton à la campagne

Mercredi, le 14 juin,
et jeudi le 6 juillet

La livraison spéciale et sans frais de EATON, sur des routes carrossables par camions, se fera aux environs immédiats des villes mentionnées ci-dessous aux dates indiquées ici. Les commandes doivent être de 15.00 ou plus ; exception faite des denrées périssables et des bateaux. Surveillez les annonces pour autres dates de livraison à l'extérieur de Montréal.

Athelstan	Frontier	Ormstown
Aubry	Havelock	Riverfield
Brysonville	Herdman	St-Chrysostome
Dewittville	Howick	Ste-Martine
Emard	Huntingdon	Ste-Philomène
Franklin Center		

VOUS ÊTES DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE!



LE STANDARD TELEPHONIQUE EATON AGRANDI PEUT ACCELERER VOS COMMANDES pour la Grande

VENTE de JUIN
dans tout le magasin
LUN.-MAR.-MER. — 12-13-14 JUIN

Pour le Service des commandes téléphoniques **Composez VI. 2-9211**
Pour tout autre appel d'affaires **Composez VI. 2-9331**
CLIENTS DE LA BANLIEUE
Utilisez les lignes directes EATON — EATON assume les frais de vos appels
SURVEILLEZ LE PROGRAMME DE 16 PAGES DE LA VENTE EATON
Plus de 250 offres spéciales !

SOUS-SOL EATON

Faites vos emplettes ce soir (vendredi) jusqu'à 9 heures

CHEMISES SPORT IMPARFAITES POUR HOMMES

Cotonnades "Sanforized" et "Lavez-et-portez"

SPECIAL SAMEDI

3 pour 4.35
Chacune 1.49

Belles chemises sport imparfaites pour hommes. De séries de prix plus élevés. Manches courtes. En belles cotonnades. Dessins imprimés sur blanc. Cols à baleines permanentes. Petite, moyenne, grande. Bleu, gris, olive et ton or.

Composez VI. 2-9211
ACHETEZ-EN PLUSIEURS POUR PAPA A L'OCCASION DE SA FETE

(928)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 21-38

77e ANNEE — No 199 — MONTREAL, VENDREDI 9 JUIN 1961

Devant la commission Salvas

M. Alfred Hardy affirme que

Ministres, conseillers législatifs et députés dictaient la politique du Service provincial des achats

QUEBEC. (par **J.-L. LACROIX**) — Poursuivant son témoignage devant la commission Salvas, qui enquête sur l'administration de l'ancien régime, l'ancien directeur général des achats de la province, M. Alfred Hardy, a déclaré hier qu'il appliquait dans son service "la politique qui lui était dictée par ministres, conseillers législatifs et députés".

Le témoin a refusé de reconnaître qu'il s'était personnellement servi de sa position pour des fins partisanes, et il a affirmé catégoriquement n'avoir jamais fait de politique active.

Questionné par Me Georges Pelletier, M. Hardy a soutenu que la province ne payait pas plus cher pour son papier, que "n'importe quel individu qui passe dans la rue".

On a fait révéler à ce témoin que M. Charles Lamarre, qui a reçu des prétendues commissions de 1955 à 1960, était le "waiter" particulier de M. Duplessis, au Château Frontenac. Il a admis également qu'un autre intermédiaire, M. Maurice Verret, était le "butler" de M. Paul Sauvé.

M. Jos. Gignac, de Québec, a failli voler la vedette au témoin-clef de la commission, lorsqu'il est venu affirmer qu'il avait quitté le parti libéral, parce que les propres confrères de classe de M. Jean Lesage passaient leur temps à le salir devant lui. Il a même donné le nom de Me Gabriel Mercier, avocat de Québec, qui aurait participé à cette campagne de dénigrement.

C'est l'Opposition qui a fait revenir M. Gignac pour lui faire donner des précisions sur la petite ballade en automobile, qu'il avait affirmé avoir faite avec M. Lesage le 15 avril 1960.

"M. Lesage m'a téléphoné chez moi le 15 avril, a rappelé le témoin, pour me dire de monter à l'organisation libérale, sur la rue St-Cyrille. Je lui ai dit de venir me voir. On a été faire un tour jusqu'à Notre-Dame-des-Laurentides dans un beau char, une belle Buick. M. Lesage m'a demandé pourquoi j'avais quitté le parti, et je lui ai cité la phrase de Valéry : La guerre est un jeu où ceux qui ne se détestent pas se massacrent pour ceux qui se détestent. C'est la même chose en politique".

Rectification

M. Jean Ste-Marie, de Montréal, comptable de la compagnie Automotive Products, est revenu dans la boîte où le procureur de l'Opposition, Me Denys Dionne, lui a fait produire une série de factures de sa compagnie. Le témoin a affirmé que les prix portés sur ces commandes de la province étaient bien les prix du marché.

On a par ailleurs fait rectifier à M. Ste-Marie le chiffre des commissions, versées par sa compagnie à des intermédiaires pendant les cinq années couvertes par l'enquête. Selon cette liste revisée, le total des commissions payées atteignait $114,412.61.

Un des assistants de M. Hardy au service des achats, M. Paul Dumont, qui s'occupait plus particulièrement des achats de papier et des contrats d'impression, a déclaré d'autre part que la province avait acheté pour $572,000 de papier de la compagnie J. B. Rolland, de juillet 1955 à juillet 1960.

Sur ces achats, a-t-il précisé, la province payait des prix de gros et des prix de détail.

Pressé de s'expliquer, il a précisé que depuis juillet 1959, on ajoutait 25 p. cent à chaque commande de papier, pour les commissions des intermédiaires. Précédemment le taux était de 33⅓ p. cent.

"Lorsque je recevais une réquisition d'un département, a commenté M. Dumont, il n'y avait aucun prix mentionné. Je ramassais les requisitions de la journée et je rencontrais M. Hardy le lendemain, pour qu'il désigne le nom des fournisseurs ou intermédiaires qui devaient recevoir les commandes de papier".

Le témoin a déclaré que les seules instructions qu'il ait reçues sont venues de M. Hardy, et qu'il n'a jamais été influencé par quelques ministres conseillers législatifs ou député.

Me Gosselin nie toute dispute entre les procureurs de l'UN

QUEBEC. — L'un des procureurs de l'opposition devant la commission Salvas, Me Denys Dionne, était seul hier après-midi à la reprise de l'audience. Il a expliqué que ses confrères, Mes Edouard Masson et Roger Gosselin, avaient dû s'absenter pour "des consultations professionnelles urgentes".

La rumeur a circulé qu'une dispute avait éclaté entre les trois défenseurs de l'Union Nationale, et que Mes Masson et Gosselin ne reviendraient plus à l'enquête.

Rejoint à son domicile hier, Me Gosselin a démenti formellement cette rumeur. Nous n'avons pu avoir de commentaires de Mes Masson et Dionne.

Il semblerait bien par ailleurs que les hauts gradés de l'Union Nationale aient tenu une réunion d'urgence dans l'après-midi et la soirée d'hier, pour discuter des nouveaux développements de l'enquête. Ceci confirmait la déclaration de Me Dionne à l'effet que ses collègues étaient appelés à des consultations professionnelles d'urgence.

L'Opposition tente d'incriminer un ministre du cabinet libéral

QUEBEC. — L'Opposition a tenté de prouver ce matin, devant la commission Salvas, qu'un ministre actuel du cabinet libéral, M. Alcide Courcy, aurait participé lui-même "à ce système ou coutume" de recommander des gens, pour les faire inscrire sur la liste des fournisseurs accrédités de la province.

Me Edouard Masson a exhibé à M. Alfred Hardy une lettre, que ce dernier aurait adressée à M. Courcy en août 1958, pour lui demander de recommander un garagiste de son comté, pour la vente d'une automobile à la Police provinciale.

Le témoin, ancien directeur général des achats de la province, a bien reconnu avoir expédié cette lettre, mais il a dit ne pas se souvenir si M. Courcy lui avait répondu. Il a déclaré ignorer également si une automobilie avait été achetée du garage Albert Sirois, de La Sarre, à la suite de cette correspondance.

M. Hardy a reconnu, par ailleurs, que le journal "L'Action Catholique" de Québec, a obtenu des contrats d'impression pour plus de $200,000 de la province, après avoir été recommandé à son service. Il a même ajouté que jamais ce quotidien n'aurait eu ces contrats, sans la recommandation d'usage. Le "Chronicle Telegraph" également de Québec, aurait reçu des contrats sous le nom de "Quebec Newspaper Ltd."

"Plaie ou cancer"

L'avocat en chef de l'Opposition, Me Masson, a plaidé vigoureusement pour que la commission fasse le "procès de cette plaie du patronage", qui existe, selon lui depuis des siècles et même depuis les Romains.

C'est l'Opposition qui a fait revenir M. Gignac pour lui faire donner des précisions sur la petite ballade en automobile, qu'il avait affirmé avoir faite avec M. Lesage le 15 avril 1960.

"M. Lesage m'a téléphoné chez moi le 15 avril, a rappelé le témoin, pour me dire de monter à l'organisation libérale, sur la rue St-Cyrille. Je lui ai dit de venir me voir. On a été faire un tour jusqu'à Notre-Dame-des-Laurentides dans un beau char, une belle Buick. M. Lesage m'a demandé pourquoi j'avais quitté le parti, et je lui ai cité la phrase de Valéry : La guerre est un jeu où ceux qui ne se détestent pas se massacrent pour ceux qui se détestent. C'est la même chose en politique".

Voir L'OPPOSITION page 22

Mise au point de la Cie de papier Rolland

QUEBEC. — Me Jacques Courtois, de Montréal, a comparu hier devant la commission Salvas, pour faire une mise au point au sujet de la Compagnie de papier Rolland Ltée, que l'on a confondue en certains cas avec la compagnie J.-B. Rolland et Fils Ltée.

"La Compagnie de papier Rolland Ltée, a expliqué Me Courtois, n'a rien de commun avec la compagnie J.-B. Rolland et Fils Ltée. Cette dernière n'est qu'une distributrice des produits manufacturés par l'autre. Depuis 1937, aucun membre de la Rolland n'a eu des actions dans la compagnie J.-B. Rolland".

Le vice-président et directeur des ventes de la Compagnie de papier Rolland Ltée, M. Albert Rolland, est venu dans la boite confirmer cette déclaration du procureur. Il a précisé que sa compagnie fabrique des papiers fins et fait affaire dans tout le Canada. Il connaissait la compagnie J.-B. Rolland comme distributrice seulement.

Le procureur a reconnu que la preuve avait été faite que des gens avaient reçu de l'argent, sans aucun travail, et pour des raisons de partisannerie politique. Il a demandé que le défilé des personnes impliquées dans ce "système" cesse, et que la commission s'emploie à donner des moyens pour abolir cette coutume.

"Il essaie d'apporter des remèdes avant même de connaitre l'ampleur du mal", a commenté Me Gérard Levesque, un des assesseurs de la commission. "Qu'il attende qu'on lui expose le cancer béant."

"C'est un cancer contagieux, a répliqué Me Masson; un genre de végétation héritée des régimes précédents."

Mémoire conjoint

Me Masson a fait appel également à la collaboration de ses collègues pour présenter un mémoire conjoint sur les aspects du patronage, ses implications sociales, politiques et économiques.

"Si la commission rend une décision en ce sens, a-t-il expliqué, la somme de $300,000 ou de $700,000 que cette enquête coûtera à la province ne sera pas dépensée en vain."

Référant à un éditorial du journal "LA PRESSE", Me Lévesque a déclaré que le terme "patronage" était trop doux pour qualifier ce système, et

Voir L'OPPOSITION page 22

Québec



Le consul général du Canada en Uruguay, M. François-Xavier Houde, et son épouse, ont fait une visite au maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. M. Houde partira vers l'Uruguay, dimanche. En plus d'y remplir le poste de consul général, il sera également le chargé d'affaires canadien. M. Houde, un Québecois diplômé du petit séminaire de Québec, prix du Prince de Galles, et maitre en sciences sociales de Laval, fut successivement secrétaire d'ambassade à Bruxelles, à Athènes et à l'OTAN. Il était accompagné chez le maire par ses parents et ses amis ainsi que par le supérieur du petit séminaire, Mgr Adrien Falardeau. Ci-haut, de gauche à droite, M. Houde, son épouse et le maire.

La Commission d'aménagement de la Vieille Capitale

Le Conseil législatif a voté à l'unanimité le projet de loi

QUEBEC. (par **N. GIRARD**) — Le Conseil législatif a voté à l'unanimité, hier matin, le projet de loi gouvernemental qui remplace la commission d'embellissement de la Vieille Capitale par une commission d'aménagement munie de pouvoirs plus étendus.

Les municipalités de banlieue de Québec seront associées à cette oeuvre. Elles compteront un représentant parmi les cinq membres de la nouvelle commission.

M. George Marler, leader du gouvernement, a rappelé à la Chambre haute toute l'importance qu'il y a de faire tout ce qui est économiquement possible pour conserver à la Vieille Capitale son caractère français et la rendre de plus en plus attrayante pour les touristes.

Les conseillers oppositionnistes Patrice Tardif et Gérald Martineau se sont déclarés heureux d'approuver le projet de loi sans aucune restriction. Le premier a en outre réclamé la disparition des panneaux-réclame laids et disgracieux qui défigurent le paysage québécois.

M. Marler n'en dit pas plus long que M. Lesage

QUEBEC, (N.G.) — Le leader du gouvernement au Conseil législatif, M. George Marler, a déclaré, hier, que tout ce qu'il sait sur la composition éventuelle de la nouvelle commission d'aménagement de la Vieille Capitale, c'est ce qui a été annoncé par le premier ministre Jean Lesage.

Selon cette déclaration, le lt-col. Jos-L. Boulanger, président actuel de la commission, sera aussi le président du nouvel organisme de coordination. Le maire de Québec et le président de la Chambre de commerce de la Vieille Capitale en seront aussi membres ex-officio.

NOMINATIONS

QUEBEC. — L'abbé Gaston Ferland a été nommé directeur du centre diocésain de cinéma, radio et télévision.

L'abbé Jean Poulin a été nommé, lui, aumônier diocésain de la JICF.

La police appréhende 8 marins du "Wheat King"

QUEBEC (par R.D'A.) — Les agents de la police provinciale ont arrêté, hier après-midi, huit des 25 membres de l'équipage du "MV Wheat King", qui ont déserté leur navire pour protester contre certains traitements qui leur étaient, apparemment, infligés.

Le "Wheat King", qui est un navire enregistré aux Bermudes et appartenant à la compagnie Island Shipping, avait pris un chargement à Trois-Rivières la semaine dernière et il avait dû rebrousser chemin vers Québec, mardi, pour des réparations, après que ses machines eurent subi des avaries, à l'entrée du golfe St-Laurent.

Début de la grève

Les 25 membres de l'équipage, qui sont Canadiens et membres du syndicat international des gens de mer, ont quitté le navire trois minutes avant son départ pour Londres, mardi soir. Un porte-parole du syndicat a déclaré que les marins avaient décidé de faire la grève pour protester contre le manque de personnel à bord. Par ailleurs, un officier du bord a déclaré qu'il possédait des lettres du syndicat qui acceptaient l'équipage tel quel.

Comparution

Me Ross Drouin, qui agit comme procureur de la compagnie, a demandé, hier après-midi, au juge Henri Jolicoeur, de la cour des sessions de la paix, d'ajourner à cet après-midi la comparution des accusés, contre qui une charge de désertion a été placée par le capitaine du navire, M. O'Brien, prétendant que la majorité des marins seraient alors arrêtés.

Le juge a accédé à la demande de la compagnie, et a fixé à 2 h. 30 aujourd'hui, la comparution des accusés.

Les grévistes ont alors pris le chemin de la prison des Plaines, mais ils ont pu recouvrer leur liberté hier soir, moyennant caution.

M. R. Doucet expulse deux journalistes

QUEBEC. — M. Raymond Doucet, président du local québecois du syndicat international des gens de mer, a cavalièrement fait expulser deux journalistes de son bureau, hier soir.

Un journaliste de "LA PRESSE", accompagné d'un confrère du "Chronicle Telegraph", se rendait voir M. Doucet pour obtenir une déclaration sur la grève que venaient de déclencher 25 marins du cargo "Wheat King".

Voir M. DOUCET en page 22

Construction du QG de la POLICE à l'automne

QUEBEC. (par **J.K.**) — Le quartier général de la police municipale, bâtisse dont le coût est estimé à $750,000, devrait être mis en construction à l'automne prochain. Les plans seront tracés au cours de l'été.

Le maire, M. Wilfrid Hamel, a annoncé cette nouvelle, en réponse à une question de Me Henri Beaupré, qui rappelait que la ville avait été autorisée à emprunter la somme de $500,000 pour cette construction.

Les données préliminaires sont connues, soit les besoins de la police et les nécessités inévitables qui naîtront d'ici quelques années. C'est en fonction de ces besoins futurs que le quartier général sera construit au parc Victoria.

Il est fort possible que cet édifice abrite aussi d'autres services que celui de la police municipale, notamment celui du bien-être social.

Le futur boulevard St-Cyrille

Il faudrait RESERVER l'artère à des édifices de bureaux administratifs

QUEBEC. (par **J.K.**) — En discutant un amendement proposé par l'échevin Emile Boissinot, au règlement de zonage de la Grande-Allée, Me Beaupré a déclaré qu'il était dans les vues des urbanistes de la ville de réserver le futur boulevard St-Cyrille aux édifices de bureaux administratifs.

M. Boissinot demandait que la permission soit donnée d'installer des bureaux gouvernementaux, sur la Grande-Allée. Le maire a répondu qu'il était préférable de ne rien modifier aux règlements de zonage actuels, car avant longtemps les plans de la cité parlementaire seront connus et il se pourrait bien que cela modifie bien des choses.

L'échevin Boissinot a déclaré qu'il était injuste que des propriétaires de maisons à bureaux, sur la Grande-Allée, ne puissent louer leurs locaux au gouvernement, mais uniquement à des professionnels. Pour eux, a-t-il dit, c'est une perte considérable.

Me Beaupré a appuyé le maire en déclarant qu'il valait mieux garder le statu quo des règlements actuels, quitte à transformer le tout, lors de la construction du boulevard St-Cyrille et la cité parlementaire.

La falaise

L'échevin Paul Mecteau a protesté contre la façon de travailler de certains employés dans la falaise du Cap Diamant. Selon M. Mecteau, les employés travaillent négligem-

Voir BOULEVARD en page 22

La CSN demande au gouvernement fédéral:

Des représentants ouvriers à la Commission maritime canadienne

QUEBEC, (**G.P.**) — La Confédération des syndicats nationaux demandera au gouvernement fédéral de réformer la Commission maritime canadienne pour que des représentants autorisés du monde ouvrier y soient admis comme membres.

Cette commission est actuellement composée de trois membres dont deux sont des fonctionnaires de l'Etat. M. Marcel Pépin, secrétaire général de la CSN, a souligné que la représentation des organismes ouvriers et patronaux est reconnue sur plusieurs commissions, dont l'assurance-chômage, ajoutant qu'il devrait en être de même pour la Commission maritime.

Le secrétaire général de la CSN a aussi adressé une requête à M. Raymond O'Hurley, ministre de la Production pour la défense, pour l'abolition d'une politique relative à l'octroi des contrats pour la construction de navires.

En vertu de cette politique, le ministère détermine le nombre d'heures nécessaires à la construction d'un navire, et le prix est fixé sur cet estimé. Si l'employeur réussit à terminer la construction à l'intérieur du nombre d'heures prévu, il bénéficie d'un profit augmenté suivant un pourcentage pré-établi et le gouvernement profite de la différence. La CSN souligne que le travailleur, lui, n'a rien de plus même si c'est lui qui exécute le travail et permet l'économie. L'organisme estime que ce système est mauvais parce qu'il incite l'employeur à exiger du travailleur un rendement au-dessus de la normale, et demande son abolition.

Dans une autre lettre adressée à M. Michael Starr, ministre du travail, la CSN réitère sa demande à l'effet que les relations du travail dans l'industrie des chantiers maritimes soient régies par la loi fédérale plutôt que par les diverses législations provinciales. Le principal client des chantiers maritimes canadiens étant le gouvernement fédéral, la CSN est d'avis qu'il serait normal que la législation ouvrière soit identique pour tous les travailleurs de cette industrie.

Le secrétaire de la CSN note, dans une autre lettre, adressée à M. Léon Balcer, que le mouvement syndical est heureux de la nouvelle réglementation adoptée par le cabinet fédéral au sujet de l'industrie des chantiers maritimes.

M. Pépin rappelle que la CSN demandait depuis longtemps au gouvernement une législation favorisant la construction maritime au pays. Il souligne qu'un pays comme le Canada ne peut se payer le luxe de voir fonctionner une telle industrie uniquement en temps de guerre.

En réservant le cabotage aux navires immatriculés au Canada, le gouvernement favorise les armateurs canadiens et contribue à donner de l'emploi aux travailleurs du pays.

L'intérêt que porte la CSN à cette question est relié au fait qu'elle touche les travailleurs des quatre principaux chantiers maritimes du Québec.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE



Tout pour l'amélioration de votre "Home"

Si vous construisez ou rénovez...

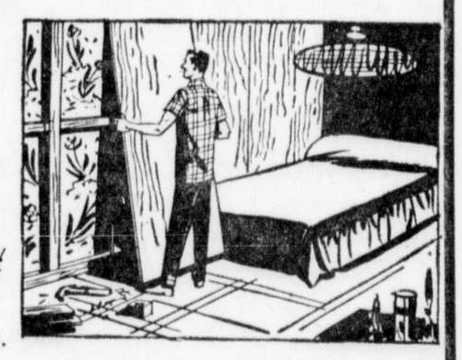
ECONOMISEZ DAVANTAGE AVEC CES PANNEAUX DE LAMBRISSAGE EN MASONITE ET ABITIBI "HARDBOARD" de 7 PIEDS par 4 PIEDS

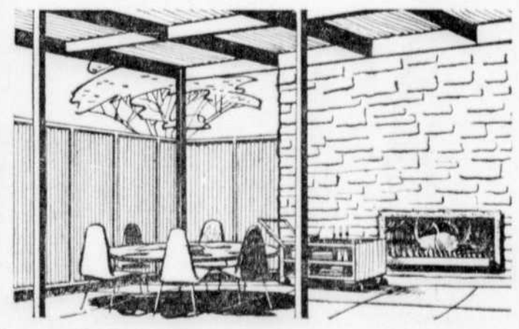
A L'ASPECT NATUREL DU BOIS VERITABLE TELS QUE :

- RUSSET CHERRY
- BUTTERNUT
- AUTUMN WALNUT
- PROVINCIAL CHERRY

18¢ le pi. car.

PANNEAUX 4' x 7' x ¼", $5.04





AJOUTEZ BEAUTE EN MEME TEMPS QUE PLUS D'INTIMITE A VOTRE TERRASSE OU PATIO.

AVEC CES PANNEAUX DE FIBERGLAS * "EXCELITE"

EMPLOYEZ-LES AUSSI POUR ABRI D'AUTO (CARPORT), PARE-BRISE ET CLOTURE.

7 COULEURS INALTERABLES

PANNEAUX 34" x 8' et 12' 69¢ p.c. — 10 PANNEAUX ET PLUS 59¢ p.c.

NAILON*... la brique qui se cloue!

S'EMPLOIE A L'INTERIEUR AUSSI BIEN QU'A L'EXTERIEUR. POUR CUISINES, FOYERS, MURS DECORATIFS . . . PARTOUT OU IL EST POSSIBLE DE PLANTER 2 CLOUS.

COINS 2½" x 6¼" CHACUN 35¢

2½" x 7⅝" et 2½" x 11½" LE PI. CARRE 98¢

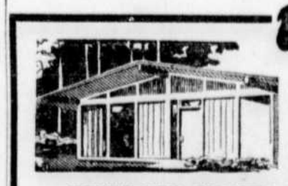
"FLAGSTONES" DALLES DE CIMENT

HAUTE QUALITE — COULEUR DURABLE

2½" épais.	8"x16"	12"x16"	18"x18"
GRIS	.18	.53	.90
ROUGE	.28	.60	1.00
JAUNE		.60	1.00
VERT		.73	1.20



Val Royal — AYEZ UN CHALET A VOUS CET ETE en le payant comme loyer



VOYEZ NOS CHALETS PREFABRIQUES QUE VOUS POUVEZ ERIGER VOUS-MEME OU PAR NOUS SI DESIRE

CHAQUE JOUR DE 10 A.M. A 9 P.M. SAMEDI DE 9 A.M. A 5 P.M.

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE — 12200 BOUL. REED — Cartierville — FE. 4-5330 — Juste au sud du boul. Gouin

6 MAGASINS BIEN SITUES POUR MIEUX VOUS SERVIR

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE — FE. 4-5320 — DA. 2-7341

CARTIERVILLE 12200 BOUL. REED

MONTREAL-NORD 11401 BOUL. PIE-IX

VERDUN 667 GALT

CENTRE 150 BEAUBIEN O.

La Boule BUILDERS SUPPLY LIMITEE — CR. 3-1781

CENTRE 159 JEAN-TALON O.

RIVE SUD 475 BOUL. TASCHEREAU

National BUILDERS SUPPLY LIMITEE — PO. 9-4581 — CR. 6-2511

Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — OR. 6-1833

AUSSI A NOS MAGASINS

J.-A. LAFERTE LTEE — DRUMMONDVILLE, 314 ST-JEAN — GR. 2-3369 — ST-HYACINTHE, 2520 DESSAULLES — PR. 4-6465

DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

La fermeture du poste de la porte St-Louis

Plusieurs guides touristiques protestent auprès du conseil

QUEBEC, (J.K.) — Un groupe de guides historiques de la Vieille Capitale, ayant à leur tête Me Marcel Turgeon, sont venus protester, auprès du conseil de ville, de sa décision de fermer le poste où ils étaient installés, l'an passé, près de la porte St-Louis.

Me Turgeon a exprimé l'avis, au nom des guides, que cette décision du conseil de ville nuirait considérablement aux guides qui, à la suite de cette décision, n'ont plus d'endroit où s'installer, à quelques jours de la meilleure période touristique.

Le procureur a déclaré que les guides, pour se conformer davantage aux exigences de la ville, étaient prêts à se former en association, comme les Guides-étudiants et les Blue Band.

Actuellement, les deux associations de guides ne peuvent accepter dans leurs rangs de nouveaux guides. Or, à la suite de cours à l'université, il y a un grand nombre de personnes qui sont prêtes à pratiquer ce métier et qui comptaient sur les revenus que procurerait la saison touristique, pour traverser l'été.

Sur ce nombre de guides actuellement sans possibilité de travail, à cause de la décision de la ville, il y a des instituteurs, des étudiants, des pères de famille qui pratiquent ce métier depuis plusieurs années, etc . . . Me Turgeon a soumis qu'il était extrêmement mauvais de leur couper leurs possibilités de travail, à la toute veille de la saison touristique.

Autre porte-parole

Un autre porte-parole du groupe a déclaré au maire que les guides comptaient bien avoir une réponse rapide à leur demande. Si, au 15 juin, a-t-il dit, nous n'avons pas de réponse, nous aurons perdu notre été et les revenus escomptés.

Tous les guides, a dit ce porte-parole, doivent obtenir une licence de la ville, pour chacune des saisons. Si, dans le passé, il y a eu des abus à la centrale des guides, c'est un peu à cause du manque de surveillance de la police qui aurait dû s'en charger.

Si, dans le passe, a poursuivi le porte-parole, il y a eu des abus de la part de quelques guides, ce n'est d'ailleurs pas là une raison pour punir tous les guides. "Ce serait un bien faible argument que de prétexter la mauvaise conduite de certains guides, pour fermer la centrale à ceux qui exécutent leur travail avec compétence".

Le porte-parole a demandé avec insistance au maire de donner une réponse, favorable ou non, au cours des prochains jours.

Le maire a répondu qu'il fallait tenir compte de multiples pressions qui étaient faites, à l'hôtel de ville, en ce qui a trait aux guides. M. Hamel avait précédemment déclaré qu'il attendrait le rapport sur la réorganisation préconisée de l'Office du tourisme, avant de prendre position. Devant l'insistance du porte-parole du groupe, cependant, il a déclaré que dès mardi prochain, leur requête serait étudiée par les membres du comité administratif.

Il est en effet souhaitable que la ville prenne en considération les requêtes des guides touristiques, afin qu'à quelques jours de la saison touristique, ils ne soient pas privés, injustement dans la grande majorité des cas, de leurs privilèges.

Clermont Vézina gagne le tournoi

QUEBEC. — Le premier tournoi amateur tenu au club de golf Lorette hier a été couronné d'un franc succès et trois athlètes de la région de Québec ont dû batailler sur trois trous supplémentaires après avoir terminé la ronde régulière sur un pied d'égalité avec 77. C'est finalement Clermont Vézina qui a disposé de Guy Rousseau et Fred Chouinard pour s'emparer du meilleur brut et du trophée présenté par Georges Labrecque. Louis Chassé a mérité le meilleur net.

Dans la classe B, Fabien Nadeau a été le vainqueur avec 82 et Etienne Simard a décroché le meilleur net. Dans la classe C, les honneurs sont allés respectivement à René Watters et Yvon Dufour pour le brut et le net.

Tournois fermés au club de tennis des employés civils

QUEBEC. — Le club de tennis des employés civils présentera les tournois fermés pour le championnat du club à partir de mardi prochain le 13 juin. L'on ne jouera que les simples toutefois et les doubles seront présentés plus tard dans la saison.

L'on acceptera les entrées au chalet du club jusqu'à 6 heures lundi soir, après quoi l'on fera le tirage.



PRECEDENT — Pour la première fois de son histoire, le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province, s'est réuni ailleurs qu'à Québec et Montréal. La réunion a eu lieu, hier, au nouvel édifice de l'assurance-vie Desjardins, à Lévis. On voit ici, dans l'ordre, MM. Charles de Lotbinière Harwood, de Montréal; Bernardin Boivin, de Roberval; Maurice Labelle, de Rosemère; Yvon Jutras, de Victoriaville; Claude-P. Beaubien, de Montréal; le Dr Gérard Letendre, de Québec, président; André Désilets, de Beloeil; Rosaire Gendron, de Rivière-du-Loup; Jean-Paul Létourneau, directeur général, et Yvon Sirois, directeur général adjoint.

Sur le logement à Québec

Les enquêteurs demandent des fonds supplémentaires

QUEBEC. (par J.K.) — Les enquêteurs sur la situation du logement à Québec ont présenté une demande au conseil municipal pour obtenir des fonds supplémentaires pour terminer les derniers travaux de présentation du rapport.

La commission a besoin de la somme de $13,185, dont 25 pour cent, payable par la ville, $3,296.25, et le restant par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

La demande a été acceptée par les échevins, à qui Me Henri Beaupré, représentant de la ville au sein de la commission, a fourni quelques détails. M. Beaupré a souligné que le travail d'enquête proprement dit est terminé. Il reste, a-t-il souligné, à corriger le texte du rapport, à agencer de meilleure façon certaines sections de l'enquête avec des graphiques, etc . . .

Le rapport devrait être d'un volume très considérable, présentant textes, gravures et graphiques. A date, la ville a versé la somme de $10,000, pour l'enquête. Par ailleurs, la Société centrale d'hypothèques et de logement a versé $40,000. On ajoutera donc conjointement, ces jours-ci, une somme de $13,000 pour compléter le tout.

Un garçon est grièvement blessé

QUEBEC (R. D'A.) — Un garçon de dix ans, Jean-Marc Bédard, du 443, 10ème rue, a été blessé grièvement, vers 4 h. 15 hier après-midi, à l'angle de la 11ème rue et de la 4ème Avenue.

Le jeune Bédard qui était sur le trottoir, a été écrasé par une automobile qui venait d'entrer en collision avec un autre véhicule. On a dû se servir de leviers pour retirer le corps du jeune garçon qui était emprisonné sous le véhicule.

Les ambulanciers de la maison J. Bouchard et fils ont transporté l'enfant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il souffre d'une fracture du crâne et de multiples contusions. Son état est considéré comme très sérieux.

La Laurentienne aura son permis de construction

QUEBEC, (par J. K.) — La commission d'urbanisme accordera un permis de construction à la Laurentienne, compagnie d'assurance, probablement la semaine prochaine.

En juin dernier, la commission avait reçu les indications préliminaires, concernant cet immeuble, mais le projet de la cité parlementaire est venu contrecarrer les plans premiers. La commission a déclaré à la Laurentienne qu'elle ne pouvait approuver les plans, tant que le gouvernement provincial n'aurait pas dit si oui ou non le terrain de la Laurentienne était inclus dans le plan d'ensemble de la cité parlementaire.

Avant-hier, la commission d'urbanisme a demandé au gouvernement provincial si la cité parlementaire s'étendrait jusqu'à l'intersection Grande-Allée et Claire-Fontaine. La réponse n'a pas tardé à venir puisque, dès hier, la commission était informée que la cité parlementaire ne s'étendrait pas jusque sur ce territoire. Conséquemment, la commission d'urbanisme de Québec autorisera la construction de l'immeuble à sa prochaine assemblée, mercredi prochain.

Les fils de saint Benoît au secours de la misère

Le monastère de St-Pierre : une bénédiction pour la Martinique

QUEBEC. — Sur les ruines de Saint-Pierre de la Martinique, détruit par la célèbre éruption volcanique de 1902, s'élève un petit monastère bénédictin fondé en 1947, par deux moines canadiens, pour être et rester au niveau pauvre de la population antillaise.

Dom Léonce Grenier, prieur et fondateur de ce monastère, est présentement à Québec, où il est l'invité du curé de Notre-Dame-des-Victoires, l'abbé Stanislas Paradis. Jusqu'au mois de novembre, il parcourra la province, recueillant des aumônes pour son monastère et ses oeuvres et prêchant dans les paroisses.

L'oeuvre principale du monastère de Saint-Pierre est l'office divin, entièrement chanté, qui attire des pèlerins et des retraitants de toute la Martinique.

Outre leurs travaux ordinaires, culture, rucher, basse-cour, les moines s'appliquent à secourir, dans la mesure de leur pouvoir, la population qui les entoure.

Dom Grenier explique combien la population des Antilles est pauvre : la plupart des hommes ne peuvent trouver du travail que cinq mois par année et la mécanisation croissante diminue chaque année l'importance du travail humain.

De plus, des principales productions de la Martinique, la canne à sucre est de plus en plus concurrencée par la betterave des continents et la banane par celles de l'Afrique ; l'ananas est en surproduction.

Partout, c'est le régime de la grande propriété ; la plupart des noirs ne peuvent trouver un coin de terre à cultiver. Il n'y a pas d'industrie, et les chômeurs ne peuvent quitter l'île, faute d'argent.

Au milieu de toute cette misère, les moines font ce qu'ils



Dom Léonce GRENIER, o.s.b.

peuvent pour alléger un peu la souffrance de la population. Le communisme attire beaucoup de gens, dit Dom Grenier, des gens qui ne sont pas plus communistes idéologiquement que vous et moi, mais qui veulent, et à bon droit, améliorer leur condition.

Pour ces gens, comme pour les 27 moines du monastère (15 noirs et 12 blancs), Dom Grenier demande des conserves, des vêtements, tout ce que les Québecois veulent bien donner et qui peut être utile.

Il est venu muni d'une recommandation de son évêque, Mgr Henri Varin de la Brunelière, qui déclare que "par sa bienfaisance, le monastère bénédictin exerce dans le pays une très salutaire influence."

"Affirmation non seulement fausse mais malicieuse"

QUEBEC, (par J.K.) — Le président de la Fédération des oeuvres de loisirs du district de Québec, M. Edouard Laurent, a fait parvenir au maire et aux échevins de la vill ede Ste-Foy une mise au point relative à un débat qui a lieu au conseil de ville, récemment.

M. Laurent relève deux affirmations de membres du conseil, à l'effet que la fédération aurait refusé une subvention de $3,500 pour les terrains de jeux de Ste-Foy, sous prétexte que nos oeuvres devaient rester fermées aux protestants.

"Cette affirmation est non seulement fausse mais malicieuse, déclare M. Laurent. Ce problème n'a jamais été discuté." Si les échevins avaient pris des renseignements, dit en substance le président, "ils auraient appris que cette subvention était gardée en suspens parce que les dernières décisions du conseil de ville de Ste-Foy laissent croire à une municipalisation plus ou moins complète des terrains de jeux. Or, jamais dans le passé, le conseil des oeuvres ou la fédération n'a consenti à verser des subventions à une corporation municipale ou une Commission scolaire. L'argent recueilli, lors de la campagne de souscription du conseil central des oeuvres, n'est pas et ne peut être destiné à des corporation publiques".

"Le problème tel qu'il se pose à Ste-Foye est d'autant plus confus, poursuit M. Laurent, que la fédération, qui est composée des délégués de tous les terrains de jeux des paroisses de Ste-Foy, n'a pas été consultée sur cette nouvelle politique. Les employés de la fédération ont été engagés par la ville de Ste-Foy sans avertissement à la fédération. Les autorités municipales ont pris à leur charge toutes les dépenses d'entretien, les dépenses en immobilisation et l'engagement de tout le personnel nécessaire aux terrains de jeux. Les dirigeants bénévoles des oeuvres de terrains de jeux de cette municipalité au nombre d'une centaine ne savent plus s'ils appartiennent à une oeuvre qui fonctionnera dans l'avenir. Ils ne connaissent pas à l'heure présente quel sera leur rôle. Ils ne savent pas s'ils seront appelés à jouer un rôle consultatif ou si leur fonction ne sera pas dans l'avenir seulement honorifique."

"Personne ne semble capable de répondre à cette question et c'est la raison pour laquelle le problème de la subvention a été laissé en suspens."

"En second lieu, les échevins ont soulevé, sans propos, le problème de la confessionnalité. Tous les terrains de jeux de Ste-Foy, sauf un celui du Plateau, sont des organismes paroissiaux. Autant alors poser le problème de la confessionnalité de la paroisse. Les paroisses devraient-elles devenir non confessionnelles ? Il ne fait aucun doute que la population s'attend à ce que la souscription du conseil central des oeuvres doit servir uniquement à des organisations confessionnelles. Elle ne peut servir d'ailleurs à faire face à toutes les demandes, même les plus justifiables; je dois dire, cependant, que le problème ne s'est pas posé dans le cas de Ste-Foy.

D'ailleurs, les enfants de toute dénomination religieuse sont admis et au même titre que nos catholiques sur tous nos terrains de jeux et dans toutes nos colonies de vacances.

Je peux rendre le témoignage que les organisations protestantes, non seulement celles du Québec mais aussi celles des autres provinces canadiennes, ont la même largeur d'esprit à l'égard des catholiques. Il n'existe pas de frontières religieuses en face du bien-être et de la misère, Me serait-il permis d'ajouter que le Conseil central des oeuvres et la Fédération diocésaine des oeuvres de loisirs n'ont jamais fait de distinction de religion lorsqu'il s'est agi de ce genre de problème.

J'aurais même l'intention d'aller plus loin, car je suis convaincu que les autorités religieuses n'auraient pas d'objection dans certains milieux à accepter parmi les membres du bureau de direction de nos oeuvres de loisirs un protestant à condition que ces oeuvres n'abandonnent pas leur caractère confessionnel. Est-il jamais venu à l'idée d'un catholique de demander une place dans la direction d'une oeuvre comme le YMCA et d'exiger que cette oeuvre devienne neutre sous le prétexte que de nombreux catholiques prennent part à ces activités ?... L'oeuvre doit conserver son caractère propre, les nôtres doivent faire de même. Il n'existe pas de problème dans ce domaine. Le seul problème qui existe est celui que se posent certains politiciens qui veulent donner à leurs citoyens l'impression, pour des motifs que je ne veux pas rechercher, qu'ils ont l'esprit très large.

L'OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 21

qu'il fallait plutôt employer le mot "fraude".

"LA PRESSE, a répliqué Me Masson, s'est adjugée en cette circonstance une juridiction que la commission n'a même pas."

On a fait produire au témoin Hardy une série de documents, tendant tous à prouver que le système était bien établi, et fonctionnait efficacement dans presque tous les achats de la province.

On lui a fait admettre également qu'il avait "à communiquer très fréquemment avec M. Gérald Martineau, grand argentier de l'Union Nationale, pour les affaires du service des achats."

Me Georges Pelletier a tenté de lui faire produire une lettre, qui lui aurait été adressée par M. Armand Maltais, député de Québec-Est, pour recommander la maison Rodrigue et Frères pour la vente du fer ornemental.

BOULEVARD

SUITE DE LA PAGE 21

ment, à tel point que des pierres descendent du sommet du cap pour s'écraser notamment tout près de deux écoles, y défonçant même des fenêtres.

M. Mecteau a demandé aux ouvriers d'arrêter leur travail, à cause du danger que la chose présentait. Il a demandé que les ingénieurs soient appelés à faire connaître les mesures à prendre pour préserver les gens qui résident au pied de la falaise, avant de reprendre les travaux.

M. DOUCET

SUITE DE LA PAGE 21

M. Doucet a tout simplement ordonné à un costaud qui gardait la porte de conduire dehors les journalistes "avec qui je ne collabore pas", a-t-il précisé.

Vingt minutes plus tard, le même costaud, encadré de deux agents de la paix, se retrouvait aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale pour avoir déserté son navire.

Carnet mondain

Mariage prochain

M. et Mme Jean Drouin annoncent le mariage de leur fille Ieule, Madeleine, avec le Dr Claude-L. Fortin, fils de M. et de Mme Jules Fortin, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 10 à 11 h., en l'église St-Charles-Garnier.

* * *

Réceptions

Mme Alphonse Désilets a reçu à dîner ces jours derniers à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille, Mme Jean-Charles Bonenfant.

* * *

Mme Jean Vallée a offert un shower d'ustensiles de cuisine récemment, en l'honneur de Mlle Madeleine Labrecque-Drouin, dont le mariage sera célébré demain matin.

* * *

Mlle Hélène Cauchon a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Monique Fournier.

* * *

Mariage Pelletier-Cashman

Le mariage de Mlle Constance Pelletier, fille de M. et de Mme J.-Cyprien Pelletier, avec M. W.-Robert Cashman, fils de M. et de Mme H.-William Cashman, a été célébré samedi dernier à 10h.30, en l'église Notre-Dame de Beauport, par le R.P. Joseph-Eugène Pelletier, O.M.I. Pour la circonstance, l'église était décorée de pompons blancs, de tulipes, et de massifs de palmiers. Des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. M. Jean-Paul Lainé a interprété un programme de chants religieux et Mlle Jeannine Bégin touchait l'orgue. M. Cashman servait de témoin à son fils et M. Louis Pelletier, frère de la mariée, agissait comme petit page. M. Gilbert Cashman et M. Michel Pelletier plaçaient les invités.

Accompagnée de son frère, la mariée portait une création d'organza blanc, corsage ajusté, encolure ronde, soulignée d'appliqués de dentelle et de manches courtes. La jupe très volumineuse était surmontée d'une petite jupe comtesse retenant la traine chapelle. Son voile de tulle illusion était fixé par une fleur de pétales de même tissu que la robe. Son bouquet était formé de géraniums blancs, de pompons et de feuilles dorées.

La mère de la mariée avait choisi une robe de dentelle rose-beige, chapeau d'organza beige pâle et accessoires assortis, ainsi qu'une écharpe d'écureuil piquée de boutons de roses pâles. La mère du marié portait un ensemble de toile sable avec sac à main et souliers assortis, et chapeau d'un ton plus soutenu que l'ensemble. Son sac était piqué de pompons sable et une écharpe de fourrure complétait sa toilette.

Après la réception, les nouveaux époux sont partis pour les Bermudes. Pour voyager, Mme Cashman portait un costume de tricot de coton crocheté blanc ficelle, chapeau de paille beige et accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme Robert Cashman résideront à Ste-Foy.

Déplacements

Mme Valmore de Billy et Mme Maurice Tremblay sont de retour de New-York, où elles ont passé une semaine.

Au nombre des invités de l'extérieur au mariage Barry-Guimont célébré hier matin en l'église St-Dominique, on remarquait : M. et Mme Athanase Guy, M. et Mme Omer Duranceau, M. Ghislain Guy, M. et Mme Gaston Philion, tous de Montréal; M. Augustin Brassard, député fédéral; Mlle Gracia Brassard, de Chicoutimi; M. et Mme Sylvio Guay, de Port-Alfred; M. et Mme Paul Brassard et M. et Mme Rodolphe Leclerc, de Roberval.

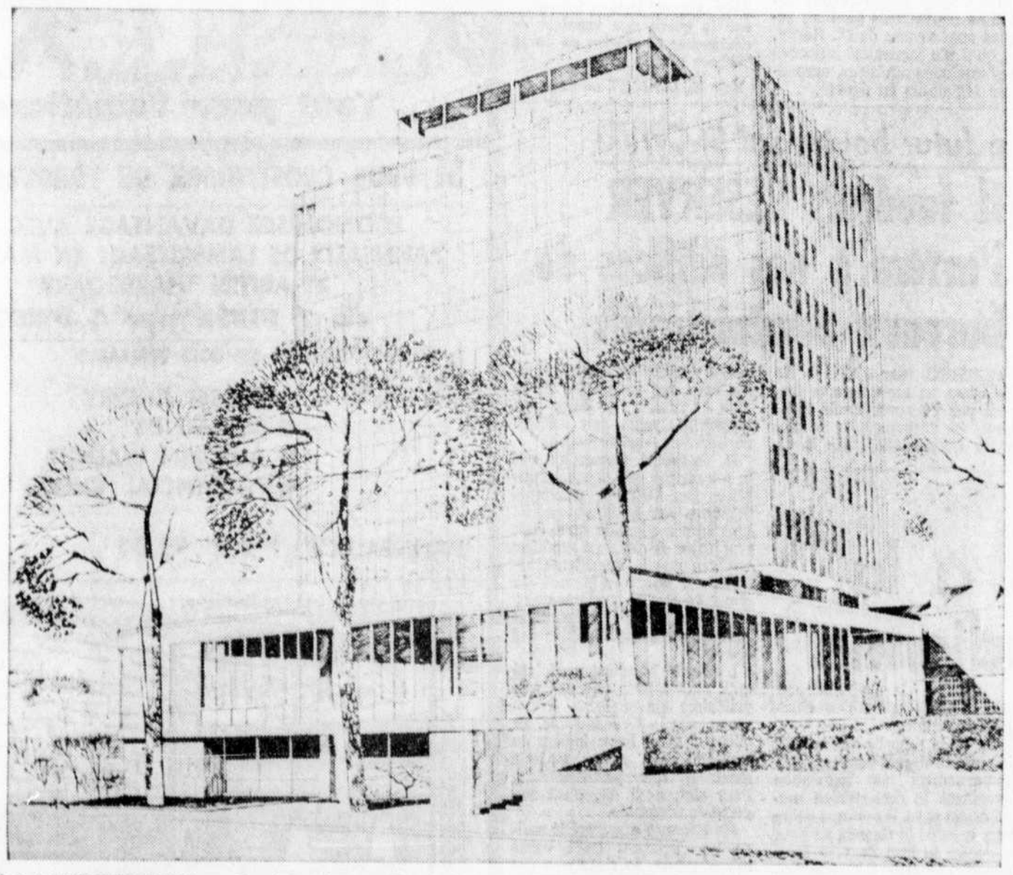
M. Charles Lapointe passe la semaine en Gaspésie.

Naissances

M. et Mme Lucien Gagné annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous le prénom de Michel. Parrain et marraine : M. Maurice Giguère, grand-père de l'enfant, et Mme Yvon Gaulin, tante de l'enfant. Mlle Lucienne Gagné portait son neveu sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Jean-Yves Lemieux annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Lemieux, grands-parents de l'enfant. Mme Joseph Drouin portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Lévis Desjardins annoncent la naissance d'un fils, François. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Desjardins. Porteuse, Mlle Simone Royer.



LA LAURENTIENNE — Le futur immeuble de la Laurentienne. La Commission d'urbanisme émettra bientôt un permis de construction pour le futur immeuble la Laurentienne, Grande-Allée et Claire-Fontaine. L'immeuble prévu, dont une esquisse apparait ci-haut, aura 12 étages, s'étendra sur une longueur de 130 pieds, une profondeur de 136 pieds et une hauteur de 142 pieds. On estime que les travaux coûteront la somme de $2 millions. Ce sont les architectes Fiset et Deschamps, de Québec, qui ont tracé les plans. L'édifice sera construit immédiatement à côté de l'immeuble que la compagnie d'assurance occupe présentement.



LE COMITE FEMININ DES ANCIENS DE LAVAL élisait, hier, son conseil d'administration pour la prochaine année. Sur la photo, Mmes Réal Rondeau, secrétaire; J.-J. Proulx, trésorière; J.-Louis Bonenfant, présidente; Paul Dallaire, ex-présidente; Paul-E. Robitaille, et Georges Huot, vice-présidentes.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombale
6:00—Les manchettes internat.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—La science et la vie
7:45—Pour Elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma International
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Le professeur Calculus
2:00—L'Univers des Sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Court métrage
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Adam et Eve
7:45—Politique provinciale
8:00—Court métrage
8:15—Emission spéciale
8:30—Billet de faveur
10:00—Télépolicier
10:31—Gala des musiciens
11:30—Nouvelles
11:40—Cinéma du samedi soir

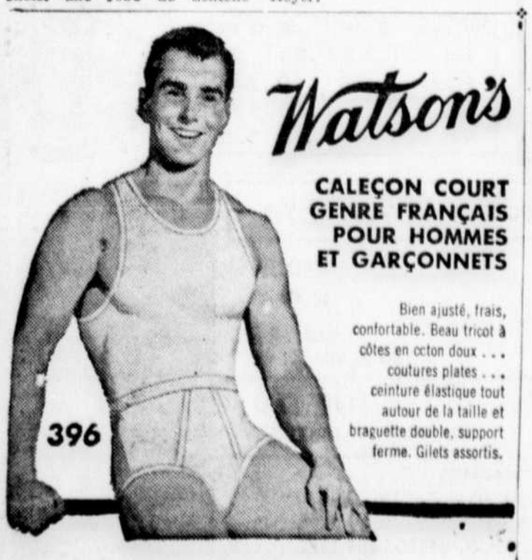
CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open house
3:30—The verdict is yours
4:00—The three stooges
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Desperados of the west
5:45—Noddy
6:00—Flying disc man from Mars
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun Will Travel
10:30—The Gale Storm Show
11:00—CBC-TV News
11:14—Movies at midnight
12:43—Sign off

DEMAIN

2:28—Opening
2:30—World of Sport — Baseball game of the week
4:30—Test Pattern
4:58—Opening
5:00—Empress of Canada
5:30—Bugs Bunny
6:00—Teen Club
6:40—Photography is fun
6:45—News & Sports
7:00—Dennis the menace
7:30—Tight rope
8:00—T.V. hour of stars & U.K. films
9:00—Great movies
10:30—Juliette
11:00—CBC-TV News
11:09—Sports score highlights
11:10—Movies at midnight
12:10—Sign off



Watson's

CALEÇON COURT GENRE FRANÇAIS POUR HOMMES ET GARÇONNETS

Bien ajusté, frais, confortable. Beau tricot à côtes en coton doux . . . coutures plates . . . ceinture élastique tout autour de la taille et braguette double, support ferme. Gilets assortis.

396

CHALET D'ÉTÉ ?

UN SUNNIBILT PREFABRIQUE COUTE MEILLEUR MARCHE

Un versement initial minime et des mensualités peu élevées suffisent pour se procurer un magnifique cottage solide, habitable à l'année. Plus de 40 modèles au choix ! S'érige en peu de temps (par nous si préféré). Venez voir nos modèles grandeur nature présentement en montre. Rappelez-vous qu'à Sunnibilt votre satisfaction est entièrement assurée. Renseignez-vous sur les offres spéciales des commandes données ce mois-ci.

DEPUIS $985

- Construite à toiture à centre de 16' — pas d'inquiétude pour l'accumulation de la neige.
- Toiture avec corniche de 12" ou 24" avec gouttière encastrée.
- Sous-revêtement en Gyplap à l'épreuve du feu.
- Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles.
- Plus nombre d'autres particularités Sunnibilt.



Venez voir les modèles nature en montre

4041 est, Jean-Talon (près Pie-IX) RA. 1-9723

Sunnibilt PREFAB PRODUCTS LTD.

Ouvert sur semaine de 9 h. à 8 h. 30
Le samedi de 9 h. à 3 h. 30 p.m.
Le plus grand manufacturier du Canada de : COTTAGES MAISONS GARAGES préfabriqués

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

LA CREME DES BOXEURS AMATEURS

Avec tous les fervents de boxe professionnelle, nous déplorons la mort de ce sport en notre ville, mais après les derniers combats inégaux organisés pour faire pratiquer Yvon Durelle et Bob Cléroux contre des adversaires minables, il ne faut pas se surprendre qu'aucun promoteur ne s'aventure à réclamer à nouveau la confiance du public. L'absence de combats professionnels a cependant eu son bon côté, car elle a permis l'éclosion de nombreux gymnases amateurs où nos jeunes boxent pour s'amuser et accordent plus d'importance à remporter un trophée qu'à toucher un cachet souvent très problématique chez les pros.

Avec la collaboration des frères Dumais, le jeune promoteur, Fernand Simard, de la salle de St-Malo, a fait un succès de ses Silver Gloves et maintenant que les boxeurs de St-Malo et de Valcartier ont fait leur preuve dans la Métropole lors des Golden Gloves, les pugilistes montréalais n'hésitent plus à venir boxer à Québec, sachant que la section de Québec de l'AAU, organisée par le lieutenant Gerry Beaudry leur donne les mêmes garanties, au point de vue arbitre et juges, que dans le reste du Canada.

Il y en a eu pour tous les goûts dans le programme de cette semaine. Après des combats qui ont permis à des talents locaux de faire leurs débuts en public, on a assisté à quatre excellentes finales. Le combat entre Gérard Barette et le champion montréalais à 142 livres, Jacques Leduc, fut le moins balancé, mais il faut dire qu'il fut organisé à la dernière minute pour remplacer un match où l'un des figurants bloqua l'examen médical. Barette fit preuve de courage en acceptant de rencontrer le champion et ce dernier donna une telle performance que le vétéran Ludger Lamontagne, qui se laisse très peu impressionner habituellement, le baptisa "Le fils d'Archie Moore".

Le soldat Léonard Duguay qui avait donné beaucoup de fil à retordre à Gaby Mancini dans les Golden Gloves sortit de ses gonds après avoir reçu un coup de tête de Jean-Marie Avena et le malmena durant cinq rondes, manquant aux règles de la plus élémentaire prudence pour fournir le combat le plus excitant de la soirée. Robert Piau et Paul Guilbault présentèrent un combat trop scientifique pour les amateurs de sensations et les deux pugilistes qui avaient été battus de justesse par le Montréalais Bob Breil au Forum se disputaient le privilège de le rencontrer à nouveau ; Piau l'emporta par décision serrée.

Enfin, le populaire Gaston Tancrède, qui boxe sous le surnom de Small Montana, a su faire rire de bon coeur Jean Béliveau avec son style inorthodoxe tout en forçant l'entraîneur Gerry Leroux à jeter la serviette pour sauver son poulain Hervé Hébert, d'une raclée.

A la suite des commentaires élogieux des amateurs après ce programme, il ne fait pas de doute que la carte gratuite qui sera présentée au parc Dollard, la dernière semaine de juin ou la première de juillet, dépassera en succès bien des programmes professionnels, car on pourra y voir les champions, Marcel Bellefeuille, Bob Breil, Gabriel Mancini et Jacques Leduc.

ICI ET LA

Jos Delibero, de Montréal, a roulé 193.1 de moyenne au 21e tournoi provincial pour déloger Lionel Plante du premier rang ... L'homme à féliciter pour les succès des Reds, de Cincinnati est Jim Turner, l'ancien instructeur de lanceurs des Yankees ... Selon Louis Bélanger, Fernand Simard est la nouvelle coqueluche des amateurs de boxe de Montréal. Fernand se battra à nouveau au Forum, le 22 juin, au programme Cléroux-Miteff ... Cinq villes américaines de plus d'un million d'âmes ne sont pas représentées dans les ligues majeures de baseball. Ce sont : Atlanta, Buffalo, Dallas, San Diego et Seattle ... Le promoteur, Eddie Quinn, présentera probablement un combat en plein air, à Montréal, cet été pour le championnat de l'empire entre Hank Cooper et Bob Cléroux ... Si Charleston n'avait pas reçu $25,000 du Washington pour Joe McLain, effaçant ainsi toutes ses dettes, elle n'aurait jamais pu accepter la franchise du San Juan ... Nous serions des plus surpris que l'entourage puriste de Floyd Patterson accepte Eddie Quinn comme promoteur d'un match contre Tom McNeely ... Roland Beaupré dirigera seul les écoles de baseball des Athlétiques, de Kansas City, qui se tiendront à Québec, du 7 au 9 juillet et à Jonquière, du 12 au 14 ... Les trois tournois de quilles encore en marche prendront fin samedi ou dimanche prochains ... Une équipe d'étoiles de la Babe Ruth se rendra à ville St-Michel, dimanche et André Marceau se promet bien que tous les artilleurs lanceront de 60 pieds ... Le tournoi national de petites quilles n'a pas eu, cette année, le problème de planteurs qui s'envolent sur les plages à l'arrivée de la belle température. Charles Drolet et Phil Roberge avaient résolu le problème en ne remettant les salaires qu'à la fin de tournoi ... Les propriétaires de 13 chevaux qui n'ont pas réussi à se qualifier dans le temps requis devront quitter la piste de Québec d'ici 48 heures ... Les directeurs des As de Québec ont eu une réunion hier soir ... Jacques Chassé, de Plessisville, n'a pas prisé nos commentaires sur le marqueur officiel des Braves et il a beaucoup de courage de prédire que Plessisville et Trois-Rivières termineront aux deux premiers rangs, surtout si les Braves sont incapables de triompher des Indiens.



AU 8e TOURNOI NATIONAL — Un quilleur de Québec et une quilleuse de la Métropole ont décroché les honneurs du 8e tournoi national de petites quilles disputé depuis cinq semaines à la salle Jobidon. Jean-Guy Hébert a roulé pour une moyenne de 192.1 pour les six parties de la section masculine, et Mme Hélène Caron, 205.3 pour les quatre parties des dames. On remarque, de gauche à droite, le président Roméo Plante, le champion, René Lemyre, la championne et le propriétaire Phil Roberge.

Les résultats des courses

PREMIERE COURSE

Jimmy Count (Victor Larose)	3.70	2.50	2.10
Power Glide (Denis Beauchemin)		2.90	2.20
Ethel Jean Hanover (Meddy Goguen)			2.50

Temps : 2:10.3 — Ont aussi couru: Success Honor, Sallie Direct, Waydale, Federal Reserver, Freeman.

DEUXIEME COURSE

Pal's Irene (Eugène Trudeau)	4.70	3.70	3.30
First Cannon (Robert Pagé)		6.30	4.90
Fultide (Marcel Cournoyer)			10.90

Temps : 2:14.2 — Ont aussi couru: Mighty Ike, Park C, King Fitz, Miss Royal Belwin, Audrey's Star.
Pari-double : 8—4, Jimmy Count, Pal's Irene $8.50

TROISIEME COURSE

Expresse Première (Marcel Cournoyer)	7.00	3.30	2.50
Lord Spencer (Yvon Catellier)		3.70	2.60
Lucy Grattan Riggs (Joseph Guénette)			2.50

Temps : 2:13 — Ont aussi couru : Janie Hutchh, Direct Express, H. Richard Lee Can, Michael Scott, Sir Royal Louis.

QUATRIEME COURSE

Dumbarton (G. Beauchemin)	11.30	7.00	4.70
J. Chips (Pierre Blouin)		23.10	5.80
Dutch Parlay (Denis Beauchemin)			4.50

Temps : 2:13 — Ont aussi couru : Ourko Si, Foster Morris, Angel Star, Mighty Sharp, Chuck's Guy.

CINQUIEME COURSE

Nancy Creed (Paul Grenier)	11.30	5.20	3.80
Royal Brook Can (André St-Amour)		7.20	4.60
Clinton Tass (Robert Pagé)			12.80

Temps : 2:13.2 — Ont aussi couru: Shadydale Noble, Buckeye Bourbon, Ohio Song, Good Luck Pick, Allen Volo Pt.
Quinella: 8—7, Nancy Creed, Royal Brook Can $53.30

SIXIEME COURSE

Brownie Bars (André St-Amour)	10.50	4.50	3.30
Janet's Song (Bruno Ferron)		6.70	5.20
Sharpwin (André St-Jean)			4.00

Temps : 2:12.2 — Ont aussi couru: Red Chief C, Sir Royal Top, Pot of Gold, Royal Stewart, Dan Mighty.

SEPTIEME COURSE

Dean Mite (Harry Ingles)	4.60	3.40	2.60
Nibble's Laddie (Roland Bruyère)		9.10	5.60
Abbey Chimes (Charles Poulin)			3.30

Temps : 2:12.3 — Ont aussi couru : Thistle Hill Don, Success Perry, The Marchall, Newport Key.
Quinella: 2—6, Dean Mite, Nibble's Laddie $45.10

HUITIEME COURSE

Atwell Hanover (Philorum Giroux)	9.30	4.50	3.90
Titan L Wilson (Bruno Grisé		5.00	4.10
Saratoga Hanover			6.40

Temps : 2:11.1 — Ont aussi couru : Eve'n Betts, Al Third, True Key, Esquire Hanover, Teresina Hanover.

NEUVIEME COURSE

Scotch Spencer (Claude Denault)	14.90	9.30	4.80
Sheratan Pick (Bertrand Tremblay)		14.10	5.00
Harvest Son (Yvon Gamache)			2.60

Temps : 2:10.3 — Ont aussi couru : Meadow Teresa, Success Vern, Tinky Volo, Lighting Prince, Victory's Gay.
Quinella : 6—3, Scotch Spencer, Sheratan Pick $139.00

Travaux publics fédéraux de $447,000 dans le Québec

OTTAWA. (PCf) — Des crédits de $2,871,000 destinés à la construction d'édifices publics, à des travaux portuaires et de drainage entrepris par le ministère fédéral des Travaux publics, étaient inclus dans les estimés supplémentaires déposés à la Chambre des communes pour l'exercice financier en cours.

De cette somme globale, un montant de $447,000 sera consacré à des travaux publics entrepris dans la province de Québec, soit $60,000 pour la construction d'édifices publics et $387,000 pour des travaux portuaires et de drainage.

Un édifice public sera construit à Metabetchouan, au coût de $35,000 tandis qu'il en coûtera $25,000 pour effectuer des réparations à l'élévateur du bureau de poste de la métropole.

Ports et rivières : réparations au quai de Forestville, $55,000 ; réfection du port de Grande-Vallée, $71,000 ; agrandissement du quai de Natashquan, $40,000 ; réparations au quai de Pointe-au-Pic, $41,000 ; aménagement d'un mur de soutènement à Rimouski avec une contribution fédérale de $140,000 ; et $40,000 pour permettre de terminer les travaux de réfection du quai de l'Anse-à-l'Eau, à Tadoussac.

La part du Nouveau-Brunswick se résume à un édifice de $75,000 à Sackville et à des travaux de réfection au quai de Lord's Cove, au coût de $49,000.



GRADUATION MILITAIRE — 34 sous-officiers ont reçu, hier matin, des mains du major-général J. M. ROCKINGHAM, leur certificat de graduation. Les gradués sont issus d'un cours de dix semaines, se concentrant sur l'étude et la pratique des lois militaires, des armes, de la tactique élémentaire, la conduite des hommes et des méthodes d'enseignement. On voit ici, le brigadier Dollard Ménard, commandant du secteur de l'est du Québec, le major-général Rockingham, commandant de la région militaire du Québec, et le soldat Jean-Baptiste Laliberté, de Thetford-Mines, qui s'est classé premier de sa promotion.

Arrivée à Montréal de la première auto importée d'Israël

La première automobile israélienne importée au Canada est arrivée hier matin à bord du "Southern Prince".

Cette automobile de modèle sport et portant le nom de Sabra est introduite par une agence privée.

On procède présentement au déchargement du bateau à l'emplacement Furness Withy & Co. Ltd. ; l'agence canadienne de Manchester Liners Ltd., est là propriétaire du bateau.

Cinéma

BIENVILLE : — "Le vent ne sait pas lire" (technicolor) avec Kirk Bogarde, Yoko Tani, 7 h. 15; Nouvelles : 9 h. 05; "Vacances au Tyrol" (couleurs) avec Erika Remberg, Karlheiny Bohm, 9 h. 20. Fin, 10 h. 45.

CAPITOL : — "Gone with the wind" (222 min.) à 1 h. 30 et 7 h. 30; sortie à 5 h. 20 et 11 h. 20. Acteurs : Clark Gable, Vivien Leigh, Leslie Howard, Olivia DeHavilland.

CARTIER : — Nouvelles : 1 h. 15, 4 h. 30, 7 h. 45; "Paris, c'est l'amour" avec Pierre Dudan, Jacqueline Pierreux, 1 h. 20, 4 h. 35, 7 h. 50; annonces : 2 h. 45, 6 h., 9 h. 15; "Dunja la passionnée" avec Yvan Disney, Eva Bartok, 2 h. 55, 6 h. 10, 9 h. 25. Fin : 11 h.

CINEMA DE LEVIS : — "Ben Hur" (couleurs cinémascope) 7 h. 30. Samedi et dimanche matinée à 2 h.

CINEMA DE PARIS : — "Serment d'amour" (Cinémascope) avec Marta Toren, Massimo Serrato : 12 h. 40, 3 h. 45, 6 h. 35, 9 h. 50 ; "Certains l'aiment froide" avec Jean Richard, Pierre Dudan : 2 h., 5 h. 10, 8 h. 20. Actualités : 3 h. 35, 8 h. 10.

CLASSIC : — "Le monde, la chair, et le diable" (cinémascope) avec Harry Belafonte, Inger Stevens, Mel Ferrer : 1 h. 30, 4 h. 40, 7 h. 55; "Taryan, l'homme singe" (couleurs) avec Denny Miller, Joanna Barnes, 3 h. 18, 6 h. 20, 9 h. 35; continuel de 1 h. 30 à 11 h.

EMPIRE : — Sujets courts et nouvelles : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 45; "Thunder in Carolina" avec Rory Calhoun, (couleurs), 1 h. 25, 4 h. 45, 8 h. 10; "The cranes are flying" avec Alexei Batalov : 3 h., 6 h. 20, 9 h. 45. Continuel de 1 h. à 11 h. 10.

ETCHEMIN : — "L'étoile brisée" (couleurs, cinémascope) avec Audie Murphy, Gia Scala, 7 h. 30; "L'affaire Mirella" (couleurs, cinémascope) avec Irène Galter, Daniella Rocca, 9 h. 10.

IMPERIAL : — "Tonnerre sur le Timberland" avec Alan Ladd, Jeanne Crain : 12 h. 30, 3 h. 34, 6 h. 38, 9 h. 42; Sujets : 2 h., 5 h. 04, 8 h. 08; "Le bouc émissaire" avec Alec Juinness : 2 h. 03, 5 h. 07, 8 h. 11.

LAIRET : — Nouvelles : 1 h. 05, 4 h. 30, 7 h. 45; "Paris, c'est l'amour" avec Pierre Dudan, Jacqueline Pierreux : 1 h. 20, 4 h. 35, 7 h. 50; Annonces : 2 h. 45, 6 h., 9 h. 15; "Dunja la passionnée" avec Yvan Disney, Eva Bartock, 2 h. 55, 6 h. 10, 9 h. 25. Fin : 11 h.

LAURIER : — "Vacances au Tyrol" (technicolor) avec Erika Renberg, Karlheinz Bohm : 1 h., 4 h. 40, 7 h. 55; Nouvelles : 2 h. 25, 9 h. 20; "Le vent ne sait pas lire" (technicolor) avec Kirk Bogarde, Yoko Tani : 2 h. 50, 6 h. 05, 9 h. 45. Fin : 11 h. 35.

PIGALLE : — "Les anges déchus" avec Amadeo Nazzari, Alida Valli : 12 h. 10, 3 h. 40, 6 h. 47, 10 h. ; "En bordée" avec Jean Richard, Philippe Clay, Nadine Tellier : 1 h. 44, 5 h. 14, 8 h. 44 ; Actualités : 3 h. 30, 8 h. 34.

PRINCESS : — Sujets : 12 h. 50, 4 h. 18, 7 h. 46; "L'homme qui n'a jamais existé" (cinémascope) avec Clifton Webb, Gloria Graham, 12 h. 53, 4 h. 21, 7 h. 49; "La main au collet" (vistavision) avec Grace Kelly, Gary Grant : 2 h. 34, 6 h. 02, 9 h. 30.

RIALTO : — "Classe tous risques" avec Lino Ventura : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 50; "La malédiction des Pharaons" (couleurs) avec Peter Cushing, 2 h. 55, 6 h. 10, 9 h. 45; Nouvelles, 7 h. 40. Fin, 11 h. 10.

SILLERY : — "L'enfer des tropiques" (couleurs) avec Rita Hayward, Robert Mitchum, 6 h. 05, 9 h. 20; "La clef" (cinémascope) avec William Holden, Sophia Loren, 7 h. 30; Fin, 11 h. 20.

VICTORIA : — "Le monde, la chair et le diable" (cinémascope) avec Harry Belafonte, Inger Stevens, Mel Ferrer, 1 h. 30, 4 h. 40, 7 h. 55; "Tarzan l'homme singe" (couleurs) avec Denny Miller, Joanna Barnes : 3 h. 15, 6 h. 20, 9 h. 35; Continuel de 1 h. 30 à 11 h.

Avis de décès

A Québec, le 7 juin, est décédée dame Alice Turgeon, épouse de sieur Victor Audet, demeurant au 1603 boulevard de l'Entente. Funérailles samedi le dix juin, départ de la maison funéraire Arthur Cloutier et fils, 975 ave Marguerite Bourgeois, pour l'église du St-Sacrement, et de là au cimetière de St-Charles de Bellechasse, où un libera sera chanté.

FOURNIER — A Québec, le 8 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Léona Duclos, épouse de M. Emmanuel Fournier, maître boucher, demeurant au no 77 est, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ des salons funéraires Hubert Moisan et fils, au no 253 est, rue St-Joseph, à 8 h. 50 pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Le "modeste" chalet de $60,000:

Construira?? Construira pas??

QUEBEC. (par J. K.) — Construira ... construira pas... aura la permission ... n'aura pas la permission ... et patati ... et patata ... etcoetera ... et le reste ... et encore. Le modeste chalet de $60,000, prévu pour les plaines d'Abraham, par la ville de Québec, a encore fait des siennes, hier après-midi.

On a pris le vote, pour savoir si on construira ou non. Résultat : 4 vs 4, d'où nécessité pour le maire de voter. Le maire déclare alors : je suis contre ce projet, car la commission des champs de batailles ne peut nous autoriser à construire en nous promettant de ne jamais nous faire déguerpir. Cependant, en bon démocrate, je crois qu'il appartient au conseil de se prononcer en dernier ressort, c'est pourquoi je vote pour que ce rapport soit représenté devant le conseil.

Evidemment, surprise, chez quelques-uns, surtout chez ceux qui ne veulent pas que le chalet se construise à ce prix. Le maire rétorque que le conseil est le maitre suprême et que même s'il pouvait, par son vote, rejeter cette proposition, il préférait la présenter au conseil.

Si la motion, présentée devant le conseil, amène une division égale des membres du conseil, le projet sera automatiquement adopté, le maire, à titre de président du conseil, n'ayant pas le droit de vote. Les adversaires du projet comptent bien avoir une majorité de 8 contre 7, l'un des échevins manquant actuellement, pour cause de maladie.

Permission

Au fait, la ville a demandé à la commission des champs de batailles la permission de construire son petit chalet de $60,000. La commission a répondu que le parc était administré par elle, mais qu'à l'origine, de nombreux pays ont pris part à son aménagement et ont conséquemment leur mot à dire dans cette histoire. En conséquence, la commission ne peut autoriser la construction, sauf avec l'assentiment de la ville de déguerpir, après avis, en cas de nécessité, dans les 24 heures.

L'échevin Beaupré a déclaré que ce n'était là qu'une fiction, que jamais la commission ne demanderait que le chalet soit déménagé. La preuve a été faite, a-t-il dit, avec notre bicoque actuelle, sur les plaines, que jamais on ne nous a demandé de déménager. C'est le même cas pour la prison et le musée provincial.

La question reviendra au conseil, jeudi prochain. D'ici là, le détenteur du contrat, pour la construction du chalet, espère fortement.

Les adversaires du projet, de façon générale, ne sont pas opposés au principe de la construction d'un chalet sur les plaines, mais bien à la qualité dudit chalet. La majorité des membres du conseil ne verraient aucune objection, semble-t-il, à la construction d'un chalet pour la moitié du prix, soit pour quelque $20,000 ou $25,000. A $60,000, pour un chalet, plusieurs échevins se demandent, avec raison, si ce n'est pas un peu forcer la note ...

Loi des mines

QUEBEC, (J.M.) — Le comité de l'Assemblée législative, constitué pour étudier un projet de "loi des mines" a déposé son premier rapport sur la table de la Chambre basse. Le nouveau bill sera soumis à l'approbation du Parlement lors de la prochaine session.

C'est M. Paul Earl, ministre des Mines, qui s'est chargé de remettre le document à la députation.

On se rappelle que le comité se compose de sept membres et qu'il a travaillé sur des textes préparés par une commission formée en 1955-1956.

Des exemplaires du projet de loi concernant les mines et les ressouces minérales ont été distribués à nos législateurs pour qu'ils puissent en prendre connaissance d'ici l'hiver prochain.

Tous les intéressés auront la possibilité, au cours de l'été, d'examiner ce bill.



Jacques Leduc, champion boxeur amateur de Montréal pour la classe à 147 livres, est félicité par Jean Béliveau après sa victoire sur Gérard Barette à St-Malo.



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, dans les Cantons de l'Est comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce.
Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

61-62

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Pour réaliser son plan directeur

Jonquière devrait tirer profit de l'occasion que lui offre Kénogami

JONQUIERE. (L.B.) — "La ville de Jonquière devrait profiter de l'occasion qui lui est offerte et dresser son plan directeur en même temps que Kénogami". Répondant à une question qui lui était posée à la conférence de presse d'hier, l'urbaniste-conseil B.-J. Bégin s'est ainsi dit d'avis que les deux villes de Jonquière et Kénogami ne retireraient que des avantages à établir simultanément leurs plans directeurs.

Pourquoi ?

Selon les deux spécialistes en urbanisme, le travail qu'ils effectuent présentement dans l'élaboration du plan directeur de Kénogami nécessiterait la consultation de documents qui sont en possession de l'inspecteur des bâtiments de Jonquière, M. Charles-Henri Villeneuve. Plus d'un tiers des recherches entreprises par les urbanistes pour établir les données du plan directeur de Kénogami, valent également pour Jonquière. On voit dès lors l'échange d'informations auquel les deux municipalités pourraient se livrer dans l'hypothèse où le conseil de Jonquière déciderait de dresser immédiatement son propre plan.

Jonquière aurait à ce moment-là son plan directeur à un coût relativement peu dispendieux. "Si Jonquière demande son plan, a déclaré M. Robert, il lui coûtera moins cher per capita que celui de sa voisine". D'ailleurs, il semble que les deux villes seront obligées de se consulter dans le prolongement de leurs rues respectives. L'établissement simultané de leurs plans permettrait cette cohésion tant souhaitée dans la réalisation de leurs projets d'expansion. On éliminerait ainsi, par surcroît, les raccordements en chicane des rues des deux villes. Les enquêtes préliminaires aux plans directeurs de chacune des municipalités-soeurs ne feraient pas double emploi : il serait possible très souvent de ne faire qu'une seule opération là où on en fera deux si Jonquière ne se donne pas tout de suite un plan directeur.

A un journaliste qui lui demandait s'il était encore temps pour la ville de Jonquière de se joindre à Kénogami pour l'élaboration de ce plan, M. Robert a répondu dans l'affirmative. "Il suffirait, a-t-il fait remarquer, de demander à la Commission d'urbanisme de Kénogami de retarder quelque peu la marche de l'élaboration de son plan pour permettre à Jonquière de démarrer ses travaux d'enquête et la rattraper. On pourrait alors mener de front les deux opérations".

Les experts ont insisté sur le fait que les villes-soeurs trouveraient toutes deux des avantages à marcher de pair.

Il reste à se demander, toutefois, si le conseil de Jonquière se rendra aux raisons de MM. Bégin et Robert. Les quelques tentatives qui ont été amorcées, l'an dernier, pour amener Jonquière à commander son plan directeur en même temps que sa voisine se sont avérées infructueuses. Les opinions changeraient-elles dans un avenir immédiat ? Les prochaines séances du conseil apporteront peut-être des éléments nouveaux dans cette affaire.

Au jour le jour...

Les employés de la ville de Chicoutimi et de la Voirie provinciale font présentement de l'excellente besogne dans les rues de cette ville. Déjà, les voyantes lignes jaunes, qui doivent prohiber le stationnement à certains endroits, sont toutes tracées. La ville a ensuite entrepris de replacer les noms de rues tombés ou disparus. Cela s'achève également, ainsi que le numérotage des portes de façade, d'après un principe systématique adopté il y a quelques années — A ce propos, on prie ceux qui n'auraient pas leur propre numéro d'en avertir le gérant municipal. — Il ne s'agit plus, pour la ville que de tracer les lignes de démarcation, obliques ou parallèles au trottoir, qui doivent indiquer le stationnement payant.

Par ailleurs, la Voirie provinciale vient de commencer le tracé de toutes les lignes de démarcation ou roulement. Le travail avance rapidement. Enfin, la ville prend un petit air de fête qui n'est pas sans égayer.

A LA BRIGADE AMBULANCIERE SAINT-JEAN

La Brigade ambulancière Saint-Jean (section du Saguenay), groupe ici sept divisions, qui sont stationnées à Chicoutimi, Jonquière, Alma et Saint-David de Falardeau. On parle aussi d'en fonder d'autres bientôt, notamment à Arvida et Port-Alfred. Toutes ces divisions tiendront un congrès important à Chicoutimi, dimanche prochain, à l'école du parc Jacques-Cartier.

ÇA VIENDRA

On voudrait vien voir l'Ecole secondaire de Chicoutimi agrémentée d'au moins un trottoir (le long de la façade de l'immeuble), mais le conseil n'a pas les fonds voulus à sa disposition, pour le moment. Ça viendra toutefois, le plus tôt possible. On promet même l'asphaltage de l'avenue Bégin pour très bientôt.

VIEUX FONCTIONNAIRE

M. Antonio Lévesque, qui vient de mourir, avait été au service de la ville de Chicoutimi pendant 34 ans, surtout comme membre de la brigade des pompiers. Il n'avait pris sa retraite qu'il y a quatre ans, alors qu'il se trouvait âgé de 71 ans. Il était un ardent protagoniste des sports chez nous.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Des centaines de citoyens de Jonquière ont déjà apposé leurs signatures au bas d'une requête qui réclame la candidature de Me Paul Bouchard, notaire, au poste de commissaire d'écoles pour le quartier ouest. Cette requête populaire sera officiellement présentée à Me Bouchard, lundi soir, le 12 juin, vers 7 h. 30 p.m., lors d'un ralliement qui aura lieu dans la cour de l'école St-Luc. De brèves allocutions seront prononcées, et on est persuadé, dans les milieux autorisés, que Me Paul Bouchard acceptera de se rendre à la demande de ces quelque cent contribuables.

LE DOLLAR AMERICAIN EN DEFAVEUR

Hugues Vernon, joueur d'arrêt-court, des Arvidiens, de la ligue régionale du baseball, a vécu un mauvais quart d'heure, lors de la rencontre de mercredi. Au beau milieu de la partie, celui-ci s'est en effet aperçu qu'on lui avait dérobé son porte-monnaie, contenant d'importants papiers et une somme de $160, dont $100 en coupures américaines. Après plusieurs minutes de recherches fébriles, Vernon a retrouvé sous les estrades son porte-monnaie, mais soulagé de $60 en argent canadien. Les dollars de l'Oncle Sam, les papiers d'identification, un passeport et un certificat de naturalisation américaine, tout cela n'avait heureusement pas intéressé l'emprunteur momentané du porte-monnaie de Vernon . . .

COURS POUR LES ESTIMATEURS

MM. Origène Gagnon et Rosaire Bédard, ainsi que M. J. Arthur Blouin, ce dernier secrétaire de la municipalité de St-Félicien, suivront les cours en estimation qui seront donnés du 19 au 22 juin, à l'Université de Montréal. En prenant cette décision, le conseil a spécifié que la ville paierait tous les frais de voyage et de logement de ses trois délégués.

EXPOSITION DE MATERIEL DIDACTIQUE

Les professeurs de sciences de l'école secondaire Sacré-Coeur, de Jonquière, présenteront, mardi soir prochain, au public, une exposition d'accessoires de laboratoires de chimie et de physique. L'exposition, qui aura lieu à l'école secondaire même, ne durera qu'un soir. Les révérends frères du Sacré-Coeur invitent spécialement le personnel spécialisé dans l'enseignement des sciences.

"CAUCUS" DES AUTORITES POUR LA CITE DES JEUNES

Les représentants des trois Commissions scolaires, de Jonquière, Kénogami et Arvida se réuniront, lundi soir, le 12 juin, au Saguenay Inn, d'Arvida, pour discuter du projet de la Cité des jeunes. Les commissaires des trois villes rencontreront à cette occasion M. Jacques Bergeron, inspecteur provincial des écoles secondaires. Il semble que ce dernier fera part aux commissaires et aux officiers majeurs de la Cité des jeunes, de l'opinion du gouvernement provincial sur l'opportunité et la nécessité de l'application du projet. On attache beaucoup d'importance à cette réunion, dans les milieux bien informés. Le but de la rencontre serait de coordonner les efforts de ces différents organismes, en vue de la réalisation de ce projet d'envergure.

A L'ECOLE NORMALE DE JONQUIERE

Les étudiants de l'école normale de Jonquière entreront en vacances mercredi le 14 juin. Ceux-ci sont actuellement en train de subir les examens officiels du Département de l'Instruction publique. Selon le R. F. Jean-Roméo, on a tout lieu de s'attendre à de brillants succès de la part des élèves.

LE PRESIDENT DE LA COMPAGNIE GREAT WEST LIFE AU SAGUENAY

MM. J.-E. Bergeron et Rodolphe Simard, de Jonquière, accueillent présentement, en notre région, un hôte de marque, en la personne de M. Dave Kilgour, président de la compagnie d'assurance Great West Life. M. Kilgour est accompagné de son épouse, ainsi que de M. et Mme Jean Lamarche, de Québec. M. Lamarche est le gérant du district de Québec. Il semble que M. Kilgour soit au Saguenay par plaisir plutôt que par affaires. Il doit repartir pour Winnipeg durant la soirée.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle Noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Film
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Silence, on tourne
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Music Makers
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Le professeur Calculus
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:45—Nouvelles locales
6:59—Bulletin météprologique
6:55—Les sports
7:00—Le ralliement des créditistes
7:15—Film
7:45—La politique provinciale
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Le théâtre du mystère
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Ciné-vedette
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

Peu d'activité à la police de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C. W.) — Les cinq accidents de circulation qui se sont produits dans les limites de la ville de Port-Alfred n'ont causé que $400 de dommages aux véhicules impliqués, signale le chef Eugène Labrie dans son rapport du mois de mai. Aucune personne ne fut blessée.

Seulement 15 appels furent logés au département des incendies dont 13 par téléphone et deux par des commissionnaires pour des feux de peu d'importance. La brigade eut à sortir une seule fois hors des limites de la ville, chez M. Edouard Perron de la paroisse de Grande-Baie.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 3 au 9 juin) : Une vie ; avec Maria Shell et Pascale Petit ; Houla-Houla, avec Fernand Raynaud.
Cartier — (les 7-8-9-10 juin) : Violette SZ, agent secret, avec Virginia McKenna et Paul Scolfield ; Le cauchemar de Dracula, avec Peter Cushing.
Impérial — (du 3 au 9 juin) : Le journal d'Anne Frank, avec Millie Perkins ; Le fond de la bouteille, avec Van Johnson.

BAGOTVILLE

Saguenay — (du 6 au 9 juin) : A pied, à cheval et en spoutnik, avec Noël Noël et Dary Cowl; Une femme marquée, avec Dorothy Malone et Errol Flynn.

JONQUIERE

Bellevue — (9 juin) : Un certain sourire, avec Rossano Brazzi, Joan Fontaine ; Epopée dans l'ombre, avec James Cagney.
Centre — (7-8-9) : Les Bravados, avec Gregory Peck ; Mardi gras, avec Pat Bonne.

KENOGAMI

Princess — (7-8-9) : Ocean's 11, avec Frank Sinatra, Dean Martin.

ARVIDA

Palace — (7-8-9) : Inherit the wind, avec Spencer Tracy, Fredric March, Gene Kelly ; War Drums, avec Joan Taylor, Ben Johnson.

ROBERVAL

Diana — (du 9 au 13 juin) : La fureur d'aimer, avec Gene Kelly, Natalie Wood ; La forêt interdite, avec Burl Ives, Tony Galento.

ALMA

Canadien — (9-10-11) : L'homme aux clés d'or, avec Pierre Fresnay, Annie Girardot, Jean Rigaux ; Acapulco, avec Ralph Meeker, Janice Rule, Paul Henreid.
Alma — (du 7 au 10 juin) : Retour avant la nuit, avec Jean Simons, Rhonda Fleming ; Vera Cruz, avec Gary Cooper, Burt Lancaster, Denise Darcel.



CANDIDATE Mlle LAC-ST-JEAN — Mlle St-Félicien, Guilaine Doré, est la candidate de la Chambre de commerce des jeunes, au titre de Mlle Lac - St - Jean. Ce concours est organisé en marge de la quinzaine de gaieté dont l'événement principal sera la traditionnelle traversée du lac St-Jean à la nage.

Nouvelle annexe au pensionnat Saint-Dominique

JONQUIERE. (G.O.) — Les travaux de construction d'une nouvelle annexe, au coût approximatif de $50,000, débuteront d'ici une quinzaine de jours, au pensionnat St-Dominique à Jonquière. Les architectes St-Gelais et Tremblay sont actuellement à préparer les plans et devis.

Cette annexe logera les religieuses de l'institution, a fait savoir la supérieure, la R.S. Ste-Marthe - de - Béthanie. Le dortoir actuellement occupé par les religieuses sera transformé en classes et permettra d'accueillir plus de 60 étudiantes. Ce pensionnat accueille présentement 80 élèves.

Les travaux débuteront dès la fin de l'année scolaire et seront vraisemblablement terminés pour la rentrée des classes en septembre prochain. On ne connait pas encore le nom de l'entrepreneur qui exécutera ces travaux.

La police d'Alma fait son rapport

ALMA. (PT) — Le rapport du directeur de la police d'Alma, le chef Antoine Lavoie, pour le mois de mai, mentionnait 18 arrestations dont 15 ont amené des condamnations en cour municipale pour un total de revenus de $390.50, dont $305 en amendes. Il s'agit là d'une diminution des causes en cour municipale, en comparaison avec les mois précédents.

Dans le domaine de la circulation, le rapport mentionne 178 billets distribués aux automobilistes pour diverses infractions, ce qui a rapporté au trésor municipal la somme de $112.50. Les parcomètres ont rapporté la somme de $863. au cours du mois de mai.

Une vingtaine d'accidents de la circulation, dont 13 entre automobiles, ont causé des dommages aux véhicules pour $4,280. On rapporte treize incendies, dont six pour feux d'herbe.

Le rapport du directeur de la police compte également 4 pages de remarques, qui sont de nature à renseigner les membres du conseil sur l'activité du service de la police. Comme d'habitude, ces remarques préparées par le secrétaire de la police, l'agent René Pagé, sont pleines d'humour.

Le projet de fusion adopté en 2e lecture

Un amendement doit permettre la continuité de l'administration

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a voté, en deuxième lecture, le bill no 91 fusionnant les commissions scolaires d'Alma, Naudville, Riverbend, Ile-Maligne et de la paroisse d'Alma. Cependant, à la demande de M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, la troisième lecture a été remise à une séance ultérieure.

Le gouvernement a fait approuver, par la Chambre basse, un amendement en vue de donner satisfaction à certaines délégations de la région ; au lieu de voir leur poste supprimé, dès le début de juillet, les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires qui vont être fondues en une seule et unique, deviendront automatiquement les assistants du secrétaire-trésorier de cette dernière commission ; ils le resteront jusqu'au 1er octobre prochain. Cela devrait assurer la continuité de l'administration.

Le député de Chicoutimi a attiré l'attention de l'assemblée sur les critiques formulées contre la composition du nouvel organisme.

La solution préconisée par le ministre de la Jeunesse, fixe à neuf le nombre des membres, dont quatre représentants d'Alma, comporte un risque ; il suffira, à ce groupe de quatre, de gagner à sa cause un des autres commissaires pour que s'établisse un contrôle. M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, propose donc de s'en tenir à sept membres, dont deux d'Alma et deux de Naudville. M. Paul Gérin-Lajoie répond que la question a été étudiée à fond et qu'il vaut mieux laisser le bill no 91 tel qu'il est pour ce qui touche à ce problème.

Au cours de la discussion, M. Talbot a reproché aux autorités provinciales de ne pas agir démocratiquement en imposant la nouvelle loi aux voisins d'Alma.

Nouvel organisme : la "Société saguenéenne de réhabilitation"

CHICOUTIMI. (A. F.) — La "Société saguenéenne de réhabilitation sociale" vient d'être formée, à Chicoutimi. L'organisme s'occupera des ex-détenus, des inculpés, des délinquants et des "autres personnes pour qui les services de cette société seront de quelque utilité".

Les lettres patentes confirmant l'existence du groupement ont été approuvées par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 17 mars dernier. Cette corporation n'a aucun but lucratif.

Les membres du bureau de direction sont : MM. Jean-Baptiste Maltais, Wilfrid Baron, l'abbé François Plourde, Emmanuel Tremblay, et Ghislain Girard. La société fonctionnera sous l'égide des Chevaliers de Colomb, de Chicoutimi.

Il y a moins d'un an, les promoteurs de cette oeuvre de bienfaisance se réunissaient pour lancer l'idée qu'il fallait s occuper des prisonniers et en particulier des ex-détenus. Prenant conscience de plus en plus de la nécessité d'une oeuvre de réhabilitation, les personnes dont les noms paraissent plus haut se sont associées pour mieux atteindre leur but. La Société saguenéenne de réhabilitation sera appelée à rendre de nombreux services dans l'optique de ses aspirations.

On doit connaître aujourd'hui, les buts spécifiques du nouvel organisme et ses projets futurs.

Joaillerie et tapisseries

Exposition de Delrue et Beauchemin à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.F.) — Deux artistes de Montréal, qui s'adonnent à deux arts, dont on ne connait pas la véritable existence au Saguenay, exposent présentement au studio Delisle, 369A, rue Racine, à Chicoutimi.

Il s'agit de Georges Delrue, joaillier, et de Micheline Beauchemin, qui y montre des tapisseries. L'exposition s'est ouverte, hier soir. Elle durera jusqu'au 24 de ce mois.

On compte environ 75 pièces de joaillerie, que M. Delrue a lui-même dessinées et façonnées. Les vitrines contiennent de véritables joyaux, dont la valeur ne peut échapper aux yeux des connaisseurs. On passe de l'épinglette à la montre-bracelet, en ne manquant pas d'admirer les boutons de manchettes, dont une seule perle est évaluée à $600.

Il y a les tapisseries de Mlle Beauchemin devant lesquelles on ne peut que s'interroger et surtout avoir l'envie de les posséder. Cette forme d'art, qui s'apparente quelque peu à l'artisanat, mais qui en diffère tout à fait dans l'esprit de l'artiste, est relativement nouvelle dans le Québec. Ce fait représente tant soit peu un paradoxe, quand on sait qu'il y a des tapisseries au Québec depuis le temps de la colonie. Mais les oeuvres de l'artiste montréalaise sont du plus récent modernisme dans leurs formes non figuratives et dans leurs textures toutes de laine.

Les tapisseries de Mlle Beauchemin rehaussent l'architecture de plusieurs importants édifices à travers le pays, dont une à l'aéroport de Dorval. On en a même installé une à l'hôtel de ville de Londres.

Huit des oeuvres les plus récentes de Mlle Beauchemin, sont actuellement exposées au studio Delisle.

Mieux vaut travailler que voler

CHICOUTIMI. (A. F.) — Cinq jeunes gens, de Bagotville, ont appris, que "ça payait plus de travailler que de voler..."

Les cinq comparses, âgés de 19 à 23 ans, ont comparu devant le juge Louis-René Lagacé, au Palais de justice de Chicoutimi, pour répondre à l'accusation d'avoir, le 5 juin, volé des outils et de l'essence, d'une valeur de $75, propriété de M. Gérard Simard, dans le rang Saint-Bruno de Grande-Baie.

Tous ont admis leur culpabilité. Ils ont été condamnés à un jour de prison et à $50 d'amende chacun ou à défaut de paiement de cette amende, à 15 jours de prison additionnels.

2 mois de prison à un Jonquièrois coupable d'inceste

CHICOUTIMI. (A. F.) — Un citoyen de Jonquière, accusé d'inceste, a vu se dessiner un instant les sinistres coups du fouet, pour se voir finalement condamner à deux mois de prison et à $200 d'amende, par le juge Louis-René Lagacé, qui, avant de faire connaître son verdict, a laissé savoir au prévenu que son crime, en vertu du code pénal, était punissable de 14 ans de pénitencier ou de la peine du fouet. Mais, après avoir pris en considération les représentations du procureur de la défense et aussi, vu certaines circonstances atténuantes, le président du tribunal a manifesté sa clémence.

Cependant, il est dit obligé de donner une sentence "appropriée". Il condamna l'inculpé à deux mois de prison et à $200 d'amende, à payer après avoir purgé la première sentence. Sinon, le coupable devra passer deux autres mois derrière les barreaux.

"Ne recommencez plus dans ce domaine, de lui conseiller le juge. La prochaine fois, ce sera beaucoup plus sévère."

M. Lefrançois sera content

JONQUIERE. (G.O.) — Tout ce qui touche, de près ou de loin, le service de police intéresse au plus haut point l'échevin Lefrançois. On a tout lieu de croire qu'il sera satisfait de la nouvelle formule adoptée par la ville, pour les billets de contravention au règlement de circulation.

Le conseil pourra désormais exercer un contrôle plus rigoureux sur les billets qui seront à l'avenir imprimés par ordre numérique, en triplicata. Une des formules sera remise à l'automobiliste, l'autre au trésorier municipal et la troisième demeurera aux archives du service de police. Des malins ont prétendu que la troisième formule devait être remise à l'échevin Lefrançois . . .

La décision du conseil a fait sourire plusieurs policiers qui n'ont quand même pas caché leur satisfaction. "Ça éliminera des doutes injustifiés qui planaient sur nous", a dit un agent.

Pour la défense passive

Une sirène d'alerte sera installée à Jonquière

JONQUIERE. (GO) — Le directeur de la défense civile, M. Paul-Emile Tremblay, vient d'informer le conseil que le ministère de la Défense nationale procédera prochainement à l'installation d'une sirène d'alerte à Jonquière. Cette sirène sera vraisemblablement installée au sommet de l'hôtel de ville.

Des délégués

L'échevin Hervé Blais a proposé que la ville défraie les dépenses de tous les membres du conseil, intéressés à assister au congrès annuel de l'Union des municipalités, qui aura lieu au Manoir Richelieu du 31 août au 3 septembre. Les frais d'inscription sont de $101.50 par personne. Aucun membre du conseil n'a exprimé le désir d'assister à ce congrès, du moins au cours de la dernière séance du conseil . . .

Aucune obligation

Répondant aux membres de la Coopérative St-Luc, l'ingénieur municipal a soutenu que la ville n'était aucunement tenue de fournir le matériel nécessaire à niveler le terrain entre la ligne d'homologation et le trottoir. L'ingénieur Lionel Simard a cependant tenu à préciser que des mesures étaient prises pour réparer les dommages, lorsque des pelouses étaient endommagées au cours des travaux de construction de trottoirs.

Moniteur

Les différents terrains de jeux de la ville auront leur moniteur en chef durant la période des vacances. Le conseil vient en effet d'engager M. Jean-Paul Bergeron au salaire de $80 par semaine. La commission sportive, comme on le sait, avait à plusieurs reprises recommandé l'engagement d'un moniteur pour la saison estivale.

Octroi de $3,500

Contrairement aux années précédentes, la ville de Jonquière vient d'accorder un octroi de $3,500 à Jonquière Loisirs, société coopérative qui gère le palais des sports. Depuis 1957, la ville accordait annuellement $5,000 à cet organisme. Le conseil soutient qu'il ne peut accorder plus de $3,500 cette année en raison de la situation financière actuelle de la ville.

Travaux de voirie

La ville a accordé à la maison Dufresne et Racine, pour la somme de $5,700, l'exécution des travaux de voirie sur les rues des Pins et des Ormes, ainsi que sur la rue portant le numéro cadastral 18-86 du rang VI à Jonquière. Deux autres firmes de Jonquière avaient présenté des soumissions, la maison Bouchard et Gravel pour la somme de $6,815 et Lorenzo Brisson pour $6,500.

Signaux lumineux

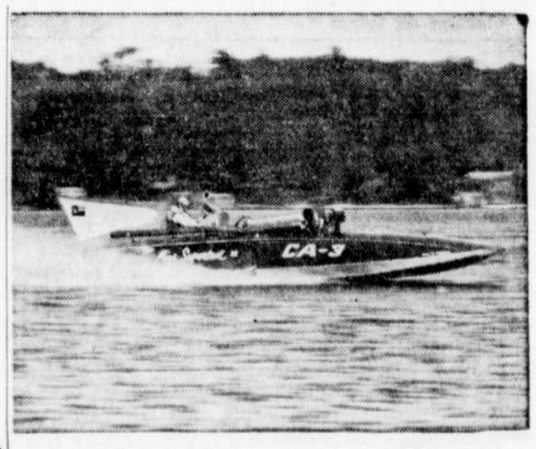
Le conseil a remis au comité plénier sa décision au sujet de la pose de signaux lumineux à la sortie de l'école secondaire et du collège classique. Le directeur de la sûreté municipale recommandait la pose de signaux à cet endroit. On sait que la ligue des propriétaires a logé plusieurs demandes à ce sujet au conseil et à la commission scolaire.

Modification

Le lieutenant-gouverneur sera saisi prochainement d'une demande de la ville de Jonquière pour changer l'article actuel de la charte qui limite le montant des octrois municipaux à $10,000 et $5,000 pour Jonquière loisirs. La ville veut que ce montant soit déterminé par la commission municipale, en vertu de l'article 26A.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Fier d'être Canadien...

Miss Supertest III, champion mondial canadien, démontra sa supériorité en triomphant de tous ses adversaires l'année dernière et se méritant le trophée Harmsworth. Supertest, compagnie entièrement canadienne, s'enorgueillit que Miss Supertest III ait gagné deux fois le championnat mondial pour le Canada.

Supertest est fière aussi des produits pétroliers canadiens de haute qualité qu'elle vend par l'entremise de milliers de vendeurs disséminés dans l'Ontario et le Québec, lesquels vous offrent un avantage unique: le service garanti!

SUPERTEST

Achetez des produits canadiens
Maintenez le Canada prospère

46359



DES LINGOTS SOUVENIRS — Suivant une suggestion du comité touristique de la Chambre de commerce d'Arvida, l'Aluminum Company of Canada Ltd. a consenti à faire couler de petits lingots en aluminium qui seront bientôt mis en vente à l'intention des touristes par certains marchands d'Arvida. Dans l'ordre habituel, MM. Gérard Duval, coordonnateur des visites industrielles de l'ALCAN; Théo Tremblay, gérant d'un magasin de la rue Davis; Laurent Thomassin, secrétaire de la Chambre de commerce et Jacques-E. Fortin, membre du comité touristique qui a eu l'idée des lingots.



...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | sec — importé de France
sucré — importé d'Italie

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Les urbanistes Bégin et Robert n'y voient qu'avantages

Les villes de Jonquière et Kénogami fusionnées?

par **Lucien Bouchard**

JONQUIERE — La fusion des deux villes de Jonquière et Kénogami est hautement souhaitable, selon les urbanistes-conseils Bégin et Robert, qui dressent actuellement le plan directeur de la ville de Kénogami.

S'adressant à un groupe de journalistes au cours d'une conférence de presse, les deux experts ont déclaré que Jonquière et Kénogami ne forment naturellement qu'une seule et même ville. Il ressort des études préliminaires auxquelles ils se sont livrés dans l'ébauche du plan directeur de Kénogami, que ces deux municipalités constituent un tout géographique, économique et culturel.

MM. Bégin et Robert ont laissé entendre que l'homogénéité des deux populations justifierait également l'élimination des frontières administratives de ces deux villes. Selon eux, une fusion éventuelle ne ferait que sanctionner l'union topographique naturelle des deux villes que séparent présentement l'une et l'autre, des lignes essentiellement arbitraires.

Toutefois, les deux urbanistes ont pris soin de ne pas s'aventurer sur le plan politique d'une annexion future. Ils se sont contentés de souligner l'opportunité et la possibilité physique de cette fusion, en regard du contexte économique et culturel des deux villes. "Il ne nous appartient pas de nous aventurer sur le plan politique de l'affaire, de même que nous ne saurions apprécier les autres impondérables qui y sont impliqués", a précisé M. Benoit-J. Bégin.

Ce n'est pas un thème neuf

On sait que la fusion des deux municipalités est apparue pour maints esprits, dans le passé, comme une quasi-panacée universelle à tous les maux de Jonquière et de Kénogami. Les mains ont été tendues du côté de Jonquière surtout. Et ce n'est un secret pour personne que les portes se sont pratiquement toujours fermées du côté de Kénogami.

Il est apparu clairement déjà, notamment dans l'affaire du projet d'aqueduc commun, que les Kénogamiens craignent d'être assimilés par leur voisine, plus puissante et plus ambitieuse. Les réactions ont même été violentes à certains moments. N'a-t-on pas déjà entendu une personnalité s'écrier "qu'on lui marcherait sur le corps plutôt que lui imposer l'annexion à Jonquière" ? La Chambre de commerce des jeunes de Jonquière s'est faite, au tournant des années '50 la championne de l'annexion. Inévitablement, un durcissement des positions a suivi chaque déclaration et chaque tentative.

On n'est pourtant pas sans concevoir les avantages découlant d'un tel projet : il en résulterait une ville qu'on n'hésiterait plus à déclarer "métropole du Saguenay". L'agglomération ainsi formée deviendrait, de toute évidence, la plus forte concentration démographique de la région et se trouverait peut-être en mesure de commander l'économie, ou à tout le moins, le commerce régional. Les gens éclairés ne laissent pas de deviner toute la force des pressions que pourrait effectuer un tel complexe métropolitain sur les organismes gouvernementaux.

Rêve ?

La nécessité de la fusion ne se fait donc pas seulement sentir sur le plan géographique et urbaniste, mais encore sur le terrain politique. Cependant, les précédents historiques ne laissent pas présager la fusion pour demain. Il faudra peut-être attendre que nombre de difficultés psychologiques s'aplanissent avant qu'un tel projet ne se concrétise.

On aura raison d'attendre. L'envergure de ce "rêve" est telle, qu'on gâcherait tout en voulant brûler les étapes. Tout n'a pas été dit d'ailleurs sur cette question. Avant de "bénir" le "mariage", les deux villes concernées feront bien d'effectuer un relevé de leurs actifs et de leurs passifs.

Quoiqu'il en soit, la fusion sera d'autant plus réalisable, une fois l'heure venue, que les deux villes concernées auront à s'offrir mutuellement autres choses que des dettes et des problèmes chroniques.

Le président du syndicat, aux employés de Price:

"Il faut envisager la grève"

par **Gaston Ouellet**

KENOGAMI. — "Il faut envisager très sérieusement la grève, elle peut éclater plus vite qu'on ne le pense . . ." a déclaré, hier soir, le président du syndicat des travailleurs de la pulpe et du papier de Kénogami.

Les quelque 150 syndiqués qui assistaient à l'assemblée spéciale n'ont pas bronché. Ils ont simplement levé la main droite pour appuyer une résolution demandant la formation d'un tribunal d'arbitrage. L'assemblée d'hier a été brève, comme la séance de conciliation qui a pris fin dès la première rencontre . . . Le conflit Price venait de franchir sa deuxième étape . . .

Un refus

L'attitude adoptée par la compagnie est déconcertante. Elle s'est refusée à tout compromis jusqu'à présent tant durant les négociations que durant la conciliation. Sa seule réponse a été "non" aux demandes syndicales.

Les représentants ouvriers voulaient procéder rapidement durant les pourparlers. Ils sont servis à souhait. L'été est la saison "idéale" pour déclencher une grève dans l'industrie du papier. Le président du syndicat l'a affirmé, hier soir, devant des travailleurs peu convaincus et visiblement plus intéressés par les premières belles journées de la saison estivale . . .

Cette apathie s'explique tout de même, car les pourparlers n'en sont encore qu'au stade de l'arbitrage. Le mot "grève" ne provoque pas encore cette "fièvre" qui les a animés en 1943 et 1956.

Comités de grève

Tout en rappelant que la "guerre était déclarée" et qu'il fallait "envisager très sérieusement la grève", le président du syndicat a invité les travailleurs à former le plus rapidement possible " les comités de grève", et les "comités de piquetage".

"D'ici la fin de semaine nous serons prêts, de dire M. Henri Vachon. La grève peut éclater plus vite qu'on ne le pense, surtout avec la nouvelle loi concernant l'arbitrage. Faire la grève en été, c'est plus facile qu'en hiver . . . L'été est la période idéale pour une grève dans l'industrie du papier . . ."

Le président du syndicat n'a pas caché sa déception devant l'attitude adoptée par les négociateurs patronaux durant les négociations directes. "On s'est contenté de nous regarder . . . Si la nouvelle loi concernant l'arbitrage vient changer les procédures en cours de route, nous changerons de route. L'important, c'est de ne pas être pris au dépourvu. Il faut aller de l'avant et le plus rapidement possible, "de dire en terminant M. Henri Vachon.

Autre attitude

Le conseiller technique de la Fédération de la pulpe et du papier s'est limité strictement à des considérations d'ordre technique. Ame dirigeante des négociations du côté syndical, Me Jean - Paul Lalancette est généralement très avare de déclarations à l'emporte-pièce.

"Les négociations n'ont rien donné, la compagnie se borne à répondre "non" à toutes nos demandes", de dire le conseiller technique en parlant des articles portant sur les demandes monétaires.

Me Lalancette a souligné que le conciliateur du ministère du Travail, M. Jean-Paul Lafleur, n'avait pas caché son étonnement devant l'attitude de la compagnie concernant les assurances et le fonds de pension des employés. M. Lafleur aurait trouvé "drôle" que les travailleurs paient pour un plan d'assurance qu'ils n'ont même pas eu la liberté de choisir.

"Nous croyons que l'assurance est un point négociable et que plusieurs modifications devraient être apportées. Le conciliateur a suggéré des rencontres entre les deux parties à ce sujet. Le syndicat n'a même pas une copie de la police maîtresse. Le contrat est signé entre Price Brothers et la compagnie d'assurances. Le conciliateur ne pouvait pas concevoir que les employés n'aient rien à dire à ce sujet."

Rappelons brièvement que les négociations ont débuté le 1er mai et qu'elles étaient rompues après seulement 5 rencontres. Quant à la conciliation, elle a débuté le 31 pour être discontinuée après seulement trois heures de pourparlers. Les séances arbitrales seront-elles aussi brèves ? La chose est possible, si l'on tient compte des amendements que le gouvernement provincial vient d'apporter à la loi concernant l'arbitrage.

La nouvelle loi obligerait les arbitres à soumettre leur rapport 45 jours seulement après la formation du tribunal, comparativement à 3 mois sous l'ancienne loi.

La nécessité du testament

BAGOTVILLE. (C. W.) — Une quarantaine d'hommes d'affaires et de commerçants de Bagotville ont assisté, mercredi soir, à l'hôtel Terminals, un souper-causerie sous la présidence de M. Aurélien Maltais, président de la Chambre de commerce de l'endroit.

Le conférencier, invité, M. Paul Belcourt, gérant adjoint du district de Québec de la Royal Trust, a traité de l'importance de faire un testament. M. Belcourt a également touché aux points suivants : résultats malheureux qui peuvent s'ensuivre, sans testament ; frais inutiles, qui se créent dans une succession ab intestat ; importance de nommer un exécuteur compétent et permanent et dans le cas, le meilleur c'est une compagnie de fiducie, qui ne meurt pas, qui ne prend pas de vacances toujours solvable et complètement impartiale, lorsqu'il s'agit des intérêts du bénéficiaire.

M. Belcourt a été présenté par le Dr Cléophas Claveau et remercié par M. Gérard Vallée, tous deux directeurs de la Chambre de Bagotville.

Des diapositives ont servi à donner des exemples concrets et ils furent suivies par un forum. C'était la première fois que M. Maltais présidait une assemblée de la Chambre depuis sa nomination à la direction de l'organisme, il y a un mois.

Concours pour pêcheurs et ...photographes amateurs

CHICOUTIMI. (A.J.) — Comme par les années dernières, on annonce un grand concours de pêche sous les auspices de l'association de chasse et pêche Saguenay - Lac-St-Jean. Il comportera une distribution de prix divers, d'une valeur globale de $1,000. Il y aura place non seulement pour les chasseurs et les pêcheurs mais aussi pour les photographes et les cinéastes. Les diverses décisions à ce propos ont été prises récemment à la dernière assemblée de l'association, sous la présidence de M. Justin Maltais, homme d'affaires bien connu de Chicoutimi.

Afin de donner pleine justice à tous les photographes concurrents, le concours sera divisé en deux sections, dotées chacune d'un magnifique trophée. La première partie sera réservée aux cinéastes qui emploient du 8 millimètres et la deuxième, à ceux qui utilisent du 35 millimètres, avec diapositives en couleurs.

Le concours est dès lors ouvert pour ne se terminer que le 15 décembre 1961. Un jury dont la compétence éclatera aux yeux de tous sera bientôt connu.

L'association possède déjà les prix promis ; mais un certain nombre de sportifs et amateurs des grands espaces lui ont fait tenir aussi des prix de valeur.

Il va sans dire que les entrées demeureront la propriété des participants et que l'association s'engage à retourner films et diapositives à [illegible] res, à la fin du concours.

Producteurs de grain du Saguenay

Marche sur Ottawa ajournée

CHICOUTIMI. (M.T.) — En ce qui concerne le problème de l'achat des grains au Saguenay, les producteurs de la région ont bien voulu retarder leur marche sur Ottawa, tout en continuant à faire des pressions afin que le gouvernement pose des actes.

La Fédération de l'UCC du Saguenay qui s'occupe activement de ce problème, vient d'obtenir l'appui de l'UCC de la province et espère compter prochainement sur celui de la Coopérative Fédérée.

Pour le moment, la fédération croit que l'on a l'intention de bouger, à Ottawa, à la suite des nombreuses démarches qu'elle a effectuée, de même que la CCS et les meuneries coopératives et indépendantes de la région du Saguenay. Le coeur du problème touche principalement les subsides accordés au transport des grains de provende et la politique générale de la Commission canadienne du blé.

On sait que les producteurs de la région, en vertu de cette politique, reçoivent $0.25 le cent livres de moins que les producteurs des autres régions de la province, alors que le taux de transport est plus élevé ici qu'ailleurs.

La fédération de l'UCC du Saguenay, qui a fait parvenir des documents sur la question aux quatre députés de la région ainsi qu'au premier ministre, vient de recevoir un mot de M. Vincent Brassard, député de Chicoutimi, l'informant que le ministre fédéral de l'Agriculture a promis une étude approfondie du problème qui fait partie d'un tout complexe.

Selon le député de Chicoutimi, "on peut dire que le ministre est très bien disposé à l'égard des fermiers et il a ordonné une étude de tous les moyens possibles pour conserver le caractère des fermes québecoises. D'après le ministre et les officiers de son département, l'ensemble de cette étude devrait être terminé à la fin de juin. D'ici là, nous pouvons espérer des développements très intéressants pour notre région", conclut M. Vincent Brassard.

Décès de M. Joseph Gagnon

CHICOUTIMI. (M.T.) — Avec la disparition de M. Joseph-O. Gagnon, fondateur avec son frère Louis, de la maison Gagnon et Frères, décédé hier à l'âge de 76 ans, 8 mois, le monde des affaires dans la région et en particulier celui de Chicoutimi perd un homme qui a fait sa marque au Saguenay-Lac-St-Jean.

Son dynamisme personnel, son habileté à conduire les hommes et son sens de l'innovation semblent avoir caractérisé toute sa carrière. Connu comme étant très charitable, M. Gagnon s'est intéressé, tout au long de sa vie, à de nombreuses oeuvres, en signe de gratitude il a reçu la décoration papale "Bene Merenti" ainsi qu'un permis d'oratoire domestique directement de Rome.

Le mouvement auquel il a consacré le plus de son temps a été sans contredit l'organisation de l'AJC dans la région. Il s'est occupé également de plusieurs autres mouvements et a pris part à quantité d'activités d'intérêt régional. La souscription en faveur du grand séminaire a été une des dernières oeuvres à avoir reçu son concours personnel.

Né à la Grande Baie en 1885 du mariage de Bénoni Gagnon et Malvina Gauthier, M. Joseph-O. Gagnon a été élevé sur la terre paternelle jusqu'à l'âge de 15 ans, alors que sa famille décida d'émigrer aux Etats-Unis, où il travailla comme manoeuvre dans une usine de pulpe à $0.15 l'heure.

Il s'est lancé en affaires en 1904 quand, avec son frère Louis, il acheta un commerce pour la somme de $350 à Rumford, dans le Maine, au moment où son père venait de mourir. En 1908, gagnée par le mal du pays, Mme Gagnon insista pour retourner au Québec.

Dès leur arrivée à Chicoutimi, ils achetèrent un nouveau commerce, à l'emplacement même de la maison-mère actuelle. Grâce à l'utilisation des méthodes avec lesquelles les deux frères s'étaient familiarisés aux Etats-Unis, le commerce prospéra rapidement, si bien qu'en 1919 on célébrait le 15e anniversaire et que la maison comptait sept succursales. Elles se sont multipliées depuis lors, comme on peut le constater aujourd'hui.

Les frères Gagnon ont été des innovateurs en associant systématiquement leurs gérants et hommes-clés à leurs affaires.

Le 11 juin : journée à souligner brillamment

ALMA, (P. T.) — La Ligue du drapeau saguenéen vient d'inviter toutes les institutions de la région à souligner dignement dans les écoles, la date du 11 juin, qui nous rappelle un fait mémorable dans les annales de notre région, celle de la naissance du Royaume du Saguenay. En effet, c'est le 11 juin 1838, que les 14 premiers colons débarquèrent à St-Alexis de Grande-Baie pour entreprendre l'oeuvre merveilleuse que nous vivons aujourd'hui.

Ce glorieux événement, qui sera célébré dignement dimanche soir à plusieurs endroits, sera le sujet d'entretiens dans toutes les écoles de la région. Il ne s'agira pas d'un cours d'histoire régionale mais plutôt de courts entretiens sur le berceau de la civilisation au Saguenay.

Comme le demandait le propagandiste de la Ligue du drapeau saguenéen, M. Charles-Edouard Langevin, d'Alma, les dirigeants de nos institutions pourront, au cours de la semaine prochaine, faire revivre auprès de leurs élèves, les faits saillants qui se sont produits depuis les débuts de notre région.

"En plus d'habiter un magnifique et vaste "royaume", riche en ressources naturelles, a déclaré M. Langevin, nous avons l'insigne honneur de posséder un drapeau vraiment distinctif".

Toute la population est également invitée à prendre part aux manifestations de la Fête du Saguenay.

Les Yankees triomphent des Pirates 2-1 -- Gagnon brille

PORT-ALFRED, (W.G.) — Les Yankees de Grande-Baie ont porté à quatre le nombre de victoires sans défaite remportées dans la ligue Continentale, en triomphant des Pirates de Port-Alfred par 2-1, hier à Grande-Baie.

Jocelyn Gagnon s'est avéré l'étoile de la rencontre en faisant produire à lui seul tous les points des siens et à chaque occasion Yvon-Maurice Bouchard croisait le marbre.

Plus de 300 personnes ont assisté à une partie de toute beauté et, à plusieurs occasions, ont manifesté devant les exploits défensifs réussis par les deux clubs, notamment Noël Bouchard, Michel Truchon, Maurice Brassard et Germain Potvin.

L'artiste de la balle rapide, Michel Simard, est sorti victorieux d'un excitant duel avec Léo Bolduc, le même homme qui lançait une partie sans point ni coup sûr, lors de la joute décisive, l'année précédente.

Simard ne distribua que quatre coups sûrs et fit mordre la poussière à 10 frappeurs. Quant à Bolduc, il espaça bien 8 coups sûrs et retira 7 hommes sur des prises, en 7 manches.

Les Yankees enfilèrent la première marque de la soirée à la troisième manche, grâce à un coup retenu parfait de Jocelyn Gagnon, mais les Pirates vinrent niveler le pointage à la dernière reprise sur un mauvais lancer d'Yvon-Maurice Bouchard. Terminant cette manche au bâton, les locaux ouvrirent les hostilités avec le coup opportun d'Yvon-Maurice Bouchard. Germain Potvin a raté son sacrifice mais Noël Bouchard cogna son deuxième coup sûr de la joute, permettant à Yvon-Maurice Bouchard de passer au troisième coussin. On décida de jouer le jeu coincé, mais la balle roula en dehors de la ligne. Jocelyn Gagnon, à l'envoi suivant, au champ gauche, échappa la balle mais tout de même Yvon-Maurice Bouchard aurait eu amplement le temps de compter. Les nombreux partisans ont longuement ovationné les responsables de ce gain.

Chaque clan a commis une erreur, Yvan Tremblay, pour avoir protesté une troisième prise, se vit expulser par l'officiel Jean-Claude Simard. Yves Savard était l'arbitre sur les buts.

Maurice Brassard, Jean-Yves Picard, Jean-Maurice Dufour et Paul Robitaille récoltèrent les coups sûrs des Pirates. Chez les vainqueurs, Jocelyn Gagnon, Noël et Yvon-Maurice Bouchard ont été les meilleurs avec deux chacun. Michel Simard et François Tremblay obtinrent les autres.

Sommaire :

Pirates	000 001 0—	1	4	1
Yankees	001 000 1—	2	8	1

Batterie : Bolduc et Larouche ; Simard et Bélanger.

Le Camporee scout suscite l'intérêt

CHICOUTIMI. — (A. F.) — L'approche de la date où se tiendra la Camporee scout du diocèse de Chicoutimi fait naître une activité presque impatiente chez les jeunes qui y participeront. On mentionne que quelques troupes se sont rendues "inspecter" le terrain du campement, sur les bords de la rivière Ha ! Ha !, à 18 milles de Chicoutimi.

Le camp, qui se tiendra du 26 juin au 5 juillet, rassemblera quelque 400 scouts de la branche des éclaireurs, répartis en 11 troupes. Celles-ci viendront des principales villes de la région. Toutes se préparent à cet événement, qui ne s'est produit qu'une seule fois auparavant au Saguenay; soit il y a dix ans.

C'est maintenant assuré, l'évêque du diocèse, son excellence Mgr Paré, célébrera la messe, le dimanche 2 juillet, au campement. Cette cérémonie se déroulera en présence de représentants de la fédération des scouts de Montréal, et des dirigeants du scoutisme diocésain. Ce même jour, dans l'après-midi, le commissaire Michel Corriveau, de Chicoutimi, remettra des décorations à un certain nombre de campeurs.

Pour préparer le terrain à ce grand rassemblement, on tiendra un "précamp", le 19 juin. Ce campement préliminaire sera composé de commandos. Ils s'occuperont principalement à préparer le quartier général du Camporee.

En ce qui touche à l'ensemble des préparatifs du campement, un porte-parole des principaux responsables a dit "ça va on ne peut mieux . . ."

Convocation

Demain soir, une soirée récréative est organisée pour les Chevaliers de Colomb accompagnés de leur épouse. — conseil [illegible] local de l'avenue du Port, à Port-Alfred.

L'avantage d'un rôle unique d'évaluation

PORT - ALFRED. (C.W.) — En vue d'économiser des déboursés supplémentaires aux contribuables, la commission scolaire de Port-Alfred demandera seulement un rôle d'évaluation pour les deux paroisses plutôt que deux séparés comme elle le faisait depuis l'annexion de St-Edouard et de St-Alexis en 1957.

Le commissaire Eddy Lalancette, qui a soulevé la question, a signalé que cette coutume n'entraînait aucun avantage supplémentaire. Les autres commissaires et le président Armand Bergeron se sont ralliés à la proposition du commissaire Laurent Bolduc.

Un nouveau poste à M. J.-A. Boisvert

CHICOUTIMI. (A.J.) — Dorénavant, toute la police extra-municipale du district de Chicoutimi se trouvera sous la direction de M. J.-A. Boisvert, jusqu'ici, chef de la police provinciale uniquement. Il était sergent; il portera le titre de caporal mais il assumera en même temps la direction de la police judiciaire, des agents de la route et de l'escouade des liqueurs.

Voici quelques notes biographiques sur le nouveau chef.

Né à Thetford-les-Mines, le 5 juin 1911, le jeune Joseph-Adrien ne tarda pas à suivre ses parents aux Etroits-Témiscouata, où sa mère étant devenue veuve, il dut trimer dur et de bonne heure afin de subvenir aux besoins de la famille.

Il exerça divers métiers. Puis il épousa, le 16 septembre 1931, Mlle Marie-Jeanne Lavoie, à Notre - Dame de Témiscouata, dès lors, il ne tarda pas à entrer dans la gendarmerie, on le mit à l'épreuve successivement chez lui, à Gaspé, à Quebec, à Roberval — deux ans — puis à Chicoutimi, où il dirigeait le service de la police provinciale depuis une douzaine d'années.

M. et Mme Boisvert sont à la tête d'une belle famille de neuf enfants.

Ceux-ci sont : Germain — des Oblates de Marie — Roland, marié et établi en Ontario, Maurice, agent-vendeur; Thérèse, aussi mariée et demeurant à Chicoutimi; Adrien — frère Réal-Adrien, mariste, qui enseigne à Alma; Joseph, Jacqueline, institutrice; Denise, infirmière-étudiante et Claire.

Port-Alfred refuse le remboursement

PORT - ALFRED (W. C.) — Les syndicats coopératifs doivent - ils payer des taxes foncières dans les limites d'une ville ?

Quelle qu'en soit la réponse, le conseiller juridique de la ville de Port-Alfred informe son conseil qu'il devra refuser de rembourser la somme de $750 au Syndicat coopératif agricole de Grande-Baie et de l'aviser que s'il intente une action, elle sera immédiatement contestée.

La raison de cette demande de remboursement de la part des syndicats coopératifs de Grande-Baie c'est que de par leur constitution, la ville ne peut leur imposer de taxes foncières.

Prochaines cliniques

CHICOUTIMI. — Les cliniques de la semaine prochaine de l'unité sanitaire du comté de Chicoutimi seront les suivantes :

Lundi, à St-Fulgence : de 2 h. à 3 h., clinique de D.C.T. et polio ; à Chicoutimi : à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h., clinique de D.C.T. et polio ; de 5 h. à 7 h., clinique de rayons X.

Mardi, à Chicoutimi-Nord : à l'hôtel de ville de 2 h. à 3 h., clinique de D.C.T. et polio.

Rang St-Aniced, à l'école, à 10 h., clinique de D.C.T. et polio.

A Chicoutimi, à l'hôtel de ville, de 9 h. à midi, et de 2 h. à 4 h., clinique de Rayons X.

Mercredi, à Rivière-du-Moulin, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h., clinique de D.C.T. et polio.

A St-Isidore, au collège de 3 h. à 3 h. 30 h., clinique de D.C.T. et polio.

A Chicoutimi-Nord, au couvent St-Luc, de 2 h. à 3 h., clinique de D.C.T. et polio.

Au collège St-Luc, de 3 h. à 3 h. 30, clinique de D.C.T. et polio.

A Port-Alfred, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30, clinique de rayons X.

Jeudi, à Chicoutimi-Nord, à l'école St-Charles, de 2 h. à 2 h. 30, clinique de D.C.T. et polio.

A l'école St-Henri, de 2 h. 30 à 3 h., clinique de D.C.T. et polio.

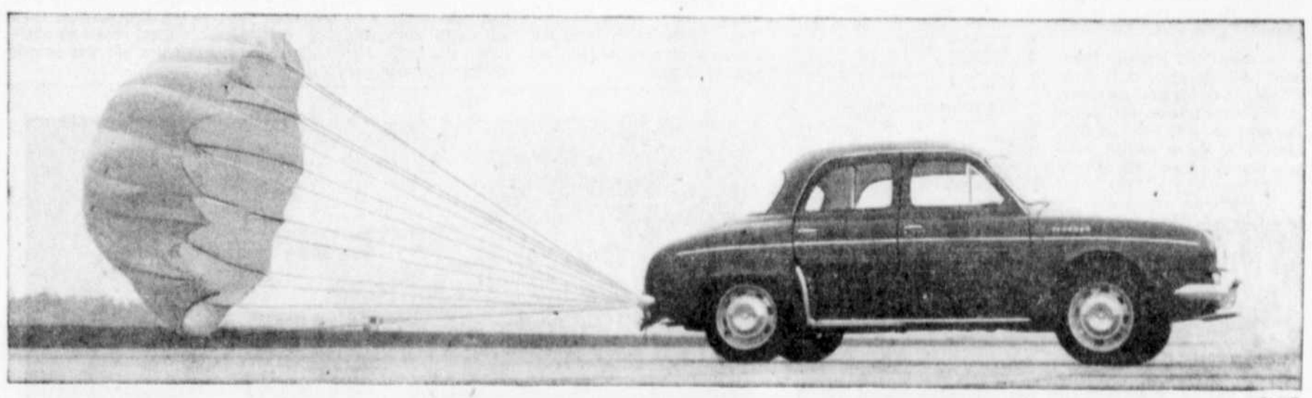
A l'école St-Benoit, à 10 h., clinique de D.C.T. et polio.

A l'école du centre, à 10 h. 15, clinique de D.C.T. et polio.

A l'école Gobelin, à 10 h. 30, clinique de D.C.T. et polio.

Vendredi, à Port-Alfred, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30, clinique de D.C.T. et polio.

Une conception nouvelle de voiture économique—un record de performance et de robustesse



81-10F

RENAULT gordini

Oui, car jamais une voiture n'avait été *à la fois* aussi économique, aussi robuste, et n'avait donné de telles performances. Des preuves ? 44 milles au gallon, $1,895 tout équipée. Et quelle robustesse! Votre Renault Gordini est garantie pour 12,000 milles ou 12 mois. C'est une voiture traitée spécialement pour le rude climat canadien: protection anti-rouille, suspension aérostable surbaissée et renforcée, double filtre à air, et—au dire de tous—le meilleur chauffage des voitures de sa classe. Venez admirer son confort et son luxe! Et laissez-vous emporter par ses 40 CV et ses 4 vitesses! Vous aurez l'impression de conduire une voiture de sport, tout en vous prélassant dans une familiale économique, une confortable "4 portes".

RENAULT GORDINI SEULEMENT 1,895 DOLLARS TOUT ÉQUIPÉE, PORT D'ENTRÉE

Agents Renault Autorisés

GARAGE WILLIE LTEE., 3432 rue Masson, Montréal.

MONTREAL DAUPHINE, 306 rue St-Zotique est, Montréal.

VALLEY AUTO INC., 3478 Boul. LaSalle, Verdun.

TRICOLOR MOTORS LIMITEE, 275 chemin Lakeshore, Pointe Claire.

CLAUDE TREMBLAY AUTO ENRG., 100 boul. Métropolitain, Ile Perrot.

MARIONS AUTOMOBILES LTEE, 1145 Boul. Manseau, Joliette.

AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE, 1824 rue Ste-Catherine O 8555 chemin Devonshire, Montréal.

BOULOGNE AUTOMOBILES LTEE, 750 rue Victoria, St-Lambert.

GENERAL AUTO PARTS INC., 2695 rue Dessaulles, St-Hyacinthe.

GARAGE YVAN MORAND, 116 Boulevard 9 C, St-Constant.

LUCIEN DAGENAIS & FILS LTEE, 603 Boul. Labelle, Fabreville.

BEAUVAIS AUTO LTEE, 5 rue Bourgogne, Fort Chambly.

MARC LABERGE, INC., Boul. St-Jean-Baptiste, Routes 3 et 4, Chateauguay.

GARAGE PELLETIER, 1215 Bl. des Laurentides, St-Elzéar

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

La population d'Alma et de toute la région pourra être témoin demain soir d'un spectacle, pratiquement jamais vu. Pour la première fois, en effet, un groupe de jeunes gens ont décidé de rendre hommage de façon officielle à tous les corps publics. C'est de là qu'est venue l'idée de nommer la soirée "Danse des képis".

Il est impossible d'en douter, l'évènement ne manquera pas de couleur. Cadets de Naudville, corps de policiers, gardes paroissiales, frontiersmen, ambulanciers St-Jean, et autres, seront du groupe. Le tout sera rehaussé par la présence de l'Harmonie d'Alma, qui va en profiter pour présenter à la population quelques pièces de son vaste répertoire.

La présence de l'Harmonie d'Alma constitue en elle-même une très belle attraction, et les organisateurs de la soirée, ont probablement voulu saisir cette occasion pour féliciter publiquement le groupe d'Alma, qui s'est largement distingué, lors du récent festival régional à Dolbeau, remportant, quatre trophées sur une possibilité de cinq.

L'idée de saluer le travail de tous les corps publics, qui seront là demain soir, est également digne d'éloge. Il n'arrive pas souvent que les personnes qui se dévouent, dans un costume ou dans un autre, se voient publiquement félicitées. Leur travail se déroule dans l'ombre, et on n'a même pas l'idée de se présenter ce qui se produirait, s'il n'existait pas.

Toute cette démonstration sera couronnée par un brillant spectacle, donné par le corps des majorettes de Trois-Rivières. La renommée de ce groupement a depuis longtemps dépassé les frontières de la Mauricie, et ici, on a l'assurance que la démonstration sera quelque chose à voir.

Le spectacle proprement dit à l'aréna, débutera à 8 heures, avec l'arrivée des autorités religieuses et civiles d'Alma et des villes environnantes. Il sera suivi de la présentation des corps publics et du spectacle des majorettes de Trois-Rivières. Le programme a été agencé pour éviter les longueurs inutiles, et à 10 heures, tout devrait être terminé.

Nous invitons fortement la population de toute la région a répondre à l'invitation qui lui a été lancée, pour prendre part à la "La danse des képis" demain soir à l'aréna d'Alma.

AU TENNIS

Le club de tennis de Riverbend n'a jamais commencé sa saison régulière avec autant d'ardeur. L'idée d'inaugurer la saison par un tournoi s'est avéré heureuse, et nombreux sont les amateurs de ce sport qui ont répondu à l'invitation de Serge Daigle et du président Emmett Kelley.

Même avec le retard dans la possibilité d'inaugurer le tournoi, ce dernier s'avère jusqu'ici un grand succès, et si les choses continuent du coté température, tout pourra être terminé d'ici une semaine. On nous permettra de signaler que le président Kelley, qui fait un retour au jeu, sait encore s'imposer. Avec Guy Bergeron, qui n'est pas encore en forme, il constitue quand même une équipe qui a de l'étoffe.

Les amateurs de tennis auront appris avec plaisir que la ville d'Alma et les autorités de la Commission scolaire étudient la possibilité de doter la ville de 7 terrains qui seraient situés entre le collège St-Joseph et la nouvelle école Damase Boulanger. Le projet serait réalisé conjointement par les deux organismes, souhaitons qu'il soit mené à bonne fin !

Jean-Marie Vigneault occupe le premier rang chez les frappeurs

CHICOUTIMI. (G. P.) — Le joueur de troisième but Jean-Marie Vigneault, des Chevaliers de Kénogami, figure au premier rang des frappeurs de la Ligue senior de baseball du Saguenay, avec une moyenne de .538, répartie de 14 coups sûrs, en 26 présences officielles, au bâton.

Son coéquipier Jean-Claude Bourgeois le suit d'assez loin, ayant conservé .462 et deux joueurs des Braves de Jonquière viennent ensuite, Jocelyn Gagnon et Paul Julien.

Le jeune Jean-Paul Collard est le meilleur frappeur du Chicoutimi, et il figure en septième place du classement, tandis que Jacques Allard, en sixième position, domine pour les Athlétiques d'Alma. Le receveur Jean-Marie Paquet, d'Arvida est le premier cogneur de son équipe, et il est en 10e place.

Classement des frappeurs

	J	Ab	Cs	Moy.
J.-M. Vigneault, Kén.	7	26	14	538
J.-C. Bourgeois, Kén.	7	26	12	462
Jocelyn Gagnon, Jon.	6	21	9	428
Paul Julien, Jon.	7	28	11	392
Rod. Labrecque	7	35	13	370
Jacques Allard, Alma	5	19	7	368
J.-P. Collard, Chi.	5	14	5	357
B. Langlois, Chi.	6	23	8	347
J.-Y. Loubier, Chi	6	17	6	353
J.-M. Paquet, Arv.	5	24	8	333
Yvan Tremblay, Kén.	7	33	11	333
Claude Lizotte, Chic.	6	21	7	333
Roger Bouchard, Jon.	7	19	6	315
Gerry Brossard, Arv.	4	16	5	312
J.-P. Tremblay, Jong.	7	26	6	300
J. Desmeules, Jong.	7	30	9	300

Courses sous harnais

Hokie établit un record à la piste de Jonquière

JONQUIERE. (R.H.) — L'attraction principale du programme de courses sous harnais, présenté mercredi à la piste de Jonquière, a donné lieu au temps le plus rapide effectué cette saison. En effet, Hokie conduit par Brochu, a parcouru le mille en un temps de 2.09 3-5 minutes, devançant ainsi Viola Scott qui atteignait le fil d'arrivée en seconde place.

Au domaine du pari double, la combinaison 1-3, à la 2e course, composée de Shadydale Monarch et Sky Thunder, a rapporté la jolie somme de $127.30 pour la mise habituelle de $2.

Voici le résultat complet du programme, tel que compilé par le publiciste de la piste, Jean-Guy Bergeron.

1ère course — Bourse : $100

Rocket Express	8.60	7.70	4.60
Count Ferland		5.00	3.20
Sandy B. Hall			3.60

Temps : 2.12 4-5.
Ont aussi couru : Vernon's Baby, Rocky Castle, Fisher, Clay, Viola, Mac et Baldie Lee.

2e course — Bourse : $125

Shadydale Mon'ch	14.30	9.30	5.00
Royal Ketty		8.80	6.30
Sky Thunder			4.60

Ont aussi couru: Kenny Volo, Harry P. Mc., Débutante Hi Lee, Paul Direct et G. C. Van.
Temps: 2:14. Pari-double: $127.30.

3e course — Bourse : $100

Doctor Glen	17.60	5.20	3.60
McKenny Direct		4.00	3.50
V. McCarville			3.10

Temps: 2:15 3-5. Quinella: $23.90
Ont aussi couru: Highway Express, Miss Brakefield, Hava Real Guy, Royal Spice et Al Dale Can.

4e course — Bourse : $100

Cyril's Key	22.40	12.40	5.60
Mighty A Jet		3.20	2.70
Heavenly Rose			4.30

Temps: 2:10.
Ont aussi couru: Sir Lullwater, String Along, Prize Hall, Real Elkington, Accident.

5e course — Bourse : $275

Josedale Attorney	12.10	5.70	4.30
Waycrown		4.00	3.60
Ida Direct			5.60

Ont aussi couru: Grattan Direct D., Bobby Hal Scott, Accent, Imogene, Bridge et Secret Agent.
Temps: 2:13. Quinella: $20.50.

6e course — Bourse : $250

Hokie	5.20	3.00	2.30
Viola Scott		3.20	2.50
Success Harry			3.10

Temps: 2:09 3-5.
Ont aussi couru: Indian Jester et My Gun.

7e course — Bourse : $175

Chivalry	24.20	11.50	5.30
Dudly Tass		22.90	7.00
Magic Wand			4.00

Ont aussi couru: Richard Lynn, Irish Lucq, Shep York et Gene L. Todd.
Temps: 2:13 4-5. Quinella: $81.00.

8e course — Bourse : 275

Josedale Attorney	5.60	2.80	2.50
Grattan Direct D.		3.30	2.50
Accent			2.80

Temps: 2:13 4-5.
Ont aussi couru: Waycrown Ida Direct Bobby Hal Scott.

L'école Ste-Thérèse d'Alma remporte le trophée du mois

ALMA. (P.T.) — L'école Ste-Thérèse s'est mérité le trophée du mois, offert par la caisse populaire d'Alma à l'école qui a enregistré le plus haut pourcentage de dépôts à la caisse scolaire, en rapport avec le nombre d'élèves, au cours de chaque mois. L'école Ste-Thérèse, qui compte 426 élèves, a enregistré 854 dépôts au cours du mois de mai.

C'est le couvent Marguerite-Bourgeois, premier pour le mois d'avril, qui s'est classé en deuxième place pour le mois de mai, avec 1081 dépôts pour 830 élèves. En troisième place, on trouve l'école St-Jude, qui a enregistré 472 dépôts pour 448 élèves.

Les trophées ont été remis aux institutions mentionnées par le gérant de la caisse populaire, M. Laurent Savard, qui s'est déclaré très satisfait de l'année sociale de la caisse scolaire. En effet, au 31 mai de cette année, les 2,341 déposants à la caisse scolaire d'Alma avaient à l'épargne la somme impressionnante de $21,613.86 ; ce qui représente une augmentation d'environ $3,000 sur la même période de l'an dernier.

Le gérant de la caisse populaire a précisé qu'il s'agissait bien là d'un mouvement visant à créer l'habitude de l'économie par l'épargne chez les jeunes, puisque, l'an dernier, au cours de la période des vacances, les jeunes déposants avaient retiré moins de $700 à la caisse scolaire.

Nominations ecclésiastiques

CHICOUTIMI. — Par décision de S.E. Mgr Paré, évêque de Chicoutimi, M. l'abbé Paul Etienne Bouchard, curé de Ste-Elisabeth - de - Proulx, a été nommé curé de la paroisse de l'Ascension, en remplacement de M. l'abbé Louis-Eugène Otis, principal de l'Ecole normale des garçons.

M. l'abbé Eudore Gagnon, vicaire à Ste-Anne, devient curé de la paroisse Ste-Elisabeth-de-Proulx.

Les cérémonies de l'installation des deux curés auront lieu jeudi, le 15 juin.

L'entrainement des Lions débute lundi

JONQUIERE. (R. H.) — Les Lions de Jonquière-Kénogami de la ligue Intermédiaire régionale de football débuteront officiellement leurs activités pour la prochaine saison, lundi prochain, alors que les séances d'entrainement s'ouvriront, sur le terrain du collège classique.

La saison dernière, l'équipe n'avait commencé son camp d'entrainement que vers le milieu de juillet, mais la chose a dû être avancée cette année, en raison de la date hâtive de l'ouverture de sa saison régulière, soit le 6 août. L'entrainement des Lions sera dirigé conjointement par les instructeurs Claude Vaillancourt et Russell McGrath qui assumeront, cette saison encore, la direction du personnel.

Les premières séances d'entrainement consisteront surtout en exercices physiques, de manière à ce que tous les joueurs soient en pleine condition le plus rapidement possible. Cette précaution a pour but de diminuer les risques de blessures. Dès le début, il y aura également une période de temps consacrée à l'enseignement des techniques de base du football, dispensée par les instructeurs Vaillancourt et McGrath.

Tous les joueurs de l'édition 60, ainsi que tous les autres jeunes intéressés par le football sont invités à se présenter au camp d'entrainement des Lions, dès lundi, au terrain du collège classique, pour 7 heures.

Camil Nepton signe un contrat d'essai avec le Jonquière

JONQUIERE. (R. H.) — Le jeune Camil Nepton, un voltigeur de 18 ans, a accepté de signer un contrat d'essai avec le Jonquière, de la ligue régionale de baseball.

Nepton, qui évolue avec les Braves de la ligue junior depuis trois saisons, a remporté le championnat des frappeurs de ce circuit, la saison dernière, en conservant l'impressionnante moyenne au bâton de .435.

La formule qui lie Nepton au Jonquière stipule que ce dernier a le droit d'évoluer durant 5 parties avec l'équipe senior, sans pour cela perdre son statut de joueur junior. Ce jeune voltigeur, qui possède de réelles aptitudes au baseball, participait à l'entrainement de l'équipe senior depuis les tout débuts du camp avant-saison. Les amateurs auront vraisemblablement l'occasion de voir Camil Nepton à l'oeuvre, dès dimanche, alors que Jonquière visitera Kénogami, au stade de la rue Cabot.

Le Jonquière inflige une autre défaite au Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — Le Jonquière a fait subir au Kénogami sa quatrième défaite consécutive, hier soir, au stade de la rue Cabot, alors que les hommes de Louis Girard ont vaincu ceux de Rodrigue Langevin au compte de 4 à 3.

Les Kénogamiens ont amorcé un ralliement à la toute dernière manche, mais les deux points enregistrés ne furent pas suffisants pour leur assurer la victoire. Alors qu'un homme était retiré et que deux autres occupaient les sentiers, André Bouchard a réussi un long ballon sacrifice qui devait faire produire un point. Cependant, le lanceur gagnant, Paul Julien, s'est bien tiré d'affaire en retirant Jean-Marie Vigneault sur trois prises. Encore une fois, les erreurs ont coûté la victoire au Kénogamiens qui en ont commis six comparativement à une seule pour Jonquière.

Les deux clans en présence ont réussi le même nombre de coups sûrs, soit cinq. Paul Julien, l'artilleur victorieux a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux coups sûrs, dont un double. Incidemment, fait assez inusité, pour un lanceur, Julien a été gratifié d'un but sur balles intentionnel. Jacques Desmeules, Roger Bouchard et Gilles Deschênes ont réussi les autres coups en lieu sûr des jonquiérois.

Pour Kénogami, les coups sûrs appartiennent à Ghislain Gagné, un double, Jean-Claude Bourgeois, André Bouchard, Yvon Vigneault et Yvan Tremblay. Le point victorieux du Jonquière a été réussi à la sixième manche, alors que Jean-Paul Tremblay a croisé le marbre, sur un simple frappé à l'intérieur, à la suite de deux erreurs des kénogamiens.

Paul Julien, qui a officé pendant toute la rencontre au monticule, pour PJonquière, s'est acquis la victoire, tandis que Jean-Jacques Gaucher subissait la défaite, sa première de la saison, contre deux gains.

Sommaire :

Jonquière : 010 - 002 - 100 4-5-1-9
Kénogami : 010 - 000 - 002 3-5-6-9

Batteries : Jonquière : Paul Julien, gagnant, et Léon Coulombe ;

Kénogami : Jean - Jacques Gaucher, perdant, et Rodrigue Langevin.



LES TECHNICIENS AU MONT UPICA — Des représentants de la Corporation des techniciens professionnels du Saguenay ont été accueillis, en fin de semaine, à la station de radar du Mont Upica, dans les Laurentides. On voit ici, MM. Lucien Bergeron, le chef d'escadrille Graham Ingliss, serrant la main au président de la Corporation des techniciens, M. Jean-Paul Godin ; l'officier Michel Lemerise et M. Hervey Lalancette, organisateur de la visite.

Claude Bouchard conduit Alma à un gain de 8 à 4 sur Chicoutimi

ALMA. (G.P.) — A l'occasion de leur seconde joute sous les réflecteurs, les Athlétiques d'Alma se sont mérité une deuxième victoire, cette fois aux dépens du Chicoutimi au compte de 8 à 4.

Le solide lanceur droitier, Guy Bouchard, a tenu les frappeurs de Chicoutimi en respect et ne leur a alloué que huit coups sûrs en plus d'effectuer huit retraits au bâton sur trois prises. Il est bon de préciser que Bouchard mérite ainsi sa deuxième victoire de la saison et que c'est lui qui est responsable des deux gains des hommes de Gérard Duchesne.

Hier soir, Bouchard n'a pas eu besoin d'être relevé de son poste, et il a constamment dominé la situation. Le lanceur gagnant a été particulièrement impitoyable contre Frank Lavoie qu'il a retiré au marbre à trois reprises consécutives. Bouchard a terminé sur une note également dynamique en réduisant Bernard Langlois à l'impuissance au bâton, le dernier frappeur à lui faire face.

Les joueurs de Chicoutimi ont tout d'abord pris l'initiative dans le pointage en comptant deux buts à la quatrième manche mais les protégés de Raoul Harvey ont explosé et en trois apparitions consécutives au bâton, ils ont enregistré deux points, et quatre points pendant les sixième, septième et huitième manches.

Le club de Chicoutimi a dû faire appel à trois lanceurs soit Claude Leclerc, André Ringuette et Harry Oliver. Fait assez surprenant, c'est Ringuette qui a été le plus malmené par les frappeurs d'Alma, qui n'avaient jamais été chanceux contre lui l'an dernier.

La rencontre a été du type à peu près parfait. En fait, les représentants de Chicoutimi n'ont commis que trois erreurs et ceux d'Alma, deux. Par ailleurs, les hommes du "Mexicain" ont dominé dans les coups sûrs avec 11 comparativement à huit pour Chicoutimi.

Encore une fois, les estrades du stade St-Joseph étaient remplies à capacité pour cette deuxième joute, et le public n'a pas ménagé ses encouragements aux joueurs locaux.

Les Athlétiques, selon le calendrier, ne joueront pas avant mardi soir prochain, et selon toute probabilité ils auront alors du grand nouveau sur l'alignement.

Sommaire :

Chicoutimi 000 200 110—4 8 3 7
Alma 000 002 24x—8 11 2 8

Lanceur gagnant, Guy Bouchard, (2-1) lanceur perdant, André Ringuette.

Pour la création de parcs municipaux . .

JONQUIERE. (G. O.) — Pour toute nouvelle subdivision de terrains soumise à l'approbation du conseil, la ville se réservera cinq pour cent de la superficie totale, pour la création de parcs municipaux.

Les échevins ont accepté cette suggestion de la commission d'urbanisme en même temps qu'un autre projet autorisant la ville à nettoyer certains terrains vacants, aux frais des propriétaires.

Les deux nouveaux règlements seront adoptés à la prochaine séance du conseil. On sait que la ville a déjà un règlement obligeant les personnes qui exécutent des travaux d'excavation, à nettoyer les trottoirs et les rues, une fois les travaux terminés.

Statistiques des vingt meilleurs joueurs de la Ligue Continentale

PORT-ALFRED, (W.G.) — Pour la première fois depuis sa fondation il y a un an, la Ligue continentale, sous un nouvelle gouverne, présente un rapport détaillé concernant la tenue au bâton et au monticule d'une vingtaine de joueurs.

Maurice Brassard, des pirates, détient la meilleure moyenne offensive avec quatre coups sûrs en six présences officielles. Il est suivi de Jean-Eudes Deschênes, Paul Robitaille, C. Blackburn et G. Martin qui montrent un chiffre intéressant de 500. Un autre porte-couleurs des Pirates se fait valoir : il s'agit de Michel Truchon, qui mène les circuits avec trois en quatre joutes.

Au monticule, Maurice Brassard, des Yankees, et Richard Bouchard, de Pirates, possèdent une fiche parfaite de deux gains. Bernard Savard, Gontran Carrier et S. Morin suivent avec une victoire chacun, sans aucun revers.

Voici de plus amples détails sur ces statistiques, une réalisation de Jean-Noel Brassard.

Les meilleurs frappeurs

	Ab	Cs	Moy.
Maurice Brassard, Pirates	6	4	666
J. E. Deschesnes, Pirates	14	7	500
P. Robitaille, Pirates	10	5	500
C. Blackburn, J. Gagnon	8	4	500
G. Martin, J. Gagnon	8	4	500
R. Fortier, J. Gagnon	7	3	428
Jocelyn Gagnon, Yankees	8	3	375
A. Langlois, Parasol	15	5	333
R. Villeneuve, J. Tremblay	9	3	333
C. Gagné, Parasol	16	5	312
J. L. Lavoie, J. Tremblay	10	3	300
R. Morissette, Parasol	21	6	286
R. Dufour, Parasol	21	6	286
R. Blacburn, Parasol	14	4	286
J.-Y. Tremblay, Yankees	14	4	286
R. Bouchard, Pirates	7	2	286

Le plus de coups sûrs : Jean-Eudes Deschesnes, Pirates : 7. Le plus de circuits : Michel Truchon, Pirates : 3.

Les meilleurs lanceurs

	pg	pp	Moy.
M. Brassard, Yankees	2	0	1.000
R. Bouchard, Pirates	2	0	1.000
Bernard Savard, Yankees	1	0	1.000
G. Carrier, J. Tremblay	1	0	1.000
S. Morin, J. Gagnon	1	0	1.000

Classement des équipes

	Pj	Pg	Pp	Moy.
Yankees	3	3	0	1.000
Pirates	4	2	2	500
Jacques Gagnon	2	1	1	500
Parasol	6	2	4	333
J. H. Tremblay	3	1	2	333

Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols



Tabac de Virginie doux et suave



NOUVEAU RETRAITE DE L'ALCAN — M. Alphonse Régis du 157, rue Crémazie, à Chicoutimi, employé à l'entretien des cours et bâtiments de l'Alcan, à Arvida, a pris récemment sa retraite après plus de 17 années de service. M. Régis échange quelques idées avec M. Arthur Laberge, compagnon de travail qui a été engagé pour l'Alcan le même jour que M. Régis.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Affaire :

MAITLAND CONFECTIONERS INC.,
4124 ouest, Ste-Catherine,
Montréal, P.Q.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi jeudi 15 juin 1961 pour l'achat de l'actif suivant et des droits du syndic en bloc ou en lots séparés, à savoir :

ACHALANDAGE
Liste des noms et adresses de plus de 1,200 clients, le droit d'utiliser les numéros de téléphone et le droit de faire affaires sous la raison sociale de "Successeurs de Maitland Confectioner and Caterer Inc."

Magasin et atelier situés à 4124 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

LOT no 1 — MARCHANDISE
Consistant en confitures, sucre, shortening, farine, papier, etc. D'une valeur d'inventaire de $1,896.54

LOT no 2 — EQUIPEMENT DU MAGASIN
Comprenant: caisse enregistreuse, comptoir-réfrigérateur, balance, armoires d'étalage, tables, comptoirs, etc.
D'une valeur d'inventaire de : $1,946.50

LOT no 3 — EQUIPEMENT ET MACHINERIE DE PATISSERIE
Comprenant: Deux fours, mélangeur Hobart, machine à crème glacée, grand refroidisseur, congélateurs, réfrigérateur profond, machine à trancher, machine à pâtés à la viande, laveuse de vaisselle automatique, balances, divers accessoires à pâtisserie et contenants pour le transport
D'une valeur d'inventaire de : $11,773.86

LOT no 4 — EQUIPEMENT DE TRAITEUR
Consistant en plats, argenterie, verrerie, et tout ce qu'il faut pour 1,000 couverts.
D'une valeur d'inventaire de : $3,490.00

LOT no 5 — EQUIPEMENT DE BUREAU
D'une valeur d'inventaire de : $ 464.00

LOT no 6 — 2 GMC panel ½ tonne 1956 ch. $ 600.00

LOT no 7 — Station Wagon Ford 1957, Country Sedan $1,000.00
Les droits et intérêts du syndic dans le bail des dits lieux à raison de $618.00 par mois, expirant le 30 septembre 1965.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié de 10% de la soumission. On n'acceptera pas nécessairement la soumission la plus haute ou l'une quelconque. L'inventaire peut être examiné au bureau du syndic ou à la place d'affaires les jours d'inspection.
Conditions: argent comptant ou à la satisfaction du syndic et des inspecteurs. Les acheteurs s'engagent à payer toutes taxes fédérale ou provinciale. Les lieux seront ouverts pour inspection de l'actif lundi 12 et mardi 13 juin 1961, de 9 à 5 h. Le droit du syndic de continuer à se servir du même numéro de téléphone.

Magasin situé à 1327 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

LOT no 8 — STOCK DE PAPIER
D'une valeur d'inventaire de $ 116.10

LOT no 9 — EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES
Consistant en 2 caisses enregistreuses, 2 balances, glacière à crème glacée, comptoirs, comptoirs d'étalage réfrigérés, vitrines, miroirs, etc.
D'une valeur d'inventaire de $5,000.00

LOT no 10 — $500.00 par mois de loyer expirant le 30 avril 1962.

LOT no 11 — Le droit du syndic à continuer à se servir du numéro de téléphone actuel.

Magasin situé au Centre d'achat Dorval, 90, ch. Dorval, Dorval, P.Q.

LOT no 12 — STOCK DE PAPIER
D'une valeur d'inventaire de $60.00

LOT no 13 — EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES
Consistant en comptoir réfrigérateur profond.
D'une valeur d'inventaire de $5,000.00

LOT no 14 — $425.00 par mois d'un loyer expirant le 30 avril 1964.

LOT no 15 — Le droit du syndic de continuer à se servir du numéro de téléphone actuel.

H. B. SAVAGE
SYNDIC

...U DE:
Savage, Kendall & Associates, C.A.
491, Carré Victoria, Montréal — Tél.: UN. 6-7921

CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL
OCCASIONS D'EMPLOIS PERMANENTS
OFFICIER DE PERSONNEL (7500-$8500)
(HOMMES BILINGUES)

Traitement : Le traitement initial sera le minimum ci-dessus mentionné; augmentations annuelles jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant. **Avantages :** prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.
Devoirs de la fonction : Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives à un ou plusieurs domaines de l'administration du personnel tels que : classification, sélection, formation et perfectionnement, etc.
Qualités requises : Age : ne pas avoir atteint 45 ans à la date d'entrée en fonction. **Langue :** facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. **Instruction :** posséder une maitrise en relations industrielles, d'une université reconnue. **Expérience :** au moins cinq ans d'expérience variée dans l'exécution de travaux relatifs à la classification et à l'évaluation des emplois, au recrutement, à la sélection et au placement du personnel, à l'analyse de l'organisation et de la gestion, au perfectionnement et à la formation du personnel, à l'étude et à l'administration de plans de rémunération ou autres domaines de l'administration du personnel.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 ($5700-$6851)
(HOMMES OU FEMMES BILINGUES)

Traitement : Le traitement initial sera le minimum ci-dessus mentionné ; augmentations annuelles jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant. **Avantages :** prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.
Devoirs de la fonction : sur directives, effectuer divers travaux de recherches relatives à l'administration du personnel et exécuter certaines tâches techniques telles que : analyses et descriptions de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, études des traitements, préparation du matériel des cours de perfectionnement, etc.
Qualités requises : Age : ne pas avoir atteint 45 ans à la date d'entrée en fonction. **Langues :** facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. **Instruction :** au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou en d'autres domaines appropriés. **Expérience :** au moins trois ans d'expérience pratique dans un domaine de l'administration du personnel.
Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.
Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du Service du Personnel, chambre 1, hôtel de ville.

ELECTRICITE

Distributeur de matériel électrique à Québec depuis quarante-quatre ans demande jeune homme avec connaissance des prix et du matériel électrique de construction pour emploi permanent à Québec. Salaire selon compétence, bénéfices sociaux. Envoyer application en toute confidence, mentionnant étude et expérience dans le domaine électrique, à :

CASE POSTALE 1127 QUEBEC 2, P. QUE.

POSTE D'AVENIR VENDEUR

Un manufacturier de réputation internationale distribuant ses produits par l'entremise de grossistes et détaillants, recherche un représentant bilingue pour desservir un territoire établi dans la région de Montréal. Doit posséder de l'initiative, être ambitieux et capable de travailler avec un minimum de surveillance. Rémunérations autour de $8,000, plus assurance-hospitalisation, plan de pension et autres avantages. Ecrire à la main, en anglais, en donnant l'âge et des renseignement complets sur l'expérience passée dans le domaine de la vente à

Toutes les réponses demeureront confidentielles. Des entrevues seront accordées aux postulants qualifiés à Montréal, les 13 et 14 juin.

Case 3711 LA PRESSE

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



1000e MEMBRE — La bibliothèque municipale de Shawinigan jouit d'une excellente réputation surtout depuis qu'elle est aménagée dans des locaux spacieux, dans le sous-sol de l'hôtel de ville. Le gérant municipal, M. Jos Buisson remettait dernièrement la 1,000e carte de membre à Johanne Laforest, 6 ans, fille de M. et Mme Antoine Laforest. Mme Laforest accompagnait sa fille que l'on voit ici en face de Mlle Angèle Caron, directrice de la bibliothèque des jeunes. Depuis la réouverture de la bibliothèque, le 22 mars dernier, on compte en effet 1,000 nouveaux abonnés chez les enfants. Chez les adultes, il y en a eu 630. On peut donc maintenant compter 1,266 abonnés chez les jeunes; 432 adolescents, et 1,563 adultes.

La Société d'histoire s'adresse au gouvernement

Le monument Duplessis devrait être érigé aux Trois-Rivières

par **Gérard Boulay**

TROIS-RIVIERES. — La Société d'histoire régionale considère que la personnalité politique de feu l'hon. Maurice Duplessis, 33 ans député de Trois-Rivières et 16 ans premier ministre de la province de Québec, appartient désormais à l'histoire. Aussi, le chef-d'oeuvre du sculpteur Michel Brunet, Canadien établi à Paris, à qui la province a confié de créer un monument de bronze de l'homme politique de Trois-Rivières, est-il considéré par la Société d'histoire régionale de Trois-Rivières comme devant être érigé dans la ville où M. Duplessis a passé sa vie.

Aussi, la Société d'histoire a fait parvenir le télégramme suivant au premier ministre de la province :

Honorable Jean Lesage,
Premier ministre,
Hôtel du gouvernement, Québec.

Honorable premier ministre,

La Société d'histoire des Trois-Rivières est d'opinion que M. Duplessis passera à l'histoire du Canada français — avons été informés par source journalistique que monument Duplessis sera bientôt à Québec — considérons que ce monument appartient à l'histoire des Trois-Rivières où il devrait être érigé tels que sont autres monuments hommes politiques dans leur ville natale — les Trifluviens respectent la mémoire de M. Duplessis — désirent perpétuer souvenir — demandent

Voir MONUMENT, page 29

21 filles appréhendées

Quatre raids de l'escouade de la moralité de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (G.B.) — L'escouade de la moralité de la police provinciale, assistée de la sûreté municipale, a commencé un grand nettoyage dans la ville de Trois-Rivières. Les agents de la PP, sous les ordres du caporal Edgar Anderson, en charge de la permanence trifluvienne, ainsi que les agents de la police municipale, sous les ordres du directeur Jean-Marie Brunet, ont fait irruption dans quatre tripots pour appréhender 21 filles soupçonnées de racolage.

Les raids ont été effectués au Manoir Lavioletle, au club St-Paul, à l'hôtel Trois-Rivières et à l'hôtel Caumartin. Les descentes ont eu lieu presque simultanément aux quatre endroits, vers 4 h., hier après-midi.

Les prévenues devaient

Voir RAIDS en page 29

Référendum sur la prohibition

Ste-Thècle a également ses débits clandestins

STE-THECLE. — Dans toute la région nord du St-Maurice, on attend avec anxiété les résultats du référendum sur la prohibition, tenu aujourd'hui et demain dans le village de Ste-Thècle.

La décision des contribuables de cette municipalité influencera considérablement la portée prochaine du référendum de St-Tite prévu pour le mois de juillet et dans la paroisse de Ste-Thècle, qui songe, elle aussi, à porter cette question à l'attention du peuple.

Que décideront les 800 voteurs appelés à se présenter aux deux bureaux de scrutin, à la salle des Chevaliers de Colomb. Personne ne peut prédire les résultats en raison des influences exercées au dernier moment par les mouvements de la Ligue du Sacré-Coeur et des cercles Lacordaire.

Une journée avant la votation, les opinions demeuraient fort partagées et les incertains, soit ceux qui n'avaient pas encore arrêté leur décision, constituaient la clé du résultat final.

Par son cadre géographique, Ste-Thècle est un peu dans une situation particulière. A cause de l'éloignement des grands centres, il est impossible de se procurer légalement des boissons alcooliques à moins de se rendre à Grand'Mère ou à Shawinigan.

Chacun sait cependant où s'en procurer en toute occasion et à toute heure du jour, dans le village et dans la campagne, puisqu'il se pratique un vaste marché noir qui est particulièrement florissant en fin de semaine. Le dimanche semble être la journée la plus profitable pour les débiteurs clandestins.

Ste-Thècle est situé à quelque 25 milles de Shawinigan. Son commerce est passablement riche, alimentant une population villageoise de 2,150 âmes et un arrondissement d'environ 3,600 personnes.

La plupart des résidants travaillent à la coupe du bois en hiver, pour le compte de l'International Paper, à la drave le printemps et sur les fermes en été.

Plusieurs aussi travaillent aux lignes de transmission de la Shawinigan Water and Power. Ce village étant situé à un point névralgique des croisées de chemins de fer, plusieurs hommes sont employés à ce travail. De plus, Ste-Thècle est depuis longtemps un centre très actif pour les entrepreneurs dans la coupe du bois.

Du côté industriel, on n'y compte pratiquement qu'une manufacture de bois à plancher. Cette industrie emploie, selon les saisons, entre 40 et 90 hommes. Il s'agit de la firme Groleau et Frères, dont M. Josaphat Groleau, maire du village, est le propriétaire.

Depuis plusieurs années l'église de Ste-Thècle, devenue un véritable monument, abrite plusieurs oeuvres d'art très recherchées. Ce chef-d'oeuvre perpétue chez toute la population la mémoire de l'ancien curé Maxime Masson qui en fut l'auteur.

La petite histoire de Ste-Thècle relèvera peut-être un jour plusieurs faits cocasses, encore assez récents, dénotant que ce village a souvent eu des enfants difficiles et peu manoeuvrables.

Il fut en effet un temps ou plusieurs n'entendaient qu'une façon de régler leurs problèmes avec les voisins. Et le plus fort au bras avait généralement raison. Les Bousilles sont nombreux et les justes aussi à Ste-Thècle.

Les trinqueurs ne sont pas plus rares dans ce pays qu'ailleurs, mais de nos jours, le gars de chantier a toutes les facilités de retourner chez lui en fin de semaine. C'est d'ailleurs souvent l'occasion qui donne lieu à une bonne cuite.

Débits ambulants

Certes que par les circonstances où il n'est pas permis d'obtenir légalement de la boisson alcoolique, Ste-Thècle a aussi ses "petits canots", mais il appert qu'ils ne sont pas nombreux. Le curé leur livre d'ailleurs une lutte sévère.

Le commerce le plus illicite est celui qui se pratique de la façon la plus inusitée. Quoique n'étant pas particulièrement favorisée par une tolérance quelconque qui, dans d'autres endroits fait loi, la vente des boissons se pratique régulièrement toutes les fins de semaine.

Il s'agit de débits ambulants. Des automobiles privées, chargées de caisses de bière et d'autres boissons, patrouillent les petites routes de la région avoisinante, et s'arrêtent à un endroit déterminé constituant un lieu de rendez-vous pour ceux qui aiment se désaltérer.

Ainsi, il n'est pas rare de voir au passage, sur ces routes 15 et 20 automobiles remplies de jeunes, entourant le débiteur qui vend généralement la "petite bière" entre 60 et 75 cents.

Celui qui voudrait constater le fait de plus près, n'aurait qu'à se rendre sur les routes conduisant vers le Lac-en-Coeur, à environ trois milles du village, ou encore vers l'endroit désigné "Le banc de gravier Dontigny".

Le même genre de commerce se pratique sur le chemin de l'ancienne route conduisant à St-Tite que chacun appelle "La Pointe".

A tous ces endroits, une clientèle régulière et composée de garçons et de filles se retrouve généralement le dimanche matin.

L'occasion se répète souvent durant la semaine lors de concerts, manifestations et rassemblements populaires dans le village. Le mot d'ordre est alors transmis et l'opportunité est vite choisie pour tous, de se trouver un compagnon automobiliste qui les conduira en groupes de cinq ou six vers le lieu de rendez-vous.

Dans les épiceries

Il va de soi que selon le règlement municipal actuel, Ste-Thècle n'a pas de Commission des liqueurs, quelques épiceries assurent toutefois une livraison constante de bière, de boissons fortes et aussi de boissons frelatées.

Situation lamentable

Quoiqu'il ne sert pas de boisson à son établissement, l'épicier-boucher Martin Veillette assure la livraison des boissons alcooliques. Le client n'a qu'à commander sa provision de bière ou autres boissons en même temps que les victuailles.

On trouve aussi une petite épicerie avec peu de choses en étalage mais beaucoup de boissons dans les armoires. Son propriétaire, André Béland, possède aussi une voiture taxi et il pratique la livraison à domicile.

Le frère de ce dernier, Gratien, est propriétaire de l'hôtel Laviolette dont l'affaire principale semble être la vente des boissons au comptoir.

Comme toute municipalité, Ste-Thècle a aussi son hôtel principal. L'hôtel Château a la réputation d'être un établissement des plus respectables. Aussi, il est recherché du public voyageur à cause de la bonne table qu'on y sert.

A cet endroit toutefois, il est impossible de consommer aucune boisson. Fait paradoxal tout à fait inconcevable puisque cet établissement est fort convenable pour la vente des alcools. Son propriétaire, M. Yvon Arès doit subir forcément l'état du régime sec, en refusant quotidiennement de nombreux clients.

Ste-Thècle ne fait donc pas classe à part et l'état normal des choses s'en trouve controversé. L'hôtelier respectueux des lois doit forcément limiter le commerce, au risque de perdre parfois une forte mise de capital. Et quand il se consomme trop de boisson dans le village, il est le premier à être surveillé et continuellement redouté.

Voilà la question qui sera tranchée définitivement aujourd'hui et demain par les contribuables de Ste-Thècle. En vertu du règlement 91, adopté à l'unanimité par le conseil municipal, les contribuables approuveront l'octroi de permis de vente de boissons alcooliques, à des établissements convenables, ou ils révoqueront tout simplement le nouveau règlement, ce qui perpétuerait l'état de choses illégal actuel.

Mentionnons qu'un règlement analogue fut rejeté par le peuple, il y a trois ans. Une majorité de 14 votes avait donné raison aux tenants de la prohibition. Les conditions ont bien changé disent les uns, tandis que les autres n'osent se prononcer.

Soulignons qu'aujourd'hui, le clergé manifeste peu de pression en faveur de la prohibition, tandis que les principaux intéressés semblent être d'accord pour la fin du régime sec, même ceux qui, actuellement, en font leur principale ligne de commerce.

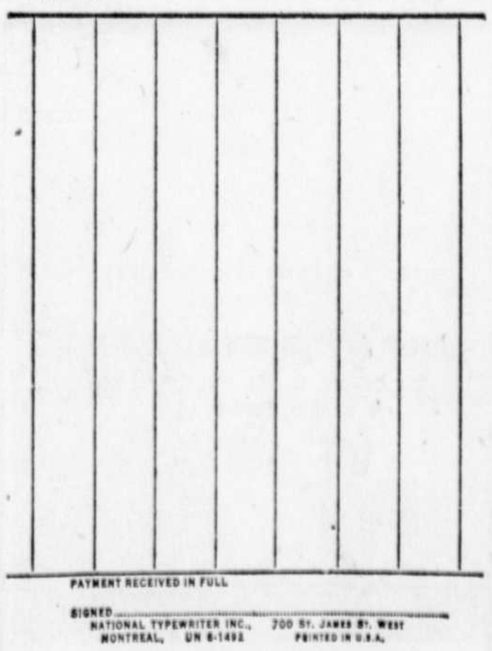
Des cartes de poinçon en anglais

TROIS-RIVIERES, (G. B.) — Dans la ville la plus française du monde (98 p.c. de francophones), presque tous les effets administratifs sont imprimés en anglais. Même les cartes de poinçon des employés de l'hôtel de ville.

Ces derniers sont en effet soumis depuis ce matin au régime du contrôle sévère de leurs heures de travail. L'administration a consenti une dépense pour s'assurer que tous soient ponctuels. Mais les cartes qu'on leur a distribuées ne comportent pas un seul mot de français.

On a expliqué que la compagnie qui a installé la poinçonneuse, hier après-midi, Jean Banville Inc., ne possédait pas de cartes en français. Mais on nous assure que la situation sera corrigée dans quelques jours alors que des cartes françaises seront imprimées.

Mais il faut s'étonner quand même qu'à Trois-Rivières il faille payer des "extras" pour donner droit de cité à la langue maternelle de la presque totalité de la population. On se croirait à Ville Mont-Royal . . .



SYSTEME TEMPORAIRE — Les cartes de poinçon que l'hôtel de ville de Trois-Rivières a mises à la disposition des employés municipaux, à compter d'aujourd'hui, sont imprimées uniquement en anglais. Une commande a été placée pour des cartes françaises, mais il faudra attendre quelques jours. Curieux tout de même qu'un vendeur canadien-français ne puisse servir, en français, un client canadien-français . . .

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'offre la plus audacieuse jamais faite par un fabricant de matelas . . .

Le matelas POSTUREPEDIC Sealy vous procurera le sommeil le plus confortable de votre vie, sans quoi nous le remplacerons

(ESSAI GRATUIT DE 40 NUITS)

Maintenant, (grâce à un essai gratuit de 40 nuits) vous pouvez choisir parmi les nombreux modèles Posturepedic le matelas Sealy qui vous donne le confort que vous *désirez* et le support ferme que vous savez nécessaire.

Essayez l'un des matelas Posturepedic Sealy chez vous, pendant 40 nuits. Si vous ne convenez pas que ce matelas vous procure le sommeil le plus confortable de votre vie, votre marchand le remplacera.

Vous vous demanderez comment un matelas si bon pour votre santé peut si bien vous dorloter. C'est que le Posturepedic est recouvert d'un coussin ultra-épais, dont la surface est lisse (sans boutons). Ce confort éthéré est supporté par des ressorts en spirale "Durolife", une nouvelle invention Sealy perfectionnée avec la collaboration de chirurgiens orthopédistes reconnus. Les ressorts en spirale "Durolife" obéissent uniment sous votre poids sans cesser de supporter n'importe quel poids.

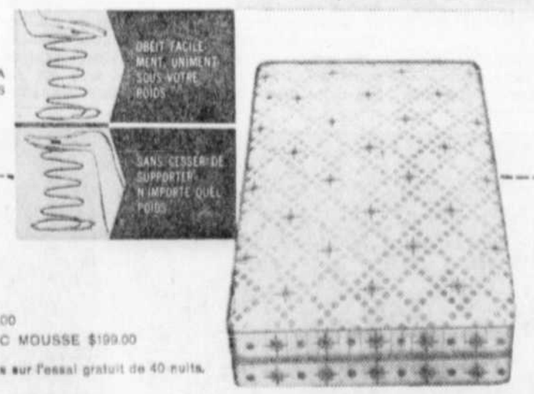
Votre marchand Sealy vous invite à choisir le matelas Posturepedic que vous trouvez le plus confortable. Essayez-le pendant 40 nuits; si vous ne convenez pas qu'il vous procure le sommeil le plus confortable de votre vie, votre marchand le remplacera.

Pour ceux qui aiment se dorloter — le fameux support Sealy — le confort de votre choix.



Sealy

FABRIQUÉ AU CANADA — POUR LES CANADIENS



Sealy

NOUVEAU POSTUREPEDIC STANDARD $79.50
NOUVEAU POSTUREPEDIC PRINCESS $79.50
POSTUREPEDIC STANDARD PIQUÉ-MOUSSE $99.50
POSTUREPEDIC PRINCESS PIQUÉ-MOUSSE $99.50
Sommiers assortis aux même prix
ENSEMBLE POSTUREPEDIC DE CAOUTCHOUC MOUSSE $159.00
ENSEMBLE PIQUÉ-MOUSSE POSTUREPEDIC DE CAOUTCHOUC MOUSSE $199.00

Visitez votre marchand Sealy aujourd'hui même, et demandez des renseignements sur l'essai gratuit de 40 nuits.

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER INC. — MEUBLES DE QUALITÉ — 3611 NOTRE DAME ouest, Montréal 25

Allies Furniture — STORE — 4409, rue WELLINGTON — PO. 9-1377 — PO. 9-1763

Charles Auger — 8074 rue ST-HUBERT — CR. 2-7590

F. Courtemanche — LIMITEE — 6729 rue ST-HUBERT — CR. 2-1137-38

AMEUBLEMENT DE LA RIVE SUD — 152, chemin Chambly — Longueuil — OR. 7-1672

A. FORGET — MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — 6739 boul. ST-LAURENT — CR. 4-5568

E. Garon & Fils — LIMITEE — 3100 est, rue BEAUBIEN — RA. 7-2998

R. N. LEMAY — *Meubles de distinction* — 3960 est, rue Bélanger — RA. 7-9989

Marcel Leroux Enrg. — MEUBLES — CADEAUX ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — 1879 EST, BELANGER — RA. 8-4641

AMEUBLEMENT OPERA INC. — 501 EST, RUE RACHEL — LA. 6-3432

THIBERT — MEUBLES INC. — 5201, rue WELLINGTON — PO. 6-3565

LA PRESSE MONTREAL — LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

up-to-date Furniture — 1290, rue JEAN-TALON E. — CR. 1-2593

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

Augmentation de 48 p.c. sur les mêmes mois de l'année dernière

Activité sans pareille au port de Trois-Rivières, cette année

TROIS-RIVIERES, (D.M.) — Tous les records menacent d'être abaissés cette année dans le port. La manutention des marchandises dépasse déjà de 77 pour cent le volume enregistré l'an dernier pour les cinq premiers mois de l'année, ce qui en définitive ne revient qu'à deux mois puisque la navigation ne débute vraiment qu'au début d'avril.

523 navires de toutes sortes ont mouillé dans le port jusqu'à maintenant. C'est là une augmentation de 120 navires sur les visites de la période correspondante l'an dernier.

Autant les océaniques que les navires côtiers ont contribué à cette augmentation. On a compté en effet 59 navires océaniques cette année comparativement à 40 l'an dernier, et 225 navires côtiers comparativement à 151 l'an dernier. Ce sont là des augmentations de 48 pour cent.

Le mois de mai a été particulièrement propice. En tout, 284 navires de toutes sortes ont jeté l'ancre dans le port au cours du mois dernier, comparativement à 191 l'an dernier.

Du côté des marchandises, tant à l'exportation qu'à l'importation, les débardeurs ont manipulé 794,132 tonnes depuis début de la saison, comparativement à 447,882 tonnes l'an dernier. En mai seulement, les marchandises manipulées dans le port, ont atteint les 510,566 tonnes, soit 191,599 tonnes de plus quel 'an dernier.



ELECTION AU JEUNE COMMERCE — Le Jeune commerce de Trois-Rivières a tenu mercredi soir son élection annuelle au Château de Blois. Sur cette photo nous retrouvons les membres de l'exécutif élu, qui sont, de gauche à droite : MM. André Bureau, secrétaire; Edouard Lacharité, deuxième vice-président; Louis-Georges Pérusse, président sortant qui remet le marteau symbolique au nouveau président, Paul-Emile René, Pierre Garceau, premier vice-président, et Maurice Bettez, trésorier.

Les catholiques doivent établir le dialogue avec les protestants

-- R.P. Irénée Beaubien

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.) — Le R. P. Irénée Beaubien, S.J., conférencier au déjeuner causerie du club Richelieu, servi jeudi midi au Château de Blois, a entretenu son auditoire d'un organisme dont il est l'âme dirigeante, le "Catholic Inquiry Forum" destiné à rapprocher les citoyens de diverses dénominations chrétiennes au catholicisme.

C'est à la suite d'une enquête menée en 1952 qu'on découvrit l'existence dans la seule ville de Montréal de plus de 300,000 non catholiques. Les autorités religieuses déléguaient des missionnaires à l'étranger, fit observer le Père Beaubien, alors qu'autour et parmi nous vivaient 250,000 protestants, 100,000 Juifs et quelques milliers d'adhérents à diverses sectes.

Les premiers cours furent donnés le 14 janvier 1952 à l'école Ste-Marie. Subséquemment, les réunions se poursuivirent régulièrement deux fois la semaine et l'assistance moyenne fut d'une cinquantaine à chaque cours. Aujourd'hui, plusieurs centres sont ouverts à travers la province et, en neuf ans d'existence, on compte environ 1,000 conversions.

Parlant des mariages mixtes, le Père Beaubien a dit que le conjoint qui n'est pas catholique doit suivre six cours afin de mieux comprendre la religion de la personne qui partagera sa vie. Il ajouta que l'organisation reçoit un volumineux courrier, rappelant également que les aides sont bénévoles.

Il faut établir le dialogue avec les protestants, rappela-t-il, car il n'est pas normal que les chrétiens soient divisés. La conversion des païens est rendue difficile quand ils constatent que les chrétiens eux-mêmes sont divisés, et SS Jean XXIII a prouvé avoir compris la gravité de la situation en tentant d'importants efforts en vue de ce rapprochement. C'est un épineux problème qui dure depuis quatre siècles : il faut refaire l'unité.

Le R.P. Beaubien a été présenté par M. Robert Caron et remercié par le Dr F.-X. Lacoursière.

M. Bellemare fête son anniversaire

QUEBEC, 8. (J.M.) — MM. Jean Lesage, chef du gouvernement, et Antonio Talbot, chef de l'opposition, ont présenté les meilleurs voeux de l'Assemblée législative à M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, qui célébrait son anniversaire.

M. Lesage : "Il peut être un compagnon agréable quand il le veut. Je lui souhaite de garder sa santé et sa bonne humeur . . ."

M. Talbot : "C'est un député dévoué; et ses électeurs le savent. Sa présence dans nos rangs est un actif, non seulement pour l'Union Nationale, mais pour toute la Chambre."

M. Bellemare a remercié. Il ne lui était pas encore arrivé de fêter son anniversaire durant une session du parlement, ni dans l'opposition..., et, a-t-il ajouté, "d'entendre sonner les matines dans une telle occasion".

Le député de Champlain est né le 8 juin 1912.

L'enquête se poursuit au sujet de l'école normale

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.) — La commission Bisson a siégé dans l'enceinte de la Cour supérieure toute la journée de jeudi. Elle se réunira de nouveau les 14 et 21.

M. Adrien Demontigny et son fils Gilles ont déposé des liasses de documents concernant les personnes qui ont travaillé au pavillon "A", ainsi que la cédule des travaux. M. Demontigny, père, a reconnu que cette cédule n'avait pas toujours été suivie exactement, comme c'est le cas dans la plupart des constructions. Le fils a déposé les rapports journaliers, ainsi que les rapports sur les opérations de décoffrage.

M. Décary, ingénieur des travaux a produit le contrat qui le lie à la compagnie Adrien Demontigny, et l'ingénieur Robert Vocisano, président de Dominion Supporting Forms, a expliqué à Me François Nobert, procureur d'Adrien Demontigny, les technicalités des divers supports employés.

La commission fera entendre trois nouveaux témoins le 14, et les experts seront entendus le 21.

Le cours collégial du séminaire Ste-Marie sera augmenté de $50

SHAWINIGAN. — Le supérieur du séminaire Ste-Marie, le chanoine Raymond Langevin, a annoncé mercredi soir, au cours de la distribution des prix, que la contribution des élèves du cours collégial, soit les classes avancées, à compter des belles-lettres, sera augmentée de $50 pour être ainsi portée à $300.

Cette hausse de la contribution, loin de répondre à la hausse que normalement les maisons d'enseignement et le séminaire Ste-Marie en particulier seraient obligés de consentir, est motivée par le choix plus judicieux des professeurs et leur nombre sans cesse croissant. Le chanoine Langevin expliquait aussi que le séminaire doit faire appel à des professeurs laïques en plus grand nombre puisque le nombre de prêtres pour enseigner dans cette institution est insuffisant. Les salaires des professeurs laïques sont forcément plus élevés que ceux consentis aux professeurs ecclésiastiques. C'est ce qui explique en partie la hausse qui sera demandée aux parents en septembre prochain.

Le supérieur a donné comme exemple que les salaires des professeurs laïques ont été de $27,000 cette année en comparaison de $66,000 qu'ils seront l'an prochain.

L'augmentation de la contribution pour quelque 140 élèves du cours collégial représente des recettes supplémentaires de l'ordre de $7,000. "Il faudra trouver ailleurs la différence dont nous aurons besoin", ajoutait le chanoine Langevin.

La nouvelle législation provinciale en matière d'éducation apportera par contre plus de facilité aux parents pour faire instruire leurs enfants.

Il est bon de souligner que les élèves de Shawinigan et de Shawinigan-Sud ainsi que d'autres municipalités environnantes peuvent recevoir de leurs commissions scolaires locales une partie de la contribution allant jusqu'à un maximum de $200, ce qui diminue d'autant la part des parents.

Cette nouvelle législation permettra de plus aux élèves du cours collégial de profiter des avantages des bourses de l'aide à la jeunesse consenties par le gouvernement provincial.

Distribution de prix

Le chanoine Langevin, en compagnie de Mgr Maurice Patry, V.F., présidait la distribution des prix : dans l'après-midi pour les élèves des classes d'éléments latins, syntaxe et méthode, et dans la soirée, pour ceux des classes plus avancées.

Jacques Lessard, un finissant, s'est mérité un prix de $25 en argent, de nombreux volumes et le trophée perpétuel du séminaire Ste-Marie pour s'être le plus distingué durant son cours, par son esprit de travail, d'initiative et de dévouement.

Les autres prix spéciaux ont été distribués aux élèves suivants : prix d'excellence offerts au premier de chaque classe à MM. Yves-Roger Bertrand (philosophie sr), Gilles Lavergne (philo jr), Jean-Paul Hubert (rhétorique), Serge Désaulniers (belles-lettres), Louis Crête et Réal Boisvert (versification).

Pour avoir manifesté la culture philosophique la plus profonde au cours de ses études, Robert Dion s'est mérité le prix St-Thomas d'Aquin ; pour avoir développé la meilleure culture scientifique et mathématique, Pierre Ménard s'est mérité le prix Pasteur ; pour sa culture en histoire du Canada et en littérature canadienne, Gilles Brunel s'est mérité le trophée Lionel Groulx ; pour sa culture littéraire et sa langue parlée, Jean-Paul Hubert s'est mérité le prix de l'Académie-Bellarmin.

Les prix de culture générale sont allés à Normand Clermont, Robert Huard, Pierre Maltais, Claude Girard, André Hamel et Denis Bergeron ; les prix de création littéraire sont allés à Robert Dion, Normand Clermont, Onésime Bourassa et Jacques Lessard ; les prix d'application au travail à MM. Roger Boucher, Pierre Duquette et Gilles Grenier ; le prix d'éloquence, à Yvon Descoteaux.

Il y eut aussi d'autres prix pour le sens social, l'art dramatique, de même bien entendu, de nombreux prix de classe qui ont été décernés aux élèves les plus méritants. Les adieux des finissants ont été exprimés par le président de la classe, M. Jacques Lessard.

ENTRE LES DEUX ARCHES

par Marius DUPUIS

Manque de classes

Il manquera au moins six classes à l'ouverture des écoles, en septembre, pour loger tous les élèves de la Commission scolaire. La nouvelle école primaire pour garçons qui devait être terminée en septembre, ne serait pas prête avant janvier 1962. L'entrepreneur estime qu'il lui faut au moins 190 jours après la signature du contrat. Un autre problème confronte donc les commissaires: il faudra trouver six locaux pour ces élèves.

Mise en nomination

La mise en nomination à la Commission scolaire de Louiseville, se fera le mardi 4 juillet. Deux membres sortant cette année sont MM. Paul Béland et Fernand Globensky. On croit voir que M. Béland ne convoiterait pas de nouveau le poste. Si une élection est nécessaire, elle aura lieu le lundi suivant, 10 juillet. Les commissaires sortant restent en fonction jusqu'au 30 juin.

Résolution

La Commission scolaire a accordé par résolution le contrat de l'école primaire des garçons à M. Alphonse Devost, de Capitanal Construction, du Cap-de-la-Madeleine, pour le montant de $196,500. On sait qu'à compter du 1er août, des obligations en coupures de $100 ou multiples de $100 seront émises pour une somme n'excédant pas $260,000. Ce qui doit comprendre $196,500 pour la construction proprement dite, $6,000 à l'intention du surveillant des travaux, $20,000 pour l'ameublement, $7,000 pour les travaux de terrassement et la clôture, $12,500 pour frais d'impression et vente d'obligations, enfin $18,000 pour les imprévus. Ces obligations seront remboursées en 20 ans. Le taux d'intérêt payé ne dépassera pas 6 p.c.

Nouvelle taxe ?

Une taxe additionnelle sera probablement perçue en même temps que la taxe scolaire ordinaire, par suite de la construction de l'école primaire. On ne sait pour le moment quel sera le taux. Ce qu'on connait déjà, c'est qu'en 1960, cette taxe a été portée de 90 cents à $1.40 du $100. Certains avancent que la taxe scolaire serait doublée incessamment à Louiseville. S'il en est ainsi, on prévoit que les critiques pleuvront.

Inscription

Dimanche le 11 juin, après les messes, on fera à l'école Tessier l'inscription de tous les garçonnets devant fréquenter l'école en septembre. De même, pour les fillettes, à l'école Notre-Dame. L'enfant doit avoir 6 ans avant le 31 décembre de l'année en cours. Les parents sont priés d'apporter copies du baptistaire.

Banquet des Colombiens

Un banquet mixte organisé pour souligner la clôture de la campagne de stabilisation des Chevaliers de Colomb du conseil 2783 de Louiseville, aura lieu à l'hôtel Windsor, lundi le 19 juin, à 7 heures. Les agapes seront sous la présidence d'honneur du chanoine Josaphat Baril, v.f., curé de Louiseville, tandis que le conférencier sera Me Alexandre Bastien, de Shawinigan, nouveau cérémoniaire d'Etat des Chevaliers de Colomb. On procédera à l'issue du banquet au tirage de $300 parmi les membres en règle. Une soirée dansante suivra le banquet. Ceux qui désirent des billets n'ont qu'à s'adresser au Dr Marcel Marchand, grand chevalier ou encore à M. Philias Beaudoin, cérémoniaire.

Portes fermées le 13 juin

Les épiceries et boucheries de Louiseville seront fermées mardi le 13 juin, fête de saint Antoine de Padoue, patron de la paroisse. Par contre, les établissements fermés de coutume le lundi avant-midi, resteront ouverts toute la journée la veille.

Fête de saint Antoine

A l'occasion de la fête de saint Antoine, mardi le 13 juin, une grand-messe sera célébrée le matin à 10 heures. Le soir, à 7 h. 30, les fidèles participeront à une procession à travers la ville. Le parcours sera le même qu'à la Fête-Dieu. La cérémonie se terminera par la vénération de la relique, à l'église.

Distribution de trophées

La distribution des trophées du pavillon des quilles se fera samedi soir le 10 juin, au club social de l'Associated Textiles. Il y aura danse avec orchestre. Le tout doit débuter à 8 h. 30.

Résolutions

Le Jeune commerce a fait parvenir copie de quatre résolutions au conseil municipal qui en prendra connaissance lundi. L'organisme demande que la force constabulaire fasse respecter davantage le couvre-feu à 9 heures et apporte une plus grande sévérité à l'observance des règlements de la circulation. D'autre part, on préconise la suppression du sens unique, rue St-Louis, mais qu'il soit appliqué rue St-François-Xavier, du nord au sud, et que le stationnement n'y soit toléré que d'un seul côté de la rue. Enfin, la jeune Chambre réclame le pavage du terrain de tennis aménagé à l'OTJ. Ces résolutions viennent du comité des affaires publiques présidé par M. Raymond Gagnon.

Soirées folkloriques

Les "Loups de la rivière", une équipe folklorique bien connue, organisera des soirées folkloriques canadiennes, à travers toute la région. Cette tournée régionale débutera samedi, à 8 h. 30, à la salle du couvent de St-Justin.

Bénédiction des yachts

La bénédiction traditionnelle des embarcations à moteur aura lieu dimanche le 11 juin, à 2 heures, au club nautique de Louiseville. Des régates sous les auspices d'une brasserie montréalaise suivront la cérémonie religieuse. Ceux qui veulent participer à ces régates devront s'inscrire avant 1 h. 30. Les trophées et les prix seront distribués le soir même par M. Fernand Roy.

La voix de la charité

L'Ouvroir du service d'assistance Emilie Gamelin cesse ses activités pour l'année; elles durent d'ordinaire de septembre à mai. Au cours des derniers dix mois, ces dames de charité avaient pris l'habitude de se rencontrer le jeudi, de 2 h. à 5 heures. Leur travail bénévole a atteint 543 heures; elles ont confectionné 598 articles. Une bonne quantité de ces articles sont entreposés au vestiaire de l'oeuvre pour être distribués à bon escient.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

PELERINAGE DES ANCIENS

C'est dimanche, le 11 juin, qu'aura lieu à la Pointe-du-Lac le pèlerinage de tous les anciens élèves des frères de l'Instruction Chrétienne.

L'association générale des anciens élèves des frères de l'Instruction Chrétienne invite tous les anciens et les parents des élèves actuels à prendre part à ce pèlerinage qui débutera par une messe chantée sur leur terrain de Pointe-du-Lac à 11 heures. Dans l'après-midi, une procession partira du monument du père La Mennais pour se rendre à la grotte de Lourdes où il y aura salut au très Saint-Sacrement et bénédiction du Pont des Chapelets, cérémonie qui complètera cette manifestation religieuse.

EN CORRECTIONNELLE

Un dénommé Oscar Babin, sous le coup d'une accusation par le comité paritaire de la construction a admis sa culpabilité. Il a été condamné à une amende de $1 et les frais.

Lap. Massicotte accusé d'avoir possédé et vendu du "spread" a été condamné à $200 d'amende et les frais — avec confiscation.

J. Despins, pour facultés affaiblies, a écopé de $50 d'amende avec permis de conduire suspendu pour 3 mois.

Le procès de Nelson Gosselin s'est instruit pour possession de liqueurs frelatées. La perquisition a eu lieu le 24 janvier 1961, 995 rue Wolfe, à Trois-Rivières. A l'heure où nous allons sous presse des officiers de la gendarmerie royale ont témoigné de la perquisition faite.

CAP-DE-LA-MADELEINE

"CANNES BLANCHES"

La société amicale des aveugles organise, pour la onzième année consécutive, un ralliement provincial des aveugles au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, pour samedi le 10 juin.

S. E. Mgr Léo Blais, auxiliaire à Montréal, présidera cette journée de pèlerinage et chantera la messe de 4 heures au pavillon extérieur à laquelle assisteront des groupes d'aveugles venant de tous les coins de la province et dont le principal sera, comme il se doit, celui de Montréal.

SHAWINIGAN

GOLF

Dans le cadre des activités sociales et sportives du mois de juin, le club récréatif de la Shawinigan Chemicals Limited a organisé une soirée de golf au "Golf range" de la rue Trudel, à Shawinigan, pour tous les membres et leurs familles. Le terrain sera réservé à cet effet de 8 h. à 11 h. p.m. le 14 juin. En cas de pluie, la soirée sera remise au lendemain.

LOUISEVILLE

DISTRIBUTION DE BAGUES

C'est samedi soir, le 17 juin, à 8 h. 30, à l'école secondaire St-Louis que se fera la distribution de bagues aux quelque 45 finissants de l'endroit. Les parents des élèves seront de la fête et la chorale de l'E.S.S.L. fera les frais du chant, sous l'habile direction du frère Jules Paré. Un buffet froid clôturera cette soirée.

MASKINONGE

AVIS DE MOTION

Lors de la première rencontre du nouveau conseil municipal de Maskinongé, l'échevin Alcide Dupuis a présenté un avis de motion à l'effet de reviser le règlement concernant les permis, licences ou taxes spéciales en vigueur dans cette municipalité. Ce règlement date de 1954 et selon les contribuables présents à l'assemblée, plusieurs amendements s'imposent.

SAINTE-URSULE

REUNION U.C.F.R.

Ce soir, à 8 heures, à la salle de l'école du village, assemblée mensuelle de l'Union catholique des femmes rurales. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à y assister.

Un mémoire du Jeune commerce (5)

Le Cap-de-la-Madeleine est promis à un avenir économique encourageant

NDLP — Voici le cinquième d'une série d'articles sur le mémoire que le Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine a présenté récemment à l'administration. LA PRESSE veut prendre avantage de ce document pour constituer les jalons d'une analyse qu'elle désire livrer à ses lecteurs sur l'administration de cette ville. Les problèmes difficiles et inhérents à sa gouverne ont fait l'objet de toutes les attentions du conseil, et ce dernier a adopté les mesures qui lui ont semblé les meilleures pour faire surgir un état de chose de plus en plus brillant dans l'avenir. Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer les conclusions qui s'imposent. De notre côté, nous nous contenterons de situer les faits dans tout leur contexte.

par Guy BOURDON

CAP-DE-LA-MADELEINE — Sans peut-être l'avoir réalisé pleinement, l'administration municipale du Cap-de-la-Madeleine a fait d'une pierre deux coups en donnant une nouvelle orientation à sa politique de taxation et de perception des deniers publics. Le maire et les échevins ont voulu favoriser l'expansion de la ville en plaçant les spéculateurs dans l'obligation de contribuer plus fortement à l'entretien des divers services, et du même coup, ils ont entamé l'oeuvre de décentralisation de la finance municipale.

Mais en imposant de nouvelles taxes spéciales pour l'entretien de la voirie, le service d'aqueduc et d'égoût, le fisc municipal a débridé quelque peu le secteur de la taxe foncière. Le taux est passé de $1.70 à $1.30. Après avoir reconnu le bien-fondé de cette mesure, à divers points de vue, le comité des affaires municipales du Jeune commerce de cette ville rabat son intérêt sur un facteur de conséquence mais qui lui apparaît comme une raison de plus pour l'appuyer.

Dans son mémoire remis à l'autorité, l'organisme voit dans la réduction de $0.40 par $100 d'évaluation du taux de la taxe foncière, un puissant stimulant industriel.

Plusieurs entreprises étrangères seront sûrement attirées par cette promesse de dégrèvement et dans leurs conjectures, ce facteur pourrait être déterminant dans plusieurs cas. Cependant, il apparaît comme première nécessité de faire connaître ces avantages à l'étranger. Le Jeune commerce parle même d'une campagne de diffusion à l'échelle de la province, du Canada et même des autres pays.

Promotion industrielle

Dans ce sens, on croit savoir que la campagne est bien engagée. On s'attend même à en annoncer des résultats probants dans un avenir fort rapproché. L'appât d'un taux de taxes réduit, ajouté à celui de vastes espaces disponibles pour toutes les sortes d'industries, sans compter l'avantage inestimable des réserves illimitées d'énergie électrique et la facilité en approvisionnement d'eau, devrait être déterminant et constituer une perche tendue de grande valeur.

Avec la possibilité d'aménager un port de mer en eau profonde et d'utiliser les ramifications ferroviaires déjà existantes, rien ne devrait s'opposer à l'entrée dans une ère de grands développements. Le facteur politique s'assainit de jour en jour et les obstacles de cet ordre ont été presque tous renversés. De l'avis du Jeune commerce, il ne reste plus qu'à "vendre" la ville sur le marché de l'industrie.

Afin de l'offrir sous l'angle le plus favorable, les démarches de l'administration pèseront d'un poids considérable, mais il faut de toute nécessité utiliser les moyens de promotion à la disposition des municipalités. Sans qu'il soit nécessaire, pour le moment, de créer un commissariat industriel dans la ville du Cap, il semblerait au moins utile de multiplier les contacts avec des organismes du même genre auprès des grandes compagnies de même qu'avec les commissaires du commerce qui représentent le Canada à l'étranger.

Les démarches déjà amorcées pour l'obtention de facilités portuaires devraient être poursuivies à un rythme accéléré afin de compléter le plus tôt possible le cycle des avantages industriels.

Des statistiques

Et pour renseigner adéquatement ceux qui pourraient être intéressés à utiliser un territoire vaste et géographiquement bien situé, il apparaît également nécessaire d'établir un répertoire complet des statistiques vitales de cette ville dans les domaines démographique, économique, industriel et commercial. Le Bureau fédéral de la statistique pourrait sûrement fournir des renseignements précieux à cet égard.

Le Jeune commerce recommande également de faire connaître le bilan des ressources du Cap-de-la-Madeleine au conseil d'orientation économique de la province. Jusqu'à maintenant, cette ville a été connue à travers le Québec, le Canada et même à l'étranger, comme un lieu célèbre de pèlerinage, mais le temps semble venu de la faire connaître sous plusieurs autres angles. Son nom est connu partout et il a été propagé par les milliers et les millions de pèlerins qui y affluent chaque année. Il faudrait donc profiter de cette notoriété pour faire savoir partout qu'une ville importante s'étale à plusieurs milles à la ronde du sanctuaire.

Des panneaux-réclame

Une suggestion, que le mémoire emprunte à plusieurs villes ontariennes et américaines, apparaît également judicieuse pour étendre davantage la renommée du Cap-de-la-Madeleine, et faire connaître sa taille économique. L'installation de panneaux-réclame aux principales entrées de la ville pourraient fournir des renseignements sur la population, le potentiel industriel et la présence des services municipaux existants dans cette municipalité en pleine expansion et qui cherche à tailler un empire industriel sur ses vastes plateaux étagés que baigne le St-Laurent, artère économique d'un pays en plein progrès.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL : (Dernier jour) "Une poignée de neige", avec Eva-Marie Saint ; "Diable dans la peau", en couleur, avec Audie Murphy. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS : (Dernier jour) "Tentations", avec Agnès Laurent et Armand Mestral. 1 h. 50 et 8 h. 25 ; "Les Affreux", avec Pierre Fresnay et Darry Cowl, 3 h. 20, 6 h. 25 et 9 h. 55. Actualités. 1 h. 20 et 8 h.

CAPITOL : "La chatte sort ses griffes", avec Françoise Arnoul ; "La loi du vice", avec Barbara Rutting et Yvan Desny. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

RIALTO : (Dernier jour) "Rally round the Flag, Boys", en couleur, avec Paul Newman et Joanne Woodward ; "The Third Voice", avec Edmond O'Brien et Julie London. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN : (Dernier jour) "Pourquoi viens-tu si tard ?", avec Michèle Morgan et Henri Vidal. 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "La foire aux femmes", en couleur, avec Alfred Adam. 8 h. 10.

MADELON : (Dernier jour) "Le chien des Baskerville", en couleur, avec Peter Cushing ; "Le commando sacrifié", avec Jack Palance ; "Le justicier masqué", en couleur, avec Clayton Moore. Une seule représentation à 7 h.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM : (Dernier jour) "The Rise and Fall of Legs Diamond", avec Ray Danton ; "Girl of the Night", avec Ann Francis. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER : (Dernier jour) "Sous le plus grand chapiteau du monde", en couleur, avec Betty Hutton et Cornel Wilde ; aussi attraction supplémentaire. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY : "Violence au Kansas", avec Jeff Chandler et Nicole Maurey ; "La vie à belles dents", avec Clark Gable. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL : (Dernier jour) "Fille de Capri", en couleurs, avec Mario Lanza ; "L'homme à démasquer", avec Richard Todd. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE : "Le bruit et la fureur", en couleur, avec Joanne Woodward et Yul Brynner ; "Quand le rire est roi", avec Laurel et Hardy et Charlie Chaplin. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL : "Car sauvage est le vent", avec Anna Magnani et Anthony Quinn ; "L'Ange bleu", avec Curt Jergens et May Britt, en couleur.

SAINT-TITE

RHEO : "Le grand bluff", avec Eddie Constantine ; "L'héritier de Zorro", avec Michèle Philippe. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE : "Case against Brooklyn", avec Maggie Hayes ; "Vers l'extase", avec Pascale Petit.

Nécrologie

Mme A. LeBER

A Ste-Ursule, le 7, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme vve Alfred Leber, née Agnes Turner, demeurant dans le rang Crête-de-Coq.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant, à 10 h. 30, en l'église anglicane de Ste-Ursule. L'inhumation se fera au cimetière anglican de Louiseville, rue Ste-Dorothée.

La dépouille mortelle repose aux salons L. Gagnon et Fils de Ste-Ursule.

Comme le disait Sir Crompton Mackenzie:
"J'appuie mon opinion du
GRANT'S STANDFAST
sur ce que je sais
de nombre d'autres whiskies".

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné matinée :
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13...
6:25—LaTuque vous invite...
7:45—Pour elle
8:05—Sur demande
8:30—Journal de sports
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV News
11:46—Ciné-Soir
1:30—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Images du Far-west
1:00—La boîte à images
1:30—Professeur Calculus
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente...
6:00—Caméra 13...
7:45—La politique provinciale
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Ou chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:30—CBC TV news
11:35—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions



EXECUTIF DIOCESAIN DES CERCLES D'ECONOMIE DOMESTIQUE — Les Cercles d'économie domestiques, réunis à St-Georges-de-Champlain pour leur 9e congrès diocésain, ont procédé à l'élection de l'exécutif qui demeurera en fonction pour la prochaine année. Voici le nouveau bureau de direction : premier rang, de gauche à droite, Mmes Philibert Tremblay, de La Tuque, réélue 1ère vice-présidente pour un sixième terme; Nicolas Bailly, de Shawinigan-Sud, réélue présidente pour un troisième terme; Ovila Trudel, de Shawinigan, réélue secrétaire pour un sixième terme; debout à l'arrière, l'abbé Rosemont Masson, curé de Ste-Croix de Shawinigan, et aumônier diocésain des cercles; Mmes Eddy Parent, de Shawinigan, réélue deuxième vice-présidente pour un deuxième terme; Georges Boisonneault, de Shawinigan, réélue trésorière pour un sixième terme, et J. Mongrain, présidente du cercle de St-Georges-de-Champlain, et organisatrice du 9e congrès.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Une scène disgracieuse s'est déroulée dimanche dernier à St-Marc-des-Carrières et personne n'a osé fournir des renseignements précis sur l'incident au retour des arbitres . . . C'est après avoir eu vent d'une telle action survenue entre un joueur du St-Casimir et l'arbitre du marbre que nous avons réussi, après enquête, à nous renseigner d'une façon plus précise . . . Il y a longtemps qu'une telle scène ne s'est produite dans la ligue rurale Albert-Gaucher et espérons qu'un exemple sera fait pour que cela ne se répète plus . .. On se souvient il y a une dizaine d'années que l'arbitre Emile Thibeault officiant avec Walter Dion avait été attaqué par un joueur du Charette. Il s'en fallut de peu que le tout se termine au Palais de Justice . . .

Apparemment, Bernard Giroux, le joueur en question, n'aurait pas accepté une décision de l'arbitre Novel Lafrance qui avait déclaré une balle fausse sur la ligne des buts . . . Giroux, furieux de cette décision, aurait projeté de côté l'instructeur Jean Fleury, qui est décédé quelques heures plus tard des suites de blessures subies dans un accident d'autos, puis se dégageant de quelques coéquipiers qui voulaient le mettre à la raison, attaqua l'officiel . . . Lafrance se fit déchirer sa chemise dans l'altercation . . . Ce fait d'arme, pas trop honorifique, n'a pas été souligné dans le compte-rendu de la partie . . . Toutefois, les arbitres qui doivent se tenir solidairement, ne veulent plus voir se répéter de telles prises de bec avec les joueurs . . .

Nous déplorons beaucoup un tel geste de ce joueur car son frère Jos est considéré comme le meilleur cogneur du circuit Herman Poisson tandis que l'équipe de St-Casimir jouit d'une haute réputation parmi les populations rurales dans le domaine du baseball . . . Mais une courte suspension porterait certainement à confusion et d'autres scènes du genre pourraient bien se répéter d'ici la fin de la saison du fait que le classement des clubs se corse de plus en plus . . . Un tel acte mérite châtiment et nous croyons que le comité des arbitres ainsi que les dirigeants de la ligue rurale Albert-Gaucher étudieront tous les côtés de l'incident pour imposer ensuite une punition exemplaire . . .

Nous demandons aux clubs de ce grand circuit rural de baseball de voir à protéger en tout temps les arbitres qui, en fin de compte, se dévouent sincèrement et sans aucun parti pris . . . Il serait regrettable que des arbitres aussi compétents que ceux qui officient dans la ligue, décident de se retirer pour éviter de se faire blesser par des joueurs nerveux, qui ne peuvent être contrôlés par l'instructeur . . . Espérons que le tout redeviendra normal pour le plus grand bien de la rurale et que le joueur en question saura au cours des saisons prochaines, se montrer bon prince, même si certaines décisions ne semblent pas le satisfaire . . .

A Grand'Mère

La course amateur de canots, de 50 milles, aura lieu les 4, 5 et 6 août

GRAND'MERE. — L'événement amateur de l'année, la course nationale amateur de canots de 50 milles, sera de nouveau disputée les 4, 5 et 6 août. Cette classique courue sur la rivière St-Maurice, est organisée par le Club nautique de Grand'Mère et patronnée par Gaston Boucher, agent local d'une brasserie montréalaise. L'enjeu de cette course est un trophée ainsi qu'un montant de $1,500 en prix.

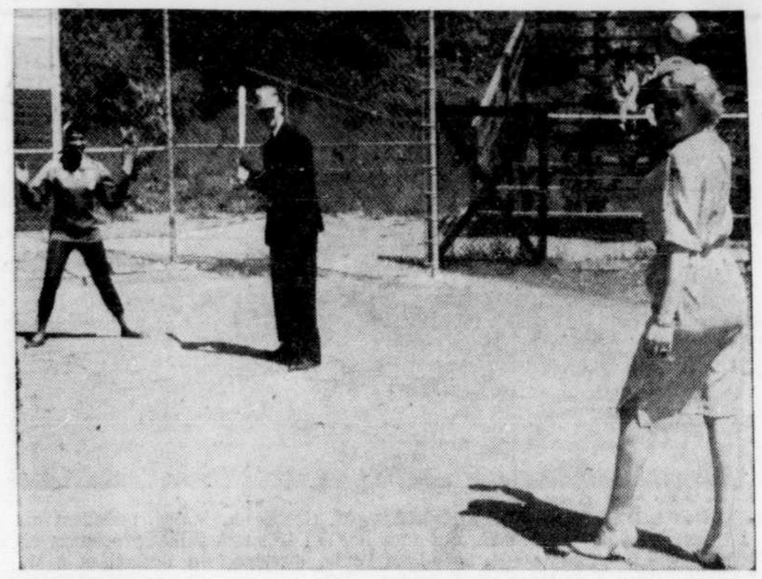
Ayant pris naissance l'an dernier, cette classique amateur remportait un franc succès. De fait, elle n'est pas seulement un prélude à la grande classique internationale de canots, mais une compétition ou se forment les canotiers de demain. Cette course est ouverte aux canotiers amateurs seulement, mais sont éligibles tous les canotiers qui n'ont pas participé à la classique internationale de canots depuis 1957.

On s'attend qu'une foule plus considérable suive cette année les performances des jeunes participants. Ceux-ci se feront une lutte serrée pour l'obtention du trophée. On signale que tous les prix d'une valeur globale de $1,500 seront en marchandise, de sorte qu'ils n'affecteront en rien le statut d'amateur des canotiers. On décernera également un trophée spécial pour l'équipe de 20 ans et moins qui termineront la course.

Des fêtes spéciales marqueront cet événement, telles que des danses folkloriques et autres manifestations. Cette course sera de nouveau disputée en deux étapes avec départ le samedi du Rabaska, avec étape à l'hôtel Champoux de St-Roch-de-Mékinac pour se terminer à Grand'Mère. Les festivités débuteront le 4 août avec réception à l'hôtel de ville de Grand'Mère suivie de la pesée officielle des canots.

Le soir, il y aura parade avec le concours de l'Union musicale de Grand'Mère suivie de danses folkloriques. Les 5 et 6 août se déroulera la course. Après la seconde étape de 20 milles qui se terminera au Club nautique de Grand'Mère, on procédera à la distribution des prix.

Les canotiers désirant s'inscrire pour cette course peuvent envoyer leur inscription à M. Roger Désaulniers, hôtel de la Salle, Grand'Mère, ou à Gaston Boucher, brasserie Labatt, Grand'Mère.



LA BALLE-MOLLE A AUSSI . . . SES FERVENTS — La balle-molle connaît un regain de vigueur à Shawinigan. En plus d'une ligue qui groupe des commerces et des industries de la ville, il y a maintenant une ligue des garçons de table. Cette ligue groupe des garçons de table de Shawinigan et de Trois-Rivières et comprend quatre clubs. L'inauguration de la cédule régulière avait lieu récemment sur le terrain du parc Wilson, à Shawinigan. La première balle a été lancée par une chanteuse française qui a tourné aux côtés de Brigitte Bardot, Laura Lor. Comme receveur, c'était une danseuse, Maria Estebanez, et Gerry Désaulniers, président honoraire de la ligue devait faire honneur au sexe fort, en frappant la balle.

Deuxième victoire consécutive

Le Chemicals pulvérise le Belgo au compte de 11 à 1

SHAWINIGAN. — Le Chemicals a poursuivi sa poussée victorieuse en remoprtant sa deuxième victoire consécutive de la saison dans la ligue commerciale et industrielle. Il a écrasé le club Belgo 11-1, mardi dernier.

Le vétéran lanceur Léo St-Pierre n'a espacé que deux coups sûrs aux porte-couleurs du Belgo pour remporter sa première victoire de la saison. Claude Gélinas a été le lanceur perdant. Il a été remplacé par Jacques Lefebvre à la 6e manche. Le Chemicals s'est assuré la victoire dans les première et troisième manches avec respectivement six et cinq points. Armand Plante, Armand Mélançon et Pete Cushing ont brillé au bâton pour le Chemicals. Pour le Belgo, Réal Salois et Yvon Garceau ont été les seuls à frapper en lieu sûr.

Ce soir, les loisirs de la Baie Shawinigan rencontreront le club Dow au parc Wilson. Dimanche dernier, le club St-Georges de Trois-Rivières a fait partie nulle 4-4 contre un club d'étoiles de Shawinigan. Shawinigan menait 4-0 après 7 manches, mais Trois-Rivières a égalisé le pointage à la 6e manche. Shawinigan a placé trois hommes sur les buts à la dernière manche mais a été impuissant à compter.

Près de St-Tite

A la courbe Dontigny, M. Côté fait une chute grave

ST-TITE. — Un autre accident est survenu hier après-midi, dans la courbe Dontigny, près de St-Tite, alors que M. Donald Côté a été blessé au moment où il conduisait son camion remorqué par un autre véhicule, conduit par M. Lucien Germain. Ce dernier a pu effectuer avec assez de difficulté son virage dans cette courbe très dangereuse, mais M. Côté l'a complètement raté. C'est en tentant un virage trop brusque que la portière de son camion s'est ouverte et M. Côté a été violemment projeté, tête première, sur l'asphalte.

Deux témoins de l'accident, MM. Lévis Pothier et Marcel Cossette se sont empressés de porter secours au blessé qui fut conduit chez le Dr Nicolas Grancoeur. Devant l'ampleur des blessures, ce dernier ordonna son transport immédiat à l'hôpital Laflèche de Grand'Mère.

Aux dernières nouvelles, son état était satisfaisant. La victime souffre de fortes contusions à la tête et d'une fracture probable de la jambe gauche. M. Côté demeure à St - Malachie, comté de Dorchester.

On se souvient que le 15 décembre dernier, dans cette même courbe un jeune homme de St-Henri de Lévis, M. Marcel Fournier, 18 ans, avait perdu la vie et deux autres passagers de la même voiture avaient été gravement blessés. Depuis ce temps, on peut compter, à cet endroit, au moins une embardée chaque mois, causant chaque fois des dommages matériels assez élevés.



S. E. Mgr LEO BLAIS, évêque auxiliaire de Montréal, présidera cette année le ralliement provincial annuel des aveugles au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, samedi.

Clôture dimanche

Ouverture à La Tuque d'un congrès eucharistique

LA TUQUE. — Le congrès eucharistique vicarial de La Tuque s'est ouvert, hier, par une réception liturgique honorant l'évêque du diocèse, S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier.

Ce congrès régional, dont le thème est "Jésus-Hostie, centre de la famille et de la paroisse, et source de vocations", se poursuivra aujourd'hui, demain et dimanche, qui sera la journée de clôture.

Plusieurs activités religieuses auront lieu dans les paroisses, durant ces quatre jours de prières, et les fidèles sont invités à se rendre nombreux aux différents offices tenus au reposoir, sur le terrain du stade municipal.

Aujourd'hui, "journée des enfants", une cérémonie scénique se déroulera au stade municipal, suivie d'une visite de l'exposition religieuse et des travaux scolaires, à l'auditorium de l'école centrale.

Demain, "journée de la famille", se déroulera la cérémonie des malades, qui suivra la messe solennelle pour les vocations de la région, qui sera chantée à 10 h. 30.

Dimanche, journée de clôture, S.E. Mgr Pelletier célébrera la messe pontificale de 10 heures, précédant la consécration au Christ-Roi par M. R. Arseneault, président de la municipalité scolaire de La Tuque.

P.-A. Gouin défait Wayagamack 9 à 4

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de P.-A. Gouin a causé une certaine surprise en infligeant une défaite au Wayagamack, par le compte de 9-4, hier soir, dans une joute de la ligue industrielle de balle-molle.

C. Duval a été le gagnant et R. Caron le perdant. Au bâton, G. Boulard, Ouellette et Mongrain, ces deux derniers joueurs du Wayagamack ont cogné chacun un double. Boulard a de plus réussi un simple.

SOMMAIRE

Wayagamack	000	020	2—	4	4	5
P.-A. Gouin	106	101	x—	9	5	2

Caron, Mireault et Rousseau ; Duval et Marchand.

Aux courses sous harnais

Hervé Filion domine chez les conducteurs

TROIS-RIVIERES. — Hervé Filion, un habitué du parc Richelieu, de Montréal, est aujourd'hui le meneur chez les conducteurs à la piste du parc de l'Exposition, de notre ville. Il détient une moyenne de .589 ayant accumulé 53 points en 18 départs, dont sept victoires.

Rogetien Savignac occupe le deuxième rang avec .547 suivi de Melvin Kirkness avec .533.

Fernand Turenne a le plus de départs, 37, et Savignac, le plus de gagnants, 8.

Voici ces statistiques compilées par Armand Martel :

Noms	Départs	1	2	3	4	5	Pts	Moyenne
Filion, Hervé	18	7	2	2	1	2	53	.589
Savignac, Rog.	16	2	2	7	5	6	93	.547
Kirkness, Mel.	15	2	5	1	3	1	40	.533
Plourde, Wilmer	23	3	6	3	3	4	58	.505
Ouellet, Hélio	23	2	5	5	2	3	52	.452
Boucher, André	30	5	6	3	3	3	67	.447
Boucher, Art.	13	0	4	2	2	3	29	.446
Gagnon, J.-Luc	15	2	1	5	1	0	31	.413
Turenne, Fern.	37	6	4	5	4	4	73	.395
Hébert, Paul	32	3	0	10	6	5	62	.387
Rivard, Rhéo	19	5	1	1	1	2	36	.379
Leblanc, Roch	14	1	3	1	0	4	24	.343
Lachance, G.	28	0	3	7	2	4	41	.342
Martineau, J.-J.	15	2	0	0	7	0	24	.320
Quessy, Jules	35	2	6	3	3	8	56	.320
Courteau, Paul	14	0	2	0	6	1	21	.300
Bédard, Vic.	17	2	1	1	1	4	23	.270
Martineau, J.-C.	29	2	2	1	5	6	37	.255

MONUMENT

SUITE DE LA PAGE 27

humblement faveur monument M. Duplessis.

Luc-André Biron, archiviste, président de la Société d'histoire des Trois-Rivières.

On peut donc prévoir que cette oeuvre d'art aura une place d'honneur dans la ville de Trois-Rivières que l'homme politique a sillonnée pendant toute sa vie. Plusieurs citoyens sont d'avis que, en dehors des coteries politiques, le gouvernement de la province doit ce geste à Trois-Rivières, et on croit que la société d'histoire, en toute objectivité, pose un geste des plus louables.

Souscription de $100.00 en faveur de Michel Doré

SHAWINIGAN. — Depuis quelque temps déjà, un jeune athlète local, Michel Doré, a fait parler de lui dans la province par ses victoires dans la course à pied. Les sportifs de Shawinigan, connaissant ses difficultés et son talent, ont formé un comité en vue d'organiser une souscription qui lui aidera à défrayer les obligations financières auxquelles il a dû faire face et en vue de pourvoir à son entraînement futur.

Le comité de souscription a été formé il y a une semaine. La présidence a été confiée à un sportif bien connu de Shawinigan, M. Albert Ladrière. M. Jean-Paul Gignac, autre sportif bien connu ayant fait sa marque dans le sport de la crosse et du hockey, a été nommé président honoraire. Les autres membres du comité sont MM. Léo Flageole, Jean Thibeault, Yves Duhaime, Normand Lafleur, Jean-Marie Hammond, Jean Many et Georges Doré.

Par l'intervention du service de récréation, la ville de Shawinigan a tenu à faire sa part en octroyant au fonds de Michel Doré, une somme de $100.- Ce montant fut remis à Michel par M. Théo Racette, directeur du service de récréation. M. Claude Gélinas, moniteur en chef, était également présent, de même que M. Normand Lafleur.

Cette campagne en faveur de Michel Doré débute officiellement aujourd'hui. Elle durera une semaine seulement. A la fin de la campagne, une grande soirée de danse aura lieu à la salle de la Légion canadienne, soit le 17 juin. Les billets pour cette soirée sont en vente dans les endroits habituels. Tous les clubs sociaux, associations et autres seront approchés afin qu'ils apportent leur aide à ce jeune athlète de chez nous. Les sportifs de Shawinigan ou d'ailleurs qui veulent souscrire n'ont qu'à envoyer leur souscription à M. Albert Ladrière, Cataractes Sporting Goods, Shawinigan.

Les sportifs de Shawinigan connaissent bien Michel Doré puisqu'ils le voient assez souvent s'entraîner dans les rues de la ville. Ce jeune adepte de la course à pied n'a remporté que des succès jusqu'ici dans toutes les épreuves auxquelles il a participé. Le nom de Shawinigan y a gagné en honneur. Il n'y a pas longtemps, son entraîneur misait de fortes chances sur son protégé pour qu'il aille au Japon en 1964 afin de participer aux olympiades.

Beaucoup de courage et de volonté sont nécessaires à ce jeune athlète pour passer outre les difficultés.

Il l'a fait seul; il reste aux sportifs de Shawinigan à faire leur part et assurer Michel Doré de leur appui.

RAIDS

SUITE DE LA PAGE 27

comparaître ce matin en cour des Sessions de la paix pour répondre à des accusations de vagabondage.

Aucune d'elles n'avait repris sa liberté, hier soir. Tout cautionnement leur a été refusé.



LA PREMIERE SOUSCRIPTION pour constituer une bourse devant servir au coureur à pied Michel Doré de s'entraîner afin d'être choisi si possible sur l'équipe Olympique qui représentera le Canada aux jeux du Japon en 1964, a été fournie **par la ville de Shawinigan. M. Théo Racette, directeur de la récréation en a fait la remise à M. Doré. De gauche à droite, ce sont MM. Doré, Racette, Normand Lafleur, en charge de la publicité au comité de souscription, et Claude Gélinas, moniteur en chef sur les terrains de jeux de Shawinigan.**

Une grande industrie au Cap?

Le maire Desrosiers fera rapport de son voyage en France dès lundi soir

CAP-DE-LA-MADELEINE (G. B.) — Le maire J.-Réal Desrosiers et l'échevin Jean-Paul Lavergne, du Cap-de-la-Madeleine, sont de retour d'un voyage à Paris où ils ont entamé des négociations avec des industriels français en vue de la création dans la ville-soeur de Trois-Rivières d'une importante fabrique.

Aucun d'eux n'a cependant voulu dévoiler le résultat des transactions, si ce n'est pour manifester beaucoup d'enthousiasme. "Nous ferons d'abord part

Voir LE MAIRE en page 31

pour une Rambler '61
COMPAREZ NOS OFFRES
L'un des plus importants dépositaires RAMBLER-HILLMAN à Montréal
VENTE — SERVICE — PIECES
MODEL AUTO SALES INC.
6995 ST-LAURENT (angle Mosart) CR. 2-5761

Achetez une Rambler et économisez

Dès l'instant de la prise de possession jusqu'au moment de la revente, vous réalisez de grandes économies avec une Rambler "Classic". Avant d'acheter n'importe quelle autre auto, étudiez donc les caractéristiques d'économie de la Rambler "Classic":

ÉCONOMISEZ avec le bas prix d'achat de la Rambler "Classic".

ÉCONOMISEZ avec la protection contre la rouille de la Rambler "Classic".

ÉCONOMISEZ avec l'économie d'essence prouvée de la Rambler "Classic". Gagnante de sa catégorie de l'épreuve d'économie organisée par un grand journal de Toronto. Gagnante de sa catégorie de l'épreuve d'économie la plus difficile des E.-U., organisée par une grande compagnie pétrolière des E.-U.

ÉCONOMISEZ avec la construction monocoque de la Rambler "Classic", perfectionnée par Rambler. Plus solide et plus sûre, elle élimine les grincements de l'auto pendant des années.

ÉCONOMISEZ avec le silencieux armé de céramique exclusif de la Rambler "Classic". Garanti pour toute la durée de la voiture avec son propriétaire original.

ÉCONOMISEZ avec l'excellente qualité de fabrication de la Rambler "Classic". Maintient les frais d'entretien à leur minimum.

ÉCONOMISEZ avec la haute valeur de revente de la Rambler "Classic".

Voyez votre dépositaire Rambler et découvrez comme il est *facile* de réaliser des économies avec une Rambler "Classic".



LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES

Rambler — Le nouveau standard mondial de l'excellence

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — CR. 2-5761
A MA BAIE MOTOR SALES INC.
9490 boul. Lalande, Ville Pierrefonds, MU. 4-4400
LA SARRE — CHARLES ALARIE
TRACY — CORMIER AUTOMOBILE ENR'G.
LAVOIE AUTO ENR'G.
519, boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe — MU. 1-1669
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster sud — HU. 4-1101
LAKESHORE MOTORS LIMITED
68, Lakeshore Drive, Dorval — MR. 3-4183
ST. LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208 Riverside Drive, St-Lambert — OR. 1-7244
STE-ANNE-DE-BELLEVUE — BEAULIEU & FRERE
STE-MARTINE — GEORGES DAGENAIS
LAVAL — LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.
GLENDALE MOTORS LIMITED
2501, boul. Rosemont — RA. 2-9358
DALLAIRE AUTOMOBILE LTEE
12058 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles — MI. 5-8254
JOLIETTE — HILAIRE LAPOINTE
ROBERT EQUIPMENTS
ST-BRUNO, QUE. — DAOUST AUTOMOBILE INC.
16 Rabastalière — OL. 3-2500
VAL D'OR — AUTOMOBILE MARKET REG'D.
MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, avenue Bennantyne — PO. 6-4122
HOWICK — J.-P. BRAULT LTEE
LACHUTE — WELDEN MOTORS LIMITED
ST-JEAN — GOINEAU & FRERE GARAGE ENR'G.
MONT-LAURIER — LES AGENCES LABERGE LTEE
STE-AGATHE-DES-MONTS — GRENON AUTOMOBILE INC.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656



FESTIVAL D'ETE DE SHERBROOKE — M. Georges-A. Massé, président du Festival d'été de Sherbrooke, qui aura lieu du 15 au 23 juillet prochains, en explique le programme à M. Jean-Paul Pépin, directeur du festival et à M. Marcel Dufresne, de Montréal.

Le Festival d'été: de tout pour tout le monde

SHERBROOKE. — Parade et feu d'artifice ; concours de photographie; soirée du bon vieux temps; parade de modes; soirée de "pop and jazz"; soirée récréative. Et dans le domaine du sport : tournois de golf, de fer à cheval, de balle-molle, de croquet, de tennis, soirée de baseball, soirée de courses et marathon de raquetteurs.

Voilà le programme en vingt points élaboré du Festival de Sherbrooke et lancé officiellement hier soir à l'hôtel La Salle de cette ville, lors d'une réunion tenue sous la présidence de M. Georges Massé, le président du comité d'organisation.

Le festival

Le premier festival de la Reine des Cantons de l'Est, qui se tiendra du 15 au 23 juillet prochain et que l'on veut aussi imposant que le Carnaval de Québec avec les années, sera proclamé le vendredi 14 juillet par le maire Armand Nadeau et la cérémonie sera suivie d'une réception civique.

Le soir du 23 juillet, un majestueux feu d'artifice clôturera les fêtes au parc Jacques-Cartier.

Cette dernière manifestation aura été précédée d'une grande parade qui s'ébranlera à 8 heures de la soirée, du parc Dufresne, et ensuite empruntera les rues Galt, Alexandre, King ouest, Belvédère, Frontenac, Wellington nord et Wellington sud, jusqu'à la place du Marché.

Activité générale

Dans le domaine général, il y aura d'abord le concours de photographie qui s'étendra du 15 au 23 juillet et qui est organisé en collaboration avec le Club de photographie de Sherbrooke.

Pour les amateurs de musique populaire, il y aura, le 15 juillet, à 8 h. 30, à l'aréna, la soirée canadienne et du bon vieux temps, organisée sous les auspices du club des Elans et du club Tuque-Rouge, et le jeudi, 20 juillet, à la même heure et au même endroit, la soirée de "pop and jazz", organisée sous les auspices de d'Harmonie de Sherbrooke.

La veille, le 20 juillet, à l'auditorium St-Charles, également à 8 h. 30 de la soirée, aura eu lieu la parade de modes organisée sous les auspices de la section de Sherbrooke de l'Association pour l'aide aux enfants arriérés.

Enfin, le samedi, 22 juillet, le grand public sera invité à participer à la soirée de la Poule aux oeufs d'or et de la Rigolade. Cette manifestation, sous les auspices des clubs Progress et Optimist, réunira des artistes comme Roger Baulu, Henri Bergeron, Roger Turcotte, Denis Drouin, Suzanne Lapointe, Cécile Lebel, etc.

Activité sportive

Dans le domaine des sports, il y aura plusieurs tournois, mais celui de balle-molle, un round-robin, s'étendra sur toute la durée du festival après avoir été inauguré au parc Dufresne. Il a pu être organisé grâce à la coopération des ligues Dépression, Commerciale et de la Cité.

Deux autres tournois dureront deux jours. Inauguré le 15 juillet sous les auspices de la Ligue de fers de Sherbrooke, au parc Couture, celui de fers à cheval se terminera le lendemain soir au même endroit. Quant au tournoi de croquet, il se déroulera les 22 et 23 juillet sous les auspices du club St-François, au parc du même nom.

Les adeptes du golf n'ont pas été négligés, car le festival sera marqué de trois tournois.

Le tournoi ouvert de Sherbrooke, au Sherbrooke Golf and Country Club, aura lieu le 23 juillet pour la classe "A" et les professionnels, tandis que la veille, les concurrents des classes "B" et "C" se seront affrontés.

La première journée du festival, soit le 15, se déroulera le field-day du Sherbrooke Golf and Country Club, réservé aux messieurs. Le mardi 18 juillet, aura lieu celui réservé aux dames.

On a prévu pour le samedi 22 juillet, un tournoi invitation de tennis amateur, au club Fraser, et l'on est déjà assuré de la présence de vedettes nationales comme Robert Bédard,; de Sherbrooke et Lennoxville, et François Godbout, de Waterloo.

La soirée de baseball aura lieu le dimanche 16 juillet, à 8 h., au stade municipal, alors que le Coaticook rencontrera les Alouettes de Sherbrooke.

Le mardi 18 juillet, ce sera la soirée de boxe amateur à laquelle le public sera invité à l'aréna pour 8 h. 30.

Dans le domaine des soirées spéciales, on a aussi organisé un programme de courses qui sera présenté le lendemain, soit le 19, à la piste de Sherbrooke.

Enfin, un grand marathon de raquetteurs marquera la journée de clôture du festival, le 23 juillet.



UNE ROULOTTE QUI FAIT BRAIRE — La population d'East Angus ne semble pas appuyer son conseil municipal, qui a décidé de faire disparaître l'unique "roulotte à frites" de la ville. Malgré la décision des autorités municipales, la roulotte demeure toujours en place et continue à opérer.

A la Chambre de commerce de Sherbrooke

Un bilinguisme accru est souligné par le président sortant, L. Curtis

SHERBROOKE. — En transférant ses pouvoirs à son successeur, le président sortant de la Chambre de commerce de Sherbrooke a loué le travail d'équipe, qui a marqué son mandat, et assuré dans l'ensemble une année fructueuse à la chambre, à défaut de réalisations individuelles importantes.

M. Leonard A. Curtis a passé en revue, à l'intention des membres, les activités des divers comités de la chambre, au cours de l'année écoulée. Il s'est particulièrement félicité du succès rencontré dans l'expérience de bilinguisme accru, qui avait débuté avec son mandat. Il a particulièrement rappelé le travail accompli pour l'autoroute Montréal-Cantons de l'Est et l'aéroport municipal. Il a encore mentionné la contribution de la chambre à la mise sur pied de deux commissions consultatives, celles de l'industrie et de l'urbanisme, de même qu'à la constitution du comité du tourisme.

Le président sortant a exprimé sa satisfaction de l'attention soutenue accordée aux problèmes du textile. Deux conférenciers de marque ont traité la question devant la chambre.

Une réalisation, dont la chambre tire une fierté particulière, c'est d'avoir obtenu de l'administration municipale la réduction de 100 à 50 pour cent de la répartition aux propriétaires riverains du coût des travaux permanents.

Au président du comité, M. Aimé Bergeron, M. Curtis a adressé ses plus sincères félicitations, pour avoir obtenu 140 nouvelles adhésions à l'aide des 45 membres qu'il avait affectés à cette tâche. Il a aussi souligné l'amélioration du bulletin, dont le comité était présidé par M. Herbert Simons.

Parmi les projets les plus immédiats de la chambre, figurent un annuaire des membres, dont le travail préliminaire a été exécuté cette année, et la publication, prévue pour le mois prochain, du rapport du comité de l'aqueduc, présidé par l'ingénieur Jacques Brisson.

Au nombre des départs à déplorer pour l'année écoulée, le



M. JEAN-LOUIS GAUTHIER

président a entre autres celui de M. Gordon R. Stewart, directeur de la chambre et président du comité industriel dont la mort subite est toute récente. Il a aussi mentionné ceux de M. Ivan Saunders, directeur, et Howard Simms, vice-président, pour des raisons d'affaires, et de M. André J. Leduc, directeur, pour des raisons de santé.

Nouvelles saisies de "spread"

SHERBROOKE. **(J. Lemoyne).** — Après être demeurée dans l'ombre quelques semaines, la Sûreté provinciale s'est attaqué de nouveau au marché du "spread" dans les Cantons de l'Est.

Avec 45,000 livres des succédanés des produits du beurre à son actif, la PP a saisi plusieurs caisses de "spread" dans la région de Sherbrooke.

L'établissement visité par les agents de la Sûreté provinciale est celui de J.-E. Bergeron et Fils Ltée, de Bromptonville.

La police n'a pas révélé le nombre de livres de "spread" saisies, mais on croit qu'il s'élève à plusieurs centaines.

Comme les fois précédentes, la marchandise a été transportée dans un entrepôt frigorifique de Sherbrooke.

Cette perquisition à Bromptonville porte à cinq le nombre de saisies des succédanés des produits du beurre dans les Cantons de l'Est depuis un mois. D'autres enquêtes de la PP chez des détaillants n'ont abouti à rien.

Les établissements, qui ont été l'objet de perquisitions à date, sont la Crèmerie de Rock Forest Inc., de Rock Forest, le Marché Fortin, de Sherbrooke, l'épicerie-boucherie Félix Grimard, de Magog; et Roland Gagné, de Magog également, qui se sont fait confisquer respectivement 38,000, 1,200, 1,500, et 1,000 livres de "spread".

Depuis, un fabricant et un détaillant des succédanés des produits du beurre ont été condamnés à un montant total de $800 d'amende, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Il s'agit de la Crèmerie de Rock Forest Inc., et du Marché Fortin, qui se sont fait de plus confisquer leur "spread" par la Cour.

Les entreprises traduites en justice à date, étaient accusées d'avoir fabriqué ou avoir eu en leur possession un produit alimentaire servant ou avoir eu en leur possession un produit alimentaire servant préparé pour servir à l'un quelconque des usages auxquels peut servir le beurre, qui n'est pas un succédané du beurre, mais dont la couleur naturelle a été altérée par un colorant quelconque.

En Cour supérieure

Entrées du centre d'achat permises, ou... $100,000 en dommages-intérêts

Par **Marcel DUPRE**

SHERBROOKE. — Si la Cour décide que la ville de Sherbrooke n'a pas le droit d'empêcher le centre d'achats d'avoir accès à la rue Lomas, celui-ci serait satisfait et consentirait à réduire le montant des dommages réclamés.

Si la Cour en vient à la conclusion que le centre d'achats ne peut pas avoir d'entrée ou de sortie sur la même artère, la compagnie a droit aux dommages de $100,000, parce que les experts ont évalué à $500,000 ceux causés par le renversement de la décision de l'inspecteur des bâtiments par le conseil municipal.

Tel est le dilemme que la demanderesse a posé au juge William Mitchell, en Cour Supérieure, hier, à la fin de l'audition de la cause opposant le centre d'achats à la ville de Sherbrooke, représentés respectivement par Mes Paul-Emile Brazeau et Charles Lemieux, et par Me Albert Rivard.

Par la voie de son procureur, la ville de Sherbrooke a cependant prétendu qu'elle avait le droit de fermer les entrées du centre d'achats sur la rue Lomas, parce que celle-ci est résidentielle.

Quant à l'argument des dommages, le conseiller juridique de la ville a expliqué que celle-ci ne pouvait en être responsable, parce qu'elle n'a jamais donné la permission au centre d'achats d'avoir de telles entrées.

Pour sa part, le juge Mitchell a expliqué qu'il prenait la cause en délibéré et étudiera notamment les droits des municipalités de légiférer sur les genres de circulation.

Dans sa plaidoirie sur les questions de droit, Me Charles Lemieux a surtout insisté sur un jugement rendu en 1935 par la Cour Suprême, dans la cause de la Toronto Transportation Commission contre Swan Sears.

L'avocat a mentionné que cause du droit commun, on ne peut empêcher un propriétaire quelconque d'avoir accès à une grand-route, à moins de nuisance substantielle, ce qui n'est pas le cas dans la cause du centre d'achats.

Me Albert Rivard a répliqué que le principe ne pouvait s'appliquer contre la ville de Sherbrooke, car la rue Lomas n'est pas une grand-route, mais simplement une rue qui est sa propriété.

Me Charles Lemieux a d'autre part prétendu que le règlement de zonage ne peut régulariser la circulation sur les rues, mais seulement les genres de constructions, qui peuvent s'y élever. Il a noté que seule une servitude accordée par le centre d'achats à la ville aurait permis à celle-ci d'empêcher les voies d'accès du premier sur la rue Lomas.

Le procureur de la ville a répliqué qu'un règlement de zonage visant à rendre une certaine rue résidentielle serait absolument inutile, s'il ne pouvait empêcher 45 pour cent de la circulation commerciale de s'effectuer sur l'artère en question. Il a aussi insisté sur le fait que la ville avait le droit d'agir ainsi, d'après la loi des cités et villes et celles des véhicules-moteurs.

Permis ou non ?

Au sujet du permis de construction lui-même, Me Paul-Emile Brazeau a mis en évidence que les entrées et les sorties apparaissaient aux plans et que ceux-ci avaient été signés et donc approuvés par M. Aimé Gagnon, l'inspecteur municipal adjoint des bâtiments.

Interrogé en défense, M. Gagnon a cependant déclaré qu'il n'avait pas le pouvoir d'approuver ou non des plans de voies d'accès dans sa plaidoirie, Me Rivard a aussi soutenu que seul le conseil pouvait accorder une telle permission et cela, seulement après une approbation en ce sens des contribuables de la zone concernée.

Pour les dommages, Me Brazeau a rappelé les témoignages de trois experts qui ont affirmé que l'on investit habituellement le tiers de plus pour un établissement commercial situé à une intersection. Si les voies d'accès sur Lomas sont bloquées, le centre d'achats se trouve ainsi à perdre $500,000 de sa mise de fonds, puisqu'il a coûté $1,600,000 avec le terrain payé $100,000.

A ce sujet, le procureur de la ville n'a pas trop insisté, se contentant surtout de mettre en évidence que le témoin Roy Salomon n'était venu qu'une fois à Sherbrooke et qu'il ne pouvait donc pas affirmer sérieusement que la valeur du centre d'achats avait baissé de 25 à 30 pour cent selement parce que les gens du quartier nord auraient à tourner deux fois à gauche et à s'engager sur la rue Lomas pour pénétrer sur le terrain en question.

Me Albert Rivard a cependant rappelé que la ville laissait trois voies d'accès sur King et que M. Léo-Paul Lessard, un pompier demeurant sur la rue Lomas, avait affirmé que seulement cinq pour cent des clients empruntaient les voies de cette dernière rue pour pénétrer au centre d'achats alors que 35 pour cent les employaient pour sortir.

Estriettes

COURTIER EN ASSURANCE — M. Amédée Roy a été nommé président de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec pour le district de Sherbrooke et MM. William Larkin et Ben Fréchette ont été élus vice-présidents. Les fonctions de secrétaire-trésorier seront occupées par M. Léo Thibault et celles de secrétaire, par M. Fernand St-Laurent. Les nouveaux directeurs sont; MM. Réal Martel, B.-J. Jacques, Jean Lincours, Jean Loslier, Patrick Deslaines, les nouveaux élus demeurent tous à Sherbrooke.

A RICHMOND — Un stationnement d'une heure a été adopté pour la rue Principale, à Richmond, entre la rue Craig et la voie ferrée du CNR. Ce stationnement sera valable de 9 h. de l'avant-midi jusqu'à 6 h. de l'après-midi, du lundi au jeudi, et le vendredi soir jusqu'à 9 h.

HARMONIE DE RICHMOND — Une somme de $150 a été votée par le conseil municipal de Richmond pour l'Harmonie locale.

A COATICOOK — Le centre d'art, de Coaticook organise une exposition des artistes de la région des Cantons de l'Est, le samedi 10 courant. Des oeuvres de Marie Rees-Boulanger, Roland Lebrun, Yves Séguin et Simon Bourbeau, seront présentées au public, du 12 juin au 10 juillet.

MAIRE DE RICHMOND — Le maire de Richmond, M. Geoffroy, et le secrétaire de la ville rencontreront au cours de la semaine à Montréal, les directeurs de la Régie des services publics.

CROIX-ROUGE — Sur un objectif de 500 bouteilles de sang, 411 bouteilles ont été données à la Croix-Rouge de Magog, au cours de la clinique de sang qui a duré 15 jours. La filature de coton a remporté le certificat de coopération avec 150 bouteilles données, sur un total de 698 candidats. D'autre part, la campagne d'aide financière à la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour le district de Lennoxville, a ramassé la somme de $2,741 dépassant l'objectif fixé à $2,500.

LA CANNE D'HONNEUR — Mlle Ginette Picard, des majorettes Notre-Dame-de-Toutes-Joies, d'Asbestos, s'est mérité la canne d'honneur pour l'année. C'est la première année que ce trophée est décerné.

A BEAUVOIR — Ce soir, 9 courant à 9 h., un jeu scénique des fêtes du cinquantenaire du noviciat des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, aura lieu à Beauvoir. Au Cours de l'après-midi, à 3 h., les invités d'honneurs seront reçus à la maison-mère, et à 5 h., Mgr Georges Cabana célébrera une messe pontificale dans la chapelle. Un banquet sera servi dans le réfectoire de la communauté.

CENTRES DE LOISIRS — Le comité des loisirs de la Fraternité des amicales de Sherbrooke, n'est pas d'accord avec le Jeune commerce. Il lui reproche d'avoir négligé dans son mémoire les quartiers sud et centre. Les plans sont tracés pour prévoir, outre la fondation de quatre centres de quartier, au lieu de trois, la fondation de quatre arenas de "Poche" ainsi qu'un immeuble central fonctionnel englobant ainsi une somme de près de $4,000,000.

ECOLE JEANNINE LABONTE — Les élèves de l'Institut Jeannine-Labonté donneront leur récital de fin d'année demain soir, à la salle du Mont-Motre-Dame.

A L'OTAN — M. Florent Dubois, député conservateur du comté de Richmond, a été délégué à titre d'observateur à l'OTAN pour le gouvernement canadien, lors de la session de juillet. Les deux autres délégués canadiens sont MM. Gordon Chown et Paul Hellyer, respectivement députés de Winnipeg et de Toronto.

CHEVALIERS DE COLOMB — Le nouvel exécutif des Chevaliers de Colomb, d'Asbestos sera élu, dimanche avant-midi, 11 courant, à l'occasion d'un déjeuner qui sera servi au local des Chevaliers, après une messe célébrée à 8 h. 15.

ST-SAMUEL DE FRONTENAC — Le conseil municipal de St-Samuel de Frontenac demandera l'avis des contribuables sur la vente des boissons alcooliques dans les limites de la ville, les lundi 19 et mardi 20 courant.

LIGUE DES CITOYENS — Le président de la ligue des citoyens de Sherbrooke, M. J.-L.-P. Dupéré, trouve quelque peu étrange la conduite du maire Nadeau, dans l'affaire de la construction de la bande médiane de la rue King ouest. En effet, le conseil municipal a donné le contrat de l'élargissement de la rue à la compagnie Fabi et Fils, sans demander les soumissions d'aucune autre compagnie.

Le 24 juin est proclamé fête civique, à Asbestos

ASBESTOS. — A la suite de l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat d'une nouvelle auto patrouille le conseil municipal d'Asbestos a opté pour la soumission du garage Hinse Ltée qui demandait un montant de $1,200 en échange d'une auto 1961.

Seulement deux garagistes ont fait parvenir des soumissions au conseil soit MM. Lambert et Hinse.

Fête civique

Le conseil a proclamé le samedi, 24 juin fête civique à Asbestos même si le gouvernement provincial avait annoncé auparavant que la fête des Canadiens-français serait célébré cette année le 26. Des hommes d'affaires d'Asbestos avaient souligné que le samedi, 1er juillet, étant proclamé fête civique, la semaine du 26 juin au premier juillet serait vraiment trop courte si le lundi et le samedi étaient tous deux proclamés fêtes civiques.

Nommé maire suppléant

M. Roger Lambert a été nommé suppléant pour les prochains trois mois en remplacement de M. Robert Marcoux dont le terme expirait cette semaine.

C'est la première fois que M. Lambert est nommé à ce poste.

Le conseil a décidé de déléguer M. J.-M. Beauchesne, maire d'Asbestos, au congrès des municipalités qui doit avoir lieu prochainement.

Le conseil étudiera la possibilité d'effectuer le balayage des rues de minuit à 8 h. du matin au lieu d'effectuer ce travail au cours de la journée alors que la circulation plus dense, entrave les travaux.

Réunion de l'UN dans Mégantic

THETFORD. (DNC) — L'organisation de l'Union nationale dans le comté de Mégantic se prépare pour le congrès général du parti qui aura lieu les 21, 22 et 23 septembre à Montréal. Une assemblée de l'U.N. de Mégantic aura lieu le 18 juin au collège de La Salle, à 8 h. pour le choix des représentants des paroisses au congrès provincial.

La direction du comité de Mégantic est la suivante : Me Robert Marchand, président ; M. Gaston Croteau, secrétaire ; Directeurs : MM. Laval Turcotte, Lionel Métivier, Irénée Lemay, Laurent Drapeau, Henri Paquet, Marcel Croteau, Roland Nadeau, Cyrille Landry, Florian Drouin, Gilles Dussault, Gaston Fradette, Alphonse Tanguay et Jean Dufort.

Offre d'une compagnie de l'Ouest

L'aéroport à Sherbrooke mis en service bientôt?

SHERBROOKE — Depuis longtemps en quête d'une compagnie aérienne pour le desservir, l'aéroport municipal de Sherbrooke vient peut-être de trouver l'occasion idéale, mais dans une compagnie de l'Ouest.

On désespérait du manque d'intérêt d'Air Canada et des compagnies québecoises. Les administrateurs municipaux et surtout les corps publics de la ville craignaient de se retrouver avec un éléphant blanc.

Mais la demande logée auprès de la Commission des transports, à Ottawa, par Prairie Airlines Limited, de Winnipeg, atténue fortement les touches sombres apportées au tableau, ces derniers temps. Cette demande invoque le "besoin sans conteste d'un service aérien pour Sherbrooke".

Les projets initiaux sont de deux envolées quotidiennes de Sherbrooke vers Montréal et Québec.

Le billet aller coûterait $7.50 pour Montréal et $8.50 pour Québec. Les tarifs express aérien seraient de $0.06 la livre et $0.94 pour le fret.

M. W. C. Hanaway, représentant de la Prairie Airlines a déclaré que les appareils Lockheed Lodestar qui seraient affectés à l'aéroport de Sherbrooke pourraient transporter 14 passagers à Montréal en une demi-heure et à Québec en 35 minutes.

Les travaux de construction sont encore en cours à l'aéroport mais on s'attend de compléter l'unique piste de 6,000 pieds vers la fin de l'été.

Il y a environ un mois, une délégation sherbrookoise était revenue quelque peu dépitée d'Ottawa après avoir entendu dire par le ministre des Transports de voir à "vendre" eux-mêmes leur aéroport.

L'hon. Léon Balcer avait aussi laissé entrevoir la possibilité d'ajouter une autre piste si le trafic aérien le justifiait.

Parade en l'honneur de l'équipe Yankees

SHERBROOKE. — Une parade, organisée dans les rues de Lennoxville, pour les Yankees de la petite ligue Sherbrooke-Lennoxville, aura lieu demain après-midi, 10 courant, à 1 h. 30.

Le départ se prendra de la rue Wilson, à l'entrée nord de la ville.

Nécrologie

M. GERARD LEBRUN

LENNOXVILLE. — M. Gérard Lebrun, époux de Léona Bergeron, demeurant R.R. no 3, à Lennoxville, est décédé à l'âge de 53 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Nicole, Léopold, Richard, Normand, André, Michel, de Lennoxville ; ses frères : Alphonse, Patrick, Milfrid et Eugène.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Antoine, de Lennoxville.

Mme ANTOINE BOULANGER

NOTRE-DAME-DES-BOIS. — Mme Antoine Boulanger, née (Alice) Lavigne, est décédée à l'âge de 52 ans.

Les funérailles auront lieu demain à l'église paroissiale.

M. Albert Bouchard

COATICOOK. — M. Albert Bouchard, époux de Jeannette Viens, de Coaticook, est décédée à l'âge de 52 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Mme Richard Boisvert (Noëlla), Gérard, Réal et Angèle; son père, M. Edmond Bouchard, de Coaticook; ses frères et soeurs : Adrien, Ernest, Mme Alcide Laperle, de Coaticook, Aimé, Wilfrid, Ovila, Mme Roland Fluet, tous de St-Johnsbury.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Mme Angélina Longval-Caron

SHERBROOKE. — Mme Angélina Longval-Caron, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 92 ans.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Mlle Rose Roberge

SHERBROOKE. — Mlle Rose Roberge, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 72 ans.

Elle laisse une belle-soeur, Mme Alfred Roberge, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. SIMEON HUOT

SHERBROOKE.—M. Siméon Huot, époux de Rose-Alma Blanchette, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 66 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Donat et Roger, de Sawyerville, Aurèle, de Beauvoir, Mme Roger Provencher (Rita), de Windsor Mills, Mme Elie-Ange Boudreau (Ghislaine), de Coaticook, Madame Yvan Landry (Yvette), de Sherbrooke, Mme Michel Bernier (Doris), de Windsor Mills ; un frère, Emile, de Sherbrooke ; une soeur, Mme Rosa-Anna Déry, de Bedford, Maine.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Ste-Famille

Entente avec la Domil soumise aux membres

SHERBROOKE. — Une dernière journée de négociations post-arbitrales entre la filature Domil et le syndicat de ses employés affilié à la Confédération des syndicats nationaux a conduit hier à une entente qui doit être soumise à l'approbation de l'assemblée générale, dimanche.

Les négociations s'étaient dernièrement poursuivies dans une atmosphère assombrie par un vote de grève que le syndicat avait pris à la suite d'une sentence arbitrale dont les recommandations se situaient au-dessous des offres formulées par la compagnie et jugées inacceptables par les ouvriers.

Seule la question des salaires empêchait l'accord et elle a été réglée hier.

Le président du syndicat, M. Rosaire Côté, n'a pas voulu communiquer de chiffres précis avant l'assemblée générale de dimanche. Il a cependant révélé que la partie syndicale n'avait consenti que de très légères concessions par rapport à ses demandes originales et que la compagnie avait fait le reste du chemin.

Le contrat sur lequel le gros de l'entente s'était fait avant même l'arbitrage en était un de trois ans à compter de septembre 1960. De cette date au 1er juin 1961, les ouvriers obtiennent pleine rétroactivité.

Une autre rencontre entre représentants patronaux et syndicaux est prévue pour lundi, lendemain de l'assemblée générale appelée à ratifier l'entente.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Le Prince Hubert de POLIGNAC est arrivé au Québec!

Jusqu'à maintenant les Canadiens étaient privés de la grande satisfaction d'avoir sur leur table le COGNAC Prince Hubert de Polignac.

Le Cognac Polignac est le seul cognac dont l'incomparable qualité est contrôlée depuis le raisin et jusqu'au verre par la Coopérative du Cognac de France.
Sa qualité supérieure lui a valu l'orgueil d'être présent aux tables royales et de chefs d'Etat.

Ne vous refusez pas ce plaisir royal!

A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC.

*** sous No 130 E
VSOP sous No 130 G

Prince Hubert de POLIGNAC
COGNAC

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Négligence criminelle au volant ?

Le juge Joseph Marier a rejeté la plainte contre Jean-Marc Bergeron

SHERBROOKE. (J. Lemoyne) — Le juge Joseph Marier a rejeté hier une plainte portée contre un citoyen de Victoriaville, l'accusant d'avoir causé la mort de deux personne à la suite de négligence criminelle au volant.

Jean-Marc Bergeron, âge de 29 ans avait subi son enquête préliminaire sur cette accusation devant le juge Marier, en cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

M. Elodien Camiré et Mme Alfred Beaudoin, deux veillards avaient été tués instantanément le 16 juillet dernier dans une violente collision d'automobiles survenue dans une courbe sur la route Brompton-ville-Windsor.

A l'enquête préliminaire le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, C.R., avait tenté de prouver que Bergeron, de retour d'une noce était en état de boisson et avait coupé une courbe aux petites heures du matin pour aller tuer deux passagers dans un autre véhicule.

La défense, représentée par Me Joseph Cohen, soutenait que le seul fait d'être à sa gauche de la route pour un automobiliste ne constituait pas un crime et que la prépondérance de la preuve devait démontrer clairement qu'il y avait négligence et insouciance du conducteur pour constituer une offense criminelle.

Me Turmel avait ajouté qu'en plus d'être en état de boisson Bergeron conduisait comme s'il était roi et maitre de la route, en circulant de n'importe quel côté et en "coupant" les courbes.

Toujours à l'enquête préliminaire, la défense s'en était tenue à une question juridique, à savoir que la Couronne devait prouver "l'insouciance déréglée et téméraire de l'accusé vis-à-vis de la vie ou de la sécurité d'autrui".

Au terme de l'enquête au cours de laquelle une dizaine de témoins au moins avaient été entendus, l'avocat de la défense avait produit une motion de non-lieu.

Le juge Marier qui avait pris la cause en délibéré, a accordé hier cette motion de non-lieu en expliquant que cette affaire en était plutôt une civile que criminelle.

Selon le Cour, la négligence criminelle imputée à Bergeron n'était pas nécessairement une insouciance déréglée vis-à-vis de la vie d'autrui et qu'il aurait bien pu s'agir simplement d'une distraction ou d'une fausse manoeuvre.

Le juge Marier a poursuivi en disant qu'il avait été établi que l'accusé avait consommé de la boisson, mais la quantité n'en avait pas été déterminée. Il pouvait seulement s'agir d'un verre de boisson.

Le tribunal en est aussi venu à la conclusion que la vitesse de l'automobile conduite par Bergeron n'avait pas été déterminée par la Couronne, et pour toutes ces raisons il a rejeté la plainte au stade de l'enquête préliminaire.

D'après les dépositions à l'enquête, Bergeron revenait d'une noce à Drummondville, et les passagers de l'autre véhicule, d'une réception de fête. L'accident est survenu aux petites heures du matin alors que les passagers des deux voitures regagnaient leurs résidences.

Bergeron est un ancien président de syndicat à Victoriaville.

Une querelle familiale trouve son écho en Cour, à Sherbrooke

SHERBROOKE. (J. Lemoyne) — Il arrive que dans certaines paroisses des citoyens, qui ont une dent contre un voisin, en viennent aux coups pour régler leurs problèmes.

Ils lavent leur linge sale en famille.

L'arène de ces gens d'un naturel paisible, qui s'emportent sur le moment, est souvent le perron de l'église, la taverne ou le magasin général.

Habituellement, la bataille finie, les adversaires se parlent encore le lendemain, après avoir décidé de faire la paix avec l'ennemi, mais tel n'est pas le cas présent.

Cette histoire s'est déroulée au magasin général de Ham-Sud dans le comté de Wolfe, mais elle a trouvé son épilogue en cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Que voulez-vous qu'il fit contre trois ? qu'il mourut... écrivait Pierre Corneille, mais ces vers ne s'appliquent pas à notre histoire.

Aldei Bissonnette, Patrice Lizotte et Léo Bernier, tous de Ham-Sud, sont accusés d'avoir fait du tapage dans un endroit public en sacrant, vociférant, et molestant, et étant ivres.

Alvéré Boucher, maitre de poste de Ham-Sud, a expliqué à la Cour que le 3 mars dernier Léo Bernier était allé le trouver chez lui et l'ayant pris à part, l'a accusé d'être le dénonciateur de son fils, qui aurait coupé du bois sur les terrains de la couronne.

Le témoin Boucher a dit qu'il n'était pas un dénonciateur et ne se laisserait pas monter sur le dos par Bernier d'autant plus qu'il élevait la voix et voulait faire son dur à cuire.

Alvéré Boucher a dit avoir voulu téléphoner à la police provinciale, mais en avoir été empêché par Lizotte et Bissonnette. Selon Boucher, la situation n'était pas rose dans le magasin général, qui abrite aussi le bureau de poste.

Son frère Edgar Boucher a déclaré de son côté que les accusés n'étaient pas des enfants de choeur et s'en étaient pris à Alvéré et à lui-même.

Edgar Boucher a admis avoir perdu trois bons clients mais qu'il voulait la paix dans son magasin.

L'autre version

Léo Bernier a admis avoir pris Alvéré Boucher à part, mais c'était lui qui était monté sur ses grands chevaux et lui avait fait un mauvais parti.

Bernier a poursuivi en disant qu'Alvéré Boucher avait voulu s'emparer d'une bouteille pendant que sa belle-soeur lui criait d'aller chercher la carabine.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turnel, C.R., ayant demandé au témoin s'il y avait eu de la chicane, Bernier a rétorqué qu'il n'y avait pas eu de "taponnages".

Selon Bernier, la police provinciale était à dix milles de Ham-Sud et elle aurait fait un voyage pour rien si elle était venue.

Aldéi Bissonnette a raconté de son côté qu'il était assez "gros" pour régler l'affaire tout seul et que s'il y avait une police municipale à Ham-Sud elle ne se serait pas dérangé pour si peu.

Bissonnette est allé plus loin en disant qu'il était un habitué du magasin général où il allait jouer aux cartes à l'argent pratiquement tous les soirs. Selon lui, Alvéré Boucher lui en voulait parce qu'il gagnait plus souvent qu'à son tour et que de plus il était reconnu pour rechercher la chicane.

La Couronne a déclaré à la Cour que les frères Boucher avaient perdu des clients et que les accusés méritaient d'être condamnés, non pour cela, mais pour avoir troublé la paix publique.

La défense, représentée par Me Roland Dugré, C.R., ne l'entendait pas ainsi. Il ne s'agit pas d'une histoire de meurtre et il s'est emporté contre le fait que ses clients avaient été appréhendés par mandats d'arrestation.

Le juge Marier a abondé dans le même sens en disant qu'il protestait contre les mandats d'arrestation émis contre des citoyens connus pour des pécadilles et il a rejeté les accusations.

Un Montréalais accusé d'avoir frauduleusement soutiré $1,000

SHERBROOKE. — Un Montréalais a été traduit hier en cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke, sur l'accusation d'avoir obtenu $1,000 par faux-semblant d'un citoyen de Magog.

André Fauvel, qui a comparu devant le juge Joseph Marier, a reconnu sa culpabilité à l'accusation qui pesait contre lui.

Le procureur de la couronne, Me Benoit Turmel, C.R., a demandé à la cour d'ajourner la sentence du prévenu au 1er juillet, parce qu'il aurait des explications à fournir au tribunal.

Fauvel est présentement en prison et deux ou trois autres accusations seront portées contre lui dans la métropole, selon Me Turmel, La couronne a ajouté que l'accusé aurait alors l'occasion de refaire un voyage à Sherbrooke.

Autre version

Réal Théoret, âgé de 35 ans et demeurant aussi à Montréal, s'est reconnu coupable d'avoir obtenu par faux-semblant une automobile d'une valeur de $1,000 à Coaticook.

Théoret a expliqué au juge Marier qu'il s'agissait d'une malheureuse coïncidence. Il était sous la loi Lacombe, mais s'était trouvé du travail à Sherbrooke.

L'accusé a expliqué avoir eu des difficultés avec sa belle-mère et avait décidé de déménager à Sherbrooke, où il croit que le prix des loyers n'est pas élevé.

Apparemment, la femme de son beau-frère avait elle-même une automobile et ne pouvait plus faire ses paiements à la finance. Elle aurait décidé de lui échanger sa voiture pour la sienne.

Finalement, l'échange aurait été effectué dans un garage de Coaticook et Théorêt aurait décidé d'effectuer les paiements puisqu'il travaillait.

Après avoir écouté cette version avec le plus grand intérêt, la couronne, toujours représentée par Me Turmel, en a donné une autre.

Selon Me Turmel, le prévenu demeurait avec une maitresse à Sherbrooke et avait tout simplement forgé l'écriture de son beau-frère.

La couronne a demandé la remise de la sentence à cet avant-midi.

Vol d'auto

Un adolescent, qui venait de la cour du Bien-Etre social, a comparu hier en cour des Sessions de la paix.

Jacques Sévigny, âgé de 16 ans et demeurant à Sherbrooke, s'est reconnu coupable d'un vol d'auto.

L'avocat de la défense, Me Yvon Roberge, a demandé la remise de la sentence au 15 courant.

"Hit and run"

Paul Leclerc, d'East Angus, a été condamné par le juge Marier à un total de $125 d'amende ou un mois de prison.

L'inculpé s'est reconnu coupable de "hit and run" et de facultés affaiblies.

La défense, représentée par Me Dewey Zaor, a expliqué à la cour qu'il ne s'agissait pas d'un véritable "hit and run", parce que Leclerc, qui demeure à 200 pieds des lieux de l'accident, était retourné plus tard sur les lieux avec son épouse.

Nouvel exécutif des employés de magasins

ASBESTOS. — Un nouvel exécutif a été élu au sein du syndicat des employés des établissements commerciaux d'Asbestos.

M. Léo-Paul Brochu a été élu à la présidence de l'organisation et M. Raymond Jacques à la vice-présidence. Mlle Denise Spénard est devenue secrétaire-archiviste et M. Denis Drouin secrétaire-trésorier. M. Germain Gilbert et Mlle Gisèle Champagne ont été nommés directeurs.

Négociations

Le syndicat des employés des établissements commerciaux d'Asbestos et l'Association des marchands détaillants sont entrés en pourparlers en vue de la signature de la prochaine convention de travail entre les deux parties.

Une réunion de négociations a eu lieu le 30 mai et une autre le 5 juin. Il semble que les principaux points de discussions sont les clauses de salaire, les heures de fermeture de même que les congés sociaux.

La présente convention de travai des employés des établissements commerciaux prend fin le 21 courant. Selon un porte-parole du syndicat, les négociations en cours se poursuivent à bon train et tout laisser présager une signature prochaine de la convention de travail. Ces contrats entre les deux parties sont d'une durée d'un an.

East-Angus aurait bientôt son arène

EAST ANGUS. — Lors de l'inauguration du nouveau kiosque musical du parc Nicol à East-Angus, le maire Roland Brousseau a prédit un bel avenir pour ce parc. Ce ne serait pas étonnant, a-t-il ajouté, que dans un avenir rapproché, peut être deux ou trois ans, nous y voyions l'érection d'une arène avec glace artificielle.

Le maire a par ailleurs félicité le conseiller Paul Marcoux, président de la commission des loisirs, pour le magnifique travail d'embellissement effectué au parc Nicol. Il a de plus souhaité la bienvenue aux visiteurs et déclaré que les fanfares d'East-Angus, Coaticook et Lac-Mégantic, qui ont offert le concert, formaient une belle équipe.

Pour sa part M. Roland Boutin, président de l'harmonie d'East-Angus, a grandement apprécié la présence à l'inauguration de la délégation du conseil municipal qui, outre le maire et le président de la commission des loisirs, comprenait les conseillers Adélard Corriveau et Oscar Bergeron.

L'inauguration a été précédée par la bénédiction du kiosque par le chanoine Pierre Labrecque, curé de la paroisse St-Louis-de-France. Il a ensuite présenté à la population M. Georges Massé, de Sherbrooke, qui a été nommé patron d'honneur de l'harmonie d'East-Angus.

LE MAIRE

SUITE DE LA PAGE 29

de notre voyage à nos collègues du conseil avant d'en parler aux journaux", ont-ils déclaré.

Mais nous croyons cependant savoir que la ville du Cap devra trouver des alliés dans d'autres municipalités de la Mauricie afin de constituer la garantie nécessaire à un établissement de grande envergure. Il semble que des industriels français auraient l'intention d'établir une installation d'une importance telle qu'il faudra à la municipalité s'assurer de la fourniture de services municipaux très élaborés.

A tout événement, il faut s'attendre à de très importantes déclarations, lundi soir, lors de la séance régulière du conseil.

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

La direction de la piste de course de Sherbrooke a été sage en prenant la décision de ne présenter qu'un seul programme en fin de semaine, soit dimanche après-midi, à 2 h. alors que le programme comportera dix courses d'une seule épreuve.

Les directeurs ne sont pas sans savoir que les amateurs n'aiment pas les courses à répétition, et ils ne sont pas sans savoir non plus que le pari mutuel accuse une baisse chaque fois que des courses du genre sont présentées.

La direction veut, autant que possible, donner entière satisfaction aux amateurs de Sherbrooke et de la région, et ne veut pas, en outre, opérer dans le "rouge". De cette manière, tout le monde sera satisfait.

Ce ne sont pas les chevaux qui manquent, mais trop de ces coursiers ne sont pas tout à fait prêts et quelques-uns n'ont pas encore reçu leurs papiers d'éligibilité. C'est aller à l'encontre de la Canadian Trotting Association de faire courir des chevaux sans papiers d'éligibilité et la direction n'aime pas se faire "taper sur les doigts" pour ne satisfaire que la minorité.

Le travail du secrétaire est aussi facilité. En retranchant le programme de samedi soir, le secrétaire a le choix entre 80 et quelques chevaux, et peut aussi préparer dix bonnes classes, bien balancées qui donneront satisfaction aux amateurs les plus difficiles. D'autant plus que tous les conducteurs seront ainsi obligés "d'aller aux courses".

* * *

Au sujet d'une nouvelle parue dans un quotidien local, et qui disait que Wayne Nugent, lanceur des Alouettes de Sherbrooke, de la ligue Provinciale des Cantons de l'Est, ferait probablement la grève à la suite de la joute de mercredi dernier, à Sherbrooke, le gérant d'affaires de l'équipe locale, Yvon Ellyson, a nié cette nouvelle, en déclarant qu'elle ne venait pas du bureau de direction, et que, par conséquent, il ne fallait pas y attacher de l'importance.

A l'issue de cette même conversation téléphonique, M. Ellyson a ajouté qu'il nous tiendrait au courant si d'autres développements surgissent concernant ce cas, et il a profité de la circonstance pour dire que quatre joueurs de l'équipe locale avaient été retranchés de la liste. Ils ne font plus partie des Alouettes. Il s'agit de Dubé, Korman, Lafrance et Ménard. Dubé et Ménard étaient des joueurs locaux, tandis que Korman et Lafrance venaient de l'extérieur.

* * *

Gérard "Young" Lebrun, boxeur local, qui a tant fait parler de lui dans les bonnes années de la boxe à Sherbrooke, soit de 1925 à 1940, n'est plus. Il a été terrassé par une crise cardiaque à l'âge de 53 ans. Il y a à peine quelques jours, Young avait élaboré des plans pour faire revivre la boxe à Sherbrooke. C'est sans doute ce surcroit de travail qui a eu raison de lui.

Albert Kouri, son gérant de plusieurs années, avec qui il n'a jamais eu de contrat écrit, mais des ententes verbales toujours bien tenues, en a reçu le plus grand choc. Le conseiller municipal Gérard Bérard, qui s'est toujours mêlé au pugiliste local a également été ébranlé par la mort de ce grand boxeur et ex-champion.

Nous nous joignons donc aux sportifs de tous les Cantons de l'Est pour offrir à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances. Sherbrooke vient de perdre un sportif de coeur qui se battait comme un lion.

* * *

Poplar Dream, cette ambleuse de cinq ans de l'écurie Fabi et Fils, a amblé le mille le plus rapide, à date, à la piste de Sherbrooke, en gagnant en 2.09.2. Elle a effectué une formidable poussée dans la dernière demie, dépassant par surprise le favori Jack Harveste.

* * *

Léo Dupont, pilote des Royaux de Drummondville, s'est élevé contre les critiques injustifiées de certains de ses propres partisans qui 'chialent" sur les jeunes qui font parfois des erreurs. Ces jeunes talents locaux sont des humains et un humain qui ne fait jamais d'erreur n'a pas sa place sur une équipe de baseball et n'a sa place nulle part ailleurs. Léo Dupont fait bien d'agir ainsi et ces critiques devraient cesser chez les supporteurs des six équipes de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est. Il ne faudrait plus de critique destructive mais plus de critique constructive.

A Asbestos

Pour résoudre un problème municipal, l'échevin paye la consultation juridique

ASBESTOS — Un conseiller municipal d'Asbestos a payé une consultation juridique de ses propres deniers pour résoudre un problème concernant la municipalité. Du moins c'est la révélation faite par l'échevin Ovila Turgeon à l'issue d'une discussion entre le conseil municipal et M. Alfred Blanchette, au sujet des cours d'autos de rebut, situées sur la rue Roi.

Il s'agit là d'une "vieille affaire" dont les débuts remontent en février dernier alors que M. Blanchette s'était plaint au conseil que ces cours de vieilles autos lui causaient préjudice en entourant son terrain et sa maison.

Le conseil avait alors décidé de prendre l'affaire en mains afin de régler "définitivement" cette question. Une première consultation juridique avait statué que la rue du Roi dans cette partie était zonée résidentielle et qu'on aurait simplement à demander aux tenanciers de cette cour de les faire disparaitre.

Une deuxième consultation devait cependant venir brouiller les cartes et faire passer cette section de rue de résidentielle à commerciale. Dès lors, le conseil ne pouvait plus empêcher ces cours, mais tout au plus les cacher en exigeant qu'elles soient entourées d'une clôture. Les mois passaient et à chaque assemblée M. Blanchette revenait, afin de se rendre compte de l'état des discussions. Jusqu'au jour où M. Blanchette n'y tenant plus, il demanda des éclaircissements au conseil sur ce délai de quatre mois.

C'est alors que M. Turgeon a déclaré que la semaine dernière il s'est rendu à Sherbrooke et a payé de sa poche une consultation afin d'en avoir le coeur net. Selon cette dernière consultation, la section controversée de la rue du Roi, serait bien résidentielle. M. Turgeon a ajouté n'attendre que la confirmation écrite de la consultation légale pour prendre les procédures nécessaires contre les cours en question.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: La révolte des gladiateurs, avec Georges Marchal; Cadillac en or massif, avec Judy Holiday.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Song without end, avec Dick Bogarde et Capucine; Man on a string, avec Ernest Borgnine et Collen Devhurst.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: Gorgo, avec Bill Travers et William Sylvestre; Les commandos passent à l'attaque, avec James Garner et Etchika Choureau.

MAGOG

Théâtre Magog: Go naked in the world, avec Gina Lollobrigida; The secret partner, avec Stewart Granger et Haya Hararreet.

Théâtre Centre: L'Aigle rouge, avec Maria Fiore et Frank Latmore; Chevauchée des bannis, avec Robert Ryan et Purl Yves.

WINDSOR

Théâtre Loma: Les sept voleurs, avec Joan Collins et Rod Steiger; Drôle de dimanche, avec Danielle Darieux et Bourvil.

ROCK ISLAND

Border Théâtre: Chance meeting, avec Hardy Kruger; Fast and sexy avec Gina Lollobrigida.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Les violents, avec Paul Meurisse et Françoise Fabrice; Adorables démons, avec Claudine Dupuis.

Théâtre Premier: The house of haunted hill, avec Vincent Price; New Orléans after dark, avec une troupe détoilés.

Théâtre Rex: Délinquent involontaire, avec Jerry Lewis; L'Ile du camp sans retour; Rendez-moi mon enfant, avec Gaby André et Gérard Landry.

Théâtre Granada: All hands on deck, avec Pat Boone et Barbara Eden; Circle of deception avec Bradford Dillman et Suzy Parker.

Théâtre Capitol: La parisienne, avec Charles Boyer et Henri Vidal; La chute des héros, avec Richard Widmark.

Derby Port drive-in: The wizard of Baghad, avec Dick Shawn.

Norton drive-in: Oceans 11, avec Frank Sinatra et Dean Martin.

Le centre d'apprentissage est meilleur que l'école technique pour les métiers du bâtiment

-- M. Gérard Déziel

EAST ANGUS. — "Au point de vue de la construction les élèves sortant de l'école technique n'ont pas la compétence de ceux qui sortent du centre d'apprentissage", a déclaré M. Gérard Déziel, président de la commission des métiers du centre d'apprentissage lors de l'assemblée de la Corporation des maitres-électriciens, section de Sherbrooke tenue à l'hôtel Commercial d'East Angus.

M. Déziel a de plus ajouté qu'un beau groupe d'apprentis a terminé ses études cette année et il a remercié la corporation pour le magnifique don qui a permis d'attribuer des prix de fin d'année. L'assemblée a décidé la formation d'une commission de discipline et d'investigation pour l'étude des griefs de la section de Sherbrooke. Cette commission comprend cinq membres dont : MM. E. S. Heatherington, président, Jules-Marie Leblanc, Paul-Emile Boulanger, J.-F. Lemire et Guy Donahue.

La section de Sherbrooke suggérera aux sections de Granby et de Victoriaville de former une commission semblable dans leurs régions.

Par la suite, on étudiera la possibilité d'avoir un enquêteur pour les trois sections.

Un comité de publicité a également été formé il est composé de MM. Nil Bureau, Léon Beaudry et Jules-Marie Leblanc.

Les membres de la section de Sherbrooke ont enfin décidé de demander des explications à l'exécutif provincial au sujet de la suspension de M. Germain Délisle, enquêteur. A moins de raisons sérieuses, motivant la suspension, l'assemblée a demandé la réinstallation de M. Délisle qui a accompli un bon travail dans la section.

Alyre Lacharité envoyé aux Assises

SHERBROOKE. — Un père de famille de Sherbrooke a été envoyé à son procès aux Assises du district de St-François.

Alyre Lacharité, 43 ans, a subi son enquête préliminaire et son examen volontaire devant le juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix. Il est accusé d'avoir commis des actes de grossière indécence pendant les mois de mai, juin et juillet 1960.

L'enquête préliminaire s'est déroulée à huis-clos, à la demande du procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel.

East-Angus

La roulotte à patates frites de M. H. Bourque est de nouveau menacée

EAST ANGUS. — Qu'adviendra-t-il de l'unique roulotte à patates frites d'East Angus ? C'est la question que l'on se pose depuis que le conseil municipal a ordonné pour la seconde fois au propriétaire, M. Hercule Bourque, de déménager sa roulotte sur un terrain n'appartenant pas à la municipalité.

Le conseil prétend que la fameuse roulotte, stationnée le long de la rue St-Jean depuis un bon nombre d'années, encombre cette rue et nuit à la circulation en plus de nuire à l'esthétique de la ville.

Par ailleurs, selon le conseil, le Quebec Central Railways, à qui la ville a demandé d'améliorer son terrain le long de la rue St-Jean a déclaré qu'aucun travail en ce sens ne serait effectué tant et aussi longtemps que la roulotte en question ne sera pas déménagée.

Le conseiller Oscar Bergeron n'a cependant pas voulu emboiter le pas des autres membres du conseil et a voté contre l'ordre d'éviction.

M. Bergeron a déclaré que la roulotte ne nuit pas tellement à l'endroit où elle est située et que le propriétaire en homme compréhensif voit à la propreté des alentours.

Au lieu de nuire, a ajouté M. Bergeron, elle rend service à un grand nombre de citoyens, spécialement aux camionneurs et à ceux qui doivent prendre un repas "sur le pouce".

M. Bergeron a de plus ajouté qu'un tel geste causerait un dommage considérable à M. Bourque en lui enlevant son gagne-pain. Il a même demandé à ses collègues ce qu'ils penseraient si brusquement on les congédiait de leur emploi.

Un ordre semblable a déjà été donné à M. Bourque l'automne dernier; toutefois à la suite de l'intervention des citoyens qui, à l'aide d'une pétition, avaient manifesté leur désapprobation, l'ordre n'a jamais été mis à exécution.

Cette fois encore la population ne semble pas appuyer le conseil. D'aucuns ont conseillé à M. Bourque de déménager sa roulotte de l'autre côté de la rue sur le terrain appartenant au Québec Central.

Un farceur lui a même suggéré de s'installer sur la terrasse de l'hôtel de ville où des bancs sont déjà installés au profit des promeneurs.

Province de Québec — Ministère du Travail

— AVIS —

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL RELATIVE AUX BARBIERS-COIFFEURS DE MONTREAL

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre :

D'UNE PART :

Le Syndicat professionnel des Maitres-Barbiers de Montréal, Inc.; et la Corporation des Coiffeurs, section des Maitres; représentés par:

Le Conseil corporatif des Maitres-Barbiers et Coiffeurs;

L'Association des Maitres-Barbiers et Coiffeurs de Montréal et District, Inc.;

L'Association Corporative Indépendante des Maitres-Barbiers de l'Ile de Montréal;

The Master Barbers and Men's Hairdressers of Montreal;

Et, D'AUTRE PART :

La Corporation des Coiffeurs, Section des Compagnons;

L'Association protectrice des employés-barbiers de Montréal; représentée par :

L'Association Corporative Protectrice des Employés-Barbiers de Montréal;

L'Union Internationale des Employés-Barbiers d'Amérique, Local 455;

Le Syndicat des Employés-Barbiers-Coiffeurs de Montréal, Inc. pour les employeurs et les salariés des professions et occupations visées, suivant les conditions ci-après décrites.

PREMIERE PARTIE

DISPOSITIONS GENERALES

Les règles communes applicables à tous les décrets régissant les barbiers, coiffeurs pour hommes, coiffeurs pour dames, manucures esthéticiennes ou manucures, dans la province, approuvées par l'arrêté en conseil numéro 1886 (A) du 2 novembre 1960, publié dans la "Gazette officielle de Québec" du 19 novembre 1960, font partie intégrante du présent décret, comme Première Partie, tout comme si elles y étaient reproduites en entier. (Articles 1 à 68 inclusivement.)

DEUXIEME PARTIE

JURIDICTION TERRITORIALE

101. La juridiction territoriale comprend l'Ile de Montréal, les cités de St-Lambert, de Longueuil, de Jacques-Cartier et de Laflèche et les villes de Montréal-Sud, Préville, LeMoyne, Greenfield Park et Boucherville.

DUREE DE TRAVAIL

102. La durée maximum des heures de travail pour tout employé est de quarante-cinq heures et demie (45½) par semaine durant les mois de septembre à juin inclusivement et de quarante-quatre heures et demie (44½) par semaine durant les mois de juillet et août, et ces heures sont réparties de la façon suivante :

De 8.30 a.m. à 6.30 p.m. les lundi, mardi, mercredi et jeudi;

De 8.30 a.m. à 8.00 p.m. les vendredi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret;

De 8.30 a.m. à 6.00 p.m. les samedi durant les mois de septembre à juin inclusivement, et de 8.30 a.m. à 5.00 p.m. durant les mois de juillet et août.

103. **Travail postérieur à la clôture:** Le travail requis par un client se trouvant dans un salon avant l'heure de clôture peut être exécuté même après cette heure. Toutefois, tout travail faisant l'objet de la juridiction professionnelle du décret doit être terminé en une (1) heure après l'expiration des heures régulières déterminées par le décret.

104. L'employeur doit retarder l'heure d'entrée au travail du barbier-coiffeur régulier et de l'apprenti afin que le maximum hebdomadaire des heures de travail ne soit jamais dépassé.

105. **Congé hebdomadaire:** a) L'employeur doit donner au barbier-coiffeur régulier et à l'apprenti une journée complète de congé de travail au cours de chaque semaine où il n'y a pas de jour de fête chômé.

b) Le barbier-coiffeur régulier et l'apprenti doivent prendre une journée complète de congé de travail au cours de chaque semaine où il n'y a pas de jour de fête chômé et doivent s'abstenir de tout travail professionnel durant cette journée de congé hebdomadaire.

106. **Heures de repas:** a) L'employeur doit donner au barbier-coiffeur régulier et à l'apprenti une (1) heure consécutive pour le repas du midi et une demi-heure (½) pour le repas du soir les vendredi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret. La durée hebdomadaire du travail ne comprend pas les heures attribuées pour ces repas.

b) Le barbier-coiffeur régulier et l'apprenti doivent prendre chaque jour une période d'une (1) heure pour le repas du midi et une demi-heure (½) pour le repas du soir les vendredi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret.

SALAIRES MINIMA

107. Les salaires minima sont les suivants :

Barbier-coiffeur régulier: quarante-cinq dollars ($45.00) par semaine, plus une commission de 50% sur les recettes de son travail excédant cinquante-huit dollars ($58.00) par semaine.

Barbier-coiffeur temporaire, surnuméraire ou **remplaçant :** $1.10 pour chaque heure de travail, plus une commission de 10% sur les recettes brutes de son travail. Toutefois, lorsque les recettes de son travail atteignent ou excèdent la somme de cinquante-huit dollars ($58.00) et que ledit employé a travaillé pendant trente (30) heures ou plus durant la semaine, il doit être rémunéré au même tarif que l'employé régulier.

Remarque: Nonobstant les dispositions de l'alinéa précédent, il est interdit à tout employeur de réduire la durée du travail d'un barbier-coiffeur qui, habituellement, travaille la durée maximum du travail.

Apprenti: Du 4ème au 6ème mois d'apprentissage ou de la sortie du salon-école au 6ème mois: $22.00 par semaine.

Deuxième semestre: $25.00 par semaine, plus 10% de commission sur toutes les recettes excédant $35.00;

Troisième semestre: $28.00 par semaine, plus 20% de commission sur toutes les recettes excédant $38.00;

Quatrième semestre: $31.00 par semaine, plus 30% de commission sur toutes les recettes excédant $41.00;

Cinquième semestre: $34.00 par semaine, plus 40% de commission sur toutes les recettes excédant $44.00;

Sixième semestre: $38.00 par semaine, plus 50% de commission sur toutes les recettes excédant $48.00;

108. L'employeur qui loge ou nourrit un employé ne peut exiger de celui-ci plus de $6.00 par semaine pour le gite et de $7.00 par semaine pour la nourriture.

PRIX MINIMA DES SERVICES

109. Les employeurs professionnels, les employeurs, les artisans et les salariés doivent charger les prix minima suivants pour les services ci-après énumérés :

Coupe de cheveux ordinaire pour adultes :	
Lundi, mardi, mercredi et jeudi	$1.00
Vendredi, samedi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret	1.10
Coupe de cheveux, en brosse, pour adultes :	
Lundi, mardi, mercredi et jeudi	1.25
Vendredi, samedi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret	1.35
Coupe de cheveux pour enfants, de moins de 15 ans :	
Lundi, mardi, mercredi et jeudi	0.65
Vendredi, samedi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret	0.75
Coupe de cheveux en brosse pour enfants, de moins de 15 ans :	
Lundi, mardi, mercredi et jeudi	0.75
Vendredi, samedi et veilles des fêtes chômées mentionnées au décret	1.00
Rasage, tous les jours de la semaine	0.75
Flambage des cheveux	0.25
Shampooing	0.85
Massage ordinaire	0.85
Lotion ou tonique	0.40
Teinture des cheveux	3.00
Aiguisage de rasoir	0.40
Application de lampe solaire	0.60

PRORATA DES APPRENTIS

110. Le nombre d'apprentis par salon ne doit jamais dépasser la limite suivante :

Un (1) apprenti où travaille un barbier-coiffeur régulier;

Deux (2) apprentis où travaillent quatre (4) barbiers-coiffeurs réguliers.

Toutefois, il ne doit pas y avoir plus de deux (2) apprentis par salon, quel que soit le nombre de barbiers-coiffeurs y travaillant.

111. L'apprenti doit se présenter au Comité paritaire à chaque période de six (6) mois pour y subir un examen qui permet de constater que ledit apprenti fait régulièrement son stage d'apprentissage.

112. **Jours chômés :** Tout travail professionnel est interdit les dimanches et les jours de fêtes chômés suivants: Le Premier de l'An et le 2 janvier, le lundi de Pâques, la Fête de la Reine, la Saint-Jean-Baptiste, le premier juillet (Confédération), la fête du Travail, l'Action de Grâces, la Noël et le 26 décembre.

VACANCES PAYEES

113. L'employeur doit donner une semaine de vacances payées, au taux de quarante-huit ($48.00) dollars, à tout barbier-coiffeur régulier qui a été à son service pendant une année entière, sans perte de temps, sauf pour des raisons valables.

114. Lorsque le barbier-coiffeur a servi moins d'une année, il a droit à une rémunération de vacances équivalente à 1/12 du salaire de $48.00, soit quatre dollars ($4.00) pour chaque mois de service sans perte de temps, sauf pour des raisons valables.

115. L'employeur doit donner une semaine de vacances payées à tout apprenti ayant été à son service pendant une année. Le salaire-vacances pour l'apprenti est le salaire minimum auquel il a droit à la date d'échéance de ses vacances. Lorsque l'apprenti a servi moins d'une année pour le même employeur, il a droit à 1/12 du salaire minimum hebdomadaire pour chaque mois de service sans perte de temps, sauf pour des raisons valables.

116. Lorsqu'un employeur se trouve dans l'impossibilité de trouver un remplaçant à un employé pour la durée de ses vacances, il lui est permis, avec le consentement du Comité paritaire, de remplacer la semaine de vacances par un boni égal au taux du salaire-vacances.

117. Pour chaque congé annuel pris et payé, ou remplacé par un boni, l'année de service d'un salarié s'établit à compter de la date de son entrée au service de l'employeur.

118. Le salaire-vacances est payable au salarié avant le début des vacances.

119. Le salarié doit s'abstenir de tout travail faisant l'objet de la juridiction professionnelle du décret durant sa semaine de vacances.

120. **Convention interdite:** La location ou sous-location de chaise, appareil ou matériel quelconque ou d'espace dans un salon en vue de l'exercice du métier visé par le décret est interdite.

121. Toute réclamation doit être faite suivant les dispositions de ce décret et tout contrat à commission est illégal, excepté s'il est supérieur aux salaires minima mentionnés au décret.

122. **Travail à domicile:** Sont seuls autorisés à exercer leur métier à domicile, l'artisan détenant un certificat de qualification et tenant un salon, de même que le salarié qualifié employé dans un salon et cela, durant les heures de travail déterminées par le décret seulement, sauf pour services aux malades dans les hôpitaux.

123. **Durée du décret:** Le présent décret demeure en vigueur jusqu'au 1er février 1962. Il se renouvelle automatiquement d'année en année par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) ni de moins de trente (30) jours avant le 1er février de chaque année. Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté-en-conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté-en-conseil entre en vigueur à la date de sa publication dans la "Gazette officielle de Québec".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la "Gazette officielle de Québec", l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 3 juin 1961.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Le régime sec aboli à Black Lake

THETFORD MINES. (PCf) — La municipalité de Black Lake vient d'abolir, à la suite d'un referendum tenu mercredi, le régime sec, par un vote de 539 voix contre 151.

La prohibition dans cette municipalité existait depuis 1917. Un referendum tenu en 1947 avait favorisé son maintien.

Des nominations à la commission scolaire de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A. B.) — Lors de leur dernière assemblée régulière, les commissaires d'écoles de Drummondville ont décidé à l'unanimité de quelques nominations au sein du personnel enseignant de notre ville.

M. Bruno Rouleau, assistant-directeur à l'école secondaire Saint-Frédéric, devient l'adjoint de M. Louis-Philippe Bédard à la direction générale des études. M. le professeur Rouleau compte vingt années d'expérience dans l'enseignement, dont 15 à Drummondville. Détenteur du brevet supérieur, il a été spécialiste de l'enseignement de l'anglais dans les écoles locales. Il a complété deux années au poste d'assistant-directeur à Saint-Frédéric.

Pour remplacer M. Rouleau comme assistant-directeur, les commissaires ont retenu les services de M. Armand Lahaie, professeur au cours supérieur de cette même institution. M. A. Lahaie est détenteur du brevet "A" et bachelier en pédagogie. Ancien élève de l'école Saint-Frédéric, M. Lahaie possède 16 ans d'expérience dans l'enseignement; il fait partie du personnel enseignant de Drummondville depuis 11 années.

CANADA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, marquées "SOUMISSION POUR INSTALLATION ET ENTRETIEN DE CABINET A SERVIETTE ET ROULEAU CONTINU EN TISSU AINSI QUE LA FOURNITURE DE SERVIETTES PROPRES ET LA RECUPERATION DES SERVIETTES SALES, — TERMINUS POSTAL — MONTREAL, P.Q. seront reçues par le Gérant de bureau Intérimaire, Ministère des Travaux Publics, 1631 Avenue De Lorimier, Montréal, P.Q., jusqu'à 3.00 heures p.m., le 28 juin, 1961. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.
Les devis, formules de soumission, enveloppes, etc., et tous les renseignements supplémentaires concernant ce projet peuvent être obtenus au bureau du Gérant de District, Gestion des Immeubles, à l'adresse précitée.
Il est essentiel que les soumissions nous parviennent dans l'enveloppe fournie à cet effet.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Gérant de Bureau Intérimaire,
Ministère des Travaux Publics,
Le 2 juin, 1961.

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants :
(1) Construction d'un revêtement en béton bitumineux sur la route 2-A, dans les municipalités de Ste-Anne-de-la-Pocatière paroisse, Rivière Ouelle et St-Pacôme paroisses, comté de Kamouraska. Longueur 2.90 milles.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiskouata sont admis à soumissionner.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 21-61".
(2) Traitement de surface des routes 3, 5, 24, 28 et de certains chemins municipaux dans les comtés d'Arthabaska, Beauce, Drummond, Lotbinière, Mégantic, Richmond, Montmagny et Lévis. Longueur 79.26 milles.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont admis à soumissionner.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 16-61".

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en versant la somme de $10, laquelle n'est pas remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme équivalant à 10% du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) et équivalant au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Les soumissions devront être adressées au Chef du Service des Contrats, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 1.30 P.M. mercredi le 21 juin, heure normale de l'Est.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à la chambre E-5 du ministère de la Voirie à 1.30 P.M., heure normale de l'Est, mercredi le 21 juin 1961.

Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
Sous-ministre de la Voirie
Montréal, le 6 juin 1961.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — "La Saint-Jean-Baptiste étant la fête nationale des Canadiens français, fête qui n'a lieu qu'une fois l'an, le 24 juin, il lest de mise que cette fête traditionelle soit respectée au moins par la population canadienne-française".

C'est en ces termes que l'Association des hommes d'affaires de Drummondville et celle du centre ont approuvé des résolutions lors de la dernière assemblée régulière. Cette déclaration est dans le but d'avertir le public que les magasins et commerces seront fermés cette journée-là. La Chambre de commerce de Drummond a déjà fait connaitre son opinion au début de l'année et ne modifie en rien sa décision dans cette affaire. Elle recommande à tous les hommes d'affaires de se joindre à tous les citoyens pour donner l'éclat voulu à fois l'an, le 24 juin, il est de cette fête nationale.

* * *

Le lieutenant colonel George C. Harvey, ED, commandant du 46e Régiment d'artillerie de campagne, annonce l'entrée au régiment du lieutenant J.R. Bernard Guay, qui sera affecté à la 74e Batterie à titre d'officier directeur du tir.

Le lieutenant Guay demeure à Drummondville depuis plusieurs années. Il a fait ses études élémentaires dans plusieurs institutions de la région, puis il a complété ses études classiques à Québec. Il s'est inscrit à l'Université d'Ottawa où il a obtenu son baccalauréat ès arts et en philosophie. Au même moment, il obtenait une commission dans l'armée de réserve dans les cadres du COTC.

Depuis quatre ans, le lieutenant Guay occupe le poste de directeur-gérant de la Chambre de commerce de Drummond et il est membre actif de plusieurs cercles sociaux.

* * *

Le Club du Faisan de Drummondville Inc. tient son concours de tir au pigeon d'argile dimanche, le 18 juin, à son terrain privé. Une somme de $200 en prix sera distribuée. Tous les sportifs pourront s'enregistrer et ils auront autant de chance de gagner puisqu'on emploie le système Lewis pour marquer le pointage.

* * *

A la suggestion de la Chambre de commerce de Drummond, les journalistes devront trouver un nom pour le futur salon de quille de la rue Cockburn. Selon une invitation très spirituelle : "les journalistes ont toujours été reconnus comme des gens à l'esprit fertile et possédant un sens d'observation plus élevé que la moyenne; aussi se plait-on à recourir souvent à leurs bons services qui s'avèrent fort utiles en maintes occasions".

La lettre de la Chambre ajoute aussi : "Le bureau de direction de la chambre désire vous confier ainsi qu'aux autres journalistes, une tâche de courte durée et par surcroit agréable".

Avantage de la colonie de vacances

THETFORD (DNC) — M. Pierre Leclerc, directeur de la Fédération des loisirs de Québec, a prononcé une conférence au Club Richelieu.

M. Leclerc, diplômé de l'Université de Montréal, en 1949, a développé le sujet des colonies de vacances. On sait que le Club Richelieu qui, depuis plusieurs années, entretient lui-même une colonie, s'intéresse vivement à cette question.

Qu'est-ce qu'une colonie ?

Tout d'abord, M. Leclerc définit la notion de colonie, l'opposant au principe du terrain de jeux, aussi utile sinon nécessaire que la colonie, mais différent en ce sens qu'il ne sort pas assez l'enfant de son climat naturel, climat de ville, climat de famille, climat intérieur également.

Selon le conférencier, qui en dit pourtant le plus grand bien, le terrain de quartier ne peut se comparer au camp d'une colonie où l'enfant va apprendre, au contact même de la nature, et dans des conditions d'une frugalité rustique indispensable, une foule de choses qui le transformeront ou, tout au moins, contribueront à une nette amélioration de sa personnalité.

Buts des colonies

Un des buts principaux, hormis de nombreux autres, subsidiaires est d'inculquer aux jeunes le sens des responsabilités et de les amener, dans un climat dépourvu d'un certain esprit de collège, à les prendre eux-mêmes.

VENDEURS D'EPICERIES EN GROS

Nous cherchons des vendeurs d'épiceries en gros qui consentiraient à ajouter nos produits à ceux qu'ils offrent présentement. C'est un produit qui se vend rapidement et venant d'un des plus gros manufacturiers du genre du Canada. Excellente commission. Select Food Brokers, 310, av. Mont-Royal est, VI. 5-4301.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-73

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure avancée de l'Est, le jeudi 6 juillet 1961, relativement à la fourniture et à l'installation de **portes extérieures "Kalamein", fenêtres et louvres horizontales pour l'appentis; fenêtres industrielles en aluminium pour l'appentis; portes extérieures en acier inoxydable sur le 20ième plancher; louvres "Kalamein" en acier inoxydable pour la bouche d'échappement du garage.**

On devra soumissionner un prix ferme global pour la fourniture et l'installation, prix qui doit inclure les frais d'administration, les frais généraux, le profit ainsi que les taxes provinciale et fédérale.

On devra examiner les devis, plans et autres formules de soumission au bureau de

l'entrepreneur et agent Collet Frères Limitée 1978, rue Parthenais, Montréal, Québec.

et en obtenir copie contre un dépôt de $250, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce mandat sera remboursé au retour desdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si ces documents ne sont pas remis dans le délai fixé, le dépôt est confisqué.

L'adjudicataire doit déposer une garantie en argent de $10,000 au moment de la signature du contrat. Ce dépôt sera remboursé une fois le contrat exécuté à la satisfaction de la Commission.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée **"Soumission No B-73".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 6 juin 1961.

Il faut une plaque non plusieurs

SHERBROOKE, (J. Lemoyne) — Un citoyen d'Asbestos, Maurice Desrochers, a déridé le tribunal lorsqu'il a été traduit en Cour des sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir circulé avec un véhicule-moteur ayant des plaques matricules factices.

Desrochers a d'abord nié sa culpabilité, après avoir expliqué à la Cour que ses amis lui avaient suggéré de choisir un avocat libéral pour plaider sa cause.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, nommé à son poste après les élections du 22 juin, a laissé entendre à l'accusé qu'il pourrait bien prendre un avocat de l'Union nationale parce que . . .

L'inculpé trouvait sa comparution illégale, parce que le seul reproche qu'il pouvait se faire, c'était d'avoir circulé avec un camion portant cinq ou six plaques matricules les unes par dessus les autres.

Toujours selon Desrochers, il avait acheté son camion d'un ex-agent de la police provinciale, suspendu indéfiniment, et qui avait lui-même pris les plaques matricules dans une cour de rebuts.

Fort de cette explication, l'accusé pensait bien s'en tirer à son procès, fixé au 16 du courant, mais le juge Joseph Marier lui a laissé entendre qu'il n'avait pas de chance de gagner sa cause, puisque les plaques étaient bel et bien factices.

Desrochers est allé plus loin, en disant qu'il avait été condamné à $35 d'amende pour avoir circulé en camion sans permis de conduire.

Finalement, l'accusé a admis sa culpabilité et a été condamné aux frais seulement où à huit jours de prison.

Le greffier de la Cour, M. Jean-Marie Grégoire, a alors demandé à Desrochers de l'attendre quelques minutes pour lui indiquer le montant des frais.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN
BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation du quatrième rapport de la Régie des Services publics relativement à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du Boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant le plan B.M.-EX-1, approuvé par la Corporation de Montréal Métropolitain, pour ce qui regarde les numéros ci-après énumérés.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 31 mai, 1961, la Régie des Services publics a déposé conformément à la loi, au bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son quatrième rapport en date du 18 mai, 1961, relatif à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du Boulevard Métropolitain selon le plan B.M.-EX-1 mentionné plus haut, lesdits immeubles figurant sur ledit plan sous les numéros d'expropriation suivants : no 1 à 7 incl., 9 à 11 incl., 13 à 15 incl., 18 et 19, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 30 juin, 1961, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Montréal, le 9 juin 1961.
E. BRISEBOIS
Secrétaire,
La Corporation de
Montréal Métropolitain
Parent, Gadbois et Alary,
Procureurs de la Corporation
de Montréal Métropolitain.



PRESTATION DE SERMENT DE BRIGADIERS — Le Grand Drummondville compte maintenant 655 brigadiers scolaires. Hier, en fin d'après-midi, un groupe de 55 jeunes étudiants de l'école Frédéric-Tétreau, de Drummondville-Ouest, ont été assermentés. Au premier plan, à gauche, on aperçoit le capitaine qui lit la formule, engageant ses jeunes confrères dans la lutte contre les accidents. A l'arrière, nous reconnaissons M. Jean-Paul Allie, directeur de l'école, et le capitaine Jean-Marie Précourt, officier de la police de Drummondville, responsable de tous les brigadiers.

La pétanque fait son entrée à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Depuis deux semaines, un nouveau sport se pratique à Drummondville : la pétanque. Une ligue de 20 équipes est en formation et les activités débuteront dimanche, le 18 juin.

La saison 1961 sera la première pour ce sport marseillais à Drummondville. M. Normand Gauthier a été élu président et M. Léopold Dupont agira comme secrétaire. L'organisateur des tournois est M. Jean-Claude Pelletier, qui sera aussi publiciste.

Une invitation spéciale est lancée à tous les pétanqueur pour un grand tournoi régional tenu dimanche, le 18 juin. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 1 h. 30 p.m. Le terrain de la pétanque est situé à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Cockburn, au centre civique. Les amateurs et les curieux y verront les grands champions qui viendront de tous les coins de la province. Pour ce qui est des joutes régulières, le calendrier en prévoit le début le lundi suivant alors que 12 équipes se rencontreront.

Ceux qui désirent apprendre ce jeux pourront se rendre au centre civique tous les soirs. Des instructeurs seront sur les lieux pour montrer les éléments de la pétanque. On note avec satisfaction que déjà 70 membres sont en règle pour la saison. Le club Aramis aura deux équipes pour le représenter dans ce premier circuit de pétanque.

Les Mineurs contre les Braves dimanche

THETFORD. (DNC) — Les Mineurs de Thetford, de la ligue de baseball provinciale, qui semblent invincibles, joueront deux parties contre les Braves de Plessisville dimanche. La première position est présentement occupée par les hommes du pilote Kirouac.

Les Mineurs rendront visite aux Braves dimanche après-midi, à 2 h. pour revenir au stade Bellevue en soirée. On croit que les lanceurs seront Auger et Couture, et que l'on pourra compter sur Gagnon, Landry et Nicolas pour la relève.

Voyage en Gaspésie pour jeunes filles

VICTORIAVILLE. — Plusieurs jeunes filles de Victoriaville et de Drummondville se préparent actuellement à effectuer un voyage autour de la Gaspésie. Ce voyage, d'une durée d'une semaine, soit du 23 au 29 juillet, s'effectuera en autobus.

On note qu'un arrêt sera fait à St-Jean-Port-Joli, où on visitera des ateliers de sculpture.

Les jeunes filles qui seraient intéressées à participer à ce voyage doivent s'adresser à Mlle Monique Côté : PL. 2-5545 ou PL. 2-5269, Lise Levasseur : PL. 2-2968, pour Victoriaville, et Pierre Blais, de Drummondville à GR. 2-2131.

En prison les copains Hongrois pourront apprendre le français

SHERBROOKE. — L'un des deux copains hongrois, de Vancouver, venus goûter à l'atmosphère de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, a été condamné hier à six mois de prison.

La sentence a été imposée à Gabriel (Gabor) Débrody, âgé de 39 ans, par le juge Joseph Marier.

Debrody, qui se dit ingénieur en mécanique, a été trouvé coupable de deux accusations de vol par effraction, à Garthby, dans le comté de Wolfe, l'un de $75 de vêtements au chalet de M. John-F. Codère, l'autre de $65 en linge au chalet de M. Henri Vachon, pendant la nuit du 8 au 9 mai.

Le président du tribunal a toutefois rejeté une accusation de vol par effraction de $1,078 au couvent des Filles de la charité du Sacré-Coeur, à Garthby, pendant la même nuit, et qui pesait sur Debrody et Gabor Szabo, âgé de 39 ans et également ingénieur en mécanique, demeurant à Vancouver.

Le procureur de la couronne, Me Benoit Turmel, C.R., a insisté pour que Debrody soit condamné au pénitencier, alléguant qu'il avait un dossier judiciaire assez chargé.

L'avocat de la défense, Me Dewey Zaor, ne l'entendait pas ainsi. Il s'en est pris à la couronne en disant qu'elle voulait faire condamner son client pour un crime qu'il n'avait pas commis et ne pouvait prouver.

Toujours selon Me Zaor, Debrody a un dossier judiciaire surtout pour difficultés politiques, même si la feuille de route de son client fait état de deux vols par effraction.

Quant à Gabor Szabo, il a déjà reconnu sa culpabilité de vols dans les chalets devant le juge W. Redmond Hayes et il recevra sa sentence sous peu.

En ce qui concerne le vol au couvent de Garthby, Debrody avait déclaré à son procès, et encore avec les larmes aux yeux, qu'il était trop respectueux de la religion et des enfants pour perpétrer un vol par effraction dans un couvent de bonnes soeurs.

La couronne est revenu à la charge en disant que Debrody n'avait pas de moyens de subsistance et qu'après avoir été accueilli par le Canada, il était de ce genre d'individus qui se croient tout permis.

Me Zaor a dit de son côté que si Debrody était condamné à plus d'un mois de prison, il recevrait une punition pour le vol au couvent. La défense a évalué à seulement $45 le total des vêtements volés.

Prenant la parole dans la boite des accusés, Debrody a demandé à la cour des explications pour le témoignage de son copain Szabo.

Selon Debrody, son ami hongrois a admis sa culpabilité devant le juge Hayes aux accusations de vols par effraction de vêtements et il a déclaré plus tard devant le juge Marier que c'était Debrody qui lui avait remis le linge volé. Debrody ne comprenait plus rien dans cette affaire.

Il y a certainement un des deux Hongrois qui n'a pas dit la vérité et Debrody a allégué que ce n'était pas lui le menteur.

Incarcéré depuis environ un mois, Debrody a été condamné à six mois de prison en plus du temps fait.

Dans la ligue de tennis

L'Arthabaska dispose de l'équipe des Sts-Martyrs

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Dans la ligue de tennis des Bois-Francs, le dernier programme du calendrier régulier a permis à l'équipe d'Arthabaska de disposer du Sts-Martyrs Canadiens, par 3 à 2.

D'abord Milaine Trottier, d'Arthabaska, l'a emporté 8 à 5 sur Nicole Filion. Puis Claude Girouard et Raymond Faille ont vaincu facilement M. Bilodeau et Marc Lemieux, d'Arthabaska, par 8 à 0. Dans le mixte, Sts-Martyrs a obtenu les honneurs, alors que le duo Micheline Lecomte et Guy Verville a infligé une défaite de 8 à 4 Mariette Grégoire et à Michel Dubois. Puis, Hélène Grégoire et Nicole Michaud, d'Arthabaska, ont fait baisser pavillon à Anne-Marie Boucher et Jacqueline Côté, par 8 à 5.

A la même occasion, le Ste-Famille a eu raison du Warwick, par 4 à 1. Au cours des différentes joutes, Thérèse Lachapelle, du Ste-Famille, l'a emporté facilement sur Michelle Tessier, par 8 à 0. Par la suite, Guy Prince et Lionel Blanchette ont eu raison de Claude Croteau et Claude Lachance, de Warwick, par 8 à 1. Par contre, Marcel Bergeron et Micheline Croteau, du Warwick, ont réussi à obtenir une victoire contestée de 8 à 6 sur André Plourde et Michèle Provencher. Le gain du double féminin alla à Danielle Prince et à Louise Nolin, du Ste-Famille, au compte de 8 à 5, contre Marie-Marthe Provencher et Andrée Côté. Finalement, Raymond Pouliot, du Ste-Famille, remporta le dernier point de son équipe en gagnant contre André Guilbeault, par 8 à 2.

Dans la troisième joute de la soirée, le St-Alphonse a remporté la palme de la rencontre contre le Fatima, par 3 à 2. A l'ouverture, Micheline Roberge a infligé une défaite de 8 à 5 à Claudette Bellemare, du Fatima, tandis que Claude Aubert et Claude Blanchette, de St-Alphonse faisaient baisser pavillon à Yvan Aubé et André Boulanger, par 8 à 4. De même, Nicole Lecomte et Pierre Verville réussirent à vaincre Andrée Forand et Michel Forand, du Fatima. Par contre, le double féminin favorisa Denise Huot et Madeleine Lemire, du Fatima, d'une victoire de 8 à 3 sur Julienne Gagné et Diane Leclerc. En dernier lieu, Jean-Yves Béliveau se mit à l'honneur avec un gain de 8 à 3 sur son adversaire, Gaétan Lemay, du St-Alphonse.

Jeune commerce au conseil d'Asbestos

ASBESTOS. — Une courte cérémonie a précédé l'assemblée du conseil municipal d'Asbestos, alors que le maire, Me J.-M. Beauchesne, a invité les membres d'une délégation du Jeune commerce local à apposer leurs signatures dans le livre d'or de la ville.

M. Roger Laliberté, nouveau président régional du Jeune commerce pour la région des Bois-Francs et de l'Estrie, et M. Jacques Tanguay, secrétaire régional du même organisme, ont signé le livre d'or, accompagnés de M. Paul Poisson, président du Jeune commerce d'Asbestos, de M. Léo Desmarais, secrétaire et de M. Gérard Côté, président du comité d'élection.

Dans une brève allocution, M. Laliberté a déclaré que cette invitation du maire démontrait bien l'importance qu'il attache au Jeune commerce.

D'ailleurs, a ajouté M. Laliberté, en plus de la formation de ses membres, un des principaux buts que se propose la Chambre est de seconder les dirigeants municipaux dans leur tâche.

Le maire d'Asbestos, un ancien président régional du Jeune commerce, a félicité les nouveaux élus et leur a souhaité bon succès dans l'exercice de leurs fonctions.

Spectacle dimanche soir à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La troupe "L'Echo Artistique", de Victoriaville, donnera un spectacle de variétés en plein air, dimanche soir, à 8 h., sur la place du lac Rose. Ce sera la deuxième représentation d'une série de quelques apparitions dans la région, avant le départ des participants pour une tournée dans la Gaspésie à la mi-juillet. Au programme, il y aura plusieurs numéros comme les exploits des As Volants, des équilibristes Jacques Boissonneault, vedette de la télévision, et Serge Boisvert, de Victoriaville. De plus, il y aura du chant avec orchestre et des talents amateurs.

Convocations

AUJOURD'HUI

Warwick : Ligue du Sacré-Coeur: procession aux flambeaux dans les rues, à partir de 8 h. 30.

SAMEDI

Victoriaville : Corso [illegible] festival provincial à
Princeville : Cinq soirée hebdomadaire à ville, à 8 h.
Quilles : soirée de [illegible] son à l'hôtel Manoir, à 8 h.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR UN SYSTEME D'EGOUT ET D'AMENEE D'EAU A BLACKPOOL (LACOLLE) (P.Q.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juillet 1961. On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de l'architecte en chef, pièce D-715, édifice Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'architecte régional intérimaire, 1631, rue De Lorimier, Montréal (P.Q.); et on peut les obtenir aux bureaux de poste de Saint-Jean et Lacolle (P.Q.)
Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.
On ne tiendra compte que des soumissions :
a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier,
Directeur des services administratifs et secrétaire,

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LACOLLE

Des soumissions cachetées intitulées "SOUMISSION POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE DES GARCONS DE LACOLLE" seront reçues par la Commission Scolaire Catholique de Lacolle, adressées au secrétaire-trésorier, M. René Boucher, Lacolle, Comté St-Jean, Province de Québec, jusqu'à cinq heures du soir (5.00 p.m.) le 19 juin 1961.

Les soumissions devront être faites tel qu'indiqué sur l'avis aux Entrepreneurs et sur les formules de soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, tiré sur une banque à charte du Canada et payable à l'ordre de la Commission Scolaire Catholique de Lacolle d'une somme de 10% du montant de la soumission.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être vus ou empruntés contre un dépôt de $50.00, au bureau des Architectes Dufresne & Boulva, 1275 rue Hodge à Saint-Laurent, RI 8-8834, de 9 heures du matin à midi, et de 1.30 à 5 heures de l'après-midi du lundi au vendredi. Le dépôt sera remis au soumissionnaire à condition que les plans et devis soient retournés en bonne condition au bureau des Architectes au plus tard 10 jours après la rentrée des soumissions.

La Commission Scolaire se réserve le droit d'étudier chaque soumission et d'accepter l'une d'elles à une assemblée publique qui sera tenue à l'école des garçons à huit heures de l'après-midi (8.00 p.m.) le 19 juin 1961, et se réserve le droit aussi de rejeter toutes ou chacune des dites soumissions ou d'accepter toute soumission jugée être la plus avantageuse pour La Commission Scolaire.

A défaut par le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée, de signer le contrat ou de donner toute garantie requise dans les 12 jours de l'avis d'acceptation, le montant du dépôt sera alors forfait en faveur de la Commission Scolaire de Lacolle et la soumission censée avoir été abandonnée.

Les chèques des soumissionnaires dont la soumission aura été refusée leur seront remis lorsque les plans et devis auront été retournés aux architectes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une adresse postale à laquelle tous les avis pourront être adressés à tout soumissionnaire.

Dufresne & Boulva, architectes.

Le Saint-Calixte de Plessisville gagne, au tennis

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A l'issue de la soirée de mercredi, le St-Calixte est retourné à Plessisville avec les honneurs de la victoire, après avoir infligé une défaite de 4 à 1 au Ste-Victoire, au tennis. Micheline Côté, de St-Calixte, ouvrit le bal en disposant de Raymonde Thibeault, par 8 à 7. Puis, Jean-Yves Boulanger et Jacques Boisvert firent baisser pavillon à Pierre Chabot et Paul Gagné, de Ste-Victoire, par 8 à 3. Toutefois, Ginette Rousseau et Céline Croteau y allèrent d'une victoire de 8 à 2 sur leurs adversaires, Raymonde et Louisette Côté, du St-Calixte. Pour le simple masculin, Benoit Boulanger déclassa facilement André Lainesse, du Ste-Victoire, par 8 à 2. Incidemment, le mixte fut remporté par défaut par l'équipe de St-Calixte.

Joutes à venir

Dimanche prochain, le Fatima visitera le Warwick, tandis que le Ste-Victoire rendra visite à l'équipe d'Arthabaska sur les jeux de Sts-Martyrs-Canadiens. Le lendemain, soit lundi, le Ste-Victoire sera opposé aux Sts-Martyrs, tandis que le St-Alphonse ira visiter la Fatima, à Plessisville.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Où sont les garçons: Le premier homme dans l'espace.
Victoria : Aujourd'hui et demain : Tu trembles, Carcasse; Le masque noir.

PRINCEVILLE

Princess : Demain : L'homme de San Carlos.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Sénéchal, le magnifique; Miroir au secret.
Colonial : Aujourd'hui et demain : L'Amérique insolite vue par un Français; Sept ans de réflexion.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN
BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation du quinzième rapport de la Régie des Services publics relativement à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du Boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant les plans B.M.-EX-7, B.M.-EX-8, B.M.-EX-8-1, B.M.-EX-9 et B.M.-EX-13, approuvés par la Corporation de Montréal Métropolitain, pour ce qui regarde les numéros ci-après énumérés.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 31 mai, 1961, la Régie des Services publics a déposé conformément à la loi, au bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son quinzième rapport en date du 18 mai, 1961, relatif à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du Boulevard Métropolitain selon le plan B.M.-EX-7 mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan sous le numéro d'expropriation 12; selon le plan B.M.-EX-8 mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan sous le numéro d'expropriation 21; selon le plan B.M.-EX-8-1 mentionné plus haut, lesdits immeubles figurant sur ledit plan sous les numéros d'expropriation 3 à 7 inclusivement et 10; selon le plan B.M.-EX-9 mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan sous le numéro d'expropriation 5; selon le plan B.M.-EX-13 mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan sous le numéro d'expropriation 2, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 30 juin 1961, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Montréal, le 9 juin 1961.
E. BRISEBOIS,
secrétaire
La Corporation de
Montréal Métropolitain
Parent, Gadbois et Alary,
Procureurs de la Corporation
de Montréal Métropolitain.

A-M SPECIAL!



La meilleure peinture de maison que vous puissiez acheter. Donne à toute surface extérieure en bois, métal ou maçonnerie un fini superbe très durable — protège contre le soleil, la neige et la pluie. La Peinture de Maison A-M dissimule bien, protège davantage contre le fendillement grâce à son film tenace qui reste élastique pendant maintes années. Venez voir la carte des couleurs aujourd'hui même.

Manufacturée au Canada par

O.P.W. PAINTS LIMITED
UNE FILIALE DE AMERICAN-MARLETTA CO.
MONTREAL — OTTAWA — TORONTO — WINDSOR

VENDEURS O.P.W. DANS MONTREAL ET LES ENVIRONS

CENTRE

Central Hardware & Paint Store Ltd.
3616, boul. St-Laurent — VI. 2-2701
Duluth Hardware Store
201 ouest, avenue Duluth — VI. 4-6001
B. Lemire & Frère
458 est, Mt-Royal — VI. 4-1336
Quincaillerie L. Gosselin Inc.
823 est, Ontario — LA. 2-8533
J.-E. Gauthier Cie Ltée
1280 est, Ontario — LA. 1-0880

EST

A-1 Hardware & Radio
4317 est, Ontario — CL. 5-5051
Bertrand & Frère Enrg.
8627 Hochelaga — CL. 5-5120
Turcotte & Frère
5860 Hochelaga — CL. 5-7100
Hochelaga Hardware Reg'd.
3993 Hochelaga — CL. 9-2595
J.-D. Verdon
2756 Rouen — LA. 2-7625
Quincaillerie Guy Lachapelle Enrg.
5195 est, Beaubien — RA. 5-2483

NORD

J.-L. Cloutier Enrg.
3217 est, Beaubien — RA. 2-7863
P. Beguire
1910 Gauthier — LA. 1-3663
J.-R. Ravary Enrg.
5066, avenue Papineau — LA. 1-8181
L.-A. Frenière & Fils
6028, avenue Papineau — CR. 2-4418
L.-A. Frenière & Fils
6210, avenue Papineau — CR. 2-1033
Ferronnerie St-Hubert
5757 St-Hubert — CR. 1-5158
André Girard
1997 est, Jean-Talon — RA. 8-4525
A. Lamarche
280 est, Beaubien — CR. 7-2143
H. Paquette
7900 Casgrain — DU. 7-4664
Quincaillerie René-Dupuis
89 O., boul. H.-Bourassa — DU. 7-9098
Klam Automotive Inc.
8400 St-Laurent — DU. 7-7175
Wilfrid Vézina
2474 est, Bélanger — RA. 1-5802
Quincaillerie Laurier Enrg.
425 est, Laurier — CR. 1-9364
L.-N. Lalonde
3165 Masson — RA. 7-2851
Madison Electric Ltée
2102 est, Sauvé — DU. 8-7701

OUEST

Atwater Hardware Co.
707, avenue Atwater — WE. 5-9625
Mallette & Frère
2077 ouest, Notre-Dame — WE. 2-0626
E. Mongeau Enrg.
4744 ouest, St-Jacques — WE. 3-4584
Quincaillerie Idéal
5779, boul. Monk — PO. 6-1164
Larose & Frères Enrg.
658 ouest, Jean-Talon — CR. 7-4137
Park Avenue Hardware
366 ouest, Laurier — CR. 7-7300

ST-LAMBERT

Quincaillerie Ranger
476 Victoria — OR. 1-7249
Quincaillerie Ranger
53 Devonshire — OR. 1-1628

CANDIAC

Quincaillerie Ranger
Centre d'achats Candiac — OL. 9-5424

VILLE JACQUES-CARTIER

Bélivaau & Frère Ltée
1079, boul. Ste-Foy — OR. 4-0933
Quincaillerie St-Charles Enrg.
1268 Chemin Chambly — OR. 4-7415

VILLE LEMOYNE

R.-R. Monchamp & Frère
88, rue St-Louis — OR. 1-8379

CITE LAFLECHE

Louis Aubertin
3316 Grande-Allée — OR. 6

AVIATION ET MARINE

Navires dans le port

8 JUIN 1961

Hangar	Nom du navire		Tonnage	Agent
2	Laurentia	Oc.	4728	Cunard Steam-Ship Co.
3	Carinthia	Oc.	11630	Cunard Steam-Ship Co.
3	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
5	Georgia	Oc.	2222	Furness Withy
6	Arkadia	Oc.	11153	March Shipping
4	Cairnavon	Oc.	4597	Furness Withy
7	Beaverdell	Oc.	5875	Can. Pac. SS.
9	Rosita	Oc.	1222	Can. Pac. SS.
8	Empress of Britain	Oc.	13681	Can. Pac. SS.
11	Thorstream	Oc.	3150	Kerr Steamships
12	Western Prince	Oc.	4500	Furness Withy
14	Manchester Fame	Oc.	2456	Furness Withy
15	North Lord	Oc.	7216	March Shipping
13	Ramore Head	Oc.	3086	McLean Kennedy
16	Jytte Skou	Oc.	2177	Furness Withy
25	Ravnefjell	Oc.	814	Can. Overseas
29	Thorsdrake	Oc.	5111	Kerr Steamships
39	Sunprincess	Oc.	3038	Sag. Shipping
40	Seadrake	Oc.	1600	Saguenay Shipping
42	Seven Seas	Oc.	8424	Can. Overseas
44	Sollen	Oc.	4090	March Shipping
46	Evgenia	Oc.	6611	Lunham & Moore
49	Mikagesan Maru	Oc.	5885	Montreal Shipping
50	La Hacienda	Oc.	3255	Montreal Shipping
63/65	St. Leon C	Fl.	105	Can. SS. Lines
63/65	Winnipeg	Fl.	1448	Can. SS. Lines
63/65	Collingwood	Fl.	3496	Can. SS. Lines
Poste	**Nom du navire**		**Tonnage**	**Agent**
10	Hutchcliffe Hall	Fl.	2657	Hall Corporation
11	Blanche Hindman	Oc.	3894	Shipping Ltd.
8	Seaway Star	Oc.	7029	Lunham & Moore
6	Stonefax	Fl.	3503	Hall Corporation
5	Alexander T. Wood	Oc.	9549	Fed. Com. & Nav.
5	Coteaudoc	Fl.	1147	N.M. Paterson & Sons
7	Galicia	Oc.	4391	Shipping Ltd.
7	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
8	Soreldoc	Fl.	1526	N.M. Paterson & Sons
10	Avery C. Adams	Oc.	9549	Sutcliffe Shipping
18	Newbrundoc	Fl.	1521	N.M. Paterson & Sons
Jet. 2	Prindoc	Fl.	3056	N.M. Paterson & Sons
2	Franquelin	Fl.	1597	Que. & Ont. Transp'n.
22	N.-Dame-des-Neiges	Fl.	121	Master
20	D'Iberville	—	—	Min. des Transports
36	African Lord	Oc.	4478	March Shipping
37	Stella Orion	Oc.	1708	Shipping Ltd.
43	Inchcastle	Oc.	3254	Furness Withy
43	Tabriz	Oc.	6824	Talabot Shipping
43	Sir James Dunn	Fl.	9287	Can. SS. Lines
51	Punta Mesco	Oc.	4412	McLean Kennedy
54	Portadoc	Fl.	3055	N.M. Paterson & Sons
Vickers	C.G.S. Wolfe	—	—	Min. des Transports
Vickers	HMCS Huron	—	—	Naval Service
Vickers	N.B. McLean	—	—	Min. des Transports
56	Sunwalker	Oc.	3768	Saguenay Shipping
62	Noro	Fl.	921	Iron Ore Col
94	Presidente Juscelino	Oc.	12848	McLean Kennedy
96	Sprucebranch	Fl.	1699	Branch Lines
98	Berge Chief	Oc.	6951	Shipping Ltd.
99	Bambi	Oc.	826	Fed. Com. & Nav.
105	Beaver Transport	Fl.	1605	Hall Corporation
106	B.A. Canada	Oc.	7659	B.A. Oil
109	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
110	Coastal Carrier	Fl.	1491	Transit Tankers
Contrecoeur	P.G. Thulin	Oc.	11100	Sutcliffe Shipping
Anc.	**Nom du navire**		**Tonnage**	**Agent**
7	Georgian Bay	Fl.	8116	Can. SS. Lines
Lanoraie	Skaugum	Oc.	6399	Saguenay Shipping
Lanoraie	Olivia Maersk	Oc.	7163	Furness Withy
Lanoraie	Atlantic Duke	Oc.	6571	Nautilus Shipping



SCIENCE OU MAGIE — Si Icare revenait, il trouverait mieux que des plumes fichées dans de la cire pour voler avec les oiseaux. Cet appareil est d'ailleurs plus proche de Buck Rogers que d'Icare . . .

La navigation d'hiver jusqu'à Montréal est d'un coût prohibitif

Ottawa. (DNC) — L'activité des brise-glace dans le St-Laurent ne doit pas tendre à faciliter la navigation entre le golf et Montréal, mais seulement jusqu'à la ville de Québec.

Profitant de l'étude des crédits du ministère des Transports, M. Robert McCleave, conservateur d'Halifax, a exprimé cette idée qu'il empruntait d'ailleurs à un mémoire que la Commission du Havre d'Halifax faisait récemment tenir au ministre des Transports, M. Léon Balcer.

"Le coût de l'opération serait fabuleux, dit-il, si les brise-glace devaient assurer la navigation d'hiver jusqu'à Montréal. Tous ceux qui ont vu le fleuve gelé n'ignorent pas que ce serait une tâche herculéenne".

Se défendant bien de s'opposer à "une mesure de progrès", ce sont ses propres mots, M. McCleave a toutefois voulu donner aux Communes le point de vue de la Commission du Havre d'Halifax à ce sujet.

De l'avis des commissaires, l'activité des brise-glace dans le St-Laurent doit se limiter à ce qui suit :

A) Lutte contre les inondations.

B) Aide au cabotage et au bac de traverse.

C) Aide aux navires de tous genres, dans le golfe.

D) Aide, mais seulement jusqu'à la ville de Québec, à tout navire (faisant le commerce international) que le régistre de navigation Lloyds classe comme étant "blindé contre les glaces".

E) Les navires à coque renforcée contre les glaces devraient payer les services d'un brise-glace à un prix raisonnable du point de vue commercial.

F) Cependant, de ce qui précède ne découlent pas des situations contraires à la politique gouvernementale. Le fleuve devra être fermé entre certaines dates bien précises de la saison d'hiver à tous les navires du commerce international autres que ceux qui sont mentionnés à l'aliéna (D).

L'OLYMPIA immobilisé

HALIFAX. — Le paquebot grec Olympia, de 17,000 tonnes, a repris son poste à quai, hier, à Halifax, après avoir passé la nuit à l'ancre au milieu du port, à cause de défectuosités de moteur.

Le navire s'était éloigné du quai, en partance pour New York, mais a dû stopper immédiatement. Il venait de débarquer 200 immigrants italiens.

Un porte-parole de l'agence maritime a déclaré qu'on ne savait pas combien de temps le navire serait immobilisé; on ne sait pas non plus si l'on transportera les 600 autres passagers vers New York par un autre moyen.

Le rêve d'Icare enfin réalisé

BUFFALO. (PA) — Une "ceinture volante" sortie des romans d'anticipation scientifique vient de rendre possible la réalisation du vieux rêve de l'homme de voler avec les oiseaux.

Un petit mouvement d'une manette, une poussée sur un levier, et hop ! un homme s'élève du sol : sa "ceinture volante", portant une fusée, le soulève de terre. Il virevolte, passe des rivières, gravit une pente raide sans même y toucher . . .

L'appareil est formé d'une double fusée à la vapeur de peroxyde hydrogène.

Tout cela a été révélé récemment par la compagnie Bell Aerosystems, qui a mis l'appareil au point pour le compte du Commandement militaire de recherche sur les transports, aux Etats-Unis.

Au cours d'une trentaine "d'envolées" réussies, l'ingénieur Harold Graham a atteint une vitesse de 20 milles à l'heure. Son envolée horizontale la plus longue a été de 360 pieds. Il n'a cependant pas tenté de prendre trop d'altitude, se contentant de passer par-dessus toutes sortes d'obstacles, dont une colline d'une trentaine de pieds de hauteur.

L'Empress of Britain est parti ce matin

Le paquebot de 25,500 tonnes du Canadien Pacifique EMPRESS OF BRITAIN, a quitté le port de Montréal ce matin à l'aube, pour la traversée Montréal-Liverpool, via Greenock, Ecosse.

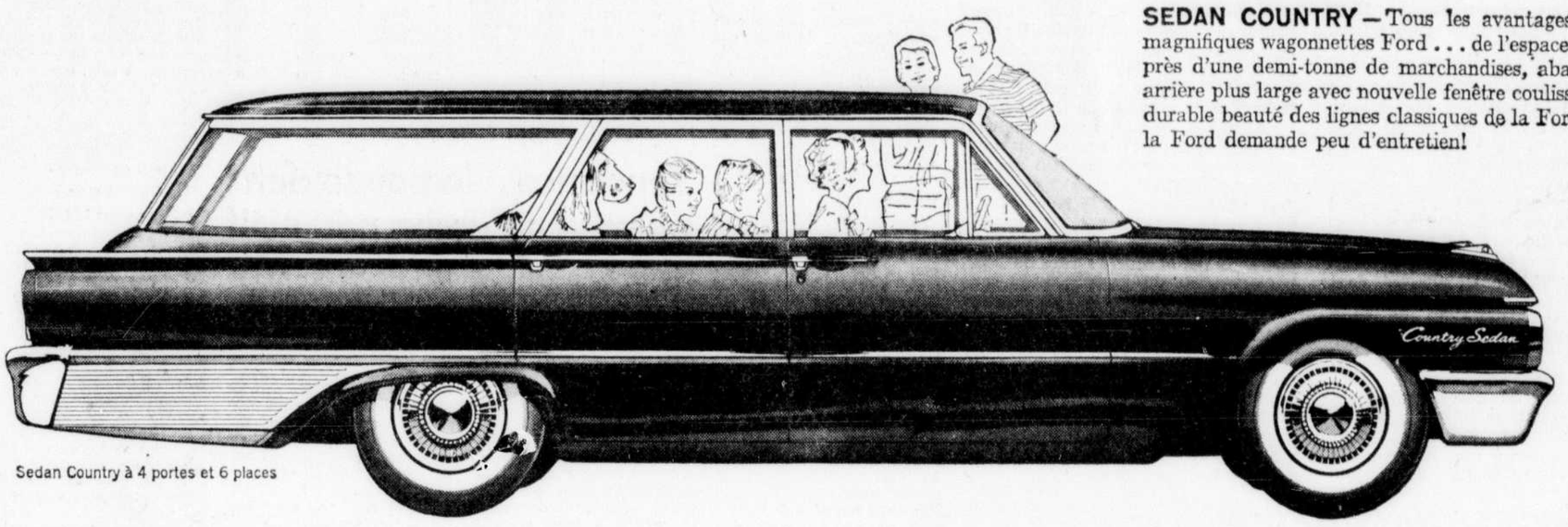
Parmi les 800 passagers à son bord se trouvent Mme Cyril F. James, épouse du recteur de l'Université McGill, et les deux fils du consul canadien à Chicago, Robert et Donald Dunn.

le Lait Frais ça vous remonte



Vous êtes à la hauteur de la situation ... avec du lait frais! Le lait est une excellente source alimentaire de protides. Buvez du lait frais... plusieurs fois par jour!

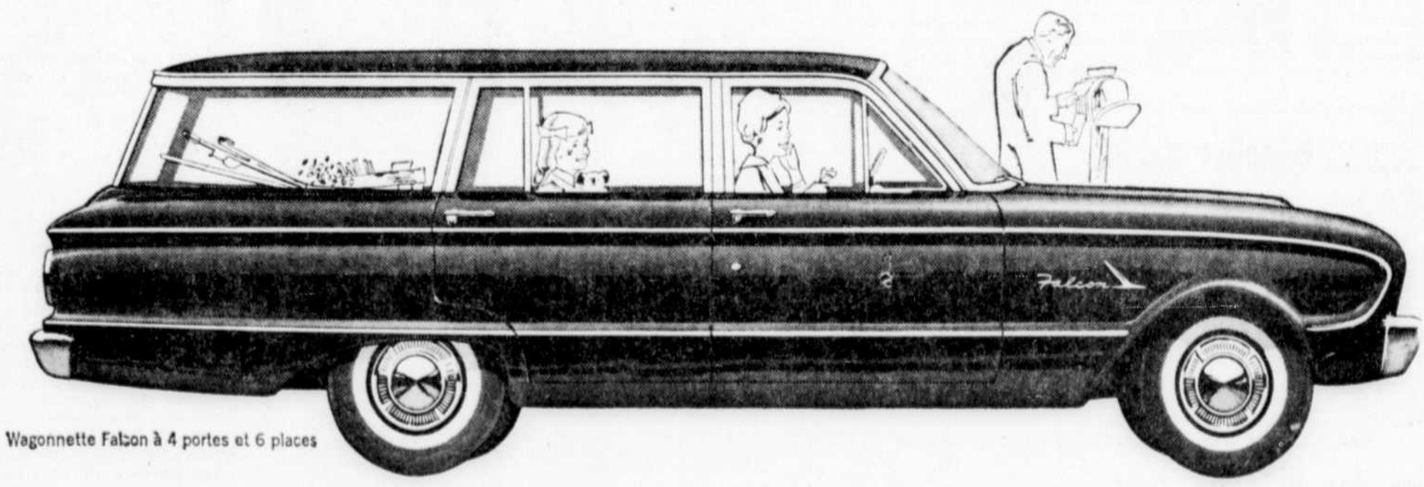
Une présentation de
LA SANTÉ PAR LE LAIT INC.



Sedan Country à 4 portes et 6 places

SEDAN COUNTRY — Tous les avantages des magnifiques wagonnettes Ford ... de l'espace pour près d'une demi-tonne de marchandises, abattant arrière plus large avec nouvelle fenêtre coulissante, durable beauté des lignes classiques de la Ford. Et la Ford demande peu d'entretien!

Le vendeur Ford vend plus de wagonnettes* -parce que les wagonnettes Ford offrent davantage

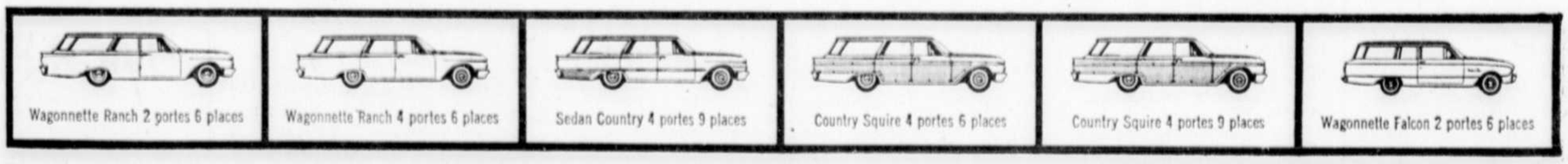


Wagonnette Falcon à 4 portes et 6 places

WAGONNETTE FALCON — Ses avantages en ont fait la wagonnette compacte qui se vend le plus au Canada. Parcourt jusqu'à 35 milles par gallon d'essence ordinaire et 4,000 milles entre les changements d'huile, en utilisation normale. Vous retrouverez les caractéristiques remarquables de la Falcon et son économie incomparable dans les 6-places à deux et à quatre portes.

WAGONNETTES SPACIEUSES, WAGONNETTES COMPACTES, WAGONNETTES LUXUEUSES, WAGONNETTES ÉCONOMIQUES ... construites pour le confort et l'agrément! Chacune vous offre les avantages que vous attendez de Ford—le spécialiste de la wagonnette!

Le *prix* de chacune est raisonnable ... depuis la Falcon, la wagonnette compacte qui se vend le plus au Canada, jusqu'à la spacieuse Country Squire Ford, la plus luxueuse des wagonnettes. Voyez-les et faites-en l'essai sans tarder chez votre vendeur Ford-Monarch-Falcon.



Wagonnette Ranch 2 portes 6 places | Wagonnette Ranch 4 portes 6 places | Sedan Country 4 portes 9 places | Country Squire 4 portes 6 places | Country Squire 4 portes 9 places | Wagonnette Falcon 2 portes 6 places

*D'après les immatriculations pour les quatre premiers mois de 1961.

LES WAGONNETTES DE FABRICATION FORD SONT LES PLUS ÉLÉGANTES ET LES PLUS AVANTAGEUSES

FORD MONARCH FALCON

VOITURES et CAMIONS USAGÉS A-1

JARRY & FRÈRE Co. Ltée, 7275, boul. St-Laurent, CR. 4-8331
MAURICE VAILLANCOURT Ltée, 2032 boul. Labelle, St-Martin, Cté Laval—MU. 1-1697
CHARTRAND Automobile Inc., 4731, boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul—NO. 1-7757
GARAGE JEAN Ltée, 11675 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles—MI. 5-8761
COOPER'S GARAGE Limited, Ste-Anne-de-Bellevue, GLendale 3-2397—OX. 7-2070
GARAGE FORTIER Limitée, 8021 est, rue Notre-Dame—CL. 9-3731
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc., 11243 est, boul. Gouin, Rivière-des-Prairies—MO. 5-3881
LIBERMAN Automobile, Ltée, 10000 ouest, boul. Gouin, Roxboro, MU. 4-2300
LATIMER MOTORS VERDUN Ltd., 4475, ave Bannantyne, Verdun—FO. 7-9921
LATIMER MOTOR SALES Ltd., 1953 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311
CHATEAU MOTORS Ltd., 2110, boul. Décarie (sud de Sherbrooke), HU. 1-5694
BREARD AUTOMOBILE Inc., 864, ave Victoria, Montréal-Sud—OR. 4-6288

L'émission de Labrador Acceptance offerte par deux maisons de finance

par EUGENE LAFOND
rédacteur financier

Les maisons **Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée** et **W. C. Pitfield & Cie Ltée** offrent en vente une émission de $500,000 de billets garantis convertibles 6½% à fonds d'amortissement, série "B", de **Labrador Acceptance Corporation.**

Les billets, qui porteront la date du 15 juin 1961, seront rachetables par anticipation, au gré de la compagnie, sur préavis d'au moins 30 jours, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale plus une prime de 6½% jusqu'au 14 juin 1962 inclusivement, la prime diminuant de ½ de 1% le 15 juin 1962 et chaque 15 juin par la suite jusqu'au 15 juin 1974, après quoi ils seront rachetables sans prime.

Le prospectus d'émission renferme les précisions suivantes au sujet du privilège de conversion. Chaque coupure de $500 de billets série "B" sera convertible en actions classe "A" de $5 nominal en tout temps le ou avant le 15 juin 1971 aux conditions suivantes: 70 actions si le privilège de conversion est exercé le ou avant le 15 juin 1963, 60 actions jusqu'en 1965, 50 actions jusqu'en 1967 et 40 actions jusqu'au 15 juin 1971.

Labrador Acceptance Corporation, dont le siège social est à Montréal, est une société qui finance des engagements découlant de contrats de vente à tempérament représentés par des effets à terme négociables provenant de ventes en gros ou au détail de biens de consommation durables. Son capital autorisé comprend 250,000 actions classe "A" participantes de $5 nominal, dont 31,396 sont émises, et 100,000 actions classe "B" de $1 nominal, dont 65,390 sont émises. Sa dette à long terme s'élève au total de $1,435,000 et comprend des débentures à 6% (garanties) et à 7% (non garanties) et des billets garantis à 6½%.

Les progrès de la société ont été remarquables au cours des huit dernières années. De 1953 à 1960, en effet, ses comptes à recevoir en cours se sont accrus de $208,359 à $3,162,190. Le produit net de la présente émission sera ajouté aux fonds généraux de la société et employé pour les fins générales relatives au domaine où elle exerce son activité. M. Marc-André Boisclair est président de cette société, tandis que M. Jean Paul Wilson Ostiguy occupe le poste de vice-président. La société a payé un dividende de $1.25 par action privilégiée pendant les cinq dernières années et un dividende de 30 cents par action classe "A" au cours de la dernière année.

Alfred Lambert Inc.

Les ventes et bénéfices consolidés de la compagnie **Alfred Lambert Inc.** se maintiennent, depuis le début de cette année, à peu près aux mêmes niveaux que l'an dernier.

Avec le concours de ses filiales, The Acton Rubber Ltd., The Acton Shoe Co. Ltd., Daoust Lalonde Inc., Trans-Canada Shoe Ltd et Beaudin Ltée, cette compagnie exploite l'un des plus importants commerces de chaussures au Canada. Trans-Canada, qui est le principal distributeur au détail d'Alfred Lambert, prend de l'expansion d'année en année et elle exploite maintenant 55 magasins au détail, dont deux en Ontario (à Ottawa et Kingston) et le reste dans la province de Québec.

Bien que ses ventes aient augmenté légèrement en 1960 pour s'élever à un nouveau sommet, la forte concurrence des importations japonaises a eu pour effet de réduire le bénéfice net de 4%. Le résultat net est tout de même remarquable, puisqu'il n'est dépassé que par le chiffre record de 1959. L'intervention du gouvernement sous forme de restrictions à l'importation est un pas dans la bonne direction, souligne-t-on, mais elle n'empêche pas le Japon d'expédier au Canada cette année deux fois plus de marchandises qu'en 1959, de sorte que la concurrence demeure très vive. Conséquemment, selon un porte-parole de la compagnie, il est trop tôt pour déterminer les perspectives de l'exercice en cours.

Notre régime fiscal a besoin d'être refondu

La création et le placement des capitaux canadiens sont de plus en plus défavorisés

VANCOUVER — Les Canadiens doivent modifier leur attitude à l'égard des placements s'ils veulent avoir suffisamment de fonds pour une expansion industrielle soutenue, a déclaré à Vancouver M. Trevor F. Moore, vice-président et membre du conseil d'administration de l'Imperial Oil.

Devant les membres de la B.C. Bond Dealers Association, M. Moore a affirmé que l'attitude du Canadien à l'égard des placements correspond à celle du monde paysan à l'endroit du prêteur de village, et que nous devons remodeler notre mentalité sous deux points importants.

"Tout d'abord, la société entière doit reconnaître le fait que le placement de capitaux est une étape essentielle vers la réalisation d'à peu près tous les objectifs économiques et sociaux qui nous sont chers", dit-il. "D'autre part, nous devons avoir le souci de la valeur de nos placements, du climat que nous offrons aux placements, de notre aptitude à attirer les capitaux."

Au moment d'apprécier dans quelle mesure un projet est désirable, nous devons nous demander sans faute : "Dans quel sens va-t-il influer sur notre crédit ?"

"Le montant global des impôts prélevés l'an dernier correspondait à plus de 29 pour cent de notre produit national brut," a signalé M. Moore. "Je ne crois pas que personne ait besoin d'une commission royale d'enquête sur les impôts pour découvrir que le régime fiscal canadien n'a pas été conçu en vue de favoriser la création et le placement des capitaux."

Au sujet des placements à portée sociale sous forme de routes, d'écoles et d'hôpitaux, M. Moore a mentionné que, entre les années 1946 et 1960, seulement un peu plus de 39 pour cent de nos placements en moyenne représentaient des immobilisations de cette nature, et que celle-ci pouvaient atteindre 44 pour cent en 1961. Selon lui, alors que ces dépenses suscitent des revenus au sein de notre économie, elles représentent également un tribut continuel que nous devons prélever à même les impôts.

"Personne ne nie le besoin d'un certain degré d'immobilisations à portée sociale et de services, mais il existe nettement pour tout niveau donné de rendement national un niveau d'immobilisations sociales — que ce soit pour le logement ou même pour l'enseignement," continua-t-il.

Et M. Moore de mentionner que, en plus des immobilisations gouvernementales, les déficits subis de temps à autre par les gouvernements absorbent bien souvent un très fort pourcentage des capitaux produits dans notre pays.

Nous devons également comprendre, affirme-t-il, qu'une forte partie des capitaux créés en notre pays ne produisent pas pour nous un surcroit de biens. Les Canadiens admettent que nous avons avantage à exploiter le plus tôt possible nos richesses naturelles, mais ce principe essentiellement sain vient parfois en conflit avec un principe tout aussi raisonnable — qu'il ne faut pas gaspiller le capital.

"Je ne crois pas qu'un seul gouvernement élu en Amérique du Nord ait jamais voulu compromettre son propre crédit ou celui de ses commettants," conclut M. Moore. Là où le mal s'est manifesté et continue de se manifester, c'est qu'on n'a pas compris les répercussions défavorables qu'exercent sur l'accumulation et le placement des capitaux des programmes qui semblent par ailleurs bien fondés."



M. J. G. BRADLEY, directeur adjoint des achats de l'Aluminum Company of Canada Ltd., qui a été élu président de la Canadian Association of Purchasing Agents à l'assemblée annuelle tenue ces jours derniers à Toronto. Cette association compte 2,500 membres dans 21 villes canadiennes.

En Bourse locale

Métal argent

Marché à terme :

	Ach.	Ven.
Juillet	.9100	.9300
Septembre	.9125	.9450
Novembre	.9150	.9450
Janvier	.9200	.9550
Mars	.9300	.9650

Objectif du Conseil Economique des Provinces Atlantiques

Définir et, éventuellement, résoudre les problèmes qui retardent leur développement

HALIFAX. (PC) — Il y a près de sept ans, dans ces Maritimes que l'on dit dépourvues, un groupe d'hommes d'affaires instituait un organisme d'auto-assistance régionale appelé le Conseil Economique des Provinces Atlantiques.

Grâce à cet organisme, ils voulaient prendre les mesures nécessaires pour que la vie et le commerce dans cette partie du Canada deviennent plus agréables et plus profitables. Selon le barème sur lequel on se base pour juger, on peut dire qu'ils ont plus ou moins réussi mais, une chose est certaine : ils ont trouvé et donné les raisons pour lesquelles ils ne sont pas, d'une façon générale, aussi prospère que les autres Canadiens.

Il n'y a pas longtemps, quelques membres de CEPA ont dit à Terre-Neuve qu'ils n'arrivaient pas à voir ce que le Conseil avait fait pour leur province. Mais le président du CEPA, M. Arthur Johnson, un Terreneuvien, n'est pas d'accord. Il affirme que le Conseil peut être fier de ce qu'il a accompli à date, d'autant que ce n'est là que le début.

Quoi qu'il en soit, les gens des Maritimes ont eu suffisamment confiance au travail du CEPA pour lui accorder, depuis 1954, plus de $500,000.

Définir les problèmes

Qu'est-ce que la CEPA a accompli ? De l'avis de ses directeurs, la plus importante de leurs oeuvres a été le programme de recherches à longue portée destiné à déterminer les problèmes fondamentaux qui affligent l'économie de cette région. Maintenant que cette étude est terminée la prochaine étape consiste à s'attaquer aux problèmes indiqués dans le rapport.

Le vice-président du Conseil, M. Nelso Mann, dit que cette étude était nécessaire "pour que les réformes proposées soient solidement appuyées par des faits".

La majorité des travaux ont été effectués par des spécialistes. De plus, le Conseil a revisé et repris les données des 14 commissions royales qui, depuis 1926, ont étudié divers aspects de l'économie des Maritimes. Le reste a été tiré des procès-verbaux des conférences annuelles qui groupent les premiers ministres, les sénateurs et les députés.

Réseau d'électricité

M. Mann affirme que le CEPA possède maintenant "dans sa bibliothèque, l'assortiment le plus complet d'études économiques disponible dans la région". Mais, à compter de cette année, on mettra l'accent sur les réalisations d'ordre pratique.

La chose a déjà été faite, lors même que les recherches étaient en cours. Ainsi, le comité sur l'Energie, qui comprend des membres des bureaux de direction des principaux services d'utilité publique de la région, a préparé l'installation d'une des premiers réseaux interprovinciaux d'énergie électrique au Canada, reliant le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse.

Les missions commerciales du CEPA ont recruté des clients dans les marchés grandissants du Nord canadien. Ils ont fait de la publicité aux produits régionaux dans des endroits où ils étaient auparavant à peu près inconnus.

Et le Conseil n'a pas cessé un seul instant d'affirmer que les hommes d'affaires de l'Atlantique devraient faire preuve de plus d'initiative et de courage en cherchant de nouveaux marchés et en développant ceux qu'ils ont déjà. Par-dessus tout, les dirigeants ont demandé qu'on abandonne l'attitude défaitiste pour la remplacer par "un esprit communautaire enthousiaste et optimiste".

L'ACTIONNAIRE



—Le marché est bon depuis quelques jours. Je ne veux pas le rendre nerveux !

Fruits et légumes

POMMES : McIntosh, belles, 4.50-4.75, "C" 3.00, Cartland 4.25-4.50, le minot (approvisionnements environ 150 minots).
ASPERGES : 25-25¢ la lb.
EPINARDS : 1.25-1.50 le minot.
LAITUE : de couches, en feuilles 80-1.00 2 doz., Boston 2.00-3 doz., Iceberg 2.00, Romaine 1.75 le cageot.
NAVETS : No 1, 3.00, No 2, 1.25-1.50-50 lb.
OIGNONS : oignonnets 40-50¢ la doz de pqts.
PATATES : No 1, 1.50, No 2, 1.00-75 lb, 90-1.00-50 lb.
RADIS : 20-25¢ la doz de pqts.
RHUBARBE : 35-40¢, grosse 75¢ la doz.
TOMATES : de serres 5.00/13 lb.
PLANTS DE FLEURS : 75-1.25 le plant suivant la variété.

L'activité boursière

Tendance à la baisse dans un marché assez peu actif

La bourse de Montréal était généralement à la baisse et peu active. Les pertes se limitaient à des fractions sauf pour Interprovincial Pipe Line qui a perdu 1¼. Parmi les groupes perdants l'on retrouvait les papiers, les métaux non ferreux, Bros. a pris ¾. Aluminium, Asbestos et Consolidated Mining ont perdu ⅝ chacune. International Nickel a faibli de ¼. Noranda de ½. Bell Tel. a gagné ⅛ et B.C. Power a perdu ¼. Algoma Steel a fléchi de ¼, Steel Co. de ⅜. B.A. Oil et Imperial Oil ont fléchi de ½ chacune, mais Canadian Oils a pris ½. Banque de Montréal a gagné ¾ et Impériale de Commerce a fléchi de ⅛. Canadian Breweries a pris ⅜, Walker-Gooderham ¾ et Seagrams ¼. Industrial Acceptance a gagné ½ et Massey Ferguson ⅛.

Les cours étaient mixtes avec une légère tendance à la baisse à New York, et il y avait peu d'activité. Dans l'ensemble, les aciers, les tabacs, les rails, les services publics, les pharmaceutiques et les comptoirs postaux étaient à la baisse. Les autos et les avionneries étaient un peu plus soutenues. U.S. Steel, Bethlehem Steel, Republic Steel et Jones and Laughlin ont subi des pertes peu importantes. Woolworth a fléchi d'à peu près 3. Gulf Oil a perdu ½.

La tendance à la baisse a continué au cours de la séance aujourd'hui et la bourse de **TORONTO** était moins active et plus faible dans son ensemble. Le compartiment des industrielles était à la tête de ceux qui étaient à la baisse et a fourni le ton au marché. Bell Tel. et Power Corp. ont fléchi de fractions, tout comme Pembina, Interprovincial et Trans Mountain parmi les pipelines. Atlas et Steel Co. ont perdu parmi les aciéries. Dans le groupe de l'alimentation, Salada-Shirriff et Weston A ont faibli. Imperial Oil, B.A. Oil et Union Gas ont faibli, ainsi que Price Bros. et Consolidated Paper parmi les papiers. Les métaux non-ferreux et les pétroles de l'ouest étaient à la baisse.

Les valeurs de tout repos ont subi de nouvelles pertes à **LONDRES.** Les industrielles étaient peu animées et fluctuaient dans un étroit rayon. Les aciéries et les pétroles ont évolué lentement et légèrement en baisse. La chute de la livre sterling sur le marché du change étranger a entraîné un grand nombre de reculs au compartiment des fonds britanniques.

La Bourse locale

Avis et communiqués

M. J. Arthur Dupont vient d'être élu membre de la Bourse Canadienne, à la suite du résultat du vote donné le 6 juin. M. Dupont est membre du conseil de Craig, Forget & Cie Ltée.

* * *

50,000 actions de **Zeller's Ltd.,** sans valeur au pair, ont été inscrites sur la Bourse de Montréal le 5 juin, sous réserve d'avis de leur émission en vertu du plan d'achat d'actions (1961) en faveur de ses employés.

* * *

Hudson's Bay Company a avisé la Bourse de Montréal qu'une réunion générale extraordinaire de ses actionnaires a été convoquée pour le 25 juillet aux fins d'approuver une augmentation du capital-actions autorisé ainsi qu'une émission, sous forme de boni, consistant en 1 action nouvelle entièrement payée pour chaque action ordinaire détenue le 18 août.

Les droits d'Hudson Bay Company sont négociables sur la Bourse de Montréal "conditionnellement à leur émission" depuis mardi, 6 juin 1961. Les détenteurs d'actions de cette entreprise, inscrits dans ses livres le 6 juin, auront droit de souscrire à une nouvelle action à $18.00 pour chaque 10 actions détenues et les actions d'Hudson Bay Company se sont vendues ex-droits le 6 juin. Le symbole des droits sur le téléscripteur est "HBC Rts".

Les "warrants" de souscription seront expédiés aux actionnaires par la poste le 23 juin.

* * *

Canadian Silica Corporation a avisé la Bourse Canadienne que des lettres patentes supplémentaires, augmentant le capital-actions autorisé de 3,000,000 à 5,000,000 d'actions, seront émises, avec comme date le 31 mai. En vertu d'un accord en date du 5 mai, 1961, conclu avec Mentor Exploration & Development Co. Ltd., cette dernière entreprise a pris 200,000 actions additionnelles de Canadian Silica à 50 cts l'action. Les options en faveur de Mentor demeurent en cours; elles consistent en 250,000 actions à 75 cts l'action et 250,000 actions à $1.00 et elles doivent être exercées les 2 décembre 1961 et le 2 juin 1962 respectivement.

Par accord mutuel, Canadian Silica Corporation et Faraday Uranium Mines Ltd. ont prolongé jusqu'au 12 juin la date à laquelle Faraday entendrait fournir à la première entreprise jusqu'à $1,000,000 de fonds.

H. B. Sussman Associates

$25,0000,000 pour l'acquisition de onze emplacements commerciaux

Un syndicat de placement de Toronto, qui possède maintenant des bureaux dans la métropole, vient de verser la somme de $25,000,000 pour l'acquisition de onze emplacements de centres d'achats au Canada et aux Etats-Unis.

Selon M. Edward Woolner, vice-président de H. B. Sussman Associates, entreprise qui a négocié cette importante transaction, celle-ci est la plus importante jamais effectuée au Canada dans ce secteur particulier des achats de terrains pour développement commercial.

Parmi les onze emplacements concernés, neuf sont situés au Canada et deux dans la région de Montréal, le premier à Greenfield Park couvrant plus de 20 acres, et le second, d'environ 15 acres, près du boulevard métropolitain.

Tower's Marts of Canada Ltd. développera ces deux emplacements dans la région de Montréal. Les travaux sont d'ailleurs commencés et les nouveaux centres d'achats, qui se spécialiseront dans les ventes à rabais, seront en exploitation dans quelques mois.

Tower's Marts of Canada Ltd., qui exploite depuis 1960 un centre d'achats dans la région de Toronto, compte en ouvrir 25 au Canada au cours des prochains mois dont le chiffre total d'affaires atteindra $150 millions par an. La compagnie exploitera un magasin dans chacun de ces centres qui groupera aussi d'importants distributeurs de produits alimentaires.

Lorsque la compagnie aura terminé les développements projetés, elle mettra à la disposition de la clientèle des principales villes canadiennes plus de 1,000,000 de pieds carrés de surface spécialement destinés au commerce de détail.

POUR VOTRE INFORMATION . . .

Les fonderies à façon des Etats-Unis ont réduit leur prix de ½ cent à 26¼ cents la livre pour les déchets de cuivre en annonçant deux baisses successives de ¼ de cent. Cette nouvelle réduction est en ligne avec la tendance qui se manifeste depuis le 25 mai alors que le prix était abaissé de ½ cent à 27¾ cents la livre. Le prix de 26¼ équivaut à environ 21¾ cents la livre pour le cuivre affiné dont le prix demande par les fonderies à façon et les producteurs est actuellement de 31 cents la livre.

* * *

Les 30 mines d'or de l'Ontario ont traité 770,931 tonnes de minerai durant le mois d'avril. Elles ont extrait 225,836 onces d'or et 32,949 onces d'argent d'une valeur totale de $7,842,-394. En avril l'an dernier, elles avaient traité 779,487 tonnes de minerai et produit 218,393 onces d'or et 42,997 onces d'argent évaluées à $7,426,262.

* * *

La livre sterling a baissé à $2.78 31/32 à Londres, soit à son plus bas niveau, par rapport au dollar américain, depuis près de quatre ans. Un rapport à peu près semblable existe également entre la livre et plusieurs devises de l'Europe continentale, particulièrement le franc suisse.

* * *

Les exportations canadiennes à Cuba se sont élevées à $2,-094,749 au mois de février, soit presque le tripie du total de février 1960. C'est le troisième mois consécutif que les ventes canadiennes à cette république dépassent les deux millions de dollars. En 1960, le Canada a vendu pour $13,038,000 de marchandises à Cuba, soit le chiffre le plus faible depuis 1948, alors qu'il s'élevait à $10,987,-000. Le total record de $24,181,-000 a été atteint en 1952.

* * *

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 1961, Paton Manufacturing Co. Ltd. a fait un bénéfice net de $45,284 ou l'équivalent de 37 cents l'action ordinaire, au regard de $159,831 ou $2.66 l'action l'exercice précédent.

* * *

Rexpar Minerals and Chemicals Ltd. a soumis pour la dernière fois au gouvernement fédéral les renseignements concernant le règlement de son contrat d'uranium avec Eldorado dont le montant s'élève à $21,557,812. Rexpar a un capital autorisé de 6.5 millions d'actions, dont 5.5 millions sont émises. Au 31 décembre 1960, elle avait un actif disponible de $38,457 et un passif exigible de $23,475.

* * *

La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 3 juin, s'est chiffrée par 127,395 tonnes, augmentation de 8 p. 100 sur les 118,007 de la semaine précédente. L'indice de la production, calculé sur la production moyenne hebdomadaire de 1957-1959 (96,108 tonnes=100), c'est établi à 132 au cours de la présente semaine, contre 122 une semaine auparavant et 105 un an plus tôt, selon le Bureau fédéral de la statistique.

* * *

Le bénéfice net de Coronation Credit Corp. Ltd. pour les neuf mois terminés le 30 avril 1961 était de $181,939, soit 74c par action ordinaire contre $107,681 ou 50c par action.

* * *

Peace River Oil Pipe Line Co. Ltd. a vendu privément $9 millions d'obligations 6%, première hypothèque avec fonds d'amortissement, échéant en 20 ans. Les obligations sont datées du 15 juin 1961 et échoient le 15 juin 1981. Le produit de la vente servira à prolonger le réseau de pipelines que la compagnie possède en Alberta. Le prix des obligations n'a pas été révélé.

* * *

Le rapport annuel de Eastern Light & Power Co. pour l'exercice 1960 comprend, pour la première fois, les résultats obtenus par Dominion Utilities Co. (sa filiale en propriété exclusive). Le bénéfice d'exploitation brut, après le paiement des dividendes privilégiés, a augmenté de 23% à $2,795,142 tandis que son bénéfice net était de $209,601, ou $3.15 par action ordinaire, contre $175,-961 ou $2.60 en 1959. Au 31 décembre 1960, son fonds de roulement était de $436,054, contre $310,411 un an plus tôt. Ses immobilisations en 1960 se sont élevées à $627,258, contre $453,-857 un an plus tôt.

* * *

Au 31 décembre 1960, Quebec Labrador Development Co. avait des disponibilités de $1,-079 et des exigilités de $1,750. Les conditions actuelles ne se prêtent pas au développement de sa propriété mais la société a l'intention de poursuivre ses recherches en vue de trouver une nouvelle propriété intéressant.

General Bakeries Ltd

Ventes accrues, bénéfice stable

Le bénéfice consolidé net de General Bakeries Ltd. était de $240,975 ou 96¢ l'action pour l'exercice terminé le 5 avril 1961, contre $251,486 ou $1.00 pour la période de 53 semaines terminée le 6 avril 1960. Le bénéfice avant déduction d'impôts, est passé de $447,986 à $453,975. Ses impôts se sont chiffrés à $213,000, soit $16,500 de plus que ceux de l'année précédente.

En dépit du fait que l'année était plus courte que d'habitude, son chiffre d'affaires était le plus élevé de son histoire. Ses ventes et ses frais d'administration ont augmenté et ses marges de bénéfice ont rétréci.

Au 5 avril, son fonds de roulement était de $234,151, contre $441,469 un an plus tôt. Ses fonds consolidés ont été réduits de $40,000 et son emprunt bancaire a baissé de $360,000.

Les indices des prix de gros

OTTAWA. — L'indice des matières industrielles (1935-1939=100), calculé d'après la moyenne géométrique non pondérée de 30 prix, a avance de 1 p. 100 durant la période du 28 avril au 19 mai, soit de 242.7 à 245.1. Le prix des porcs et du cuivre canadien a considérablement augmenté, tandis que celui des peaux de bovins, des bouvillons, de l'étain, du sucre brut, du bois de sapin, de l'avoine et du coton brut a augmenté plus modérément. L'huile de lin, le caoutchouc brut et le bois d'épinette se sont vendus moins cher.

L'indice des prix des produits agricoles aux marchés terminaux a avancé de 1.2 p. 100 (de 211.2 à 213.8), reflétant une avance de 2.6 p. 100 de l'indice des produits animaux (de 259.3 à 266.0). Il y a eu hausse considérable du prix des porcs, surtout ceux de l'Est, et hausse plus modérée du prix de la laine crue et des bouvillons dans l'Est, des veaux dans l'Ouest, et des oeufs dans les deux régions. Les agneaux de l'Est et le lait nature, la laine crue et les bouvillons de l'Ouest ont baissé de prix.

L'indice des produits de grande culture a fléchi de 0.8 p. 100 (de 163 à 161.7) lorsque la baisse du lin dans l'Ouest et des pommes de terre dans l'Est l'a emporté sur la hausse des pommes de terre dans l'Ouest et du mais et du blé dans l'Est.

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.43
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Saumon coho rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.87
Dable arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.23
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.28
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	.90
Cuisses de grenouilles (caisse):	
Grosses	1.20
Moyennes	1.00

BRITISH COLUMBIA POWER CORPORATION, LIMITED

DIVIDENDE No 31

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quarante cents (40¢) par action sur les actions ordinaires en cours de la Compagnie a été déclaré payable le 15 juillet 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 21 juin 1961.

Les livres de transfert de la Compagnie ne seront pas fermés.

Par ordre du conseil d'administration.
G. G. WOODWARD,
Secrétaire.

Vancouver, C.-B.
1 juin 1961.

Le président de la Bourse fait appel à l'initiative

La politique économique du Canada n'est pas assez clairement définie

"On a beaucoup parlé des problèmes énormes auxquels nous aurons à faire face au cours des années "60" — menace croissante du contrôle étranger de nos richesses naturelles et industries, situation dangereuse de nos industries d'exportation face aux marchés communs, menace des bas taux de salaire au Japon, en Allemagne, etc., déficit de la balance des paiements, lutte pour résorber le chômage, tous ces problèmes sont l'objet de discours sans cesse répétés. Peut-être y gagnerions-nous davantage à nous étudier d'abord, plutôt que d'étudier le monde extérieur ?"

Adressant la parole à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Winnipeg, M. Eric W. Kierans, président des Bourses de Montréal et Canadienne, a ensuite cité la remarque suivante du président d'une grande compagnie internationale: "Le Canada a-t-il une politique économique ? Nous possédons des intérêts variés au Canada et nous aimerions y investir davantage, mais avant de placer nos capitaux, nous voudrions savoir si votre politique commerciale sera expansionniste ou bien restrictive en matière de tarifs douaniers".

M. Kierans rappelle aussi les paroles significatives d'un banquier suisse : "L'image que l'on se fait de votre pays ne présente aucun trait distinctif". Il semblait entendre par ces mots, dit-il, que les Canadiens manquent d'assurance, que nous végétons dans la jouissance de nos richesses naturelles, et que nous semblons ignorer qu'à un pays il faut des objectifs précis et un esprit d'aventure et de conquête. Il évalua le Canada, terre de compromis et d'entente, face à l'Allemagne décidée de conquérir la primauté commerciale."

Le miroir me retourne l'image de la passivité des Canadiens face à l'avenir, d'affirmer M. Kierans. En sommes-nous à édifier une ligne Maginot de tarifs ? En sommes-nous à substituer à l'esprit de conquête qui fut responsable de l'expansion et de l'unification de notre pays, un état de retranchement et de repliement ? D'où vient ce désir excessif qu'ont nos enfants de mener une vie totalement dépourvue d'ambition et d'esprit d'aventure ?

Pouvons-nous arriver à une solution des problèmes du chômage et du commerce au moment où nos chefs politiques se montrent peut-être par trop prudents, et nos hommes d'affaires dépourvus de l'esprit d'initiative.

La politique économique canadienne devra être définie clairement face aux perspectives des années '60. Nous aurons à faire des adaptations, à la fois sévères et continues, d'ordre économique et commerciale. Nous ne pourrons espérer maintenir notre position à l'aide de compromis, fruits de l'inertie et de la faiblesse. Un effort soutenu en vue d'accroître notre commerce ne peut s'établir uniquement sur une politique défensive. Je donne entièrement raison au Gouverneur de la Banque du Canada quand il dit que des changements fondamentaux dans les conditions de coûts et d'offre seront nécessaires si l'on veut arriver à résoudre les problèmes de notre commerce avec l'étranger. Fixer arbitrairement le taux du change, élever des barrières tarifaires, accorder des subsides à certaines industries, sont autant de mesures susceptibles de limiter le commerce futur et d'empêcher la réalisation de l'équilibre ultime.

Les Canadiens n'ont pas participé comme ils auraient pu le faire à l'exploitation, au développement et au financement de leur patrimoine en pétrole et gaz de l'ouest du pays, et en fer, cuivre et autres minéraux de l'est canadien. Le reflet enfin nous projette une image dépourvue d'esprit d'entreprise.

Les facteurs responsables de notre croissance économique sont : la force ouvrière, les capitaux, les richesses naturelles et l'esprit d'entreprise.

L'épargne personnelle progresse rapidement au Canada et, comme le souligne d'ailleurs, M. Coyne, les fonds sont maintenant disponibles pour l'autofinancement de notre expansion. Tout indiquerait que les institutions financières canadiennes ont délaissé leur politique par trop conservatrice pour investir davantage dans les actions d'entreprise. A mon avis, les marchés des capitaux et les institutions joueront dans les années à venir un rôle plus important que par le passé dans l'expansion domestique.

La direction de l'entreprise canadienne et ses fonctions de planification, de contrôle, de vérification et de programmation, réflétant des procédés de plus en plus complexes, sont surtout responsables des coûts élevés de la production.

Notre attitude à l'égard des richesses naturelles a été passive mais nous savons maintenant que l'expoitation des matières premières exigera de chacun de nous un apport personnel. A défaut d'une épargne suffisante et de placements domestiques, l'étranger continuera à jouer le rôle que nous, Canadiens, devrions jouer.

Certes, nos besoins sont nombreux, mais pas de choses matérielles. Nous possédons les richesses naturelles et, dans une large mesure, des capitaux nécessaires pour financer un développement soutenu. Nous sommes spirituellement trop domestiqués, et il nous faudrait plus de vigueur, de volonté et d'esprit d'entreprise.

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marches, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	44	48-50	53-59
A-1 gros	....	....	53-59
A gros	42½	47-48	51-57
A-1 moyens	....	....	50-54
A moyens	37 -38	41-43	46-50
A-1 petits	....	....	40-47
A petits	28	33-35	39-42
Catégorie B	34	39-40	....
Catégorie C	23	28-30	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centraies de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER
Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :
Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¾
Prix du demi-gros solide 63 -63¾
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :
Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(L.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes
Québec blanc 33
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES
Produits de lait écrémé
De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .05½-.09
Aliments du bétail sacs .05½-.05¾
Poudre de lait de beurre .05¼-.05½
Poudre de petit lait .04½
Lait évaporé, caisse 48/18 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .58

CITE DE MONTREAL
Service des Achats et magasins

SOUMISSIONS

Un camion — 23,000 livres PTC

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour **la fourniture d'un camion — 23,000 lbs PTC** pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le **19 juin 1961** pour être ouvertes le **21 juin 1961, à 2.30 p.m.**

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis, à compter du **12 juin 1961,** par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal.

Hôtel de ville,
Montréal, le 9 juin 1961
Le Greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN

CITE DE MONTREAL
Service de la voie publique

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions (en double) cachetées, adressées au Comité Exécutif, et transmises sous pli recommandé, pour la location à la Cité de camions de transport.

Les soumissions devront être mises à la poste au plus tard le 19 juin 1961, pour être ouvertes le 21 juin 1961, à 2:30 heures de l'après-midi.

Les cahiers des charges, les formules de soumissions et tous les renseignements supplémentaires pourront être obtenus au bureau du Service de la Voie Publique, 930 rue St-Denis, Montréal.

Le greffier de la Cité
G. Morin

Hôtel de Ville,
le 9 juin 1961.

DIVIDENDES

Dominion Steel & Coal Corp Ltd., 10 cents l'action, 1er août, inscription 11 juillet.

British Columbia Telephone Co., 55 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription 16 juin.

Brooke Bond Canada Ltd., 26 cents l'action privilégiée 4.16%, 15 juillet, inscription 15 juin.

Dominion Insurance Corp., $4 l'action ordinaire, 3 juillet, inscription 20 juin.

La Brasserie Dow Limitée, 37½ cents l'action ordinaire, 3 juillet, inscription 14 juin.

Cie de Transport Provincial, 63 cents l'action privilégiée 5%, 1er juillet, inscription 15 juin.

NOUVEAU SERVICE
entre
MONTREAL -- QUEBEC
(Aller et retour)

ENVOLEES QUOTIDIENNES*

VOL 130, DEP. MONTREAL 9:00 A.M — ARR. QUEBEC 9:50 A.M.
VOL 292, DEP. MONTREAL 2:30 P.M. — ARR. QUEBEC 3:20 P.M.
VOL 291, DEP. QUEBEC 12:30 P.M. — ARR. MONTREAL 1:20 P.M.
VOL 131, DEP. QUEBEC 8:35 P.M. — ARR. MONTREAL 9:25 P.M.

QUEBECAIR

*Sauf le dimanche

AU SERVICE DE L'EST CANADIEN

Nomination à Dumez (Canada) Ltée



M. ROBERT-J. HAINAULT

Dumez (Canada) Ltée, entrepreneurs généraux, dont le siège social est situé à 10 ouest, rue Saint-Jacques, annonce la nomination de M. Robert-J. Hainault au poste de vice-président de la compagnie.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	215	$ 37¼	37	37¼
Acad Atl	205	$ 9	9	9
Agnew S	z115	$ 22	22	22
Algoma	887	$ 40½	40	40
Alumini	3030	$ 35	34⅛	34⅛
Alum 2 pr	150	$ 47	46⅜	47
Asbestos	225	$ 28½	28½	28½
Atlas Steel	200	$ 31	31	31
Bail S 5 pr	400	$ 19½	19½	19½
Bank Mont	845	$ 64⅛	64	64
Bank NS	z25	$ 70⅜	70½	70½
Banq CN	450	$ 60	60	60
Banq PC	z55	$ 40¼	40¼	40¼
Bath P A	200	$ 45	45	45
Bath P B	175	$ 26	26	26
Bell Pho	3732	$ 54⅛	54	54⅛
Brazil	630	$ 5¼	5¼	5¼
BA Oil	804	$ 34⅛	33⅝	33⅝
BCE 5 pr	102	$ 49	49	49
BC Forest	850	$ 12¼	12	12
BC Pow	3805	$ 35⅛	35	35
BC Phone	79	$ 51½	51½	51½
Build Prod	250	$ 36	36	36
Cal Pow	635	$ 29	29	29
Can Cem	267	$ 27⅜	27⅜	27⅜
Can Cem pr	152	$ 28	27⅜	28
CI Fndry	100	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Can Malt	100	$ 70¼	70¼	70¼
Cas	201	$ 50	47½	50
CSL pr	250	$ 12¾	12¾	12¾
C Aviation	z25	$ 21	21	21
C Im Bk C	1461	$ 64¼	64	64¼
Cdn Brew	880	$ 48½	48¼	48½
C Br Alum	400	$ 11¼	11¼	11¼
C Bronze	100	$ 19¼	19¼	19¼
Cdn Celan	200	$ 28	27⅞	28
C Cel $1.pr	200	$ 20	20	20
C Frbks A	275	$ 11¾	11¾	11¾
C Frbks B	z125	$ 8⅝	8⅝	8⅝
C Husky	450	$ 6½	6¼	6½
C Hydro	525	$ 11⅜	11⅜	11⅜
CIL	z50	$ 14⅞	14⅞	14⅞
CI Pow	z35	$ 11½	11	11½
C Marconi	200	$ 6¼	6¼	6¼
Cdn Oil	489	$ 32½	32⅜	32½
CPR	1921	$ 25⅜	25⅛	25⅛
Cdn Pet pr	838	$ 10½	10¼	10¼
Comb Ent	100	$ 12	12	12
Con MS	2005	$ 27¾	27½	27¾
Corby A	140	$ 18	17¾	18
Corby B	25	$ 16¾	16¾	16¾
Coronatn	2540	$ 18½	18	18
Cr Zell A	125	$ 21¼	21¼	21¼
Dist Seag	1058	$ 40⅜	40	40⅜
D Bridge	625	$ 18⅜	18	18⅜
D Fndry	675	$ 57½	57⅛	57½
D Stores	75	$ 69½	69½	69½
Dom Tar	2505	$ 17¾	17⅜	17⅜
Dom Text	6423	$ 13⅜	13¼	13⅜
Donohue	500	$ 18½	18½	18½
Dow Brew	350	$ 50	50	50
Du Pont	400	$ 21	20⅝	21
Eddy M	100	$ 26	26	26
Eddy P A	50	$ 60⅞	60⅝	60⅝
Electrolux	390	$ 36¾	36⅜	36¾
Fam Play	223	$ 19½	19½	19½
Fleetwood	225	$ 13½	13½	13½
Ford US	75	$ 86	86	86
Fndtn	425	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Fraser	705	$ 22	22	22
Fr Pete pr	1150	440	435	435
Frosst A	z25	$ 19¼	19¼	19¼
Gatineau	200	$ 38	38	38
G Dynam	1005	$ 35½	35½	35½
GMC	z5	$ 45	45	45
GL Paper	135	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Handy A	225	$ 17¼	17¼	17¼
Holt Ren	115	$ 20	20	20
Home A	125	975	975	975
Horne Pf	6825	380	360	380
Hud B C r	9119	115	105	105
Hud Bay	z6	$ 54	52½	54
H Smith	60	$ 44⅜	44	44⅜
Hud Bay C	790	$ 28⅜	28¼	28¼
Imp L A	6540	$ 20¼	20	20¼
I Inv 6¼ p	225	$ 21½	21½	21½
Imp Oil	1866	$ 46	45⅝	45⅝
Imp Tob	800	$ 15¾	15¾	15¾
I Accep	647	$ 58½	58½	58½
I Nickel	1958	$ 75	74⅜	75
Int Pwr	409	$ 32¾	32¼	32¾
Int Util	200	$ 45¾	45¾	45¾
Inter PL	200	$ 73	72	72
Labatt	150	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Loeb M	1050	$ 18	17	18
L St L	1500	$ 37½	37½	37½
MS PR	1942	$ 15¾	15¾	15¾
Maritime T	640	$ 19¾	19¾	19¾
Mass-F	3015	$ 13¾	12⅞	12⅞
Mass-F 5½ p	50	$106¾	106	106
Molson A	710	$ 26¾	26½	26¾
Molson B	460	$ 27	26⅞	26¾
Molson pr	25	$ 42½	42½	42½
Mt Loco	1445	$ 14⅞	14⅝	14⅞
Mt Trust	200	$ 67	66½	67
Nat Drug	200	$ 17	17	17
Noranda	753	$ 46½	45⅜	45⅜
NS LP	180	$ 17¼	17¼	17¼
Ogilvie	225	$ 52½	52½	52½
Page Hers	175	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Placer	100	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Pow Corp	75	$ 56¼	56¼	56¼
Price Br	2431	$ 43¾	43⅜	43⅜
QN Gas	360	$ 7	6⅞	6⅞
Que Pow	z15	$ 40	39	40
Que Phone	75	$ 44	44	44
Reitman A	z125	$ 15½	15½	15½
Roe AV C	855	$ 6⅝	6½	6½
Rolland A	1000	$ 9¼	9¼	9¼
Rothmans	3290	$ 14⅜	14	14⅜
Royal Bank	430	$ 74⅝	74¼	74⅜
Royalite	4875	$ 11¾	11⅜	11¾
St L Corp	1068	$ 24	24	24
Salada S	1625	$ 18⅝	18⅝	18⅝
Shawin	2848	$ 27½	26¾	26⅞
Shawin A	125	$ 29	29	29
Shaw 4 pr	z10	$ 41	41	41
Sicard	925	$ 7	7	7
Simpsons	875	$ 29⅝	29¼	29¼
Southam	365	$ 29¼	28½	29¼
SS Steel	250	$ 9¾	9¾	9¾
Steel Can	885	$ 74½	73⅝	73⅝
Steel rts	8896	370	360	360
Steinbg A	3408	$ 30	29¾	29¾
Texaco Can	200	$ 68½	66½	66½
Tor-Dom	z23	$ 62	61	62
Tr Can PL	900	$ 23⅞	23⅞	23⅞
Triad	400	190	190	190
Viau	125	$ 14¼	14¼	14¼
Walk GW	625	$ 52¼	51¾	51¾
Webb Knp	4000	300	300	300
Weston A	100	$ 18¾	18¾	18¾
Weston B	700	$ 21	1	21
Zellers	128	$ 36	36	36

Bourse Canadienne

(séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	5000	6	6	6
Anacon	1500	75	74	75
Ang Nfld	3029	$ 8	8	8
Anthon	1400	5	5	5
Atlas Tel	900	59	58	59
Augustus	5429	36	35	35
Avalon	550	8½	8½	8½
Bateman	1560	9	9	9
Bellechas	2000	28	28	28
Belle Ch	1000	4	4	4
Blue Bon	4230	$ 11½	11¼	11¼
Blue B W	1525	300	265	285
Bonnyvl	20199	16	14	14
Burnt Hill	3000	10	9	9
Cal Ed	100	$ 17¼	17¼	17¼
Calumet	z100	1	1	1
C Collieri	100	$ 7¼	7¼	7¼
C Kodiak	8500	165	155	165
C Power	25	$ 6¼	6¼	6½
C Silica	6500	105	100	100
Canalask	48	2	2	2
Canoram	5950	31	30	31
Carbec	13000	18	16	17
Cartier Q	1700	11	11	11
Chemal	20600	370	330	350
Chib Cop	500	15	15	15
C Div S A	z14	75	75	75
C Div Sec pr	z8	$ 26	26	26
Crain RL	z50	$ 18¾	18¾	18¾
Crusade	200	60	60	60
Denault w	z35	375	375	375
D Explor	3000	25½	25	25
D Lease	1100	89	87	87
D Oilcloth	300	20	20	20
Fab	8000	10	10	10
Falcon	400	$ 52¾	52¾	52¾
Fontana	1000	3	3	3
Gold Ag	2500	42	37	37
Halifax	1750	3	2½	2½
Hastings	z100	95	95	95
Hubbard	50	$ 12¼	12¼	12¼
Int Cerm	1000	13	13	13
It Pts A	z100	$ 7	7	7
Israel	2100	8	8	8
Jubilee	6185	550	500	535
Langis	3000	43	42	43
Lingside	1000	3	3	3
Lith Crp	2500	21	21	21
Mer Chp	29600	120	112	120
Merrill	500	80	80	80
Mt Plsnt	29500	65	56	61
MR Dairies	650	$ 8¼	8¼	8¼
Nfld Light	160	$ 61	61	61
N Sntiag	11250	2½	2½	2½
NW Asbest	17000	30	28	28
NA Rare	1700	35	35	35
Okalta	500	35	35	35
Opemska	100	735	735	735
Prtridge	2000	5	5	5
Pennbec	1500	10½	10	10½
Pit Gold	2000	3	3	3
Prcupin	10450	16½	16	16
Pow C pr	350	$ 43½	43½	43½
Provo	1600	219	217	217
Q Cobalt	600	325	310	310
Q Lead	1000	3	3	3
Q Smelt	2500	15	13	13
Roberval	500	10	10	10
Ruby Foo	200	210	210	210
St L Coim	260	560	553	555
Sucon Dv	5700	205	200	204
Stop Sav	357	7¾	7¾	7¾
Siscalta	2000	70	70	70
Siscoe	500	144	144	144
S Dufault	1000	10½	10½	10½
Spartan	11750	245	225	240
Std Gld	5000	6	5	5
Suptst ord	105	$ 13½	13½	13½
Titan	2500	15	15	15
Tr C Crp	3225	$ 65	62	62
U Asbstos	1000	580	580	580
U Prin	1000	125	125	125
Vntures	20	$ 43¾	43¾	43¾

Section non officiel

Alt Tnk A	220	$ 33½	33½	33½
Camp Chib	500	830	825	825
C Dm Sug	190	$ 20	20	20
C Delhi	500	440	420	435
Cdn Dev	1300	405	400	405
C Ingsoll	z30	$ 40	40	40
C Silk A	7577	300	150	175
Cent Del	700	650	640	650
C Paper	2485	$ 43	42¾	43
Con Gas	750	$ 19½	19	19½
Geco Mnes	120	$ 21½	21½	21½
Hollinger	2025	$ 24¾	24½	24¾
I Pts 6pr	100	$ 18	18	18
Jockey C	200	415	415	415
Maclarn A	100	$ 22	22	22
Maclarn B	100	$ 22	22	22
Moore	1050	$ 58¼	57½	57¾
Murray	500	94	94	94
Pembina	00	$ 12½	12¼	12½
Russell	100	$ 10½	10½	10½
Sherritt	200	425	425	425
Steep R	200	810	810	810
T Fin A	455	$ 53	52¾	53
T Fin 4½ pr	50	$ 92	92	92
Trans Mt	500	$ 13¼	13	13¼
Un Gas	595	$ 18½	18½	18½
U Amus A	170	$ 13	13	13
Un Oils	100	135	135	135
W Coast Tr	250	$ 14¾	14¾	14¾
WC Tr Vts	200	$ 15	15	15

Total des ventes: Industrielles 192,700, mines et pétroles 262,400.

BANQUES

Canadienne	1 60	61	2 62	
Montréal	1 80	64	2 81	
Nova Scotia	2 20	72	3 05	
Provinciale	1 20	40	3 00	
Royale	2 20	74	2 97	
Tor.-Dom.	1 90	62	3 06	

MINES

McIntyre	1 00	33	3 03
Dome	70	21	3 33
Hollinger	24	23	1 04
Hudson Bay	3 00	53	5 66
Kerr Addison	80	11	7 27
Falconbridge	1 50	53	2 83

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1 70	37	4 59
Algoma	1 20	40	3 00
Aluminium	1 60	36	1 66
Anglo C. Pulp	2 00	40	5 00
Argus	1 00	38	2 63
Asbestos	1 20	29	4 13
Atlas Steel	1 25	31	4 03
Bell Tel.	2 00	54	3 70
B.A. Oil	1 00	34	2 94
B.C. Forest	50	13	3 84
B.C. Power	1 40	35	4 00
B.C. Phone	2 20	51	4 31
Bldg Products	1 80	36	5 00
C. & D. Sugar	60	20	3 00
C. Cement	1 00	27	3 70
Can. Iron	1 00	19	5 26
Can. Malting	2 00	66	3 03
C. Steamship	1 60	58	2 75
C. Bronze	1 50	19	7 89
C. Breweries	1 50	48	3 12
C. Celanese	1 00	28	3 37
C. Industries	40	15	2 66
C. Oil	80	32	2 50
C. Pacific R.	1 50	26	5 35
C. Vickers	60	21	2 85
Can Westing	60	32	1 87
Comb Enter	60	12	5 00
Cons. Paper	1 60	43	3 72
Cons. Gas	40	19	2 10
C. Zet Can	1 00	21	4 76
C. Zeller Cor.	1 80	57	3 15
D. Seag.	1 20	40	3 00
Dom. Bridge	80	18	4 44
Dom. Corset	1 60	18	5 55
D. Foundries	1 40	57	2 45
Dom. Eng.	1 00	16	6 22
Dom. Glass	2 20	70	3 14
Dom. Oilcloth	1 20	20	6 00
Dom. Steel	40	13	3 07
Dom. Ttar	60	17	3 52
Dom. Textile	60	13	2 61
Donohue	60	19	3 15
Dow Brewery	1 50	50	3 00
Dom. Stores	1 25	70	1 78
Du Pont	40	21	1 90
Fam Players	1 50	19	7 89
Foundation	50	13	3 84
Fraser	1 20	22	5 45

La cote des grains

Marché à terme WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Juil.	81½	81	81½
Oct.	79¾	79⅝	79¾
Déc.	——	——	78
Orge :			
Juil.	99¼	98⅛	98⅜
Oct.	1 01⅜	1 01¼	1 01¼
Déc.	——	——	99¼
Lin :			
Juil.	3 14¾	3 11¾	3 14¼
Oct.	3 18¼	3 16	3 18-3 18
Déc.	3 14	3 12¼	2 13⅜
Seigle			
Juil.	1 06¼	1 05½	1 05⅝
Oct.	1 09⅜	1 09⅛	1 09⅜
Déc.	1 11⅛	1 11	1 11⅛

Marché au comptant

Avoine : 2 CW 80½, EX 3 CW 77½, 1 CW 77½, EX 1 fourragère 77½, 1 fourragère 76¾, 2 fourragère 73¾, 3 fourragère mélangée 43.

Orge : 1 et 2 CW 6-rangs 1 03⅛, 1 et 2 CW 2-rangs 97⅝, 3 CW 6-rangs 96⅞, 3 CW 2-rangs 93¾, 3 CW 2-rangs 93⅝, 1 fourragère 93⅛, 2 fourragère 93¾, 3 fourragère 89⅜.

Seigle : 1 et 2 CW 1 04½, 3 CW 1 01½, 4 CW 93½, ergoté 91½, sur voie 1 04¾.

Lin : 1 CW 3 12⅜, 2 CW 3 07⅜, 3 CW 2 93¼, sur voie 3 12⅜.

Marché du lin :

Prix au comptoir, 14 cents de moins que l'option de juillet (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Juil.	1 87¾	1 87	1 87⅝
Sep.	1 90⅞	1 90⅜	1 90⅜
Déc.	1 97⅛	1 96⅞	1 97⅛
Mars	2 02⅛	2 02	2 02⅜
Mai	2 05	2 05⅛	2 05
Maïs :			
Juil.	1 16¼	1 15¾	1 15⅞-16
Sep.	1 19⅜	1 18⅞	1 19⅛
Déc.	1 22	1 21⅜	1 21⅝
Mars	1 26	1 25¼	1 25⅝
Mai	1128⅜	1 27⅜	1 28⅛-¼
Avoine :			
Juil.	66⅝	66⅛	66⅜
Sep.	68⅜	68⅛	68⅜
Déc.	72⅝	72⅜	72⅝
Mars	75	74⅞	75
Seigle :			
Juil.	1 16	1 15⅜	1 16
Sep.	1 20	1 19½	1 20
Déc.	1 26	1 25¼	1 26
Mars	1 30	1 29	1 30
Mai	——	——	——
Fèves soya :			
Juil.	2 69¼	2 82½	2 83½
Sep.	2 60¼	2 58½	2 59⅜-½
Nov.	2 50⅛	2 49½	2 50¼-50
Jan.	2 55	2 54	2 54⅜-¼
Mars	2 50⅛	2 37⅜	2 58
Mai	2 61½	2 60¼	2 61½

FONDS MUTUELS

(Cour fouris par A. M. Kidder & Co. Inc.)

xAffiltd Fund Inc C	8.51	9.20
xAmerich Busins Shares	4.68	5.00
All Canadian Cm	8.44	9.17
All Canadian Div.	6.30	6.85
American Growth Fund	9.07	9.89
Beaubran Corp.	31.61	34.32
xBoston Fund Ltd	19.51	21.32
xBulock Fund Ltd	14.45	15.85
Canadian Invest Fund	9.88	10.84
Canafund Co. Ltd	41.78	43.87
Commonwealth Itr		
Levarage Fund Ltd	7.93	8.69
Corporate Investors	9.78	10.68
Diversified Inc sh. Se 'B'	4.35	4.75
Dividend Shares	3.43	3.76
Dom Equity Inv Ltd	16.80	17.13
Dreyfus Fund Inc	17.82	19.37
First Oil & Gas	4.49	4.91
Growth Collectiv "A"	5.92	6.43
Id — "B"	5.36	5.70
Id — "C"	6.54	7.11
Group Inc	3.79	4.14
Grouped Income Acc	5.92	6.47
Growth Oil & Gas	8.03	8.44
xIncorporated Investors	8.92	9.75
Investors Growth Fund	6.87	7.46
Invest Mutual Canada	12.56	13.65
Keystone of Canada	16.94	18.32
xKeystone Custod B-3	15.60	17.02
x id. B-4	9.34	10.20
x id. K-1	9.42	10.29
x id. K-2	18.49	20.17
xMass. Invest Trust	15.19	16.60
xMass Invest Growth St	17.98	19.65
Mutual Accumul Fd	8.73	9.54
Mutual Income Fund	5.45	6.00
North Amer Fd Can	10.24	11.19
Prel Revenue Mutuel	5.79	6.33
Radisson R. I.	4.61	5.07
Savings Invest Mut Can	5.79	6.33
Supervised Ex 1955	43.58	— —
id. 1956	35.76	— —
id. 1957	6.12	— —
id. 1958	6.46	6.53
Superv Growth Fd	1.89	1.91
Supervised Income Fd	4.34	4.38
Timed Invest Fund	6.10	6.59
United Accumul Fund	14.80	16.09
xWellington Fund Inc	15.46	16.85
Federated Growth Fund	5.16	5.64
European Growth Fund	7.32	8.02

x—En monnaie américaine.

Nouvel Etat d'Afrique

(PC) — L'indépendance du Tanganyika, colonie britannique d'Afrique, sera proclamée le 28 décembre prochain. On n'y trouve encore qu'une grande association politique,

BOURSE DE TORONTO

(Séance de jeudi)

INDUSTRIELLES

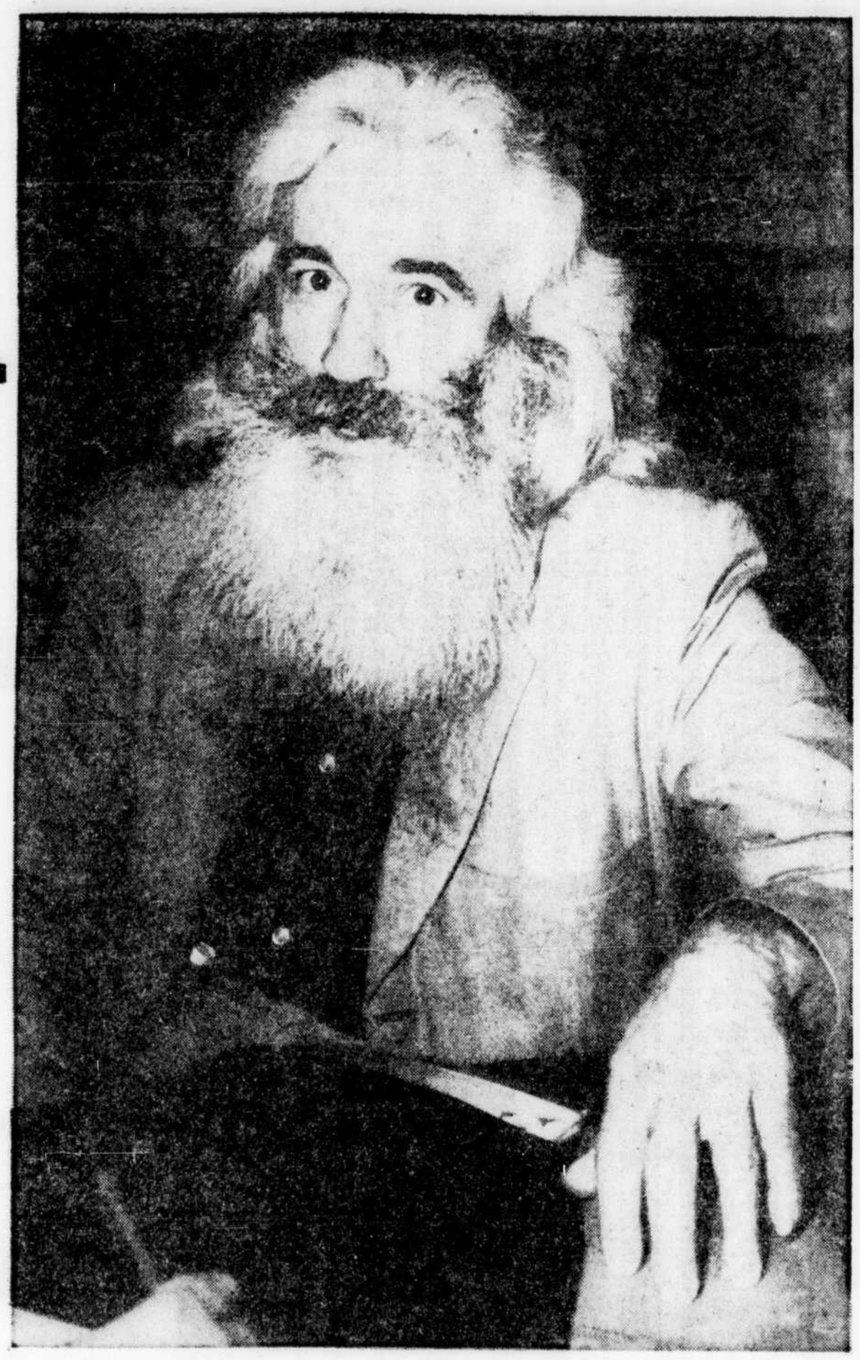
	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1240	$37¼	37	37¼
Abit pr	2500	$23⅜	23¾	23¾
Acad Atl	800	$ 9	8⅞	9
Acad At A	z25	$21½	21½	21½
Agnew S	z175	$22	22	22
Alta Dist	900	215	205	205
Alta D vt	2000	180	175	180
Alta D w	1500	93	91	93
Alta Gas	1495	$33⅜	33⅜	33⅜
AltaGas pr	z5	$106½	106½	106½
AltaGs B pr	z5	$105	105	105
AltaGas w	990	$14½	14½	14¼
Alta Nat	275	$19½	19½	19½
Alg Cen	z15	$18	18	18
Alg C pr	z15	$54	54	54
Alg Cen w	z20	245	800	800
Algoma	1410	$40⅜	40	40⅜
Algonquin	100	$10¾	10¾	10¾
Alumini	4602	$34⅜	34	34¼
Alum2 pr	320	$47	47	47
Analog	400	360	350	360
Analog w	200	145	145	145
Ang Flp pr	25	$52½	52½	52½
Argus	130	$38¾	38½	38½
Arg 250 pr	z10	$50½	50½	50½
Ashdown B	100	$12	12	12
Atlan Acc	200	$23	23	23
Atlas Steel	785	$31	30⅝	30⅝
BankMont	1039	$64½	63¾	64
Bank NS	249	$70⅝	70½	70½
Bath P B	527	27	27	27
Beatty	720	$15¾	15⅝	15⅝
B Phone	2430	$54⅜	54	54¼
Bowat pr	200	$ 49⅜	49	49
Bow-M pr	25	$ 51½	51½	51½
Bowater	207	$ 8¼	8¼	8¼
Brazil	2538	$ 5¼	5¼	5¼
Br Tnk n	z50	$ 6	6	6
Bright	100	$ 54½	54½	54½
BA Oil	3365	$ 34⅛	33⅝	33⅝
BCE 4¼ pr	90	$ 40½	40½	40½
BCE 4¾ pr	269	$ 91¼	91	91¼
BCE 5 pr	20	$ 49	49	49
BCE 5½ pr	130	$ 22	22	22
BC Forest	765	$ 12¼	12	12
BC Pow	3365	$ 35¼	35	35
BC Phone	130	$ 57¼	57¼	57¼
Brown	z51	$ 14	14	14
Build Prod	25	$ 36½	36½	36½
Burlington	380	$ 19¾	19	19
Burns	144	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Cal Pow	320	$ 29	28⅝	28⅝
Can Bread	200	450	450	450
Can Cem	228	$ 27½	27	27¼
Can Cem p	z33	$ 27½	27¼	27½
CCC Stone	z50	$ 15	15	15
Can Folis A	50	$ 26	26	26
CI Fndry	299	$ 18¾	18⅜	18⅝
CI F 4¼	z13	$ 82	82	82
Can Malt	110	$ 70½	70½	70½
C Pack B	100	$ 57¼	57½	57¼
Can Perm	50	$ 71⅜	71⅜	71⅜
C Safe 4 pr	z10	$ 90	90	90
CSL	155	$ 58	57¼	57¼
Cn Wire B	750	$ 9½	9⅜	9½
Cdn Brew	1555	$ 49	48¾	49
C Br Alum	z30	$ 11½	11½	11½
CBAL A w	60	480	480	480
CBAL B w	1395	475	465	475
Cdn Can A	412	$ 13¼	13¼	13¼
Cdn Celan	980	$ 27⅜	27⅜	28
C Cel $1 pr	z255	$ 20¼	20¼	20¼
C Cel 1.75p	315	$ 33⅞	33¾	33¾
C Chem	305	$ 6⅞	6⅞	6⅞
C Chem w	740	375	365	370
C Collier	200	$ 7¼	7¼	7¼
C Curt W	1400	120	120	120
C Draw pr	100	$ 11	11	11
C Dredge	z25	$ 12¼	12¼	12¼
C Frbks A	200	$ 11¼	11	11¼
C Frbks B	110	$ 9	9	9
CF Prod	220	$ 7½	7½	7½
CF Prod 2pr	z5	$ 51½	51½	51½
C Gas in w	630	245	240	240
CG Sec A	z25	$ 19	19	19
C Husky	2679	$ 6¼	6⅜	6⅜
C Hydro	225	$ 11⅜	11⅜	11⅜
C I Bk C	1479	$ 9⅜	9⅜	9⅜
C Ind Gas	1350	$ 9¾	9¾	9¾
CIL	844	$ 14⅜	14⅜	14⅜
C Marc	z70	$ 5¾	5¾	5¾
Cdn Oil	3208	$ 33	32¼	32½
Cdn Oil 5	90	$100¼	100¼	100¼
CPR	2970	$ 25¼	25¼	25¼
Cdn Pet pr	z11	$ 10¼	10¼	10¼
C ire A	25	$ 43¾	43¾	43¾
CWN Gas	100	$ 17¼	17¼	17¼
CWN G pr	100	$ 16	16	16
CWN G 5½	z25	$ 21	21½	21½
C Westng	1100	$ 32	32	32
Circ Bar A	z50	$ 6¼	6¼	6¼
Cockshutt	100	$ 13	13	13
Coliwood	z10	$ 14	14	14
Col Cell	300	500	490	490
Comb Ent	520	$ 12	12	12
Conduits	200	$ 11	11	11
Con Baks	255	$ 10¾	10¾	10¾
Con Gas	16361	$ 19¼	18⅞	19¼
Con Gas A	90	$107¾	107¾	107¾
Corby vtg	245	$ 18	18	18
Corby B	z25	$ 16⅞	16⅛	16⅞
Cosmos	z50	$ 11½	11½	11½
Crain RL	z50	$ 18¼	18¼	18¼
Cresbrk w	z10	10	10	10
Crown Tr	30	$ 42	42	42
Cro Zel xd	270	$ 58	58	58
Crush Int	100	$ 9	9	9
Crush pr	15	$108¼	108¼	108¼
Dist Seag	1550	$ 40¾	40¼	40¾
D Bridge	450	$ 18⅜	18¼	18¼
D Coal pr	125	300	275	275
D Dairies	z75	$ 10	10	10
Dom Elect	210	$ 7½	7¼	7¼
Dom El w	150	425	425	425
D Fndry	777	$ 57¾	57½	57⅝
D Magnes	z50	$ 9½	9½	9½
D Scot pr	z5	$ 48	48	48

CETTE SEMAINE

La Patrie DU DIMANCHE
• MONTREAL, 11 JUIN 1961
27e année No 24
15¢
FINALE

UN CANADIEN-FRANÇAIS PROPHÈTE AUX INDES

lire en page 5



NOUVELLE VOGUE DE FILMS OBSCÈNES

lire en page 2

Disparue, elle envoie des fleurs à sa mère

lire en page 3

- Marie Boulanger, artiste peintre
- L'épopée d'une fanfare scolaire
- Sacha Distel est plus sérieux que ses chansons
- Le camping, vainqueur du macadam
- Elevez un enfant heureux
- Une visite chez Jovette Bernier
- Le réalisateur Bergman a un talent capricieux
- La femme et le cerveau électronique
- L'ABC des bonnes manières entre époux

NAISSANCE

GAPP — A l'hôpital Maisonneuve, le 7 juin 1961, à M. et Madame K. C. Gapp, née Jeannine Piché, un fils, Philippe, Charles, petit frère pour Christine. —R

DECES

ALLARD — A Montréal, le 7 juin 1961 à l'âge de 67 ans, est décédée Maria Pilon, épouse de François Allard, demeurant à 10.545 rue St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. no. 1415 rue Fleury Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

ARCHER — A Sillery, le 7 juin 1961, à l'âge de 54 ans est décédé M. Guy Archer, associé de G. & G. Brothers Limited, époux de dame Marie-Louise Bélduc, demeurant au no 1228 Avenue Preston. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et fils Limitée, au no 975 Avenue Marguerite-Bourgeoys, pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile.

AUDET — A Québec, le 7 juin 1961, est décédée Dame Alice Turgeon, épouse de M. Victor F. Audet, demeurant au No 1603, boulevard de l'Entente. Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Limitée, 975 Marguerite-Bourgeois, à 7 h. 45 pour l'église du Très-St-Sacrement. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles de Bellechasse, où un libera sera chanté. 198—2

BEAULAC — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Adéline Desrochers, épouse de feu Willie Beaulac, demeurant chez sa fille Thérèse, 3443 Bohlé. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

BELLEFLEUR — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 75 ans est décédé Roméo Bellefleur, époux en 1ères noces de Marie-Anne Monette et en 2es noces de Graziella Gariépy, demeurant à 2541 Mercier. Les funérailles auron tlieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg., No 4051, rue Adam, à 9.15 hrs pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

BLAIN — A Verdun, le 5 juin 1961 à l'âge de 84 ans, est décédé Elphège Blain, ancien agent de l'Assurance Métropolitaine, époux de feu Clarisse Sorel, demeurant 97 rue Troy. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 3565 boul. Lasalle pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—4

BLANCHETTE — A St-Hilaire, le 8 juin 1961, à l'âge de 33 ans 7 mois est décédé Lorenzo Blanchette, époux de Monique Leroux. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Albani Larivée, no 186 boul Richelieu, à Beloeil, pour l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

BOISVERT — A Montréal, le 8 juin 1961 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Arthur Boisvert, née Hortense Renaud, demeurant à 1105 Côte-Vertu. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, La dépouille mortelle sera exposée lundi à 10 hres seulement. 199—4

BOUCHARD — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Armand Bouchard, née Albertine Giroux, demeurant 4472, avenue Orléans, Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Ave, Rosemont, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

BOURCIER-ROCHON — A Ville-Emard le 7 juin 1961, à l'âge de 82 ans, est décédé Georgianna Desjardins, épouse en 1ères noces de Joseph Bourcier, et en secondes noces de feu Joseph Rochon, demeurant chez sa fille Mme Jules Bélanger, à 5995 Hurteau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 812 rue De l'Eglise, à Verdun, à 11 hres, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

CARDINAL — A Rawdon, le 6 juin 1961 à l'âge de 75 ans, est décédé Ulric Cardinal, époux de feu Marie Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, No 4228, rue Papineau, à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

CHAMPAGNE — A Montréal, le 6 juin 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Dieudonné Champagne, époux d'Antoinette Péloquin, demeurant à 415, rue Desmarteaux. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

CHAREST — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 57 ans, est décédé Napoléon Charest, courtier en assurances, époux de Marguerite Guérard, demeurant à 1504 Verville. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745, rue Crémazie Est, à 8.30 heures pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—3

CORBEIL — A Ville St-Michel, le 7 juin 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Alcide Corbeil, époux de Laurette Trudeau, demeurant à 7116 15eme ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle blvd Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

DESLAURIERS — A Longueuil, le 7 juin 1961, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Rosario Deslauriers, née Edwidge Beaudry, demeurant 19 St-Adolphe. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre Inc., 68, rue St-Charles ouest, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198-2

DI MAULO — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Vincenzo Di Maulo, époux de Guiseppina Forcione, demeurant à 7606 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149 rue Christophe-Colomb angle Jean-Talon à 9 hres pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

DITILLO — A Montréal, le 7 juin 1961 à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve Antonio Ditillo, née Caterina Meifi, demeurant 4392 Boul. Decarie, mère de Dominique, Mme Donat Sauro (Marie) Mme Julio Troini (Thérèse) Mme Vincent Meifi (Juliette) Joseph, Mme Firmin Pompilli (Emilia). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. No 292 Jean-Talon Est à 10:30 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

DUFOUR — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 89 ans, est décédé Dolphe Dufour, constable de la Cité de Montréal à sa retraite, époux de feu Rose-de-Lima Dozé, demeurant 9207 Basile Routhier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745, rue Crémazie Est, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

DUVAL — A Montréal, le 6 juin 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Henri Duval, née Bertha Martin, demeurant 6277 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 10:15 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10:30 hrs et de là au cimetière de St-Zotique, comté de Soulanges, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198-2

EMOND — A Valleyfield, le 8 juin 1961 à l'âge de 82 ans 6 mois est décédé Alexis Emond, époux de Marie-Rose Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons R. Montpetit et Fils Inc., No 315 rue Dania à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

ETHIER — A Motnréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 65 ans 6 mois est décédé Henri Ethier, époux de Yvonne Durocher, demeurant, à 265 Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église Sie-ouest, à 10.30 heures pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10.45 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

EWART — A Verdun, le 8 juin 1961 à l'âge de 83 ans est décédé Mme veuve J. B. Ewart, née Emilia Loiselle, mère de Louise et de Philippe, demeurant à 273 Woodland. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551 rue Wellington pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

FERLAND — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 21 ans est décédé Arthur Ferland, fils de feu Armand Ferland et de feu Méranda Thifault, demeurant à 1652 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Lucien Ferland, époux de Marguerite Coutu, demeurant 2515 Van Horne. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 5310, avenue du Parc, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Germain où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 198—2

FOURNIER — A Lachine, le 7 juin 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé F. Raoul Fournier, époux de Marie-Rose Millette, demeurant à 1720, rue St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345, rue Notre-Dame, à Lachine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198-2

GOHIER — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Oswald Gohier, époux de Gilberte Sigouin. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 790, boul. Ste-Croix, à St-Laurent, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

GRENIER — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 81 ans 7 mois, est décédé Isaie Grenier, époux de Cordélia Bérard, demeurant à 6280, 26ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 6440, 25ème Avenue, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—3

HAMILTON — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Henry Hamilton, née Yvonne Auger. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle blvd Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198-2

LAFRANCE — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Ovila Lafrance, époux d'Eva Leblanc demeurant à 8363 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 7030, rue St-Denis, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

LANGLOIS — A St-Jean, le 6 juin 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve J.P.-O. Langlois née Alice Bédard, demeurant à 280A rue Jacques-Cartier à St-Jean, mère de messieurs André et Alain Langlois, directeurs de funérailles. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149 rue Christophe-Colomb angle Jean-Talon à 9 hres pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

LAURIN — A Lachine, le 7 juin 1961 est décédée Mme veuve Omer Laurin née Marie-Louise Martin, demeurant 45, 9e Ave. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. no 1345 rue Notre-Dame, à Lachine à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

LEDUC — A Montréal, le 6 juin 1961, est décédée Mme J.-Octave Leduc, née Elisabeth Lussier, demeurant à 2582 Boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

LEGAULT — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 84 ans, est décédé Joseph Legault, époux de feu Rose-Anna Héberl, demeurant 385, 1ère Ave Barbe, Ste-Dorothée. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 7030, rue St-Denis, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

MONETTE — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 47 ans, est décédé Roméo Monette, époux de Aurore Dubuc, demeurant 2400 Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, no 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne D'Arc, où le service sera célébré à 10 hrs 15, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

MORGAN — A Tracy, le 7 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis J. L. Morgan, propriétaire de l'hôtel Carlton, de Sorel, époux en 1ères noces de Christiana Millette et en 2es noces de Marie-Reine Levert. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 14025 route Marie-Victorin, à Tracy, à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Tracy, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Gilbert Mandeville, de Tracy. 198-2

MORNEAU — A Montréal, le 6 juin 1961, à l'âge de 63 ans est décédé Adrien Morneau, époux de Albina Gosselin, demeurant au No 5982 Denormanville, père de Mme René Moineau (Annette), Mme Georges Crochetière (Simone), Mme Roger Piché (Raymonde), Mme Rosaire Cournoyer (Dorothée). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 6821 rue St-Hubert à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197—3

MURRAY — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 77 ans, est décédé Majorique Murray, ex-maître boulanger, époux en 1ères noces de Albertine Lacombe, et en 2èmes noces de Marie-Anne Laverdure, demeurant 4625 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., No 25, Ave Laurier Est, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197-3

O'HARA — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 78 ans est décédée Mlle Thérèse O'Hara, fille de feu G. John O'Hara et de feu Emma Boileau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 5310, avenue du Parc, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Germain où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY — A Montréal, le 8 juin 1961, est décédée Mlle Thérèse O'Reilly, institutrice à Val Morin, fille de feu James O'Reilly et de Marie Sabourin, demeurant 6788 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires. No 7030 rue St-Denis pour se rendre à l'église Ste-Justine-de-Newton où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 199—2

OUIMET — A Ste-Anne-des-Plaines, le 6 juin 1961, à l'âge de 45 ans, est décédé Armand Ouimet, époux de Lucille Alarie. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Groulx, 171, blvd Ste-Anne, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198-2

OUELLETTE — Accidentellement, à Ste-Rose, le 4 juin 1961, à l'âge de 16 ans, est décédé Gilbert Ouellette, demeurant 8131 boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier, no 4036 rue Bélair, à 9.45 hrs entre Pie IX et 21e avenue, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière ed l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

PARENT — A Hull, le 7 juin 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé le docteur W. Aristide Parent, dentiste, époux d'Alice Paradis. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gauthier Ltée, No 101 rue Notre-Dame à Hull, à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 7 hrs 45 et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

PHARAND — A Lachute, le 7 juin 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Albert Pharand, née Isabelle Cyr, demeurant à 21, rue Villeneuve, à Hull. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard, No 397 rue Grâce, pour se rendre à l'église Ste-Anastasie où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

PICHE — A Laval-Ouest, le 7 juin 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée Donalda Dumontier, épouse de feu Alexandre Piché, demeurant 1881, 21e Ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette, 3582, boulevard Filion. à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

PLANTE — Accidentellement, à St-Cuthbert, le 6 juin 1961, à l'âge de 32 ans, est décédé Lucien Plante. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bernard Lanoix, St-Cuthbert, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Cuthbert où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

POITRAS — A Lachine, le 6 juin 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve François-Xavier Poitras, née Mary St-Aubin, demeurant à 4355 Broadway, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345, rue Notre-Dame, à Lachine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197-3

PORLIER — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Alexandre Porlier, époux de feu Rose-Anna Mayer, demeurant à 6629 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier, No 4036 rue Bélair, entre Pie IX et 21e Ave à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

RICHER — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Rémi Richer, née Marine Leblanc, demeurant à 3044 Edgar, Fabreville. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires. No 7030 rue St-Denis à 8 hres 40 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST — A Montréal, le 8 juin 1961 à l'âge de 80 ans est décédé William Rivest, demeurant à 1580 rue Visitation. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine Est à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT — A Montréal, le 6 juin 1961, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Gilberte Robert, fille de feu Gustave-Nobert Robert et de Marie-Louise Maranda, soeur de Gaston (moniteur du Mont-St-Antoine). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 3225, rue Ontario est, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 197-3

SURPRENANT — A Montréal, le 8 juin 1961, à l'âge de 69 ans, est décédé Elie Surprenant, fils de feu Joseph Surprenant et de feu Anna Hénault. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé Alexandre Touchette, époux de Marie-Louise Gingras, demeurant 8130 Marquette, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire le Grand où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

VERMETTE — A Montréal, le 7 juin 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé Irénée (René) Vermette, époux de Ginette Landreville, demeurant à 5216—7e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Avenue, Rosemont, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—3

MESSES ANNIVERSAIRES

ETHIER — Le 10 juin à 9 h., à l'église St-Michel-des-Saints, comté Berthier, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Esdras Ethier. Parents et amis sont priés d'y assister. 13, 27 mai et 9 juin

PARANT — En mémoire d'un époux et d'un père regretté, Louis Parant, architecte, des grands-messes de troisième anniversaire seront chantées aux églises suivantes : à St-Michel-de-Wentworth, Lachute, à Ste-Odile, de Cartierville, à St-Gaëtan et à St-Joseph de Bordeaux, le samedi le 10 juin prochain, à sept heures et demi. Parents et amis, un souvenir dans vos prières s.v.p. 155—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEPINE — Le 10 juin, à 7.30 heures, à l'église St-Edouard, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Armand Lépine, décédé le 9 juin 1960, recommandé par son épouse, ses enfants Robert, Lise et Maurice. Parents et amis sont pris d'y assister.

DECES



Nous avons le regret d'annoncer après une courte maladie le décès de M. Majorique Murray, ex-propriétaire de la boulangerie M. Murray, ex-maître boulanger, ancien marguillier de la paroisse St-Enfant-Jésus, il laisse dans le deuil son épouse née Mariana Laverdure, ses deux fils messieurs François et Henri Murray, sa fille Mme Alban Gauthier (Fleurette), son gendre M. Alban Gauthier, ses belles-filles, Mesdames François et Henri Murray.

Ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Georges Murray, M. et Mme Rosario Murray et M. et Mme Mandoza Murray. Sa soeur et ses beaux-frères, M. et Mme Lussier et M. et Mme Raoul Lacombe. Ses petits-enfants Mme Yves Cossette (Suzanne), Claude, Ginette, Henriette, Serge, Nicole, Geosseline, et Françoise Murray, Mme Guy St-Onge (Christiane), Francine et François Gauthier. Un arrière-petit-fils, Gilles Cossette. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Adolphe Lemay Inc., 25 ave Laurier E. Les funérailles auront lieu samedi à 10 hres 45, à l'église St-Enfant-Jésus.

MME J.-O. LEDUC



A Montréal, le 6 juin, est décédée Mme J.-O. Leduc, née Elisabeth Lussier, épouse de feu J.-Octave Leduc, demeurant au 2582 boulevard Pie IX.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, le Dr Gilles Leduc,attaché à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mercédès (Mme Laurent Trépanier), Martha (Mme Robert Gallant) et Claire (Mme Aimé Guilbault); ses petits-enfants, Lorraine et Jocelyne Trépanier, Liane, Maryse, Vincent et Bertrand Leduc; ses gendres, MM. Laurent Trépanier, Robert Gallant et Aimé Guilbault; ses belles-filles, Mme Armand Leduc (Jacqueline Pontbriand) et Mme Gilles Leduc (Francine Mercier); ses frères, MM. Mathieu et Louis-Philippe Lussier; ses soeurs, les Révérendes Soeurs Marguerite et Véronique Lussier, des Soeurs Grises, Anne (Mme A. Lussier), Cécile (Mme Albert Blain), Thérèse (Mme Edmond Caron) et Marthe (Mme Jean Bousquet); ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Raoul Leduc, Antoine Leduc, Armand Ste-Marie et Mme Paul Lussier.

La dépouille est exposée au 4240, rue Adam. Le service funèbre sera célébré à 9 h., à l'église Jean-Baptiste de LaSalle, samedi le 10 juin. Inhumation au cimetière de l'Est.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

Avis est par la présente donné que Wintern Mining Corporation (sans responsabilité personnelle), corporation constituée sous la loi des compagnies minières du Québec, demandera au Secrétaire de la Province de Québec l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de cette loi.

Montréal, le 2 juin 1961.

Le secrétaire,
T. P. Miller, C.A.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

MISE EN ADJUDICATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'USINE GENERATRICE DE VAPEUR DE LA RUE NAZARETH MONTREAL, P.Q.

Les soumissions scellées adressées à M. H. C. Greensides, architecte en chef, Chemins de Fer Nationaux du Canada, B.P. no 8100 (13e étage, 935 Lazauchetière ouest), Montréal, Québec, portant sur l'enveloppe la mention "Soumission pour les travaux de construction de l'usine génératrice de vapeur de la rue Nazareth" seront acceptées jusqu'à midi, heure normale de l'Est, vendredi, le 23 juin 1961. Plans complets et devis descriptifs, de même qu'une formule de contrat, des instructions aux soumissionnaires et une formule de soumission, seront remis aux entrepreneurs sérieux sur réception d'un chèque visé, payable à la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de cent dollars ($100). Ce montant sera remboursé aussitôt que les plans et devis auront été retournés en bon état à la Compagnie.

Tous les documents ci-dessus peuvent être obtenus aux bureaux de l'Architecte en chef, Chemins de Fer Nationaux du Canada, 13ème étage, 935 rue Lazauchetière ouest, Montréal, Québec, le 9 juin 1961, ou à partir de cette date.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus basse ni l'une quelconque des soumissions.

A. V. JOHNSTON,
Ingénieur en chef,
Montréal, Québec.

Ville St-Michel

CAUSE DEPART,
7 logements. Revenu $4,800.00
Comptant $5,000.00
Remboursable sur capital
$1,500.00 par an, intérêt 6%.
RA. 2-0493

Professe

Chez dupuis ...suggestions pour la "Fête des Pères" 18 juin

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

(SAMEDI : 9 h. 30 à 5 h. 30)

ROBES "SOLEIL"

Bambines de 4-6x ans

ord. 2.99 **1.99**

Broadcloth imprimé à pois. Ceinture à cordonnet. Dos en Lastex. Lavables.

— pois blanc/rouge,
— rayures multicolores
— imprimés en rose, bleu





ENSEMBLES

blouse et jupe

7-14 ans **2.99**

Coton DAN RIVER à plaids imprimés nuances variées. Blousette broadcloth sans manches. Jupe avec bouffant à même plissé soleil (craqué).

DUPUIS — TROISIEME RAYON 550



COQUETS ENSEMBLES BLOUSE/PANTALON

bambins et bambines de 2-3-3x ans

POUR BAMBINS L'ENSEMBLE
Blouse de coton imprimée. Le pantalon bas des jambes à revers. Choix de rouge, vert.

POUR BAMBINES
La blouse imprimée, le pantalon à taille boxeur, dos élastique ● or et lilas.

2.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



CAUSEUSES HOLLANDAISES

berceaux roulant sur rails de bois

prix ord. 56.95 **52.68**

Voilà le modèle le plus aimé par toute la famille, extra solide, confortable. Largeur des sièges 32", hauteur des dossiers : 33". Inclinaison du dossier à 3 degrés. Berceaux solidement renforcés.

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

COMPLETS 3 PANTALONS

- en rayonne/viscose ou
- worsted acétate

pour hommes, jeunes gens : 34 à 46, toutes statures. Tissu à fin quadrillé

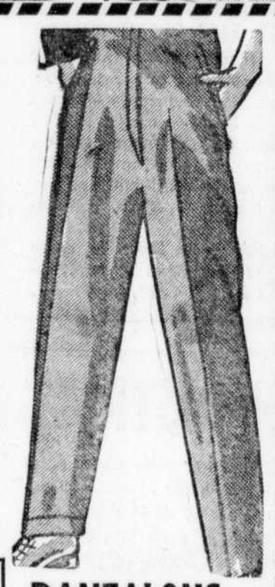
Belle apparence, devant droit 3 boutons, demi-doublure soyeuse. Le dos avec fente au bas, aussi veston CONTINENTAL avec une fente de chaque côté. Pantalons avec glissière, plis devant. Confection soignée.

24.98

VERT, GRIS MEDIUM, BLEU MEDIUM, BRUN CHARCOAL

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1605





COMPLETS D'ETE

garçons 6 à 16 ans

Ord. 17.98

10.97

(2 pièces)

Worsted léger rayonne/viscose en gris, charcoal, bleu, brun, vert. Devant droit 3 boutons, 3 poches, doublure soyeuse. Le pantalon avec passe-ceinture, 3 poches devant à plis et glissière. Bas des jambes à revers.

PANTALON ADDITIONNEL **3.00**

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1655



PANTALONS

100% LAINE
- flanelle

AUSSI GABARDINE
- acétate

"LAVEZ ET PORTEZ"

Ord. 9.98 **8.47**

Pour hommes, jeunes gens, tailles: 30 à 44. Tons unis : charcoal, gris, bleu, brun, vert, noir. Glissière, 4 poches.

SOUS-SOL RAYON 1615





SOULIERS POUR HOMMES

Cuir noir seulement, souple et confortable. Genre lacé, trépointe "Goodyear". Semelles en composition. Pointures : 6 à 11 (½ comprises).

9.98

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1675



POUR GARÇONS

Tricot coton blanc. P.M.G. soit 6 à 16 ans.

6 pièces **1.88**

Gilets athlétiques sans manches. Caleçons ajustés, ceinture élastique, coutures solides. Ord. .39 chaque pièce

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665

POUR HOMMES

Pantalons coton "CHINO" "Sanforized" en vert, charcoal, noir, antilope

28 à 38 **3.98**

Pour le sport, le travail, les vacances. Glissière, 4 poches devant à plis.

SOUS-SOL RAYON 1625



Donnez à Papa Old Spice

LES MEILLEURS PRODUITS DE DISTINCTION



Ensemble OLD SPICE. Lotion à barbe. Poudre de talc.

1.50

Cadeau "OLD SPICE" Pot à barbe. Lotion barbe.

3.00



LOTION A BARBE "OLD SPICE"

1.50 — 2.25



CREME A BARBE smooth shave. OLD SPICE ordinaire ou mentholée.

1.25



LOTION AVANT LE RASAGE OLD SPICE "Pro Electric".

.75 à 1.25

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

*100% terylene**

CHEMISES BLANCHES OU RAYEES

pour "Papa" et tous les hommes et jeunes gens : ENCOLURES : 14 à 17½

Marque connue. Le tissu TERYLENE se lave, sèche vite, demande peu ou pas de repassage. Voilà qui plaira aussi à "maman" qui prend soin des chemises de papa. Col tenant, pointes courtes manchettes 2 façons.

TOUT BLANC OU RAYURES TISSEES BLEU OU MARRON

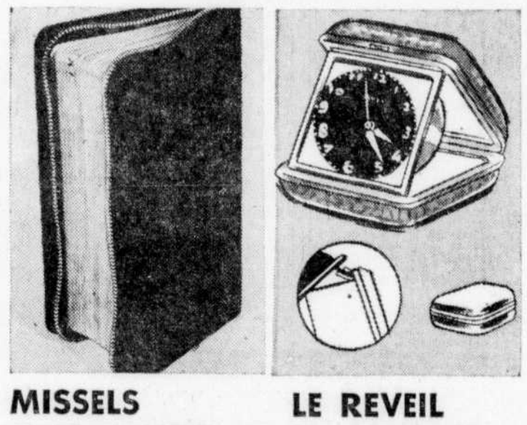
*CIL—Fibres Polyester

GRAND SPECIAL

5.88

2 chemises **11.50**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



GRAND SPECIAL "FETE DES PERES"

SACS "AVION"

pour "papa" qui voyage se plie pour prendre l'aspect d'une mallette à main.

Prix ord. 20.95 **16.89**



Forte toile nylon en bleu ou brun — 2 pochettes chaque côté. Coins additionnels. Serrure, poignée extra solides. Crochet de suspension. Cintres à vêtements, pochette à souliers. Entièrement à doublure caoutchoutée. Longueur totale ouvert : 40 pouces.

VI. 2-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930

MISSELS QUOTIDIENS

par A. Guilham et H. Autyn le compagnon ponctuel

6.75

Un présent bien pensé. Entièrement mis à jour d'après les décrets les plus récents. Reliure cuir noir, tranche dorée. Fermeture glissière. 2091 pages (Latin/français).

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

LE REVEIL EN VOYAGE

8.95

Avec ce réveil on ne manque jamais son train, son avion, ou son bateau. Gainé cuir véritable. Sonnerie efficace, chiffres/aiguilles lumineux. Brun, vert, rouge.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

CONTINUATION DE NOTRE VENTE A SUCCES

WHITE TETE ZIG-ZAG SEMI-AUTOMATIQUE

Commandes téléphoniques acceptées pour Montréal et la banlieue seulement VI. 2-6171

FINI NOYER

Ord. 199.95 **109.95**

aussi peu que 1.25 par semaine



NOTEZ Ces Caractéristiques

- fait les boutonnières
- le bord de robe invisible
- pose les boutons
- pose les appliques
- pose les monogrammes
- elle brode et reprise
- réussit maints autres points fantaisie

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

MEUBLE CONSOLE

fini noyer ou chêne pâle

SUPPLEMENT de $3.00 pour fini chêne pâle

- bobine ronde
- marche avant/arrière
- griffe réglée pour chaque tissu
- pied-de-biche cousant sur les épingles

C'EST GRATUIT

Conseils et mode d'emploi de cette WHITE sur preuve d'achat chez DUPUIS (sur rendez-vous après l'achat)